



**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS  
L'OUTAOUAIS : HISTORIQUE, ÉTAT  
DE LA SITUATION, PLANIFICATION  
ET VISION DE SON DÉVELOPPEMENT**

**DOCUMENT RÉDIGÉ EN VUE DU FORUM  
RÉGIONAL SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

**OCTOBRE 2003**

## Table des matières

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>7</b>
<b>1. HISTORIQUE DE L'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS POSTSECONDAIRES DANS L'OUTAOUAIS .....</b>	<b>9</b>
1.1 DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN PLEINE ÉVOLUTION AU QUÉBEC : TRANSFORMATIONS SOCIALES ET RÉFORMES .....	9
1.2 LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION ET LA CRÉATION DES COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL .....	11
1.3 LE DÉVELOPPEMENT DES COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS EN OUTAOUAIS.....	16
1.3.1 <i>Les établissements publics de niveau collégial .....</i>	<i>16</i>
1.3.1.1 Le Collège de l'Outaouais : une histoire ancrée dans la région.....	16
1.3.1.2 Le Collège de l'Outaouais : une histoire institutionnelle.....	18
1.3.2 <i>Le Collège Heritage : une institution au service de la communauté anglophone</i>	<i>28</i>
1.3.2.1 Les débuts : 1969-1987 .....	28
1.3.2.2 Les années 1980 : un développement accéléré pour le Collège Heritage.....	32
1.3.3 <i>Les établissements privés de niveau collégial .....</i>	<i>37</i>
1.4 DÉVELOPPEMENT PARTICULIER DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS DANS LE CONTEXTE DE L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC .....	41
1.4.1 <i>La naissance d'un réseau : l'Université du Québec .....</i>	<i>41</i>
1.4.2 <i>L'Université du Québec en Outaouais : de la SUO à la DEUOQ .....</i>	<i>45</i>
1.4.3 <i>L'Université du Québec en Outaouais : de la DEUOQ à l'UQAH.....</i>	<i>46</i>
1.4.4 <i>De la DEUOQ à l'UQO : l'évolution de la programmation.....</i>	<i>48</i>
1.4.5 <i>Comparaison de l'offre de formation universitaire : le retard de l'UQO.....</i>	<i>50</i>
1.5 DÉPLOIEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION DANS LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS .....	53
<b>2. ÉTAT DE LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS L'OUTAOUAIS – 2002 .....</b>	<b>55</b>
2.1 PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS .....	55
2.1.1 <i>Le territoire .....</i>	<i>55</i>
2.1.2 <i>Les caractéristiques sociodémographiques.....</i>	<i>56</i>
2.1.3 <i>Le développement socio-économique .....</i>	<i>59</i>
2.1.4 <i>Économie régionale : les secteurs d'avenir .....</i>	<i>64</i>
2.1.5 <i>Profil socio-économique de la région métropolitaine d'Ottawa.....</i>	<i>64</i>
2.2 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : LA DEMANDE ACTUELLE ET À VENIR .....	69
2.2.1 <i>L'évolution et les prévisions de l'effectif étudiant des établissements postsecondaires de la région de l'Outaouais.....</i>	<i>69</i>
2.2.1.1 L'évolution de l'effectif étudiant des collèges publics et privés.....	69
2.2.1.2 Les prévisions de l'effectif étudiant des collèges publics.....	72
2.2.1.3 L'évolution de l'effectif étudiant de l'établissement universitaire .....	73
2.2.1.4 Les prévisions de l'effectif étudiant de l'établissement universitaire .....	73
2.3 L'OFFRE ACTUELLE DE FORMATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS POSTSECONDAIRES DE L'OUTAOUAIS .....	75
2.3.1 <i>L'offre de services éducatifs et de formation dans les collèges publics .....</i>	<i>75</i>
2.3.1.1 Le Collège de l'Outaouais.....	75
2.3.1.2 Le Collège Heritage .....	82
2.3.1.3 L'offre de services éducatifs et de formation dans les collèges privés.....	86
2.3.2 <i>L'offre de services éducatifs et de formation à l'université .....</i>	<i>89</i>
2.3.2.1 Les autres services universitaires dans la région de l'Outaouais .....	96
2.4 LES ÉTABLISSEMENTS POSTSECONDAIRES ET LA SITUATION FRONTALIÈRE : RÉALITÉS ET DÉFIS.....	98
2.4.1 <i>Les établissements postsecondaires ontariens .....</i>	<i>99</i>
2.4.1.1 L'enseignement collégial .....	99

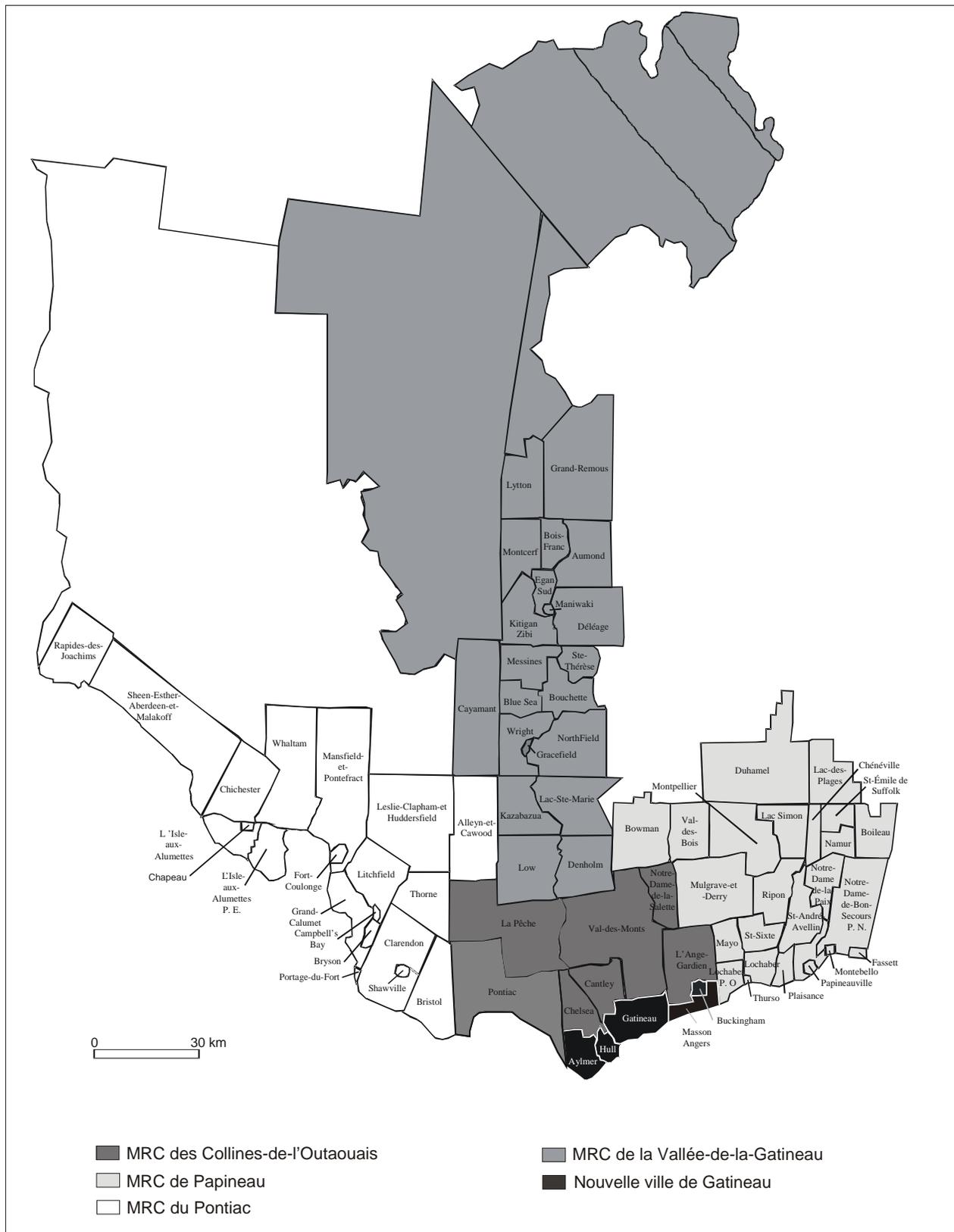
	3
2.4.1.2	L'enseignement universitaire..... 102
2.4.2	<i>La population scolaire de la région de l'Outaouais fréquentant les établissements postsecondaires de l'Est ontarien..... 102</i>
2.4.3	<i>Les facteurs qui favorisent l'exode de la population scolaire outaouaise vers les établissements postsecondaires de l'Est ontarien..... 106</i>
2.5	DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE DANS L'OUTAOUAIS ET DANS LES ÉTABLISSEMENTS POSTSECONDAIRES : ÉTAT DE LA SITUATION ET CRÉNEAUX PRIVILÉGIÉS ..... 108
2.5.1	<i>Outaouais : bref historique des activités de R&amp;D 1980-2003 ..... 108</i>
2.5.2	<i>Les activités de R&amp;D fédérales du côté québécois de la Capitale fédérale ..... 114</i>
2.5.3	<i>La recherche à l'Université du Québec en Outaouais aujourd'hui et demain... 115</i>
2.5.4	<i>Activités de recherche au niveau collégial..... 119</i>
2.5.4.1	Le Collège de l'Outaouais..... 119
2.5.4.2	Le Collège Heritage ..... 119
2.6	L'OFFRE DE FORMATION POSTSECONDAIRE EN LIEN AVEC LE PROFIL ÉCONOMIQUE DE L'OUTAOUAIS ..... 120
2.6.1	<i>Le profil économique de l'Outaouais : un rappel ..... 120</i>
2.6.2	<i>Le profil économique de la région d'Ottawa : un rappel..... 121</i>
2.6.3	<i>Collèges et Université : offre de formation et profil économique de l'Outaouais 122</i>
<b>3.</b>	<b>PLANIFICATION ET VISION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS L'OUTAOUAIS AU COURS DES VINGT DERNIÈRES ANNÉES (1982-2002)..... 126</b>
3.1	L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL : L'OUTAOUAIS UNE RÉGION D' APPRENTISSAGE? ..... 126
3.2	LA PLANIFICATION ET LA VISION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS L'OUTAOUAIS AU COURS DES VINGT DERNIÈRES ANNÉES – 1982-2002..... 133
3.2.1	<i>Vision de l'enseignement supérieur dans l'Outaouais : les débuts..... 136</i>
3.2.2	<i>Vision de l'enseignement supérieur dans l'Outaouais : les années 1980..... 142</i>
3.2.2.1	Le contexte ..... 142
3.2.2.2	Les établissements postsecondaires..... 144
3.2.2.3	Le Collège de l'Outaouais..... 144
3.2.2.4	L'Université en Outaouais..... 146
3.2.3	<i>Vision de l'enseignement supérieur dans l'Outaouais : les années 1990 et le début des années 2000..... 151</i>
<b>4.</b>	<b>AXES DE DÉVELOPPEMENT ET VISION INTÉGRÉE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS L'OUTAOUAIS ..... 171</b>
4.1	COLLÈGE DE L'OUTAOUAIS : AXES DE DÉVELOPPEMENT ..... 171
4.2	COLLÈGE HERITAGE : AXES DE DÉVELOPPEMENT..... 177
4.3	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS : AXES DE DÉVELOPPEMENT ..... 180
	<b>CONCLUSION ..... 195</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE ..... 197</b>
	<b>ANNEXE ..... 203</b>

## REMERCIEMENTS

Nous voulons d'abord remercier les membres du comité directeur du Forum sur l'enseignement supérieur qui, grâce à une lecture méticuleuse des textes qui leur étaient soumis, ont contribué à la rédaction du présent document. Ce comité directeur était composé de M<sup>me</sup> Ginette Ouellette, directrice générale du Collège de l'Outaouais, de MM. Claude Chénier, directeur général du Collège Heritage, Francis Whyte, recteur de l'Université du Québec en Outaouais, Pierre Roberge, directeur du Bureau du développement et conseiller au recteur – affaires externes et Denis Dugal, coordonnateur régional au ministère du Développement économique et régional et coordonnateur de la Table Éducation Outaouais.

Nous tenons aussi à souligner la précieuse collaboration de M. Richard Filion, à l'époque directeur des études par intérim au Collège de l'Outaouais et de M<sup>me</sup> Kim Tysick, directrice des études au Collège Heritage. Enfin, les membres du comité directeur remercient M. André Régimbald, chargé de projet et, également, pour leur soutien, les partenaires directs et associés au projet de Forum sur l'enseignement supérieur – en particulier le Conseil régional de développement, la Société de diversification économique de l'Outaouais, le bureau régional du ministère de l'Éducation, le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie et les Centres locaux de développement de la région – ainsi que tous les membres du personnel du Bureau du développement de l'Université du Québec en Outaouais et des services des communications des deux collèges et tous ceux qui, de près ou de loin, ont collaboré à la production de ce document.

Figure 1 : La région de l'Outaouais (région administrative 07)



**L'utilisation du générique masculin dans ce document vise uniquement à alléger le texte et désigne autant les femmes que les hommes.**

## Introduction

### Origine et objectifs du projet

L'Outaouais québécois est en période d'évolution, d'effervescence et de renouveau. Une nouvelle ville, **Gatineau**, est à prendre forme. La région se prend de plus en plus en main. Des créneaux d'excellence se dessinent. Des efforts sont faits pour soutenir l'économie plus fragile des sous-régions de l'Outaouais. Parallèlement à cette mouvance dynamique, la région se caractérise par des carences notables en enseignement supérieur : une offre de formation incomplète pour les collèges et l'Université; un investissement en recherche nettement inférieur à la moyenne provinciale et un taux de fréquentation postsecondaire, notamment dans les sous-régions, parmi les plus bas au Québec.

C'est dans la foulée de ce mouvement et de **l'Entente cadre de développement de la région de l'Outaouais 2000-2005** qu'a germé l'idée du projet de **Forum** sur l'enseignement supérieur en Outaouais.

À l'automne 2001, à l'initiative du président du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, M. Pierre Ippersiel, les directions des trois établissements publics d'enseignement supérieur – le Collège de l'Outaouais, le Collège Heritage et l'Université - se sont rencontrées pour convenir de la nécessité de développer une **vision stratégique de développement de l'enseignement supérieur** qui soit intégrée et en harmonie avec le développement et les besoins de la région.

Le présent document a donné naissance à **deux (2) documents synthèses** qui ont servi aux consultations des partenaires du milieu sur le développement de l'enseignement supérieur dans l'Outaouais. Ces consultations ont eu lieu au cours des mois de **mai** et **juin 2003** et culmineront avec la tenue d'un **Forum** à l'automne de la même année et dont l'objectif sera de dégager un **consensus régional** sur l'enseignement supérieur et ses voies d'avenir.

Le présent document propose une mise en contexte du développement des collèges publics et privés ainsi que des services universitaires dans la région. Il vise à faire connaître les particularités de l'évolution des établissements postsecondaires dans l'Outaouais, à faire état de la situation de l'enseignement supérieur et enfin, à soutenir la réflexion quant à son avenir dans notre région.

Le lecteur particulièrement intéressé au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche dans l'Outaouais trouvera à la **section 4**, «**Axes de développement et vision intégrée de l'enseignement supérieur dans l'Outaouais**», ce que les collèges publics et l'Université proposent quant à l'avenir de leur programmation et de la recherche.

### Partenaires du projet :

- le Collège de l'Outaouais
- le Collège Heritage
- l'Université du Québec en Outaouais (UQO)
- la Table Éducation Outaouais (TÉO)

### Partenaires associés :

- le Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO)
- la Société de diversification économique de l'Outaouais (SDÉO)
- la Direction régionale de l'Outaouais du ministère de l'Éducation (DRO)
- le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MRST)<sup>1</sup>
- les Centres locaux de développement de l'Outaouais (CLD)
- la Direction régionale du ministère des Régions

### La mise en œuvre du projet

Un **comité directeur**, formé en majorité des responsables des établissements postsecondaires de la région, a encadré les travaux de recherche. Il s'agit de M<sup>me</sup> Ginette Ouellette, directrice générale du **Collège de l'Outaouais**, de M. Claude Chénier, directeur général du **Collège Heritage** et de M. Francis Whyte, recteur de l'**Université du Québec en Outaouais**. MM. Pierre Roberge et Denis Dugal, respectivement directeur du bureau du développement et conseiller – affaires externes auprès du recteur et coordonnateur régional au **ministère du Développement économique et régional** et coordonnateur de la **Table Éducation Outaouais** ont également participé aux travaux. Les responsables des établissements ont aussi mené les consultations publiques qui eurent lieu dans les MRC et à Gatineau au cours des mois de mai et juin 2003. Un chargé de projet, M. André Régimbald, a eu la tâche de produire le présent document d'analyse. Les établissements publics postsecondaires ont pour leur part déposé les **axes de développement** qu'ils entendent poursuivre au cours des années à venir. Ces axes de développement ont ainsi été réunis pour former la **section 4** du présent document.

### Les différentes sections du document d'analyse

On trouvera dans les pages qui suivent **quatre sections principales** : la première présente un **historique de l'implantation des établissements postsecondaires dans l'Outaouais**; la deuxième considère **l'état de la situation de l'enseignement supérieur dans l'Outaouais en 2002**, la troisième propose une analyse de ce qu'a pu être **la planification et la vision de l'enseignement supérieur dans la région au cours des vingt dernières années (1982-2002)** et finalement, la quatrième offre **les axes de développement ainsi que la vision intégrée** que proposent les établissements postsecondaires de l'Outaouais pour les années à venir.

---

<sup>1</sup> Devenu en 2003 le ministère du Développement économique et régional.

# 1. Historique de l'implantation des établissements postsecondaires dans l'Outaouais

## 1.1 Des établissements d'enseignement supérieur en pleine évolution au Québec : transformations sociales et réformes

*L'établissement du réseau des collèges d'enseignement général et professionnel (cégep) et de l'Université du Québec a été à la fois une réponse à la sous-scolarisation des Québécois francophones et à la question de l'accessibilité de l'enseignement supérieur partout sur le territoire du Québec.*

L'évolution des établissements d'enseignement supérieur dans l'Outaouais doit être analysée dans le contexte des bouleversements que connaîtra la société québécoise au lendemain du deuxième conflit mondial. Connue désormais sous le nom des Trente Glorieuses (1945-1975), le boom économique de l'après-guerre aura des effets structurants sur l'ensemble de la société québécoise. Cette période de l'histoire est notamment caractérisée par une industrialisation accélérée, par une démographie galopante, par l'exode rural, par une « tertiarisation » de plus en plus poussée de l'économie et enfin, par l'émergence et le développement partout en Occident de l'État-providence (*welfare state*). La nouvelle donne économique, que la technologie va bientôt dominer, ne pourra plus s'accommoder au Québec d'un système d'éducation qui fait peu de place à l'enseignement des sciences fondamentales et appliquées et qui, de surcroît, est dominé par les valeurs religieuses.

L'émergence et le développement accéléré de l'État-providence à partir des années 1960 – par la construction de l'État du Québec, c'est-à-dire la croissance de sa fonction publique, par ses nombreuses réformes et la création d'un bon nombre d'organismes publics à vocation économique – visent à combler le retard que tous, à l'époque du **rapport Parent (1964)**, reconnaissent à la société québécoise dans les domaines de la sécurité du revenu, de la santé et des services sociaux et de l'éducation. C'est un retard qu'une certaine élite libérale reconnaîtra également à la société canadienne et à l'État fédéral. Ottawa aura aussi à combler son retard en se lançant à son tour dans les grandes réformes et la modernisation de l'appareil étatique. La vision même de l'État changera. Sous l'impulsion de la pensée économique de John Maynard Keynes (keynésianisme), les valeurs nouvelles feront de l'État et de ses interventions un outil de développement et de progrès économique et social, et non plus un obstacle dont il faut craindre les débordements (pensée libérale classique). L'État jouera désormais un rôle de régulation dans une multitude de secteurs.

Le système scolaire québécois, et en particulier le système d'enseignement supérieur, devra s'adapter aux nouvelles réalités économiques et aux progrès technologiques qui prennent de plus en plus de place dans le processus de production. Or, l'industrialisation ne demande pas que des bras, mais aussi des architectes et des ingénieurs. La tertiarisation de l'économie exige également une main-d'œuvre plus instruite, plus qualifiée sachant manier les chiffres et pouvant administrer de plus grands ensembles. Le Canadien français - avant de devenir Québécois - souffrant de son infériorité économique, en prend de plus en plus conscience et se rend compte que les transformations économiques ne se font pas nécessairement à son avantage. Il comprend que son infériorité économique et sociale ne peut que se perpétuer sans un sérieux coup de barre. L'intervention de l'État – légitimée par la pensée keynésienne – sera une réponse à cette infériorité. En l'absence d'une véritable élite d'affaires capable de prendre en main et de gérer le développement économique qui a cours pendant le boom des Trente Glorieuses, une partie de l'élite

intellectuelle en arrive à la conclusion que seule l'intervention de l'État peut sortir les francophones du Québec de leur situation d'infériorité. L'État interventionniste saura, croit-on, orienter l'industrialisation vers le progrès social et un certain partage de la richesse collective. Pour y arriver, l'État a besoin de gestionnaires capables de coordonner, de gérer, d'administrer des structures étatiques renouvelées et modernes, et surtout, de guider les interventions des nouveaux organismes publics qui ont la tâche d'investir ou de développer de nouvelles industries. La création de la **Caisse de dépôt et placement** et du géant **Hydro-Québec** est un exemple éloquent à cet égard.

L'État a aussi besoin de personnel scolarisé capable d'administrer les nouveaux programmes de sécurité du revenu, de santé et de services sociaux; ce sont les conséquences du développement de l'État-protecteur et de l'État-assureur. Ce n'est donc pas un hasard si le **rapport Parent** recommande la création d'un centre universitaire de sciences appliquées qui, en étroite collaboration avec les universités, devait préparer « *une partie des cadres nécessaires à l'industrie, aux services publics, à l'administration, à l'enseignement et aux affaires* ». <sup>2</sup> La sécularisation de l'enseignement et des valeurs sociales devint dans ce contexte inéluctable. La **Révolution tranquille** fut donc lancée dès que l'élite progressiste du Québec gravitant autour du Parti libéral arriva au pouvoir sous la gouverne de Jean Lesage.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la réforme de l'éducation et, notamment, la réforme de l'enseignement collégial et universitaire qui aura cours dans les années 1960. La réalité de l'époque fait en sorte que l'élite a cru, à bon droit, que l'éducation deviendrait l'outil privilégié capable de sortir les Québécois francophones de leur infériorité économique séculaire. La mobilité sociale devint alors un objectif hautement désiré. Il fallait certes augmenter le taux de scolarisation de la population, mais aussi accroître le nombre d'étudiants à l'enseignement supérieur. Or, scolariser la population en vue de combler notre retard en éducation était une chose, rendre accessible l'enseignement supérieur en était une autre. Devant un système collégial et universitaire élitiste, **l'accessibilité** aux études supérieures devint un enjeu de société lié au développement économique et social. L'accessibilité ne devait pas être que d'ordre économique (démocratisation), mais aussi « **territoriale** ». Le développement économique du Québec passait également par le développement de ses régions. Il fut convenu que si les étudiants et la population en général ne pouvaient aller aux établissements d'enseignement supérieur, les établissements viendraient à eux. La création du réseau des collèges d'enseignement général et professionnel (cégep) et celui de l'Université du Québec a été à la fois une réponse à la sous-scolarisation des Québécois francophones et à la question de l'accessibilité de l'enseignement supérieur partout sur le territoire du Québec.

---

<sup>2</sup> Gouvernement du Québec. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, Les recommandations sur les structures de l'enseignement, Rapport n°2, Québec, 1964, p. 368.

## 1.2 La réforme de l'éducation et la création des collèges d'enseignement général et professionnel

C'est la préoccupation d'un système plus souple et plus simple, plus généreux et plus démocratique qui nous a amenés à proposer cette étape polyvalente entre le cours secondaire et les études supérieures.

*rapport Parent, 1964*

La nouvelle équipe dirigeante qui présida aux réformes au début des années 1960 donna à l'État un rôle clé en éducation : **scolariser** la population dans le but de combler le retard du Québec et rendre **accessible** l'enseignement supérieur. Ce retard était réel. Il faut savoir qu'en **1951-1952**, par exemple, moins de la moitié des catholiques poursuivaient leurs études au-delà du primaire!<sup>3</sup>

Avant de s'attaquer à la sous-scolarisation des Québécois, il fallait d'abord se pencher sur le système éducatif tel qu'il était au début des années 1960. Pour ce faire, le gouvernement québécois constitua, en **mars 1961**, une commission d'enquête sur l'enseignement qui reçut la mission «*d'étudier l'organisation et le financement de l'enseignement dans la province de Québec, faire rapport de ses constatations et opinions et soumettre ses recommandations quant aux mesures à prendre pour assurer le progrès de l'enseignement dans la province*».<sup>4</sup>

À la suite aux travaux de cette *Commission royale d'enquête*, présidée par **Mgr Alphonse-Marie Parent**, le monde de l'éducation au Québec entre de plain-pied dans une ère de réformes, avec notamment la création du **ministère de l'Éducation (1964)**. Cette création fut en quelque sorte l'acte fondateur de cette nouvelle ère. Le gouvernement du Québec allait pour ainsi dire «nationaliser» le système de l'enseignement supérieur, entre autres le réseau collégial, tout en respectant l'autonomie des universités qui devaient rester clairement des établissements privés fiers de leur liberté académique. La mise en place du ministère de l'Éducation fut un aboutissement, mais avant d'en arriver là, la commission fit enquête.

Après avoir consulté, écouté, lu d'innombrables mémoires et effectué une tournée au Canada, aux États-Unis et en Europe, et après s'être penchés sur la documentation spécialisée qui existait à l'époque, les commissaires allaient à la fois broser un tableau de la situation de l'éducation au Québec et recommander une série de réformes. Ces réformes devaient aboutir pour les francophones à une plus grande accessibilité de l'éducation secondaire et surtout, à l'accession du plus grand nombre possible à l'enseignement supérieur, collégial et universitaire. La Commission déposa entre **1963** et **1966** une série de documents connus sous le nom de **rapport Parent**.

Le rapport Parent a été, en son temps, on ne peut plus clair sur la question de **l'accessibilité** à l'ensemble des services éducatifs et à l'enseignement supérieur. Réfléchissant aux problèmes et aux responsabilités de l'éducation, les commissaires déclaraient la chose suivante :

<sup>3</sup> Christine Larose. «Jalons de l'histoire de l'éducation des adultes au Québec», article paru entre janvier 1991 et janvier 1992 dans la revue *Cité éducative*.

<sup>4</sup> *Loi instituant une commission royale d'enquête sur l'enseignement* citée dans le rapport Parent, Rapport n°1, p. xiii, Québec, 1963.

Le droit de chacun à l'instruction, idée moderne, réclame que l'on dispense l'enseignement à tous les enfants sans distinction de classe, de race, de croyance; et cela de l'école primaire jusqu'à l'Université. L'éducation n'est plus, comme autrefois, le privilège d'une élite. (...) L'ère nouvelle exige que tous les écoliers aient accès aux niveaux d'enseignement correspondant à leurs aptitudes.<sup>5</sup>

Ayant d'abord insisté sur le caractère polyvalent que devait prendre l'enseignement secondaire, les commissaires recommandèrent la création d'un autre ordre d'enseignement dont la tâche était de dispenser la formation **préuniversitaire** et la formation **professionnelle** que l'on désigne aujourd'hui par formation **technique**. L'accessibilité à ce nouvel ordre d'enseignement devait être assurée à la fois par sa gratuité et par la régionalisation de ses établissements : la population de toutes les régions du Québec devait en principe avoir accès aux services éducatifs de niveau collégial. Ces services furent ainsi institués en **réseau**. Il en allait non seulement de l'accessibilité, mais aussi de la scolarisation de la population qui demeurait l'objectif ultime des commissaires. On suggéra de regrouper – tout en la réformant, il va sans dire – la formation générale des collèges classiques et celle offerte à l'époque dans les écoles techniques, les instituts de technologie, les écoles d'arts et métiers, les écoles d'agriculture et les instituts familiaux pour les jeunes filles. Ce nouveau type d'établissement devait, à l'origine, s'appeler «institut». On opta finalement pour «**Collège d'enseignement général et professionnel (cégep)**».

Issu de la Révolution tranquille et de l'émergence de l'État-providence, le nouveau réseau collégial – tout comme celui de l'Université du Québec créé quelques années plus tard - sera véritablement le fruit de l'esprit du temps : le citoyen et ses droits. Le droit à l'éducation – que proclame le rapport Parent – vient en effet rejoindre à cette époque toute une panoplie de nouveaux droits fondamentaux qui sont dévolus au citoyen : droit à la sécurité du revenu, à l'aide juridique et aux soins de santé ainsi que droits des travailleurs, pour ne nommer que les plus importants. À l'heure où **l'égalité des chances** constitue le nouveau credo social de toute une société – suivant en cela ce qui s'est fait en Europe occidentale - la « société juste » devient un slogan politique. Le **rapport Parent** exprime très bien cet esprit nouveau qui anime la société d'alors : l'État-providence, écrivent les commissaires, « *est seul à pouvoir répondre aux exigences de justice sociale et de justice distributive auxquelles la conscience moderne est devenue sensible* ». <sup>6</sup> La création des cépeps répondait, dans l'esprit des commissaires, à des **objectifs** bien précis qui étaient à la fois d'ordre éducatif et social :

- élever la moyenne de fréquentation scolaire;
- uniformiser l'accès aux études supérieures;
- assurer à tous un meilleur enseignement;
- assurer une meilleure formation générale et spécialisée;
- hausser le niveau des études préuniversitaires;
- hausser le niveau des études professionnelles;
- assurer une meilleure orientation;
- diminuer les cas d'abandon des études;
- mieux préparer à la vie.<sup>7</sup>

<sup>5</sup> Op. cit., Rapport de la Commission royale. *Problèmes et responsabilités de l'éducation*, chapitre V, Rapport n°1, Québec, 1963, p. 83-84.

<sup>6</sup> Op. cit., Commission royale d'enquête. *La société d'aujourd'hui et l'enseignement*, chapitre IV, Rapport n°1, Québec, 1963, p. 77.

<sup>7</sup> Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. *L'enseignement pré-universitaire et professionnel, les objectifs*, chapitre VI, Rapport n° 2, Québec, 1964, p. 155-161.

### Mission des collèges

Outre la formation **préuniversitaire** et **technique**, le législateur, en instituant en **1966** la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, donnait aux cégeps la mission suivante :

- 1 contribuer, par des **activités de formation de la main-d'œuvre, de recherche appliquée, d'aide technique à l'entreprise et d'information, à l'élaboration de projets d'innovation technologique, à l'implantation de technologies nouvelles** et à leur diffusion, ainsi qu'au **développement de la région**;
- 2 **effectuer des études ou des recherches en pédagogie et soutenir les membres du personnel du collège** qui participent à des programmes subventionnés de recherche.<sup>8</sup>

Le réseau collégial visera non seulement la formation du plus grand nombre de jeunes sortant des établissements secondaires, mais aussi la clientèle adulte désirant parfaire sa formation ou relever ses qualifications en emploi. La **formation continue** est une autre mission que le rapport Parent n'a pas hésité à confier au réseau collégial. Encore aujourd'hui, la formation continue joue un rôle important au sein des collèges par une offre de formation sanctionnées par des **attestations d'études collégiales** (AEC). Pour les fins de cette analyse, nous ne nous attarderons pas à ce type de formation. Retenons cependant que le caractère ponctuel et de courte durée de cette formation donne au réseau collégial un outil de formation concurrentiel.

### Cégeps et développement régional

On ne saurait trop insister sur le fait que les collèges d'enseignement général et professionnel furent conçus à l'aube des préoccupations du développement économique et social des régions. La fondation du réseau de l'Université du Québec - on va le voir plus loin - sera liée aux mêmes préoccupations. Le **rapport Parent** est d'abord tout à fait clair à ce sujet :

L'institut (cégep) doit (...) appartenir à la région où il se situe, il doit être la chose de la population régionale. Celle-ci doit s'y sentir engagée, intéressée; elle doit en assumer un peu la responsabilité. La corporation de l'institut doit donc en quelque sorte épouser les structures socio-économiques de la région; le «leadership» régional doit y être présent ou y être représenté. C'est de cette façon que l'institut s'enracinera profondément dans la région.<sup>9</sup>

Pour le gouvernement du Québec, la chose est également entendue. Il ne fait pas mystère du fait que les cégeps auront à contribuer au développement de leur région par la formation de la main-d'œuvre. Cette nouvelle institution va tout à fait s'inscrire dans la perspective du développement régional. De par la formation que l'on y offre et la recherche qui s'y fait, le cégep devra contribuer à la qualification de la main-d'œuvre ainsi qu'au développement du tissu industriel régional. Un document du ministère de l'Éducation publié en **1967** - l'année de la création officielle des cégeps - exprime

<sup>8</sup> *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, Chapitre 1, alinéa 6.0.1, Loi à jour au 29 avril 2002.

<sup>9</sup> *Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, Rapport n° 2, paragraphe 288, 1964, p. 176.

clairement le fait que les collèges nouvellement créés doivent participer aux **politiques de développement régional**. Ces politiques, peut-on lire à l'époque, «*sont envisagées dans le sens d'une croissance équilibrée pour l'ensemble du territoire : (...) elles visent à donner aux régions une armature industrielle et urbaine par la consolidation et le développement de pôles de croissance suffisamment vigoureux pour soutenir une expansion continue*». Ces politiques de développement régional, ajoute-t-on, ne peuvent «*réussir que si elles sont systématiquement épaulées par une vaste opération de reconversion et de perfectionnement de la population active masculine et féminine. Une telle opération doit s'effectuer à la fois au niveau secondaire et au niveau post-secondaire*». <sup>10</sup> Le même document rappelait l'importance pour tout collège public de développer sa programmation en lien avec les réalités socio-économiques de son milieu :

Par ailleurs, le choix des enseignements que dispensera le collège, à l'intérieur du vaste éventail que constitue le programme des études collégiales, contribuera d'une façon déterminante à définir la vocation de l'institution. Les collèges veilleront à ce que ce choix réponde efficacement aux réalités socio-économiques du milieu et à ses perspectives réelles de développement. <sup>11</sup>

Loin de n'être qu'une institution répondant au seul impératif du développement économique, le cégep saura être aussi dans les régions et les villes du Québec un lieu de diffusion des arts et de la culture; un lieu de ralliement et un terrain fertile pour l'initiative de projets régionaux de toutes sortes.

En tant qu'établissement public ouvert à la population, le cégep concourt au renforcement de l'identité régionale; la dynamique des populations s'y reflète souvent. Beaucoup de régions pourraient difficilement concevoir la perte d'une telle institution. L'inquiétude actuelle face au déclin démographique qui affecte certaines régions du Québec prouve l'attachement des populations à leurs maisons d'enseignement et aux rôles économique et social qu'elles jouent dans les territoires. C'est de cette façon que le cégep constitue, autant pour la majorité francophone que pour la minorité anglophone de l'Outaouais, une institution stable pouvant offrir non seulement un lieu de formation, mais aussi un lieu d'échange où se déploie le dynamisme de la communauté. Les institutions, n'en doutons pas, ont une vie qui transcende la brique et le mortier.

---

<sup>10</sup> Ministère de l'Éducation. *L'enseignement collégial et les collèges d'enseignement général et professionnel*, Documents d'éducation 3, 1967, p. 11 cité dans Conseil des collèges. *L'enseignement collégial : des priorités. Pour un renouveau de la formation*, Québec, 1992, p. 107.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 112.

**Aujourd'hui, le réseau collégial c'est...**

- **48 cégeps** présents dans toutes les régions du Québec;
- **5 écoles nationales**, chacune rattachée à un cégep et spécialisée dans un domaine dont elle a l'exclusivité;
- **28 centres collégiaux de transfert technologique (CCTT)** exerçant des activités de veille, de recherche appliquée, de transfert technologique à l'entreprise et d'information;
- **150 000 étudiants environ à l'enseignement ordinaire à temps complet :**
  - **45,5 % dans le secteur préuniversitaire**
  - **51 % dans le secteur technique**
  - **3,5 % en session d'accueil et d'intégration**
  - **57 % de filles et 43 % de garçons**
- **33 000 étudiants environ en formation continue;**
- **8 programmes préuniversitaires et 125 programmes techniques;**
- **des attestations d'études collégiales (AEC)** pour répondre de façon souple aux besoins de formation de la main-d'œuvre et des entreprises;
- **le personnel : 33 000 salariés, dont 20 000 enseignants;**
- **taux d'accès à l'enseignement collégial : passage de 39,3 % en 1975 à 58,7 % en 2000-2001.**

Source : Fédération des Cégeps, 2002.

### 1.3 Le développement des collèges publics et privés en Outaouais

Le développement et l'évolution de l'enseignement supérieur au Québec et en Outaouais s'inscrivent donc dans un contexte historique bien particulier où les Trente Glorieuses donnent pour ainsi dire naissance à une «révolution» que l'on dira tranquille. Toutefois, l'histoire des établissements postsecondaires de l'Outaouais fut aussi marquée par la particularité de notre région de partager une frontière avec l'Ontario, et par la présence sur la rive sud de la rivière des Outaouais de l'Université d'Ottawa.

#### 1.3.1 Les établissements publics de niveau collégial

D'entrée de jeu, disons que l'enseignement collégial en Outaouais a une histoire particulière liée à la fois aux initiatives des congrégations religieuses masculines et féminines et à celles de l'État en matière d'enseignement public. Dans notre région, comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, la main mise de l'Église sur l'enseignement collégial prendra fin lors de la création du réseau des cégeps à l'été 1967. Comme nous le verrons un peu plus loin, les infrastructures collégiales en Outaouais, principalement concentrées à Hull, et qui appartenaient jusque-là aux communautés religieuses, seront absorbées en majorité par le nouveau collège public qui s'implante dans la foulée de la réforme de l'enseignement supérieur initiée par le gouvernement québécois.

##### 1.3.1.1 Le Collège de l'Outaouais : une histoire ancrée dans la région

*C'est en 1967 qu'est créé le Cégep de Hull que l'on connaît depuis janvier 1985 sous le nom de Collège de l'Outaouais, marquant ainsi de façon claire sa vocation régionale...*

Avant 1967, l'enseignement collégial dans l'Outaouais est dominé par le système des collèges classiques qui sont les créations des communautés religieuses. Outre le collège classique, le réseau des écoles normales dont la tâche principale est de former les enseignants des niveaux primaire et secondaire constitue, si l'on peut dire, l'une des branches de l'enseignement supérieur. Ce réseau particulier prend de l'expansion en Outaouais comme ailleurs au Québec à partir des années 1940 et 1950, suite à l'adoption en **1943** de la loi sur la fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à l'âge de quatorze ans. Les écoles normales seront plus tard démantelées (réforme des années 1960) et leur enseignement transféré au palier universitaire, notamment dans les établissements qui formeront le réseau de l'Université du Québec. Pour l'heure, ce sont les collèges classiques qui demeurent le véritable réseau collégial de la province et la voie d'accès privilégiée et obligatoire à l'enseignement universitaire. Affiliés aux universités, les collèges sanctionnaient les études par le diplôme bien connu à l'époque, le baccalauréat ès arts, émis par l'université d'affiliation.

C'est en **1912** qu'est fondé le **Collège Saint-Alexandre** qui devient le premier collège classique dans l'Outaouais, lequel restera jusqu'en **1948** le seul collège masculin de ce type dans la région. Cette année-là s'établit à Hull, (d'abord rue Notre-Dame et puis plus tard rue Durocher), le collège pour garçons **Marie-Médiatrice**. La fondation de cet établissement répondait à l'époque à la croissance démographique de la Ville de Hull.

À Hull, les filles auront également accès au collège classique, mais c'est un accès fort tardif comparé à celui des garçons. C'est en **1945** que les Sœurs Grises de la Croix fondent le **Collège Marguerite-d'Youville**. L'établissement tardif d'un collège classique pour filles (le premier au Québec date de 1908) révèle, on s'en doute bien, la

discrimination dont sont victimes les jeunes femmes lorsqu'il est question d'enseignement supérieur. À l'époque, on encourage plutôt les filles à se diriger vers les écoles ménagères et autres « instituts familiaux » à l'intérieur desquels elles peuvent en toute quiétude, selon les vues du clergé, se préparer à leur vie future d'épouse modèle et de mère. De plus, il faut savoir que, contrairement aux collèges classiques masculins, les collèges classiques féminins ne toucheront pas les subventions annuelles versées par le gouvernement provincial avant 1959.<sup>12</sup>

Comme nous le savons déjà, le rapport Parent recommanda la création des collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) et demanda que les collèges classiques, tout comme les instituts de technologie, les écoles d'arts et de musique, les instituts familiaux, les collèges privés et autres écoles professionnelles collaborent à la création des futurs cégeps «*par le regroupement de leur personnel enseignant, de leurs immeubles et de leur équipement scolaire*».<sup>13</sup> C'est justement ce qui arriva en 1967 avec la création du **Cégep de Hull** que l'on connaît depuis janvier 1985 sous le nom de **Collège de l'Outaouais**, mais qui prit avant cela, en juin 1975, le nom de Cégep de l'Outaouais, marquant ainsi de façon claire sa vocation régionale.

Le **Cégep de Hull** fut créé en fait sur la structure du **Consortium Marguerite-d'Youville** qui devait voir le jour en 1965 et regrouper, outre le Collège Saint-Alexandre, l'externat classique Marie-Médiatrice, le collège féminin Marguerite-d'Youville et l'Institut de technologie. En plus de ces établissements, l'École normale de Hull allait être rattachée physiquement au Consortium et poursuivre ses activités jusqu'à ce que l'Université du Québec prenne la relève de la formation des maîtres au début des années 1970. Alors que le Collège Saint-Alexandre devait finalement devenir une institution privée vouée exclusivement à l'enseignement secondaire, l'Institut familial de Hull ainsi que l'École des infirmières de l'hôpital Sacré-Cœur décidèrent à leur tour de se joindre au nouvel établissement public de niveau collégial.

Le **Cégep de Hull** – qui est l'un des douze premiers cégeps à être rapidement créés à l'été 1967 sur tout le territoire québécois – accueille **350** étudiants au cours de l'année scolaire **1967-1968**. Les débuts sont donc modestes, mais l'établissement connaît une croissance soutenue de sa clientèle, à la mesure du boom démographique qu'expérimentent les nouveaux collèges publics du Québec. La clientèle étudiante du Collège de l'Outaouais n'a cessé de progresser au cours de son histoire : en dix ans d'existence seulement, c'est-à-dire entre **1972** et **1982**, l'effectif francophone passe de **1 525** à **3 408**. Quant au nombre d'étudiants anglophones inscrits au campus Heritage dont le sort au cours de ces années reste lié au Collège de l'Outaouais, il fait un bond impressionnant, passant ainsi de **150** à **555**.<sup>14</sup>

C'est en **1975** que le Cégep prendra possession de son tout nouveau campus (le **campus Gabrielle-Roy**) situé boulevard de La Cité-des-Jeunes dans l'actuel secteur de Hull. Face à l'augmentation de la clientèle qui s'explique par la croissance démographique que connaît tout particulièrement la zone urbaine de l'Outaouais, l'établissement collégial connaîtra une expansion au cours des années 1980. En **1988**, suite aux pressions des élus de l'ancienne Ville de Gatineau et fort du soutien du Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO) ainsi que d'intervenants du milieu – qui considèrent dès 1983 que la croissance de la population de cette municipalité justifie la création d'un cégep

<sup>12</sup> *Histoire de l'Outaouais*, sous la direction de Chad Gaffield, Institut québécois de recherche sur la culture, collection : *Les régions du Québec*, 1994, p. 651.

<sup>13</sup> *Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, Les recommandations sur les structures de l'enseignement*, Rapport n°2, Québec, 1964, p. 363.

<sup>14</sup> Collège de l'Outaouais. *L'exploration des axes de développement du Cégep de l'Outaouais*, Hull, avril 1982, p. 7.

autonome - le **campus Félix-Leclerc** du Collège de l'Outaouais ouvre ses portes et accueille la première année **600** étudiants. L'objectif était d'offrir à la population de Gatineau des services d'enseignement de niveau collégial qui soient proches de la clientèle. Nous aurons plus tard, à la dernière section de ce document d'analyse, l'occasion de reparler de cette expansion qui fait partie à la fois de l'histoire régionale et de celle du Collège de l'Outaouais.

### 1.3.1.2 Le Collège de l'Outaouais : une histoire institutionnelle

L'histoire d'un établissement d'enseignement est faite essentiellement des événements qui ont marqué son développement. Ce développement ne se déroule pas en vase clos : il subit l'influence de forces externes, tant économiques que sociales, autant du niveau local, régional que national. Le développement institutionnel est également le fait des choix stratégiques que les décideurs ont pu exercer alors qu'ils avaient la tâche et la responsabilité de diriger l'établissement. Il faut donc garder à l'esprit que tout établissement d'enseignement subit à la fois les effets de son environnement externe et les conséquences des choix de ses administrateurs. Il y a en quelque sorte une interaction continue entre le monde extérieur, d'une part, et la dynamique interne de l'établissement, d'autre part. Collèges et universités ne sont pas différents des autres institutions de la société. En Outaouais, comme partout ailleurs, les établissements d'enseignement supérieur ont également eu à tenir compte des demandes et des contraintes du monde extérieur : politiques de l'État, demandes et attentes de la population et des partenaires socio-économiques, évolution des valeurs sociales, contraintes ou opportunités économiques, situation frontalière, etc. Ils se sont aussi développés selon les chemins qu'ont bien voulu emprunter leurs dirigeants.

Sans entrer dans les détails de la planification stratégique du **Collège de l'Outaouais**, il serait souhaitable dans cette section d'aborder l'histoire de ses programmes, en particulier ceux du secteur technique. Les programmes techniques constituent, comme le dit la Fédération des Cégeps, la «**couleur locale**» de tout établissement collégial. Tout cégep se distingue, en quelque sorte, par l'éventail de son enseignement technique.

Le nombre de programmes techniques a considérablement augmenté depuis la fondation du Collège : de **2** qu'ils étaient en **1967**, les programmes **techniques** offerts au **Collège de l'Outaouais** sont passés à **14** en **1989**, à **19** en **1999** et à **21** à l'automne **2002**. Mais avant d'en arriver à ce nombre, le Collège est passé par une série de réflexions sur son avenir que l'on peut suivre aisément à travers ses rapports et ses plans de développement, en particulier ceux publiés au cours des années 1980 et 1990.

Le développement des programmes techniques au **Collège de l'Outaouais** s'est pour ainsi dire effectué en trois (**3**) phases importantes :

- 1) De **1967** à **1973** : le Collège s'établit et crée **neuf** programmes dont les derniers sont implantés au début des années 1970 : **Cartographie** (1971), **Secrétariat** (1972) et **Techniques policières** (1973). Entre 1971 et 1981, plusieurs programmes sont envisagés sans que le Collège ne reçoive l'autorisation de les implanter.
- 2) De **1983** à **1988** : après une période de «latence» qui aura duré près d'une décennie durant laquelle aucun programme ne vit le jour, et surtout, suite au travail de réflexion qu'avait entrepris un groupe de travail en mars 1981 sur les axes de développement du Collège, on assiste à la **relance** de la formation technique par la création de **cinq** nouveaux programmes.

3) De **1990 à 2002** : plus précisément en **février 1992**, est déposé le *Plan de développement des programmes d'enseignement du Collège de l'Outaouais 1993-1994 à 1998-1999*. Un second **plan stratégique** arrive en **1996** qui ouvre la voie au futur développement du Collège jusque vers le début des années **2000**. **Quatre** nouveaux programmes ainsi que de nouvelles options sont implantés au cours de cette période.

Comme nous venons de le constater, le **Collège de l'Outaouais** a toujours réfléchi aux voies de développement qui s'offraient à lui. Sans jamais négliger le développement des programmes préuniversitaires, qui sont passés de quatre à six au cours des années, le Collège s'est dès le début attelé à la tâche de penser à l'essor de ses programmes techniques. Comme c'est le cas pour tout cégep, les phases de développement qu'a connues le Collège de l'Outaouais correspondent à la croissance de ses programmes techniques. Parfois, les responsables du Collège ont réussi à implanter de nouveaux programmes que tous à l'époque jugeaient nécessaires, d'autres fois ils ont été stoppés dans leur élan. Il convient donc ici d'approfondir les trois phases de développement du Collège.

### **Phase 1 : 1967-1973**

L'histoire institutionnelle du **Collège de l'Outaouais** remonte à l'année 1971, c'est-à-dire à l'époque où la direction générale et la direction des services pédagogiques déposent auprès de la **Direction générale de l'enseignement collégial** (D.G.E.C.) un devis qui envisage l'implantation des programmes de **Techniques dentaires** (*hygiène dentaire* arrivera en 1986), de **Techniques des sciences naturelles**, de **Techniques de chimie-biologie**, de **Techniques d'aménagement**, de **l'option Marketing** et de **Transformation des produits forestiers**. Depuis le début, et on le constatera tout au long de ces pages, les programmes du domaine de la **foresterie** constitueront une demande récurrente de la part du Collège.

La réflexion du Collège de l'Outaouais n'en reste pas là. En **janvier 1973**, l'établissement mettait sur pied un **comité de recherche sur le développement des options professionnelles**. Ce comité se scinda en trois sous-comités : *services de santé et services sociaux*, *services publics* et *tourisme et foresterie*. Sans connaître tous les détails des travaux de ces sous-comités, nous savons que leurs membres ont rencontré les partenaires socio-économiques de ces champs d'intervention. Il appert qu'à la suite de leurs travaux, l'ouverture de l'option **Tourisme** fit l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la D.G.E.C. qui la refusa cette année-là.<sup>15</sup>

Toujours dans le but de développer ses programmes, le Collège crée, en **juin 1974**, le comité conjoint **Cégep-Entreprise**. Ce comité «*se veut une structure d'échanges entre le secteur de l'enseignement spécialisé du Cégep et l'entreprise régionale afin de s'assurer que les étudiants reçoivent une formation adéquate aux divers débouchés possibles sur le marché du travail*».<sup>16</sup> Le comité devait jouer un rôle conseil quant à l'ouverture de nouveaux programmes ou options dans le secteur technique. Nous ignorons si les travaux de ce comité ont donné lieu à de nouvelles demandes d'autorisation de programmes. Ce que nous savons en revanche, c'est qu'entre **1971 et 1981**, le Collège a déposé plusieurs

<sup>15</sup> Les programmes de niveau collégial en tourisme sont maintenant offerts dans l'Outaouais depuis l'automne 2000 par le Collège Mérici, institution privée faisant partie du MultiCollège de l'Ouest du Québec.

<sup>16</sup> Cité dans Collège de l'Outaouais. *L'exploration des axes de développement du Cégep de l'Outaouais*, avril 1982, p. 2 et 3.

demandes auprès de la D.G.E.C. qui ont été finalement refusées. Outre l'option **Tourisme**, qui ne fut pas acceptée comme nous le savons déjà, on notera au cours de cette période les demandes suivantes qui ont été refusées par les autorités ministérielles : **Techniques géodésiques, Techniques de réadaptation, Marketing et Techniques de contrôle aérien.**

### **Phase 2 : 1983 à 1988**

Le début des années 1980 constitue en quelque sorte pour le Collège de l'Outaouais une phase de **renouveau**. Comme nous l'avons mentionné un peu plus tôt, après une période de «latence» qui devait durer une décennie au cours de laquelle aucun programme ne fut créé (1973-1983), le développement de la formation technique devint une priorité absolue tant au sein du Collège que de la part de la D.G.E.C. Le Collège de l'Outaouais va se donner alors des outils de réflexion dont le but ultime est de relancer sa programmation. En **mars 1981**, grâce à une subvention de la D.G.E.C, **le Collège entreprend une étude dans le but d'explorer ses axes de développement.**

Les résultats de cette étude ont été publiés en **avril 1982** dans le rapport «*L'exploration des axes de développement du Cégep de l'Outaouais*». Il faut savoir que ce document a joué un rôle important dans la relance des programmes techniques du Collège. Son auteur posait cette année-là un diagnostic très clair quant à la programmation de l'établissement : «*le Cégep de l'Outaouais accuse un retard très considérable. Les programmes que nous offrons présentement sont les mêmes qu'en 1973*». <sup>17</sup> Le rapport montrait également que l'Outaouais soutenait mal la comparaison avec les autres régions quant à l'offre de formation technique. En effet, tandis que certaines régions du Québec **comparables** à celle de l'Outaouais pouvaient compter sur une **vingtaine** ou même une **trentaine** de programmes techniques, l'Outaouais n'en offrait qu'une **dizaine** en **1980**. Nous entendons par «**régions comparables**» celles qui sont relativement semblables à la région de l'Outaouais par leur population totale, la proportion de personnes de moins de 30 ans et le taux de population urbaine. Trois régions apparaissent comparables : le **Saguenay-Lac-Saint-Jean**, la **Mauricie** et l'**Estrie**.

Bien que la région ait connu un rattrapage impressionnant depuis cette époque - le nombre de DEC techniques faisant un bond de **230 %** entre **1980** et **2002**, passant ainsi de **10** à **33** programmes - les **33** programmes de ce type répertoriés à l'automne **2002** dans les deux cégeps publics et les établissements privés de la région soutiennent encore difficilement la comparaison avec les **66** programmes du **Saguenay-Lac-Saint-Jean** et les **47** programmes de la **Mauricie**. Seule la région de l'**Estrie** se classe derrière l'Outaouais (**31 programmes**), mais dans ce cas, on se doit de considérer les programmes qui sont offerts dans les établissements d'enseignement collégial situés dans les régions limitrophes : Cégep de Granby-Haute-Yamaska (**7 programmes**) et Cégep de la région de l'Amiante (**14 programmes**).

Le tableau qui suit montre l'évolution qu'a connue la région de l'Outaouais quant au **nombre de collèges publics et privés** ainsi qu'à l'**offre de formation technique** comparée à celle que l'on trouve dans **trois régions comparables** pour les années **1980, 1999** et **2002**.

---

<sup>17</sup> Ibid., p.1. On se doit de souligner que l'auteur de ce rapport, M. Richard Filion, conseiller pédagogique au Collège de l'Outaouais à cette époque, accomplit un travail important lors de cette étude.

**Tableau 1 : Nombre d'établissements collégiaux (publics et privés) et offre de formation technique : région de l'Outaouais et autres régions comparables, 1980, 1999 et 2002**

Région	Nombre d'établissements collégiaux publics et privés			DEC - Formation technique (n) <sup>18</sup>			DEC Variation en % 1980/2002
	1980	1999	2002	1980	1999	2002	
Saguenay-Lac-Saint-Jean	4	4	4	33	58	66	+ 100
Mauricie	4	5	4*	32	45	47	+ 47
Estrie	1	3	3	21	29	31	+ 47
Outaouais	1	3**	4***	10	27	33	+ 230

\* L'établissement privé Collège Moderne 3-R Inc n'existe plus en 2002. Il est à noter que les programmes dans l'Outaouais et dans les régions comparables ne sont pas **discernés**, c'est-à-dire que les mêmes programmes peuvent se retrouver dans plus d'un cégep d'une même région.

\*\*Ce chiffre inclut le *Collège de l'Outaouais*, le *Collège Héritage* et le *MultiCollège de l'Ouest du Québec*. Cette dernière institution constitue un regroupement d'établissements collégiaux privés.

\*\*\* S'ajoute le collège privé préuniversitaire *Nouvelles Frontières* qui a quitté le MultiCollège en 2000.

Le rattrapage qu'a connu la région de l'Outaouais est d'abord attribuable au développement du **Collège de l'Outaouais** dont le nombre de DEC techniques croît de **10** à **21** entre **1980** et **2002**. Toutefois, le nombre de programmes techniques offerts dans la région a surtout connu une évolution positive au cours des trois dernières années. L'augmentation s'explique certes par l'élargissement de la carte des programmes au Collège de l'Outaouais qui a implanté **deux** nouveaux programmes ou options au cours des deux dernières années, mais aussi par la venue des établissements formant le **MultiCollège de l'Ouest du Québec**. En effet, entre **1999** et **2002**, les DEC techniques passent de **19** à **21** au Collège de l'Outaouais et de **2** à **6** au MultiCollège. Leur nombre reste toutefois stable au **Collège Héritage** qui en compte **6**.

Il vaut la peine de souligner que si on excluait les programmes offerts en anglais seulement, l'écart entre l'Outaouais francophone et les régions comparables s'en trouverait élargi : **27** programmes techniques au lieu des **33** répertoriés.

Le tableau suivant fait état de cette évolution de l'offre de formation technique dans les établissements collégiaux publics et privés de la région de l'Outaouais entre les années **1980** et **2002**.

<sup>18</sup> Les données de 1980 proviennent du document MEQ.-D.G.E.C.-S.R.D. cité dans *L'exploration des axes de développement du Cégep de l'Outaouais*, avril 1982; celles de 1999 sont issues du document suivant : Régimbald, A. Robitaille, M. *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais : état de la situation, enjeux et priorités*, collection Table Éducation Outaouais, Hull, mai 2000. Le total de 1999 pour les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Estrie et de l'Outaouais a été corrigé : des erreurs dans le décompte des options ou des programmes ayant été commises à l'époque. Les données de l'automne 2002 sont tirées des sites web des collèges. Certaines données ont été directement vérifiées auprès des établissements. **Nota Bene** : ces chiffres correspondent au nombre de programmes techniques – **y compris les options ou voies de sortie** - offerts par l'ensemble des établissements d'enseignement collégial publics et privés des régions à l'étude. Établissements privés : ceux donnant des programmes qui sont agréés aux fins de subventions.

**Tableau 2 : Région de l'Outaouais : évolution de l'offre de formation technique, établissements collégiaux publics et privés, 1980, 1999 et 2002**

Établissement	DEC - Formation technique (n)*		
	1980	1999	2002
Collège de l'Outaouais	10	19	21
Collège Heritage	S.O.	6	6
MultiCollège de l'Ouest du Québec	S.O.	2	6
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>27</b>	<b>33</b>

\* Ces chiffres correspondent au nombre de programmes techniques – y compris les options ou voies de sortie. Les programmes sont non **discernés**, c'est-à-dire que les mêmes programmes peuvent se retrouver dans plus d'un cégep d'une même région.

En **septembre 1981**, le comité **Cégep-travail** voit le jour. À l'initiative du Collège de l'Outaouais, ses membres veulent réfléchir aux besoins du milieu en regard de la formation technique. Leurs travaux, soulignons-le, sont entrepris en lien avec l'**étude exploratoire des axes de développement** du Collège puisque le comité se réunit entre septembre 1981 et avril 1982. Son mandat ressemble beaucoup à celui qu'avait reçu le comité Cégep-Entreprise en 1974. Outre la volonté de fournir l'occasion d'échanger des informations entre le monde du travail et le Cégep et de chercher à favoriser la concertation des différents organismes régionaux concernés par l'enseignement collégial, le comité a le mandat :

- de vérifier si le collège est en mesure de répondre aux besoins de formation des populations qu'il dessert;
- d'étudier les moyens de rendre le Collège accessible aux milieux qu'il dessert et aux groupes qui poursuivent des objectifs de formation;
- d'établir l'image que le Cégep projette et, le cas échéant, proposer les moyens d'améliorer cette image.

Après avoir relevé à l'époque que le *tourisme, l'administration, l'agriculture, la foresterie et la haute technologie* constituaient les **cinq grands axes économiques** définissant la région de l'Outaouais, le comité concluait que **trois** de ces axes étaient «*complètement ignorés*» dans la carte d'enseignement du Collège. Il s'agissait du **tourisme**, de l'**agriculture** et de la **foresterie**. Sans entrer dans le détail des recommandations du comité, notons tout de même que ses membres allaient fortement suggérer la création de programmes dans les **trois** axes économiques desquels le Collège était absent. En ce qui concerne le **tourisme, l'agriculture et la foresterie**, «*obtenir les programmes appropriés ne serait que du rattrapage*» pouvait-on lire dans le rapport des activités du comité.<sup>19</sup>

<sup>19</sup> Collège de l'Outaouais. *L'exploration des axes de développement du Cégep de l'Outaouais*, Hull, avril 1982, p. 58. Le souligné est dans le texte. Le rapport des activités du comité Cégep-Travail se trouve dans ce document entre les pages 52 et 62.

Le sous-développement de la formation technique incite le Collège à agir. C'est d'ailleurs grâce à l'étude sur les axes de développement du Cégep que l'on implanta le programme de **Technologie de systèmes ordines** en 1983, et surtout, c'est à la suite de sa parution (avril 1982) que le Conseil d'administration de l'établissement fit sienne, en **septembre 1982**, les recommandations qui y sont formulées quant aux **quatre** principes sur lesquels devaient reposer le développement du Collège :

- l'accroissement de l'accessibilité;
- la nécessité de s'ajuster aux secteurs économiques de la région;
- le respect des choix et des aptitudes des élèves;
- la nécessité de coordonner les efforts de l'enseignement régulier et de l'éducation des adultes.<sup>20</sup>

Les projets du Collège de l'Outaouais ne s'arrêtent pas là. En **août 1983**, l'établissement s'engage à produire un plan de développement et à considérer – suite aux demandes que l'on connaît - une expansion de ses services éducatifs vers la Ville de Gatineau. En **février 1984**, le Conseil d'administration accepte de travailler à l'implantation de **neuf** nouveaux programmes techniques, comme l'avait suggérée l'étude d'avril 1982. C'est ainsi que l'on comptait offrir au cours des années à venir : **Tourisme/plein air, Biotechnologies, Techniques d'hygiène dentaire, Communication, Gestion d'entreprise agricole, Dessin de conception mécanique, Techniques de fabrication mécanique, Aménagement d'intérieurs et Techniques de garderie.**

En **avril 1986**, un devis est déposé à la D.G.E.C., ce qui permet l'ouverture la même année de **Techniques d'hygiène dentaire** et **Aménagement d'intérieurs**. Le programme **Techniques de génie mécanique** sera offert en 1988. Quant aux **Techniques d'éducation en services de garde**, ce programme avait déjà été créé en 1985.

Enfin, le Collège commence à s'investir dans les programmes de type coopératif. D'abord offert dans le cadre des **Techniques administratives – option gestion** (1990), le régime coopératif est étendu la même année à **Électrotechnique** et l'année suivante, aux programmes de **Techniques de bureautique** et **Design d'intérieur** (anciennement *Aménagement d'intérieurs*).

### **Phase 3 : 1990 à 2002**

L'année 1992 s'ouvre sur le dépôt du **Plan de développement des programmes d'enseignement du Collège de l'Outaouais 1993-1994 à 1998-1999** qui engage à nouveau le Collège à développer sa programmation. L'implantation de **trois** nouveaux programmes au cours des années 1990 vient enrichir l'offre de formation du Cégep : **Techniques d'éducation spécialisée** (1993), **Technologie de mécanique du bâtiment** (1993) et **Technologie du génie civil** (1994). Le programme **Électrotechnique** deviendra en 1994 **Technologie du génie électrique** et il offrira un nouveau profil : **Télécommunications**.

La croissance de la clientèle au campus Félix-Leclerc impose au Collège d'agrandir les installations de ce site. À la fin des années 1990, **1 300** étudiants fréquentent ce campus. Enfin, le Collège élargit son offre de programmes de type coopératif.

---

<sup>20</sup> Collège de l'Outaouais. *Plan de développement des programmes d'enseignement du Collège de l'Outaouais, 1993-1994 à 1998-1999*, p. 4. Voir aussi *L'exploration des axes de développement du Cégep de l'Outaouais*, p. 58.

## Un environnement politique changeant pour les collèges

Au cours des années 1990, et au début des années 2000, des évènements d'ordre politique ainsi que de nouvelles orientations ministérielles viennent transformer l'environnement des cégeps. Il convient ici de les nommer brièvement. Nous aurons à y revenir plus tard lorsque sera abordée – à la fin de ce document – la question de la **planification** de l'enseignement supérieur dans la région de l'Outaouais au cours des vingt dernières années. Retenons, pour le moment, que certains évènements influencent l'évolution des établissements d'enseignement, tant au niveau collégial qu'au niveau universitaire. Par rapport aux décennies antérieures plutôt caractérisées par une longue stabilité sur les plans pédagogique et législatif, la décennie 1990 allait imposer aux cégeps un rythme accéléré dans le changement bousculant les façons de faire et les mentalités et ce, dans un contexte de compressions budgétaires sans précédent. Le réseau collégial a dû, pour faire face aux changements administratifs et à l'ouverture des nombreux chantiers de révision des programmes, se montrer particulièrement performant, intégrer rapidement les nouveaux paradigmes avec tout l'impact que cela a pu avoir sur les organisations, s'approprier de nouvelles responsabilités de reddition de comptes, et trouver de nouvelles sources de revenus pour compenser un financement insuffisant.

Un premier changement d'importance est celui du **Règlement sur le régime des études collégiales** adopté en **1993** et qui découle des travaux de la *Commission parlementaire de l'éducation sur l'avenir de l'enseignement collégial québécois* tenue à l'automne 1992. Ce Règlement a eu pour conséquence :

1. d'établir un nouveau mode centralisé d'autorisation des programmes d'études;
2. de décentraliser vers les régions les responsabilités en matière de développement et de mise en œuvre des programmes;
3. d'harmoniser les programmes des réseaux secondaire et collégial en prévoyant à l'avance les passerelles ou les compétences communes ou équivalentes;
4. d'établir de nouveaux modes de partenariat entre les intervenants de l'éducation (concertation entre les divers ordres d'enseignement) et les partenaires socio-économiques de la région desservie par le Collège.<sup>21</sup>

Ce nouveau règlement confirme et ajuste la formation générale dans les programmes d'étude; il impose une sanction des études à trois niveaux pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) : la réussite obligatoire de chaque cours d'un programme d'études, la réussite d'une épreuve-synthèse spécifique à chaque programme d'études et la réussite de l'épreuve uniforme en français qui devient provinciale. Les cégeps devront de plus redéfinir leurs programmes préuniversitaires et techniques selon la méthode dite des **compétences**. Les **États généraux sur l'éducation de 1995-1996** et les réformes que cet exercice a engendrées (**Plan Marois – 1997**) seront de fait déterminants pour les cégeps.

Diverses orientations gouvernementales ont de plus influé sur la gestion interne des collèges. On n'a qu'à penser aux effets qu'ont pu avoir sur ces établissements de nouvelles pièces législatives : la loi mettant en place une **Commission d'évaluation de l'enseignement collégial** qui relève directement de l'Assemblée nationale et qui

---

<sup>21</sup> Collège de l'Outaouais. *Plan de développement des programmes d'études du Collège de l'Outaouais, 1996-1997 à 2000-2001*, Hull, 1996, p. 5 et 6. Voir surtout Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. *Investir dans la compétence, Orientations et actions ministérielles en formation professionnelle et technique*, Québec, octobre 1993, 34 p. Consulter aussi l'énoncé suivant : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. *L'enseignement collégial québécois : orientations d'avenir et mesures de renouveau. Des collèges pour le Québec du XXI<sup>e</sup> siècle*, Québec, avril 1993, 39 p.

engageait les cégeps dans un processus formel de reddition de comptes, et la **loi 90** qui devait favoriser la formation de la main-d'œuvre au sein des entreprises et qui ouvrait des possibilités accrues dans les services de la Formation continue. S'ajoutent les réformes ministérielles qui ouvraient les importants chantiers de **révision et de modernisation** des programmes d'études des cégeps et qui allaient permettre une **rationalisation** des cartes régionales des programmes (**1996-1997**). Enfin, **l'évaluation institutionnelle (2002-2003)**, et ensuite les changements à la **Loi des collèges (2003)** qui imposent aux institutions collégiales publiques une **planification stratégique** pour juillet **2004**, dans laquelle ils doivent intégrer leur **Plan institutionnel de réussite**<sup>22</sup> (**2000**), sont d'autres mesures qui contribuent à changer les cégeps et qui ont un impact très important sur leur imputabilité administrative.

C'est dans cet environnement en mouvance que le second Plan du Collège voit le jour : **«Plan de développement des Programmes d'études du Collège de l'Outaouais, 1996-1997 à 2000-2001»**. Ce document explore les pistes stratégiques que le Collège entend emprunter.

Le Plan recommande fortement, au cours de la période visée, l'ouverture de **trois** programmes dans la *famille des techniques biologiques* :

- Techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie;
- Techniques de radiothérapie;
- Techniques de réadaptation.

On apprend aussi dans ce plan qu'en janvier 1994, le Collège avait projeté l'ouverture d'un programme en **Graphisme**, ce qui ne se réalisa pas. Toutefois, la mise sur pied à **l'automne 2001** de **Techniques d'intégration multimédia** combla ce vœu, puisque ce DEC devait remplacer, vers la fin des années 1990 dans la carte des programmes du ministère de l'Éducation (MEQ), l'ancien programme de Graphisme. Le Collège voulut également envisager à la fin des années 1990 la mise sur pied d'un programme en **Muséologie**. Le MEQ accorda une demande de subvention devant permettre d'enclencher une étude de pertinence dans ce secteur. Toutefois, compte tenu de l'orientation du Ministère à l'égard de la formation en muséologie – le Cégep Montmorency ayant obtenu le programme pour le Québec – le second Plan ne recommande pas au Collège de poursuivre les démarches en vue d'obtenir ce type de programme.

Soulignons que le **Plan de 1996-1997 à 2000-2001** – le dernier en date, précisons-le – contient des orientations qui touchent tant les programmes de formation préuniversitaire que technique, telles que la suggestion d'inclure une forme de sensibilisation à **l'internationalisation** dans le processus de révision des programmes d'études, de voir à l'implantation au Collège d'une politique en matière de **coopération internationale** ainsi que d'envisager la création de **stages** ou **d'échanges d'étudiants à l'étranger**. Ce sont des orientations qui, n'en doutons pas, feront encore l'objet de la réflexion du Collège dans les années à venir.

Enfin, signalons qu'une entente conclue en **1997** entre le Collège et la Commission scolaire des Draveurs a permis la création d'une formation en continuité **DEP-DEC** (diplôme d'études professionnelles au secondaire suivi d'un diplôme d'études collégiales) en **Décoration d'intérieur/Design intérieur**.

---

<sup>22</sup> Ministère de l'Éducation. *Les plans de réussite pour les cégeps : conditions, contenu et liens avec le financement*, Québec, 17 avril 2000, 6 p.

## Les années 2000

Le Collège procède, depuis le début des années 2000, à la révision et à la modification de plusieurs de ses programmes d'études dans le but de les adapter pour la poursuite d'études universitaires, dans le cas des programmes préuniversitaires, ou pour mieux prendre en compte les technologies nouvelles émergentes et les besoins changeants du marché du travail dans le cas de ses programmes techniques. C'est ainsi que le Collège continue également à moderniser sa carte des programmes. Les programmes préuniversitaires **Sciences de la nature, Arts et lettres** (les quatre profils du programme) et **Arts plastiques** ont été révisés en 2000. Le programme préuniversitaire **Sciences, lettres et arts**, qui a été implanté en 1999, est une réponse du Collège à un besoin exprimé par la région pour un programme préuniversitaire de haut calibre, exigeant, et donnant l'accès à toutes les facultés universitaires; il s'agit d'un programme contingenté qui a été révisé en 2002 et qui reçoit une clientèle déjà hautement performante au secondaire.

Le Collège révisé également ses programmes techniques : en 2000, il a implanté le programmes révisé en **Génie mécanique** suivi, en 2001, des programmes révisés en **Technique d'éducation en enfance, Technique d'éducation spécialisée,** et **Soins infirmiers** qu'il offre dans un parcours DEC-BAC avec l'Université du Québec en Outaouais. Le Collège a remplacé, en 2001, le programme **Techniques de cartographie** par **Technologie de la géomatique/Cartographie** et ouvert le nouveau programme **Techniques d'intégration multimédia**. En 2001 également, il a implanté deux nouvelles formations dans le domaine des techniques informatiques : **Gestion de réseaux informatiques** et **Informatique de gestion**. Dans le domaine des techniques de laboratoire, le Collège ferme le programme **Techniques de chimie analytique** qu'il remplace, en 2002, par un tout nouveau programme : **Techniques de laboratoire/Biotechnologies**. En 2003, le Collège de l'Outaouais implante un programme révisé en **Génie civile** et deux nouveaux programmes du domaine de l'administration : **Comptabilité de gestion** et **Gestion de commerces**. Toujours en 2003, il révisé le programme en **Technologie de la mécanique du bâtiment** qu'il implantera en 2004 et ses trois programmes de la famille des technologies du Génie électrique qu'il implantera en 2005 : **Électronique industrielle, Télécommunications** et **Systèmes ordonnés**.

## Conclusion

On peut conclure cette section en insistant sur le fait que tout au long de son histoire, le Collège de l'Outaouais a été à l'écoute de la région et a voulu créer des programmes techniques en lien avec les réalités économiques de l'Outaouais. Nous songeons ici tout particulièrement aux programmes qui auraient pu être offerts en **tourisme, en foresterie** et dans le domaine de **l'agriculture**, lesquels, il faut en convenir, reviennent régulièrement dans les plans de développement du Collège.

Il faut aussi souligner que la région de l'Outaouais a su combler, jusqu'à un certain point, le retard qu'elle accusait dans sa carte des programmes. L'élargissement de la programmation du Collège de l'Outaouais et la venue des établissements formant le MultiCollège de l'Ouest du Québec y sont pour beaucoup. Ainsi, de **10** qu'ils étaient en **1980**, le nombre de DEC techniques passe à **21** en **2002** au Collège de l'Outaouais, tandis que leur nombre au MultiCollège fait plus que doubler entre **1999** et **2002** (de **2** à **6**).

Le tableau qui suit résume l'évolution historique des programmes du Collège de l'Outaouais. Il montre la progression du nombre de programmes **préuniversitaires** et **techniques** – tant les **programmes implantés** que ceux qui ont été **révisés** au fil des ans - entre les débuts du Collège (**1967**) et les années **2000**.

**Tableau 3 : Historique de l'implantation des programmes préuniversitaires et techniques au Collège de l'Outaouais <sup>23</sup>**

<b>FORMATION PRÉUNIVERSITAIRE</b>	
	<i>Année d'implantation</i>
Sciences humaines (nouvelle programmation depuis août 2002)	<b>1967</b>
Sciences de la nature (nouvelle programmation depuis août 2000)	<b>1967</b>
Arts (fusionné avec <i>Lettres</i> depuis l'automne 2000 : « <i>Arts et lettres</i> »)	<b>1967</b>
Lettres	<b>1967</b>
Arts plastiques (programme révisé en 2000-2001)	<b>1973</b>
Sciences, lettres et arts (nouvelle programmation depuis août 2002)	<b>1999</b>
<b>FORMATION TECHNIQUE</b>	
<b>Programmes implantés au cours des années 1960</b>	
Techniques de chimie analytique	<b>1967</b>
Électrotechnique (options Électronique et Électrodynamique) <sup>24</sup>	<b>1967</b>
Techniques infirmières	<b>1969</b>
Bibliotechnique <sup>25</sup>	<b>1969</b>
Techniques administratives (option Finance et Personnel)	<b>1969</b>
Informatique	<b>1969</b>
<b>Programmes implantés au cours des années 1970 <sup>26</sup></b>	
Techniques de cartographie	<b>1971</b>
Techniques de secrétariat <sup>27</sup>	<b>1972</b>
Techniques policières	<b>1973</b>
<b>Programmes implantés au cours des années 1980</b>	
Technologie de systèmes ordonnés	<b>1983</b>
Techniques d'éducation en services de garde	<b>1985</b>
Aménagement d'intérieurs	<b>1986</b>
Techniques d'hygiène dentaire	<b>1986</b>
Techniques de génie mécanique	<b>1988</b>
<b>Programmes implantés ou révisés au cours des années 1990</b>	
Techniques d'éducation spécialisée	<b>1993</b>
Technologie de la mécanique du bâtiment	<b>1993</b>
Technologie du génie civil	<b>1994</b>
Technologies du génie électrique (3 options) <sup>28</sup>	<b>1994</b>
<b>Programmes implantés ou révisés depuis le début de l'année 2000</b>	
Techniques d'intégration multimédia	<b>2001</b>
Technologie de la géomatique/Cartographie <sup>29</sup>	<b>2001</b>
Techniques de l'informatique/Gestion de réseaux informatiques et Informatique de gestion	<b>2001</b>
Techniques de laboratoire/Biotechnologies <sup>30</sup>	<b>2002</b>

<sup>23</sup> Les programmes sont présentés selon leur appellation au moment où ils ont été créés.

<sup>24</sup> Ce programme est devenu en 1994 «*Techniques du génie électrique*».

<sup>25</sup> Ce programme a été remplacé par «*Techniques de la documentation*».

<sup>26</sup> Le programme «*Assainissement de l'air et du milieu*» a été implanté en 1972 mais fermé en 1974 faute de clientèle.

<sup>27</sup> Ce programme est devenu «*techniques de bureautique*» en 1984.

<sup>28</sup> Anciennement *Electrotechnique*.

<sup>29</sup> Anciennement «*Techniques de cartographie*».

<sup>30</sup> Anciennement «*Techniques de chimie analytique*». Début du nouveau programme à l'automne 2002.

### 1.3.2 Le Collège Heritage : une institution au service de la communauté anglophone

#### 1.3.2.1 Les débuts : 1969-1987

« il nous paraît normal (parce que conforme à la tradition) et désirable, que le campus Heritage s'achemine vers un plus haut degré d'autonomie au fur et à mesure qu'il approche sa maturité en tant qu'institution au service de la collectivité anglophone de l'Outaouais...»

Rapport Caldwell  
1981

Le **Collège Heritage** a connu une histoire particulière, liée à ses débuts à celle du Collège de l'Outaouais. Établissement essentiellement francophone lors de sa fondation, le **Cégep de Hull** ouvre ses portes aux étudiants anglophones en **1969** à la suite de démarches entreprises par un groupe de parents. La première cohorte comptait tout au plus une dizaine d'étudiants. Cégepiens de langue française et de langue anglaise cohabitent dans le même édifice jusqu'en **1972**, année où l'on consent à aménager des locaux distincts pour la clientèle anglophone (rue Eddy). Il semble bien que devant le nombre grandissant d'étudiants (**215** cette même année) et l'agitation politique de ces derniers,<sup>31</sup> la décision de créer un «**pavillon anglophone**» ne pouvait être reportée. Cette décision faisait suite aux travaux d'une **commission spéciale** créée en décembre **1971** par le conseil d'administration du Cégep de Hull dont le mandat consistait à «*étudier l'ensemble des questions posées par la présence d'étudiants anglophones au Cégep de Hull et de faire au Conseil d'administration des recommandations devant mener à l'élaboration d'une politique globale de la langue au CEGEP*». <sup>32</sup>

La commission recommanda que le collège francophone – sans qu'il devienne un établissement officiellement bilingue - continue d'offrir ses enseignements en français et en anglais, mais dans deux édifices distincts. Le collège n'allait toutefois admettre au campus anglophone que les étudiants ayant fait leur secondaire III, IV et V en anglais. Mais surtout, la commission suggérait d'attribuer au nouveau campus les revenus forfaitaires et marginaux qu'il générerait. C'était là lancer l'idée d'une certaine forme d'autonomie qui, à n'en pas douter, allait devenir pour la communauté anglophone de l'Outaouais un enjeu majeur, et ce, pour près de deux décennies. Le «**pavillon anglophone**» fut donc créé à l'été **1972**.

L'année académique **1972-1973** est une période importante puisqu'elle correspond au véritable envol du futur collège anglophone. En effet, on y propose cette année-là les premiers programmes préuniversitaires et techniques qui vont constituer la base sur laquelle se développera la formation collégiale de langue anglaise dans l'Outaouais. Dès le début des années 1970, le «pavillon anglophone» offre les programmes d'études préuniversitaires de **Science**, de **Social Science**, et de **Commerce** ainsi que **deux** programmes techniques : l'un offert en 1971 (**Business Administration**) et l'autre disponible en 1974 (**Nursing**).

La création d'un pavillon anglophone ne règle pas tous les problèmes, loin de là. D'autant plus que l'édifice de la rue Eddy s'avère rapidement inadéquat. Dès **1973**, un «**comité spécial**» formé de membres de la communauté anglophone travaille à l'obtention de meilleures installations. En **1974**, s'amorcent des démarches impliquant le collège

<sup>31</sup> Le rapport Caldwell de 1981 (que nous allons citer un peu plus loin) rapporte une véritable «crise» de la cohabitation puisque de septembre à décembre 1971 il y eut, de la part des étudiants anglophones, grèves, manifestations et occupations de locaux.

<sup>32</sup> Caldwell, Gary., Chaussé, P.P., Laforte, Denis. *L'organisation de l'enseignement collégial pour la communauté anglophone de la région de l'Outaouais*, Rapport du comité d'étude du ministère de l'Éducation, décembre 1981, p. 7.

francophone, le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires de la région en vue de l'acquisition de nouveaux locaux. Devant le peu de résultats de ces démarches, le comité spécial décide de s'adresser directement au Ministère. Dans un mémoire – rédigé par un regroupement de personnes appelé le «**comité des 40**» - on recommande ni plus ni moins le rattachement du pavillon anglophone au **Collège Régional Champlain** (*Champlain Regional College*). Les choses n'en restent pas là. En **1975**, les étudiants font circuler une pétition demandant que le collège francophone accorde au pavillon anglophone le statut de «campus», ce qui aurait permis, espérait-on, une plus grande autonomie.

Devant l'augmentation constante du nombre d'étudiants, qui atteint **436** en **1976**, le Cégep de Hull achète et rénove la même année l'ancienne école secondaire Sainte-Marie (rue Maisonneuve). Cette nouvelle installation devient en **1977** le «**campus Heritage**». S'ajoutent peu après de nouveaux programmes préuniversitaires et techniques : **Fine Arts** (1978) et **Electronic Engineering Technology** (1979).

Malgré sa nouvelle appellation, le campus anglophone ne réussit pas à obtenir plus d'autonomie au sein de la structure administrative du collège francophone. Par exemple, le nouveau campus n'a pas de représentation officielle au conseil d'administration du Collège.<sup>33</sup> En outre, les relations entre anglophones et francophones au sein de l'administration ne sont pas au beau fixe. Et, en dépit des importantes rénovations consenties, les locaux de l'ancienne école Saint-Marie s'avèrent inappropriés. La cohabitation ne se fait donc pas sans heurts. Devant cette situation, le directeur du Cégep de Hull présente, en août **1979**, un mémoire au conseil d'administration traitant de la question du statut du campus Heritage. En septembre, une dizaine de personnes intéressées à cette question convoquent une assemblée générale de la communauté anglophone qui s'entend pour réclamer une plus grande autonomie pour le campus Heritage. En octobre de la même année est formé le «**comité des 32**». Inspiré par la loi 90 qui créait à cette époque **dix** nouveaux cégeps, le comité des 32 fait parvenir au ministre de l'Éducation et à la Direction générale de l'enseignement collégial (D.G.E.C.) une brève requête demandant la création d'un collège anglophone dans l'Outaouais. Pour la première fois, la communauté anglophone envisage la pleine autonomie de l'enseignement collégial. Anglophones et francophones n'étant pas satisfaits de l'arrangement qui les lie les uns aux autres, différentes solutions seront alors considérées au cours des années à venir.

L'année **1981** constitue une année charnière dans l'histoire institutionnelle du Collège Heritage. D'abord, face à la constante progression du nombre d'étudiants anglophones en ses murs et aux démarches de la communauté, le Conseil d'administration du Collège de l'Outaouais recommande que le **Collège Régional Champlain** prenne la responsabilité administrative du campus Heritage. Ce Collège – qui avait dès 1979 manifesté son intérêt - était de son côté tout à fait prêt à accueillir la clientèle anglophone de l'Outaouais. Le ministre de l'Éducation de l'époque, le docteur Camille Laurin, semble pour un temps vouloir accepter cette solution. Or, des considérations d'ordre administratif ou juridique<sup>34</sup> et certaines pressions politiques émanant du milieu font en sorte que cette proposition n'est finalement pas retenue. Le ministre nomme plutôt un **comité d'étude** qui reçoit le mandat d'évaluer l'organisation de l'enseignement collégial en langue anglaise dans la région de l'Outaouais. Le comité convoqua des audiences publiques où il entendit bon nombre d'intervenants – tant anglophones que francophones – sur ce que devait être l'avenir du campus Heritage.

<sup>33</sup> Rapport Caldwell, op. cit., p. 9 et 23.

<sup>34</sup> Pour assurer la pleine représentativité du campus Heritage au sein du Collège Régional Champlain il aurait fallu modifier les lettres patentes de ce collège, ce que le ministre ne pouvait garantir.

## Le rapport Caldwell

Présidé par Gary Caldwell – et coprésidé par P. P. Chaussé et Denis Laforte – le comité d'étude souligne en tout premier lieu dans son rapport (**rapport Caldwell** déposé en **décembre 1981**<sup>35</sup>) la réalité d'une communauté anglophone largement présente dans l'Outaouais, mais très dispersée géographiquement et «fragmentée sur le plan culturel»; il y a, écrit-on, un «clivage entre ceux qui demeurent dans la région d'Aylmer et Hull et ceux qui demeurent loin de ce centre; il y a aussi le fait que les protestants et les catholiques, faute d'encadrement institutionnel commun, n'ont jamais eu l'occasion de se rencontrer dans un contexte institutionnel».<sup>36</sup> Le comité d'étude réaffirme dans ce contexte le besoin d'un établissement collégial qui serait en mesure d'aider l'ensemble de la communauté anglophone de l'Outaouais à consolider sa présence en terre québécoise. Pour les auteurs du rapport, la viabilité d'une telle institution ne fait aucun doute compte tenu du fait que la collectivité a su se mobiliser très rapidement et sans relâche en vue d'offrir des services éducatifs de niveau collégial en langue anglaise en Outaouais.

Constatant aussi qu'au Québec il est conforme à la tradition que la minorité anglophone soit dotée d'institutions autonomes, il apparaissait donc très clairement aux membres du comité d'étude que le campus Heritage avait non seulement le droit d'exister, mais devait aussi accéder à une plus grande autonomie : «(...) il nous paraît normal (parce que conforme à la tradition), et désirable, que le campus Heritage s'achemine vers un plus haut degré d'autonomie au fur et à mesure qu'il approche sa maturité en tant qu'institution au service de la collectivité anglophone de l'Outaouais».<sup>37</sup> Comme nous allons le voir, cette marche vers une plus grande autonomie ne devait se réaliser, selon le comité, que très progressivement.

Le rapport Caldwell examina **dix** hypothèses concernant l'encadrement institutionnel et organisationnel du campus Heritage. Parmi les plus importantes on envisagea les suivantes :

- un collège autonome privé;
- un collège autonome public.

Ou une affiliation à un collège régional :

- au Collège de l'Outaouais;
- au Collège Régional Champlain;
- à un autre collège anglophone.

D'entrée de jeu, les membres du comité excluent la création d'un collège privé ou public. Dans le premier cas, ils doutent de l'appui de la communauté à ce projet, et dans le second cas, le campus Heritage ne leur semble pas avoir atteint sa pleine maturité lui donnant le droit de revendiquer son autonomie complète. Les auteurs du rapport écrivent :

On se rappelle notre première prémisse selon laquelle il nous semble désirable que le campus Heritage s'achemine vers un plus

<sup>35</sup> Gary Caldwell, P.P. Chaussé, Denis Laforte. *L'organisation de l'enseignement collégiale pour la communauté anglophone de la région de l'Outaouais*, Rapport du comité d'étude du ministère de l'Éducation, décembre 1981, 60 p.

<sup>36</sup> Op. cit., p. 32.

<sup>37</sup> Rapport Caldwell, p. 39 et 40. Dans le rapport publié en anglais on pouvait lire : «it was normal and desirable that Heritage Campus progress towards a higher degree of autonomy as it develops in its vocation as an institution serving the Anglophone community». Cité dans J.C. Cooper et Associés Inc. *Discussion Paper Regarding a Mission Statement for Heritage College*, August 23<sup>rd</sup>, 1989, p. 3.

haut degré d'autonomie à mesure qu'il atteindra sa vocation d'institution desservant la collectivité anglophone de l'Outaouais. Cependant, la conclusion qui se dégage de nos observations (...) est que cette vocation n'est pas encore atteinte.<sup>38</sup>

Il semblait aux membres du comité d'étude que l'institution qu'est le campus Heritage, telle qu'elle se présentait en 1981, n'était pas encore arrivée «à assurer pleinement ses responsabilités envers une collectivité qu'elle dessert, et en fonction de laquelle son existence est justifiée». Ces responsabilités consistaient, selon l'analyse du comité, à «**promouvoir l'accessibilité à l'éducation post-secondaire pour la jeunesse des sous-régions périphériques**», à mettre sur pied un véritable «**programme d'éducation aux adultes**» et à «**valoriser l'histoire et la richesse culturelle, dans le sens large du mot, des différentes traditions anglo-québécoises de l'Outaouais**».<sup>39</sup>

De plus, les membres du comité d'étude tenaient compte de la conjoncture économique extrêmement défavorable de l'époque : à cause de cette conjoncture «*le Québec, il n'y a aucun doute, ne peut se permettre de créer de nouveaux collèges*».<sup>40</sup> Faut-il rappeler que le Québec d'alors – tout comme l'ensemble du monde industrialisé – subissait une grave récession économique qui avait fait passer son taux de chômage à **14 %**, au moment même où le taux d'intérêt atteignait **18 %**.

Les membres du comité pensaient bien que le campus Heritage en arriverait un jour à cette pleine maturité. Pour l'heure, il leur importait et cela, quels que soient les arrangements retenus dans l'avenir, que le campus anglophone vise trois objectifs :

1. Maintenir l'autonomie physique du campus;
2. assurer les règles de financement conséquentes avec le statut de campus;
3. garantir la représentativité du campus à tout conseil d'administration.<sup>41</sup>

Après avoir exploré toutes les hypothèses qu'ils s'étaient données et considéré la prémisse selon laquelle le campus Heritage se devait d'accéder à un plus haut degré d'autonomie à mesure qu'il atteindrait une certaine maturité institutionnelle, les membres du comité d'étude en arrivèrent finalement à privilégier **l'option de l'affiliation au Collège Régional Champlain**. Cette affiliation devait être cependant accompagnée de cette autonomie si chère aux membres du comité (budget, pouvoirs de gestion, représentativité, etc.). Ainsi, outre **l'affiliation** au Collège Régional Champlain, le rapport Caldwell recommanda, entre autres choses :

- que le campus Heritage du collège de l'Outaouais **accède à un plus haut degré d'autonomie institutionnelle**, c'est-à-dire un **budget distinct** et non transférable, **juridiction sur l'engagement des professeurs**, une **commission pédagogique** et une **commission des relations du travail**;
- que le campus soit **représenté au conseil d'administration** qui se chargera de lui;
- que le ministère de l'Éducation voie à ce que de **nouveaux locaux plus adéquats** lui soient fournis;
- que le campus Heritage se donne **une vocation en fonction de la population anglophone** en priorité;

<sup>38</sup> Ibid., p. 48

<sup>39</sup> Ibid., p. 43 et 44

<sup>40</sup> Ibid., p. 49

<sup>41</sup> Ibid., p. 46

- qu'il se donne en plus une **vocation régionale**.<sup>42</sup>

Prudents, les auteurs du rapport proposèrent pour ainsi dire une stratégie des «petits pas» : la communauté anglophone de l'Outaouais faisait d'abord le gain d'un établissement doté d'une certaine forme d'autonomie, quitte à obtenir plus tard – dans un avenir indéfini - un collège complètement autonome.

Le dépôt du rapport Caldwell ne mène donc pas directement à la création immédiate d'un collège autonome. Quelques étapes seront encore nécessaires avant que la demande de la communauté anglophone ne soit satisfaite. À cet égard, la mobilisation des membres de cette communauté au milieu des années 1980 jouera encore une fois un rôle qui n'est pas à négliger.

Bien que le ministre de l'Éducation ait décidé en juin **1982** que le campus Heritage resterait rattaché au collège francophone, il lui assurera tout de même une plus grande autonomie en lui octroyant un **comité de gestion**, un **budget distinct**, un **comité pédagogique** et enfin, **trois postes de cadre** ainsi que la construction de **nouvelles installations** pouvant accueillir **500** étudiants.<sup>43</sup>

### 1.3.2.2 Les années 1980 : un développement accéléré pour le Collège Heritage

Le **14 juin 1983**, le Conseil d'administration du Collège de l'Outaouais – avec l'approbation du ministre et suivant les vœux mêmes du rapport Caldwell – crée le **Conseil des gouverneurs du campus Heritage** (*Heritage Campus Board of Governors*) qui, peu de temps après sa mise au monde, subit les pressions de la communauté anglophone qui lui demande de prendre position sur la création d'un collège autonome. Face à cette revendication, le Conseil des gouverneurs organise en **novembre 1984** une vaste consultation publique qui doit prendre le pouls de la communauté sur cette question. Après avoir entendu une trentaine d'interventions, le Conseil adopte une résolution le **25 février 1985** qui constitue dans les faits une déclaration d'intention : le Conseil, affirme-t-on, «*intent to immediately take whatever steps are required to establish in this region a fully-independent English language CEGEP possessing all the rights, powers, privileges and responsibilities accorded all CEGEPs in Quebec*». <sup>44</sup>

L'élection d'un gouvernement libéral au Québec en décembre **1985**, le fait que les députés de la région s'étaient prononcés ouvertement en faveur de l'autonomie pour le campus Heritage et le fait aussi que le ministre de l'Éducation, Claude Ryan, ait été favorable à ce que la communauté anglophone contrôle ses propres institutions vont certes aider les choses. Après plusieurs tractations entre les parties concernées, le ministre finit par annoncer en **août 1987** la création d'un collège autonome anglophone dans l'Outaouais. L'avis défavorable du **Conseil des collèges** qui «*trouve surprenant qu'on crée en 1988 un collège pour une clientèle si réduite*»<sup>45</sup> n'empêche toutefois pas le campus anglophone d'obtenir le **1<sup>er</sup> juillet 1988** son statut de collège d'enseignement général et professionnel pleinement autonome et de prendre officiellement le nom de **Collège Heritage** (Heritage College).

<sup>42</sup> Ibid., p. 59

<sup>43</sup> Conseil des collèges. *Création d'un collège d'enseignement général et professionnel à Hull*, janvier 1988, p. 4.

<sup>44</sup> J.C. Cooper et Associés Inc. *Discussion Paper Regarding a Mission Statement for Heritage College*, August 23<sup>rd</sup>, 1989, p. 5.

<sup>45</sup> Conseil des collèges. *Création d'un collège d'enseignement général et professionnel à Hull*, janvier 1988, p. 25.

Issu des mêmes préoccupations quant à l'**accessibilité** et à la **démocratisation** de l'enseignement collégial, le Collège Heritage partage avec l'établissement francophone la même mission éducative en ce qui concerne la formation préuniversitaire et technique. Il a également le mandat de contribuer aux activités de **formation de la main-d'œuvre**, de **recherche appliquée**, **d'aide technique à l'entreprise** ainsi que de soutenir le **développement économique et social de sa région**.

Quelque temps après la création du Collège Heritage, plus précisément en 1989, sa direction octroyait à la firme J.C. Cooper et Associés le mandat de proposer un **énoncé** en regard de la **mission** que le Collège devait se donner pour les années à venir. Après avoir interviewé une douzaine de personnes au Collège, parmi lesquelles se trouvaient des membres du Conseil des gouverneurs, de l'administration et du corps enseignant, cette firme recommanda dans son document *«Discussion Paper Regarding a Mission Statement for Heritage College»* que l'établissement anglophone s'appuie d'abord sur la réalité suivante : *«Heritage College is an English-speaking community of Western Quebec. It is receptive to other communities, including those outside the region it serves, particularly the native community.»*<sup>46</sup>

Elle proposa ensuite que le **seul collège anglophone de l'Ouest du Québec** soit guidé dans sa mission éducative par certains principes. Selon ces principes, le Collège Heritage devait être :

1. A small institution, **emphazing high quality teaching**;
2. A **welcoming institution**, admitting all students who meet the basic academic requirements to the available places **without discrimination**;
3. A **caring institution**, providing students with a climate designed to help them adapt to the requirements of higher education and the acquisition of increased responsibility for their lives;
4. An **effective institution**, creating a working atmosphere which promotes personal rigor and fulfilment for the staff and students alike;
5. A **responsible institution**, living within its means;
6. A **community-based institution**, taking the lead in education-related issues and serving as a **cultural focal point**;
7. A responsive institution, preparing students to meet the requirements of the **universities**, the **commercial sector** and the **community at large**;
8. An institution of life-long learning, providing a range of career and life enhancing courses for the **adult members** of the community;
9. And ever conscious of the **first priority** of a college, the **education of students**.<sup>47</sup>

Ces principes furent éventuellement adoptés par le Conseil des gouverneurs du Collège. Ils figurent encore aujourd'hui dans la mission de l'établissement. Comme le confirme le préambule de l'énoncé de mission du Collège Heritage, les **communautés autochtones** constituent une clientèle importante au sein de l'institution collégiale anglophone. En

<sup>46</sup> J.C. Cooper et Associés Inc, p. 12.

<sup>47</sup> Ibid. p. 12.

effet, le Collège Heritage saura offrir des plans de formation adaptés aux nations autochtones, en particulier à la communauté crie vivant au nord du Québec et aux Algonquins du Lac Barrière et de Kitigan Zibi en Outaouais. Des services adaptés à la réalité des étudiants autochtones, que le Collège accueille en ses murs, seront aussi organisés en vue de faciliter leur intégration à la vie urbaine et favoriser leur réussite scolaire. Toujours dans le but d'améliorer ses services éducatifs et sa capacité d'accueil à l'égard de cette clientèle étudiante, le Collège créait, en 2001, un «**Aboriginal Education Council**» qui reçut le mandat de conseiller le directeur général du Collège Heritage sur les questions concernant la clientèle autochtone et sur les relations devant être établies entre le Collège et ces communautés.

### La carte des programmes

La carte des programmes du Collège Heritage a aussi connu une évolution intéressante au cours des années 1980. À mesure que le nombre d'étudiants progressait, l'établissement élargissait sa programmation. En effet, aux premiers programmes préuniversitaires et techniques développés au tout début des années 1970, se sont ajoutés au cours de la décennie suivante **Computer Science** (1981), **Liberal Arts** (1986), **Early Childhood Care and Education** (1986) et **Office Systems Technology** (1988).

La croissance de la clientèle et l'augmentation du nombre de programmes offerts tout au long des années 1980 font en sorte que les locaux ne répondent plus aux besoins. Le Collège, installé depuis **1984** à l'ancienne École Immaculée-Conception sise rue Laurier à Hull et comptant près de **650** étudiants, songe alors à se doter d'un toit permanent plus adéquat en vue de l'accomplissement de sa mission éducative. Après plusieurs années de négociation avec le ministère de l'Éducation, c'est finalement en **1994** que les étudiants anglophones peuvent aménager dans leur tout nouveau campus construit au pied du parc de la Gatineau, boulevard de La Cité-des-Jeunes.

En 1997, on assiste au Collège Heritage au dépôt d'un plan de développement, le «**Development Plan for Programs of Studies, 1997-1998 to 1999-2000**<sup>48</sup>». Quoique ce document soit resté à l'état d'ébauche (*draft*) et qu'il n'ait pas été adopté par le Conseil des gouverneurs, il aurait, néanmoins, servi au développement du Collège. Après avoir réitéré les principes de la mission éducative du Collège Heritage et souligné le fait que l'établissement anglophone était occupé à ses débuts à travailler à la viabilité de ses programmes d'études, les auteurs du Plan faisaient la remarque suivante : «*Recent economic statistics concerning future trends in employment and feedback from community suggest that the college explore new program offerings*». Ils ajoutaient : «*program development must take into consideration the economic development of the region and of the province.*»<sup>49</sup> En plus de suggérer que le Collège soutienne le développement et le maintien de sa programmation, ce Plan recommande fortement l'implantation des programmes suivants au cours des années à venir :

- Prosthetics Technology;
- Natural Science Technology (Animal Health);
- Special Care Counselling;
- Graphic Design;
- Tourism.

Malgré une demande formelle déposée au MEQ en 1997 par le biais de la Table Éducation Outaouais, ces programmes ne furent pas implantés.

<sup>48</sup> Heritage College, *Development Plan for Programs of Studies, Heritage College, 1997-1998 to 1999-2000*, Septembre 1997.

<sup>49</sup> Ibid., p. 3

## Les années 2000

Bien qu'aucun nouveau programme d'études ne bonifie l'offre de formation du Collège dans les années 1990, on assiste toutefois au début de la décennie actuelle à l'implantation de nouveaux programmes issus de la révision de certains d'entre eux.

C'est ainsi que **Visual Arts** vient remplacer **Fine Arts** en 2000; **Office Systems Technology** devient la même année **NewMedia and Publication Design** et le programme **Business Administration** sera transformé pour devenir à l'automne 2003 **Accounting and Management Technology**.

Plusieurs programmes ont aussi fait l'objet d'une **révision** qui aura pour effet de renouveler leur contenu : **Social Science (2000)**, **Computer Science (2001)**, **Early Childhood Care and Education (2001)**, **Nursing (2001)** et **Liberal Arts (2003)**.

En ce qui concerne le programme de **Nursing**, le Collège Heritage, il vaut la peine de le mentionner, offre depuis **l'automne 2002** un programme intégré dit **DEC-BAC** d'une durée de 5 ans, et ce, en collaboration avec **l'Université McGill**. Ce tout nouveau programme d'études est le fruit des discussions entreprises à partir de décembre 2000 entre un consortium constitué de quatre collèges anglophones et cette université montréalaise reconnue mondialement.

## Une meilleure offre de programmes coopératifs

Le Collège s'est aussi lancé dans une nouvelle offre de programmes de type coopératif. D'abord disponible dans le programme de **Computer Science** depuis **1997**, la formule coopérative a été étendue en **2000** à **Business Administration (Accounting and Management Technology** en **2003)** et à **NewMedia and Publication Design**.

## Un campus qui s'agrandit

La construction d'un gymnase, dont les travaux s'étaleront de l'automne **2002** à l'été **2003**, vient compléter aujourd'hui les installations du boulevard de La Cité-des-Jeunes. Prévu au départ en 1994 lors de l'édification du nouveau campus, le gymnase n'avait pu être construit faute de fonds. La mobilisation de la communauté anglophone a encore une fois joué un rôle primordial : politiciens, membres actifs de la communauté, représentants de la direction, professeurs et étudiants, tous ont travaillé pendant plus de deux ans à l'aboutissement de ce projet. Outre le gymnase, la nouvelle construction abritera les activités du **centre de formation continue** devant desservir la clientèle adulte qui pourra, grâce à ces nouveaux locaux, profiter de services éducatifs améliorés.

Contrairement au collège francophone qui se développa par bond, le Collège Heritage évolua plutôt progressivement en suivant la croissance du nombre de ses étudiants. Tout compte fait, même modeste par la taille de sa clientèle, cet établissement a su non seulement créer des programmes de qualité, mais aussi développer une certaine expertise dans l'accueil et l'intégration d'étudiants d'origine autochtone, ce qui est sans doute rarissime au Québec.

Le **tableau 4** résume l'historique des programmes du Collège Heritage. Il montre l'évolution des programmes **préuniversitaires** et **techniques** – tant les **programmes implantés** que ceux qui ont été **révisés** au fil des ans - entre les débuts du pavillon anglophone (**1971**) et les années **2000**.

**Tableau 4 : Historique de l'implantation des programmes préuniversitaires et techniques au Collège Heritage\***

<b>FORMATION PRÉUNIVERSITAIRE</b>	
	<i>Année d'implantation</i>
Science <sup>50</sup>	<b>1971</b>
Social Science <sup>51</sup>	<b>1971</b>
Commerce <sup>52</sup>	<b>1971</b>
Fine Arts <sup>53</sup>	<b>1978</b>
Liberal Arts <sup>54</sup>	<b>1986</b>
<b>FORMATION TECHNIQUE</b>	
<b>Programmes implantés au cours des années 1970</b>	
Business Administration <sup>55</sup>	<b>1971</b>
Nursing <sup>56</sup>	<b>1974</b>
Electronic Engineering Technology <sup>57</sup>	<b>1979</b>
<b>Programmes implantés au cours des années 1980</b>	
Computer Science <sup>58</sup>	<b>1981</b>
Early Childhood Care and Education <sup>59</sup>	<b>1986</b>
Office Systems Technology	<b>1988</b>
<b>Programmes implantés ou révisés au cours des années 2000</b>	
Visual Arts <sup>60</sup>	<b>2000</b>
NewMedia and Publication Design <sup>61</sup>	<b>2000</b>
Accounting and Management Technology <sup>62</sup>	<b>2003</b>

\* Les programmes sont présentés selon leur appellation au moment où ils ont été créés.

<sup>50</sup> Contenu du programme révisé. Nouveau programme en 1999.

<sup>51</sup> Nouveau programme à l'automne 2002.

<sup>52</sup> Ce programme constituait au départ l'un des profils de *Social Science*. Les étudiants diplômés de ce programme reçoivent du MEQ un DEC en sciences sociales. Programme révisé en 1991.

<sup>53</sup> Ce programme est devenu *Visual Arts* à l'automne 2000.

<sup>54</sup> Ce programme a été accepté comme DEC - sur une base expérimentale - par le MEQ au printemps 1994. Nouveau programme implanté à l'automne 2003.

<sup>55</sup> Programme coop depuis 2000. Programme modifié en 1994.

<sup>56</sup> Programme révisé. Nouveau programme implanté à l'automne 2001. Nouveau programme DEC-BAC de 5 ans offert à l'automne 2002 avec l'Université McGill.

<sup>57</sup> Ce programme sera remplacé en 1995 par Electronics Technology.

<sup>58</sup> Programme coop depuis 1997. Nouveau programme implanté en août 2001.

<sup>59</sup> Nouveau contenu de programme implanté à l'automne 2001. L'équivalent français de ce programme est *Techniques d'éducation à l'enfance*.

<sup>60</sup> Anciennement *Fine Arts*. Nouveau programme créé en 2000.

<sup>61</sup> Anciennement *Office Systems Technology*. Programme coop depuis 2000.

<sup>62</sup> Ce programme remplace *Business Administration*. Début du nouveau programme : automne 2003.

### 1.3.3 Les établissements privés de niveau collégial <sup>63</sup>

Jusque dans les années 1990, et malgré une population importante, la région de l'Outaouais n'avait pas d'établissements privés de niveau collégial. C'est peu à peu que se sont implantés des collèges privés, soit créés à l'initiative du milieu - tel le Collège préuniversitaire Saint-Alexandre devenu depuis le **Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières** - soit venus de l'extérieur, plus précisément de la région de Québec, comme c'est le cas du **Petit Séminaire de Québec**, du **Campus Notre-Dame-de-Foy** et du **Collège Mérici** qui forment aujourd'hui, avec **l'Institut Teccart**, le **MultiCollège de l'Ouest du Québec**. Ces établissements privés offrent une formation préuniversitaire ou technique. En **2002**, le MultiCollège accueillait **191** étudiants dans ses programmes préuniversitaires et techniques, tandis que le Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières en recevait **141**.

Il faut savoir que l'implantation d'établissements collégiaux privés dans la région de l'Outaouais est d'abord le fruit des initiatives du milieu. En **1996**, un comité de parents de la région, désirant ardemment que leurs jeunes aient accès à une formation collégiale de niveau international, entreprend des démarches auprès du Petit Séminaire de Québec. Devant l'intérêt des parents et la faisabilité du projet, l'institution québécoise décide d'implanter dans l'Outaouais le premier programme de type «baccalauréat international». Le **Petit Séminaire de Québec, campus de l'Outaouais**, reçoit donc ses tout premiers étudiants en **août 1996** dans ses locaux d'alors situés au 191 Promenade du Portage à Hull.

La même année, faisant suite à l'intervention d'un groupe de parents dont les jeunes fréquentent le Collège Saint-Alexandre (institution privée de niveau secondaire), la direction de l'époque songe sérieusement à créer une section collégiale. Le **Collège préuniversitaire Saint-Alexandre** sera finalement fondé en **1996** à l'initiative de quelques personnes qui, pour ce faire, collaborent au début avec le Campus Notre-Dame-de-Foy et le Petit Séminaire de Québec installés depuis peu dans la région. Soulignons que ce nouveau collège ne constituera pas une entité de l'établissement de niveau secondaire portant le même nom.

La venue du Petit Séminaire et du Campus Notre-Dame-de-Foy attire une autre institution privée qui voit dans la région une occasion de se développer. En **août 1997**, le **Collège Mérici** de Québec manifeste le désir de s'installer dans l'Outaouais en partenariat avec les établissements privés qui y sont déjà implantés. Durant cette même année, les collèges **Notre-Dame-de-Foy, Mérici, le Petit Séminaire de Québec** ainsi que le **Collège préuniversitaire Saint-Alexandre** organisent une série de rencontres et de consultations auprès d'organismes socio-économiques du milieu dans le but d'examiner l'opportunité d'établir dans la région des établissements collégiaux privés. La demande est forte pour que soient offerts des programmes associés à la haute technologie. L'**Institut Teccart** se joint donc aux discussions. C'est au cours de ces démarches qu'émerge peu à peu l'idée d'un **regroupement** d'établissements unissant leurs ressources et leurs compétences en vue d'offrir conjointement en Outaouais des programmes d'études collégiaux, tant préuniversitaires que techniques. Un document **d'information** et **d'orientation** est rédigé dans lequel sont élaborés les objectifs, les principes et la mission de la future institution privée devant constituer le **MultiCollège de l'Ouest du Québec**. On peut notamment y lire la déclaration suivante :

---

<sup>63</sup> Cette section a été inspirée par le texte qu'a bien voulu nous faire parvenir le Campus Notre-Dame-de-Foy à Hull : *Le MultiCollège de l'Ouest du Québec; bref historique de sa création, sa mission, quelques faits*, Hull, 2002, 4 p.

L'objectif premier est de répondre aux besoins régionaux en diversifiant et en augmentant les possibilités de formation en Outaouais. Il s'agit d'une région importante à plusieurs égards et son poids démographique justifie l'offre d'une variété élargie de services dans différents domaines. Nombreux sont ceux et celles qui actuellement n'y trouvent pas les services d'éducation qu'ils souhaitent et l'exode auquel sont contraints ceux qui doivent chercher ailleurs au Québec ou en Ontario la formation qu'ils désirent se traduit par des coûts économiques et humains considérables.<sup>64</sup>

Dans un document de **présentation** expédié en **décembre 1997** au ministère de l'Éducation, les partenaires tenaient à préciser le lien qui devait unir leur offre de formation aux besoins régionaux : «*Le consortium, écrivaient-ils, entend adopter et préserver une vision régionale, une vision qui s'intéresse à l'ensemble de la région de l'Outaouais. Le consortium entend demeurer résolument centré sur les besoins de la communauté, jeunes, adultes et main-d'œuvre active, de l'Outaouais. Le regroupement avait aussi l'intention de «fonder ses décisions sur les besoins identifiés dans la région, sur l'expertise des collègues et les ressources disponibles».*<sup>65</sup> Bien que certaines questions se posent à l'époque, le concept d'un MultiCollège est bien reçu de la part du Ministère.

L'année **1998** voit les choses se précipiter : le **22 juin**, le ministère de l'Éducation donne son accord à la mise sur pied du MultiCollège. Toutefois, seul le Collège préuniversitaire Saint-Alexandre reçoit du MEQ l'agrément de ses programmes. Ce collège s'installe dans l'ancienne Ville de Gatineau et ouvre ses portes en **août 1998** à une première cohorte de **10** étudiants. Pour les autres partenaires, l'année est consacrée à la recherche de locaux adéquats. Cette question n'est résolue qu'au moment où les membres du consortium décident d'acheter un édifice situé rue Montcalm dans l'actuel secteur de Hull. Ils y emménageront finalement en **août 1999**, à temps pour la nouvelle année scolaire. Le MultiCollège démarre donc ses activités avec des partenaires offrant des programmes **préuniversitaires** (Petit Séminaire de Québec, Collège préuniversitaire Saint-Alexandre) et quelques programmes **techniques** (Institut Teccart, Notre-Dame-de-Foy). Quant au Collège Mérici, faute d'un nombre suffisant d'inscriptions, cet établissement se voit dans l'obligation de reporter ses activités à l'automne 2000.

### **La carte des programmes des établissements privés : 1996-2002**

La programmation des établissements privés a évolué depuis leur apparition en Outaouais. En **1996**, le Petit Séminaire de Québec était en mesure d'offrir les programmes avec cheminement international de **Sciences humaines** (profils humanités et administration) et de **Sciences de la nature**. Quant au programme **Arts et lettres**, il devait s'ouvrir en **2000**.

En **1998**, on trouvait au Collège préuniversitaire Saint-Alexandre les programmes de **Sciences humaines** et **Sciences de la nature**, tandis que **Arts et lettres** allait s'ajouter en **2000**. Cette même année, le Collège devait quitter le MultiCollège pour devenir le Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières. Enfin, en **1999** l'Institut Teccart proposait **Technologie de systèmes ordonnés** et Notre-Dame-de-Foy **Commercialisation de la mode**.

<sup>64</sup> Extrait du document d'information, cité dans le texte : *Le MultiCollège de l'Ouest du Québec; bref historique de sa création, sa mission, quelques faits*, Hull, 2002, p. 1.

<sup>65</sup> *Regroupement de collèges privés de l'Outaouais, Document de présentation*, décembre 1997, Hull, p. 2.

Le MultiCollège devait, dans les années suivant sa fondation, élargir sa carte des programmes préuniversitaires et techniques : le Collège Mérici réussit à démarrer **Techniques de tourisme** et **Techniques de recherche, enquête et sondage** à l'automne **2000** et le Collège Notre-Dame-de-Foy allait implanter la même année le **DEC-BAC en Administration des affaires** en collaboration avec l'Université du Québec en Outaouais. Enfin, le Collège Mérici devait en **2002** ajouter à sa programmation **Techniques de gestion hôtelière**.

### Conclusion

L'analyse de l'offre de formation collégiale privée dans l'Outaouais montre qu'elle fut à la fois le fruit de l'initiative du milieu et celle d'établissements d'enseignement qui vinrent s'installer dans la région en vue de satisfaire une demande. Évoquons à nouveau le fait qu'au début des années 1990, l'Outaouais était sans doute l'une des rares régions administratives du Québec possédant une population importante à ne compter aucun établissement privé de niveau collégial. D'abord essentiellement cantonné dans l'offre de programmes préuniversitaires, le MultiCollège va peu à peu élargir sa programmation de type technique. Nous avons pu constater qu'en seulement trois ans (**1999-2002**), le nombre de programmes techniques offerts dans la région par ce regroupement était passé de **2** à **6**. L'offre de programmes techniques par les collèges privés pourrait croître à nouveau. Il n'est pas interdit de penser, par exemple, que des établissements comme le **Petit Séminaire de Québec** ou le **Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières** pourraient être tentés de se lancer dans ce type de programme.

Le tableau qui suit résume l'historique des programmes du MultiCollège de l'Ouest du Québec et ceux du Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières. Il montre l'évolution des programmes **préuniversitaires** et **techniques** – tant les **programmes implantés** que ceux qui ont été **révisés** - entre les débuts des établissements privés (**1996**) et les années **2000**.

**Tableau 5 : Historique de l'implantation des programmes préuniversitaires et techniques au MultiCollège de l'Ouest du Québec et au Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières\***

<b>MultiCollège de l'Ouest du Québec</b>	
<b>FORMATION PRÉUNIVERSITAIRE ET TECHNIQUE</b>	
	<b>Année d'implantation</b>
<b>Petit Séminaire de Québec, campus de l'Outaouais</b>	
Sciences humaines (Cheminement du baccalauréat international)	<b>1996</b>
Sciences de la nature (Cheminement du baccalauréat international)	<b>1996</b>
Arts et lettres (Cheminement du baccalauréat international)	<b>2000</b>
<b>Institut Teccart</b>	
Technologie de systèmes ordinés	<b>1999</b>
<b>Campus Notre-Dame-de-Foy</b>	
Commercialisation de la mode	<b>1999</b>
Programme DEC-BAC en Administration des affaires avec l'UQO	<b>2000</b>
<b>Collège Mérici</b>	
Techniques de Tourisme	<b>2000</b>
Techniques de recherche, enquête et sondage <sup>66</sup>	<b>2000</b>
Techniques de gestion hôtelière	<b>2002</b>
<b>Autre établissement privé</b>	
<b>Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières</b>	
Sciences humaines	<b>1998</b>
Sciences de la nature	<b>1998</b>
Arts et lettres	<b>2000</b>

\* Les programmes sont présentés selon leur appellation au moment où ils ont été créés. Programmes agréés par le MEQ aux fins de subventions.

Si la création d'un collège d'enseignement général et professionnel en Outaouais n'a pas connu d'obstacles majeurs à ses débuts, on ne pourra en dire autant de l'offre de formation universitaire. Comme nous le verrons dans la prochaine section, la naissance et le développement d'une constituante du Réseau de l'Université du Québec dans la région ont été beaucoup plus lents qu'ailleurs. En effet, alors que des régions aux populations comparables à celle de l'Outaouais obtenaient dès la fin des années 1960 des «centres d'études universitaires», qui allaient devenir les futures constituantes de l'Université du Québec, notre région était ignorée des plans gouvernementaux visant à accroître l'accessibilité des études universitaires dans l'ensemble du Québec.

<sup>66</sup> Ce programme n'a pas été donné à l'automne 2001 faute d'inscriptions suffisantes. Ce DEC deviendra à l'automne 2003 : «Techniques en recherche sociale».

## 1.4 Développement particulier de l'Université du Québec en Outaouais dans le contexte de l'évolution du Réseau de l'Université du Québec

### 1.4.1 La naissance d'un réseau : l'Université du Québec

L'Université du Québec (UQ) voit le jour en **1968** grâce à la loi 88 déposée à l'Assemblée nationale du Québec. Bien que publique, l'Université du Québec ne sera pas pour autant une institution d'État; elle sera constituée d'un réseau d'établissements qui auront la particularité de conserver leur propre personnalité juridique et leur autonomie.

Soucieux de favoriser l'accès aux études supérieures chez les francophones dans le but avoué de rattraper les taux de scolarisation de la population anglophone du Québec et du reste du Canada, le gouvernement du Québec crée le réseau de l'Université du Québec. Dès le départ, il vaut la peine de le souligner, l'existence des constituantes de ce réseau est aussi intimement liée à la demande des régions qui voient dans l'implantation de cours et de services universitaires un outil de développement régional, sinon un effet multiplicateur sur les revenus et l'emploi.

*Mission particulière de l'UQ : l'enseignement et la recherche; les services aux collectivités; la formation des maîtres et l'éducation des adultes dans un esprit de plus grande accessibilité...*

Outre **l'enseignement** et la **recherche**, les **services aux collectivités**, la **formation des maîtres** et **l'éducation des adultes** s'ajoutent à la mission particulière du réseau, tant pour les constituantes créées à la fin des années 1960 que pour les futurs «**centres d'études universitaires**» qui deviendront éventuellement des constituantes de plein droit du réseau de l'Université du Québec. On devine que cette mission particulière devra se déployer dans un contexte de plus grande **accessibilité** pour la clientèle étudiante; l'accessibilité, nous l'avons dit, sera d'ordre économique – selon l'esprit même du rapport Parent – mais aussi d'ordre territorial. L'enseignement universitaire devra rejoindre l'ensemble de la population du Québec et si possible, les coins de pays les plus reculés. Du moins, c'est le pari que fait le gouvernement québécois ainsi que les responsables du siège social de l'Université du Québec. Quoi qu'il en soit, ces derniers ne tarderont pas à s'apercevoir que la diffusion du savoir et l'accessibilité de l'enseignement supérieur ont un coût parfois prohibitif dans un contexte géographique caractérisé par une population dispersée sur un territoire immense.

### Les premières constituantes

Une fois adoptée la loi qui crée l'Université du Québec, la mise en place des premières constituantes va très vite. En mars 1969 sont émises les lettres patentes de **l'Université du Québec à Trois-Rivières** (UQTR) et de **l'Université du Québec à Chicoutimi** (UQAC), en avril celles de **l'Université du Québec à Montréal** (UQAM), en juin celles de **l'École nationale d'administration publique** (ÉNAP) et en août celles de **l'Université du Québec à Rimouski** (UQAR). **L'Institut national de la recherche scientifique** (INRS) est également créé la même année. Il convient de retenir que, malgré la rapidité avec laquelle ce réseau a été mis sur pied, **16 000** étudiants prenaient déjà à l'automne **1969** le chemin des constituantes nouvellement fondées.<sup>67</sup>

<sup>67</sup> Ferreti, Lucia. *L'Université en réseau, les 25 ans de l'Université du Québec*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 1994, p. 32. Cette section sur l'histoire de l'UQ est inspirée des travaux de Mme Ferreti, mais aussi de nos propres recherches.

La création des premières constituantes dans certaines régions du Québec, si elle répondait à un réel besoin de formation et à la volonté d'étendre l'offre de formation universitaire à Montréal, n'a peut-être pas été le fruit du hasard. Ainsi, il faut noter qu'à l'initiative de l'abbé Pascal Parent, Rimouski avait obtenu dès **1961** des cours «**d'extension universitaire**» destinés à la clientèle adulte, alors qu'en **1967**, le milieu représenté par une certaine élite intellectuelle, religieuse et commerçante créait le «**comité provisoire du Centre d'études universitaires de Rimouski**». Il en va de même à Trois-Rivières où l'abbé Gilles Boulet entreprend en **1960** de réunir en un seul endroit de la ville les cours universitaires qui étaient à l'époque offerts dans divers établissements. Sous sa direction, est créé le «**Conseil d'administration des cours universitaires du diocèse de Trois-Rivières**». Très tôt, on rêva d'une université dans la région.<sup>68</sup> Il y eut de semblables initiatives à Chicoutimi. Ces régions ont sans doute profité à la fin des années 1960 du dynamisme de certains de leurs clercs qui avaient cru, bien avant tout le monde, en la nécessité d'une formation universitaire pour leur population. Il semble bien que la région de l'Outaouais n'ait pu profiter de ce genre d'initiative.

La création des constituantes ne s'arrête évidemment pas à l'année 1969. En **1979**, l'**École de technologie supérieure** (ETS), qui avait été fondée en 1974 à titre expérimental, est accueillie dans la grande famille du réseau. C'est en **1981** et en **1983** que l'**Université du Québec à Hull** (UQAH) et l'**Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue** (UQAT) recevaient respectivement leurs lettres patentes qui devaient consacrer leur pleine autonomie. Enfin, ce n'est qu'en **1992** que la **Télé-Université** (TÉLUQ), qui avait réussi à obtenir une forme d'autonomie en 1974, devint une constituante à part entière du réseau. Le tableau qui suit résume le développement du réseau de l'Université du Québec entre **1969** et **1992**.

**Tableau 6 : Université du Québec : 1969-1992**

<b>Année d'implantation</b>	<b>Constituantes</b>
<b>1969</b>	<b>UQTR, UQAC, UQAM, ÉNAP UQAR, INRS</b>
<b>1979</b>	<b>ÉTS</b>
<b>1981</b>	<b>UQAH</b>
<b>1983</b>	<b>UQAT</b>
<b>1992</b>	<b>TÉLUQ</b>

L'implantation tardive d'une constituante du réseau de l'Université du Québec dans notre région s'explique sans doute par la présence de l'Université d'Ottawa, mais peut-être aussi par le fait que l'Outaouais n'a pas été pris en compte par le rapport Parent. En effet, lorsqu'est venu le temps de recommander l'ouverture de «**centres d'études universitaires**» au Québec, la région de l'Outaouais fut complètement oubliée. La Commission d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec recommandait en effet, dans son deuxième rapport déposé en novembre **1964**, que soit créé «*un centre d'études universitaires pour la Mauricie et la région de Nicolet, un autre pour le Saguenay et le Lac St-Jean et un autre pour le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie*».<sup>69</sup> L'Outaouais fut possiblement oublié parce que, avant la réforme de l'éducation, et

<sup>68</sup> L'abbé Gilles Boulet deviendra le recteur fondateur de l'UQTR.

<sup>69</sup> *Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, L'enseignement supérieur*, chapitre VII, Rapport n° 2, Québec, 1964, p. 250.

contrairement à ce qui se passa ailleurs, aucun «comité provisoire» n'existait dans la région qui aurait pu travailler à l'établissement d'un centre d'études universitaires ou même à des cours «d'extension universitaire». Il se peut fort bien que la présence de l'Université d'Ottawa ait rendu inutile de telles initiatives. L'Outaouais ne fut certes pas la seule région à être négligée, mais force est de constater que le silence des commissaires de l'époque fut très lourd de conséquences pour l'avenir.

De plus, en 1964, il n'était sans doute pas très clair dans les esprits que l'Outaouais constituait une région à part entière et l'on considérait – sans toutefois le dire – que l'Université d'Ottawa avait jusqu'à cette époque très bien desservi la population de ce coin de pays. Au temps du rapport Parent, la question des régions et leur développement est une idée en devenir au Québec. Souvenons-nous que la création des régions administratives ne date que de **1966**, année du premier découpage administratif du territoire (10 régions), et que le gouvernement québécois ne réagit à l'enjeu des régions et du développement régional qu'à partir de l'année **1969** avec la création de l'**Office de planification et de développement du Québec (OPDQ)**.<sup>70</sup>

Prévoyants, les commissaires recommandèrent toutefois au gouvernement du Québec de suivre de près l'évolution de l'enseignement supérieur dans les prochaines années «*afin de décider de l'opportunité de créer de nouveaux centres d'études universitaires dans d'autres régions, de constituer des universités à charte limitée à partir des centres d'études universitaires qui se seront développés (...)*».<sup>71</sup> L'établissement de nouvelles constituantes du réseau de l'Université du Québec dans des régions qui, au départ, en étaient dépourvues, fut donc rendu possible. La loi qui créait l'Université du Québec en reconnaissait d'ailleurs la possibilité.

### **Axes de développement des constituantes : formation et recherche**

*Pâtes et papiers à l'UQTR; secteur minier et productivité biologique à l'UQAC et océanographie à l'UQAR, mais à l'UQAH...*

Dès la création des constituantes du réseau de l'Université du Québec, le législateur – suivant les recommandations du rapport Parent – confie la formation des maîtres aux universités et tout particulièrement aux constituantes à vocation générale de l'UQ situées en région. Ce transfert aura d'abord un effet important sur le développement des constituantes du réseau de l'UQ. C'est ainsi que la **formation des maîtres** et la discipline de **l'éducation** joueront un rôle important à l'Université du Québec en Outaouais; elles seront, avec **l'administration** et les **sciences de la santé**, le tremplin de la nouvelle institution. Mais au-delà de ce transfert de programme, il reste à développer les constituantes, c'est-à-dire à déterminer les créneaux de formation et de recherche auxquels elles entendent se consacrer aux cours des décennies à venir.

Au début, les constituantes sont occupées à parfaire leur programmation et à se trouver des axes de développement en lien avec l'économie régionale et les demandes du milieu. Sous la pression des régions et des constituantes, le siège social de l'UQ permet à ces dernières, au début des années 1970, de développer leurs programmes de premier cycle selon les besoins régionaux, mais leur demande de choisir aux cycles supérieurs un ou quelques **axes de développement** bien ciblés. Pour le siège social, il s'agit surtout de

<sup>70</sup> Avant 1968, l'État québécois avait créé l'*Office de planification du Québec* (l'OPQ). L'État prenait les décisions à partir de son Conseil d'orientation économique et distribuait l'argent dans les milieux en difficulté pour amoindrir les inégalités entre les régions. Il est aussi à noter qu'en 1987, le gouvernement du Québec révisait le découpage territorial et créait 16 régions administratives. Voir M.A. Proulx. *Le phénomène régional au Québec*, Presses Universitaires du Québec, 1998.

<sup>71</sup> Rapport Parent, op. cit., Rapport n° 2, 1964, p. 250.

développer dans chaque université quelques secteurs d'excellence susceptibles d'attirer étudiants et chercheurs de partout au Québec, voire de l'étranger.<sup>72</sup>

Comme on peut l'imaginer, les **axes de développement** des constituantes seront liés en bonne partie – mais non exclusivement, il va sans dire – aux réalités de l'économie régionale dans laquelle elles évoluent, surtout pour les constituantes situées en région: **pâtes et papiers** à l'UQTR; **secteur minier** et **valorisation de la productivité biologique** de certaines espèces fauniques et aquatiques à l'UQAC et **océanographie** à l'UQAR. La constituante de Rimouski va également s'occuper du **développement régional** (maîtrise en 1978) tandis que l'UQAT développera plus tard la recherche dans les domaines **minier** (1985), de la **foresterie** (1987) et de l'**agroalimentaire** (1997). Comme l'écrit si bien Lucia Ferretti dans son livre sur les 25 ans de l'Université du Québec, dès les premières années du réseau «*une priorité se dégage, au moins pour les constituantes sises "en région": faire de la recherche un outil réel de développement régional*». <sup>73</sup> Cela explique pourquoi les constituantes en région s'attachent, entre autres choses, à la valorisation des ressources naturelles. Or, ce n'est pas tout à fait ce qui va se passer à l'UQAH. La carte des programmes ainsi que les créneaux de recherche développés dans l'établissement de l'Outaouais seront plutôt orientés vers les besoins d'une économie régionale fortement ancrée dans le secteur des services et non vers la valorisation des ressources naturelles et les industries qui les exploitent. La présence de l'État fédéral et le fait que l'établissement universitaire – tout comme les collèges d'ailleurs – évolue dans une des économies régionales les plus «tertiarisées» du Québec ont pesé lourd dans la balance et poussé au développement de programmes de type professionnel, tels que les **sciences infirmières**, **l'administration**, les **sciences comptables**, **l'informatique**, les **relations industrielles** et le **travail social**.<sup>74</sup>

Également orientées vers les besoins d'une économie régionale dominée par le secteur tertiaire, les activités de recherche à l'Université vont se développer en lien avec la formation professionnelle qui y est offerte. D'abord essentiellement ancrée dans le monde de l'éducation, la recherche à l'UQAH va se diversifier à partir de l'année **1994-1995**. L'analyse du financement de la recherche subventionnée à l'Université entre **1980** et **2002** révèle que les activités de recherche qui touchent le champ disciplinaire de l'éducation ont, jusqu'à aujourd'hui, conservé toute leur importance, mais que depuis le milieu des années 1990 les problématiques liées aux domaines du **travail social**, des **relations industrielles**, de la **psychologie** et des **sciences appliquées** (informatique, fibre optique, photonique) occupent une plus grande place.<sup>75</sup> Le travail qu'effectuent dans ces domaines les groupes de recherche reconnus actuellement à l'Université, tels que le *Centre d'études et de recherche en intervention sociale* (CÉRIS), la *Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités* (CRDC), le *Centre d'études et de recherche sur l'emploi, le syndicalisme et le travail* (CEREST), le *Centre de recherche sur les environnements des enfants*, le *Laboratoire d'optoélectronique industrielle* ainsi que les toutes nouvelles *Chaires de recherche du Canada en photonique* et en *cyberpsychologie* obtenues respectivement en **novembre 2002** et **mars 2003** témoignent de cette diversification.

Si les années 1970 et 1980 constituent la période au cours de laquelle se développe le réseau de l'UQ, ce développement se déroule toutefois pour les universités québécoises sur fond de coupures budgétaires. À partir de la fin des années 1970, les universités du

<sup>72</sup> Ferreti, Lucia. *L'Université en réseau, les 25 ans de l'Université du Québec*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 1994, p. 72.

<sup>73</sup> Ibid. p. 72.

<sup>74</sup> En Outaouais, en octobre 2001, Emploi-Québec estimait que 83 % des emplois se trouvaient dans le secteur tertiaire comparativement à 74 % pour l'ensemble du Québec.

<sup>75</sup> Université du Québec en Outaouais. *Financement de la recherche, subventions externes, 1980-1981-2002-2003*, Décanat de la recherche. Données disponibles sur le site web de l'UQO.

Québec ne connaîtront pour ainsi dire qu'une vague ininterrompue de restrictions budgétaires. Les **récessions** de **1981-1982** et de **1990-1991** ainsi que la lutte au déficit qui s'annonce dans les années 1990 auront tôt fait d'avoir des effets néfastes sur le développement de l'Université du Québec, tout particulièrement pour les dernières constituantes à être créées, en l'occurrence l'UQAH et l'UQAT. Celles-ci n'eurent en effet pas d'autres choix que de naviguer dans la tempête et de se développer avec des ressources qui se tarissaient pour tout le monde.

De cette courte incursion dans le développement du réseau de l'Université du Québec, il convient de retenir les faits suivants : au moment où les premières constituantes situées en région se donnent des axes de formation et de recherche liés en grande partie aux demandes du milieu et à leurs richesses naturelles (**1969-1983**), l'Outaouais est à mettre en place les premiers services universitaires (**1971-1981**) en collaboration avec ses partenaires du Nord-Ouest québécois. Et, alors que ces mêmes constituantes eurent la chance de développer leur programmation ainsi que leurs créneaux de recherche avant le début des grandes coupures des années 1980 et 1990, **l'Université du Québec à Hull** eut à développer ses programmes à l'intérieur des restrictions budgétaires des gouvernements québécois. Rappelons que l'**UQTR**, pour ne donner qu'un exemple, offrait déjà en **1973-1974**, **51** baccalauréats, **10** maîtrises et **2** doctorats!<sup>76</sup>

#### 1.4.2 L'Université du Québec en Outaouais : de la SUO à la DEUOQ

«Les Hullois peuvent trouver en face de chez-eux tous les enseignements qu'ils désirent.»

Alphonse Riverin,  
président de  
l'UQ, 1971

Contrairement au Cégep de Hull qui sera créé sans tarder pour répondre aux vœux du rapport Parent et au développement de l'enseignement collégial sur tout le territoire québécois, les débuts de l'établissement universitaire en Outaouais sont difficiles et incertains. Tout compte fait, l'émergence de services universitaires a été des plus ardue tant à Hull qu'à Rouyn, c'est-à-dire dans tout le territoire de l'Ouest du Québec. Comme nous allons le voir, l'UQAH et l'UQAT ont la particularité d'avoir partagé, au moins pendant un certain temps, une destinée commune.

Comme nous le savons maintenant, à l'heure de la mise sur pied de l'Université du Québec (1969), la région de l'Outaouais ne possède aucun centre d'études universitaires pouvant intégrer les étudiants intéressés à la formation des maîtres. C'est pour le moins une situation saugrenue en regard de ce qui avait été décidé par le gouvernement du Québec, à savoir le transfert de la formation des maîtres au palier universitaire. Très tôt, le ministère de l'Éducation voulut s'attaquer à ce problème pour le Nord-Ouest québécois, puisque le **15 septembre 1969** était créé le «**comité de régie de la Formation des maîtres du Nord-Ouest québécois**» dont le mandat consistait à intégrer tous les cours de cette formation en un seul campus et à les mettre en relation avec une université.<sup>77</sup> Le comité – suite à ses travaux préliminaires – recommanda au Ministère que **l'Université du Québec** prenne la responsabilité de la formation des maîtres dans le Nord-Ouest québécois. C'est ce qui amena l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) à établir dès **juin 1970** un campus à **Rouyn**. C'est la création des **Services universitaires dans le Nord-Ouest québécois** (SUNOQ).

<sup>76</sup> Op. Cit., Ferreti, Lucia. *L'Université en réseau, les 25 ans de l'Université du Québec*, p. 61. L'UQTR a été au départ l'une des constituantes les plus dynamiques.

<sup>77</sup> Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois. *Plan triennal*, mai 1974, p. 3

En Outaouais, au début de 1970, l'intégration de la formation des maîtres au palier universitaire n'est toujours pas réalisée. Or, en **mars 1971**, l'Université du Québec, après étude du dossier de l'Outaouais établi à la **demande** du ministère de l'Éducation un an plus tôt, adoptait le principe d'une intervention dans la région. Cette demande du Ministère fut, semble-t-il, très mal reçue de la part du président de l'UQ, Alphonse Riverin, qui considère en effet à cette époque que *«les Hullois peuvent trouver en face de chez-eux tous les enseignements qu'ils désirent»...*<sup>78</sup>

Quoi qu'il en soit, c'est la création des **Services universitaires de l'Outaouais (SUO)** qui doit assumer, dès la rentrée de **l'automne 1971**, la responsabilité de la formation des maîtres. Les SUO sont pour ainsi dire l'émanation de **l'École normale de Hull**, puisqu'ils n'offrent au départ que les brevets d'enseignement. Les premiers programmes de 1<sup>er</sup> cycle seront progressivement implantés au cours des années 1970. Pour toutes sortes de considérations, tant financières qu'organisationnelles – l'UQTR se retirant du Nord-Ouest québécois, entre autres – l'Université du Québec consent en novembre **1972** à fusionner les SUO et les SUNOQ. C'est la création de la **Direction des études universitaires de l'Ouest québécois (DEUOQ)**. Jean R. Messier en prendra la direction.

Qu'on le veuille ou non, Hull et Rouyn sont, pour le meilleur et pour le pire, mariés et doivent désormais assurer la prestation des services universitaires francophones dans tout l'Ouest québécois. Le territoire à couvrir est immense : la DEUOQ va desservir rien de moins que **40 %** du territoire québécois, c'est-à-dire toute la région de l'Outaouais ainsi que le Nord-Ouest, y compris la Baie James (régions administratives actuelles 07, 08 et 10 – voir la **carte 1 en annexe**).<sup>79</sup>

Pour pallier la dispersion géographique des populations, l'Université du Québec songe d'abord à l'apport de l'enseignement à distance. La **Commission de la Télé-Université** est instituée en **1972** pour répondre en quelque sorte à ce genre de besoin. On croit à l'époque, à tort ou à raison, que les nouvelles technologies de communication sont susceptibles de répondre aux problèmes que pose la dispersion de la population sur un vaste territoire. L'enseignement à distance ne donne pas toujours les résultats escomptés, et, surtout, n'empêche aucunement les régions de l'Outaouais et du Nord-Ouest de travailler à l'implantation d'un véritable établissement universitaire fait de briques et de mortier.

### 1.4.3 L'Université du Québec en Outaouais : de la DEUOQ à l'UQAH

Le passage de la DEUOQ à l'Université du Québec à Hull (UQAH) ne se fait pas sans difficultés. D'abord, le mariage entre Hull et Rouyn ne va pas tout seul, compte tenu du fait que la réalité économique et sociale du Nord-Ouest québécois est fort différente de celle de la région de l'Outaouais. Ensuite, la région de l'Abitibi-Témiscamingue rêve de plus en plus à un établissement autonome et est lasse de sa dépendance envers l'Outaouais. Mais Hull aussi pense à accéder à une plus grande autonomie. Dès 1975, les dirigeants de la DEUOQ, qui ont demandé la création d'un **centre d'études universitaires**, se butent au désaccord du Conseil des universités. Mais face à l'avis favorable de l'Université du Québec, on consent finalement à établir en **octobre 1976** un **Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (CEUOQ)**. Jean R. Messier continue d'en assumer la direction. Bien que Hull et Rouyn restent unis, la mise sur pied

<sup>78</sup> Ferreti, Lucia. *L'Université en réseau, les 25 ans de l'Université du Québec*. Propos cités des mémoires d'Alphonse Riverin : *Du sillon à la gerbe*, Chicoutimi, Édition JCL, 1991.

<sup>79</sup> *Histoire de l'Outaouais*, chapitre 17 : «Le paysage institutionnel», Institut québécois de recherche sur la culture, collection Les régions du Québec, 1994, p. 661.

de la CEUOQ n'en constitue pas moins la première étape devant mener à la création de constituantes pleinement autonomes dans l'Ouest du Québec. Si la fondation d'un centre d'études universitaires reste une bonne chose, nul ne peut douter qu'elle arrive tard dans l'histoire de l'Outaouais.

Ayant en tête de créer une constituante du réseau de l'UQ à Hull, le CEUOQ essuie un refus en **1979**. En attendant une réponse favorable, et dans le but d'apaiser probablement les tensions avec Rouyn, le Conseil d'administration du CEUOQ offre une certaine autonomie à leurs collègues de l'Abitibi-Témiscamingue en mettant sur pied la **Commission du Nord-Ouest**. Cette autonomie fait probablement suite aux travaux du **Comité d'étude sur les relations Hull-Rouyn** qui avait été mis sur pied par le conseil d'administration de la CEUOQ et qui remet son rapport en août 1979.

Le mariage entre Rouyn et Hull apparaissant de plus en plus houleux, le ministre de l'Éducation finit par demander l'avis du Conseil des universités. Celui-ci juge à l'automne de **1980** que l'autonomie est prématurée pour le Centre de Hull. Tout de même favorable à l'autonomie pour Hull et Rouyn, le ministre passe outre l'avis du Conseil et consent à octroyer ses lettres patentes au centre de Hull : c'est la création de **l'Université du Québec à Hull (UQAH)** le **10 mars 1981**. Cette création a lieu, notons-le, pendant une campagne électorale. Coïncidence ou pas, la réception des lettres patentes a tout de même couronné des années d'effort et de durs labeurs de la part des dirigeants et du corps enseignant. Quant au Nord-Ouest, il n'est pas en reste. L'Assemblée des gouverneurs de l'UQ permet en mai **1981** la fondation du **Centre d'études universitaires en Abitibi-Témiscamingue (CEUAT)** qui deviendra en **1983**, comme nous le savons déjà, une constituante de l'Université du Québec.

#### 1.4.4 De la DEUOQ à l'UQO : l'évolution de la programmation

Dans sa volonté de marquer plus clairement sa vocation régionale, le seul établissement universitaire francophone de l'Outaouais prit à l'été **2002** le nom d'**Université du Québec en Outaouais (UQO)**. La programmation de l'Université demeure, nous l'avons dit, étroitement liée aux besoins régionaux d'une économie caractérisée par l'importance du secteur des services. Parmi les premiers programmes institués avant la fondation de l'UQAH – qui sont essentiellement des extensions obtenues des autres constituantes - il y a bien sûr la **formation des maîtres**, mais aussi les diplômes de premier cycle de facture professionnelle.

Le tableau suivant expose l'évolution de la programmation de l'Université depuis la mise sur pied de la **Direction des services universitaires dans l'Ouest québécois (DEUOQ)** en **1971-1972**. Après une phase de départ dynamique dans les années **1970**, on notera que peu de programmes sont créés aux cours des années **1980** (sous l'effet des compressions budgétaires), alors que le développement institutionnel s'accélère à partir des années **1990**.

**Tableau 7 : Historique de l'implantation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais (baccalauréat, maîtrise et doctorat)\***

<b><i>Programmes créés au cours des années 1970 - DEUOQ</i></b>	
<b>Baccalauréats</b>	<b><i>Année d'implantation</i></b>
Spécialisé en enseignement préscolaire et élémentaire	<b>1971</b>
Spécialisé en enseignement secondaire (mathématique)	<b>1971</b>
Spécialisé d'enseignement en enfance inadaptée	<b>1972</b>
Spécialisé en administration	<b>1972</b>
Spécialisé en enseignement secondaire (lettres françaises)	<b>1973</b>
Spécialisé en enseignement secondaire (administration)	<b>1974</b>
Enfance inadaptée	<b>1974</b>
Spécialisé en enseignement secondaire (géographie)	<b>1974</b>
Spécialisé en enseignement secondaire (histoire)	<b>1974</b>
Spécialisé en enseignement secondaire (anglais)	<b>1975</b>
Spécialisé en sciences de l'éducation	<b>1975</b>
Enseignement professionnel	<b>1975</b>
Spécialisé en enseignement secondaire (science)	<b>1976</b>
Travail social	<b>1977</b>
Sciences comptables	<b>1977</b>
Sciences de la santé (Bac-réseau)	<b>1978</b>
Arts plastiques	<b>1979</b>
Psychoéducation	<b>1979</b>
Études littéraires	<b>1979</b>

<b>Maîtrises</b>	
Maîtrise-ÉNAP en administration publique	1975
Sciences de l'éducation (avec mémoire)	1976
Gestion de projet (en réseau)	1977
<b><i>Programmes créés au cours des années 1980 - UQAH</i></b>	
<b>Baccalauréats</b>	
Sciences infirmières (formation continue)	1981
Administration (cheminement relations industrielles)	1982
Informatique	1982
Orthopédagogie	1982
Sciences sociales	1986
<b>Maîtrise</b>	
Relations industrielles - sans mémoire (avec mémoire 1996)	1989
<b>Doctorat</b>	
Doctorat-réseau en éducation	1987
<b><i>Programmes créés au cours des années 1990</i></b>	
<b>Baccalauréats</b>	
Sciences infirmières (formation initiale)	1993
Enseignement du secondaire ( <i>premier baccalauréat en 1975</i> )	1995
Informatique (cheminement coopératif)	1996
Relations industrielles (cheminement coopératif)	1997
Administration (cheminement coopératif et international)	1997
Génie informatique	1998
Psychologie	1998
Enseignement des arts	1998
Traduction et rédaction	1998
<b>Maîtrises</b>	
Maîtrise en éducation spécialisée - option psychoéducation (extension de l'Université de Sherbrooke)	1990
Travail social (avec mémoire)	1996
Psychoéducation (avec stage : 1999)	1997
M.B.A Services financiers	1999
<b><i>Programmes créés depuis le début de l'année 2000</i></b>	
<b>Baccalauréats</b>	
Sciences sociales (majeures en science politique et en sociologie)	2002
<b>Maîtrises</b>	
Informatique	2001
Sciences infirmières	2001
Développement régional (extension de l'UQAR)	2002

\* Source : Décanat des études, Université du Québec en Outaouais. Précisons qu'un travail de recherche dans les archives de l'UQO a été nécessaire pour valider les données historiques de base amassées par le décanat. Les programmes sont présentés selon leur appellation au moment où ils ont été créés. Certains de ces programmes ont été depuis leur création soit fermés, soit modifiés. **Nota Bene** : malgré tous nos efforts, nous ne pouvons garantir la parfaite exactitude en ce qui concerne l'appellation des programmes ou leur année d'ouverture, en particulier les programmes implantés dans les années 1970. Toutefois, nous croyons être très près de ce qu'a pu être l'implantation des programmes à l'UQO au fil des ans.

Outre ces programmes de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> cycle, nul besoin de rappeler que l'UQO offre depuis ses débuts divers **certificats de 1<sup>er</sup> cycle**, des **programmes courts de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> cycle** ainsi que des **diplômes d'études supérieures spécialisées** (D.E.S.S.) propres à intéresser la clientèle adulte de la région et à répondre aux besoins de qualification professionnelle de la main-d'œuvre.

Le tableau qui suit fait état de l'**évolution** du nombre de programmes à l'Université du Québec en Outaouais entre **1980** et **2002**. Il montre également que l'offre de formation universitaire, notamment au **2<sup>e</sup> cycle**, n'a cessé d'augmenter au cours des années dans l'Outaouais, et ce, malgré les difficultés qu'a pu vivre l'établissement universitaire au cours des vingt dernières années. Toutefois, le bond quantitatif a lieu surtout entre **1999** et **2002** au moment où le nombre de programmes de maîtrise passe de **6** à **12** dans l'offre de formation.

**Tableau 8 : Université du Québec en Outaouais : Évolution du nombre de programmes – 1980-2002\***

Automme	Baccalauréats	Certificats	Programmes courts de 1 <sup>er</sup> cycle	Maîtrises	Diplômes d'études supérieures	Programmes courts de 2 <sup>e</sup> cycle	Doctorats	Total
<b>1980</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	-	<b>3</b>	<b>2</b>	-	-	<b>40</b>
1989	20	32	-	4	4	-	1	61
1994	20	32	-	4	5	-	1	62
1999	18	21	10	6	8	6	1	70
<b>2002</b>	<b>17**</b>	<b>19**</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>74</b>

\* Source : Décanat des études, Université du Québec en Outaouais. Signalons qu'étant donné la fermeture ou la modification de certains programmes au cours des années, le nombre de programmes inscrit aux tableaux 7 et 8 peut différer. \*\* + 2 majeures et + 8 mineures au 1<sup>er</sup> cycle. À noter que des ajustements techniques au décompte des programmes expliquent que le nombre de baccalauréats passe de 18 à 17 entre 1999 et 2002.

#### **1.4.5 Comparaison de l'offre de formation universitaire : le retard de l'UQO**

La comparaison de l'offre de formation universitaire dans l'Outaouais avec celle des régions comparables du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie et de l'Estrie montre un retard à tous les cycles universitaires pour l'**Université du Québec en Outaouais (UQO)**. Malgré un **rattrapage** important du côté des programmes de **2<sup>e</sup> cycle**, le nombre de **baccalauréats** et, surtout, le nombre de programmes de **3<sup>e</sup> cycle** (doctorat) demeurent à l'UQO bien en deçà de l'offre de formation que l'on trouve dans des régions comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean (UQAC) et la Mauricie (UQTR). Les données exposées au **tableau 9** (page suivante) ne peuvent que nous en convaincre. En effet, les **17** baccalauréats et le **seul** doctorat de l'UQO ne font pas vraiment le poids face aux **33** baccalauréats et au **6** doctorats de l'UQAC et, devant les **34** baccalauréats et les **11** doctorats de l'UQTR, il n'y a tout simplement pas de comparaison possible.

Lorsqu'on compare pour les années **1999** et **2002** le nombre de programmes offerts aux **trois** cycles universitaires dans la région de l'Outaouais à celui que l'on connaît dans des régions comparables, nous pouvons en conclure que les universités ont eu tendance pendant cette période à hausser le nombre de programmes de 2<sup>e</sup> cycle. Cette propension s'explique aisément par le fait que la demande de main-d'œuvre qualifiée à ce niveau s'est accrue au cours des dernières années. Ce sont des tendances du marché de l'emploi qui ne sont pas prêtes de disparaître. Tout bien considéré, le rattrapage qu'a effectué l'Université du Québec en Outaouais n'a fait que suivre la tendance générale des

universités à bonifier leur offre de programmes de 2<sup>e</sup> cycle. Toutefois, il faut reconnaître que ce rattrapage était de mise dans le contexte de sous-développement de l'offre de formation dont souffre depuis longtemps l'Université.

Le **tableau** ci-dessous établit une comparaison de l'offre de formation universitaire aux **trois cycles** entre la région de l'Outaouais et celle des régions comparables du **Saguenay-Lac-Saint-Jean**, de la **Mauricie** et de l'**Estrie** entre les années **1999** et **2002**.

**Tableau 9 : Comparaison de l'offre de formation universitaire (aux 3 cycles) : région de l'Outaouais et autres régions comparables, 1999 et 2002**

Région	Université	Cycles *	1999 <sup>80</sup>	2002
Saguenay-Lac-Saint-Jean	UQAC	<i>1er cycle</i>	33	<b>33</b>
		<i>2e cycle</i>	14	17
		<i>3e cycle</i>	6	<b>6</b>
Mauricie	UQTR	<i>1er cycle</i>	38	<b>34</b>
		<i>2e cycle</i>	19	22
		<i>3e cycle</i>	9	<b>11</b>
Estrie	Université de Sherbrooke	<i>1er cycle</i>	35	<b>41</b>
		<i>2e cycle</i>	44	49
		<i>3e cycle</i>	23	<b>23</b>
	Université Bishop	<i>1er cycle</i>	29	31
		<i>2e cycle</i>	2	2
		<i>3e cycle</i>	0	0
Outaouais	Université du Québec en Outaouais	<i>1er cycle</i>	18	<b>17</b> <sup>81</sup>
		<i>2e cycle</i>	6	12
		<i>3e cycle</i>	1	<b>1</b>
	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	<i>1er cycle</i>	S.O.	S.O.
		<i>2e cycle</i>	1	1
		<i>3e cycle</i>	0	0

\* 1<sup>er</sup> cycle : baccalauréats seulement; 2<sup>e</sup> cycle : maîtrises seulement.

<sup>80</sup> Pour l'année 1999, les chiffres proviennent du document de la Table Éducation de mai 2000 (Plan stratégique) et pour l'année 2002 - sauf dans le cas de l'Université Bishop et de l'UQO - des sites web des universités. Le nombre de baccalauréats à l'Université Bishop a été revu à la hausse pour l'année 1999, une erreur s'étant glissée dans le décompte effectué dans le Plan stratégique de mai 2000.

<sup>81</sup> Plus deux majeures (science politique et sociologie) au baccalauréat en sciences sociales implantées à l'automne 2002 et 8 mineures. À noter que des ajustements techniques au décompte des programmes expliquent que le nombre de baccalauréats passe de 18 à 17 entre 1999 et 2002.

## Conclusion

Implantés dans la foulée de la réforme de l'éducation et de l'objectif de l'atteinte d'une plus grande scolarisation de la population et de l'accessibilité à l'enseignement supérieur, le **Collège de l'Outaouais** et l'**Université du Québec en Outaouais** se sont certes développés à leur propre rythme, mais aussi et surtout dans le climat de contraintes macroéconomiques qui a caractérisé les années 1980 et 1990.

Bien que le **Collège de l'Outaouais** ait eu la chance de faire partie des **douze** premiers cégeps à être créés au Québec à l'été 1967, il n'en demeure pas moins que son développement accuse un retard. Certes, nous avons montré que le Collège s'est occupé depuis sa fondation à élargir sa programmation : de **10** qu'il était en **1980**, le nombre de DEC techniques est passé à **21** en **2002**. Nous avons aussi soutenu, grâce aux chiffres du **tableau 1**, que la région de l'Outaouais avait effectué un rattrapage impressionnant au cours des années en ce qui concerne les programmes techniques, leur nombre passant de **10** en **1980** à **33** en **2002**. Le **Collège Heritage** a aussi, soulignons-le, contribué à l'élargissement de la carte des programmes de la région.

Mais quelle que soit l'ampleur de ce rattrapage, nul ne peut contredire la persistance d'un certain retard dans la programmation technique, particulièrement lorsque l'on confronte la carte des programmes collégiaux de l'Outaouais à celle des collèges publics et privés des régions comparables (Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mauricie et Estrie).

Il en va de même de l'**Université du Québec en Outaouais**. Malgré un rattrapage certain effectué au **2<sup>e</sup> cycle** – le nombre de maîtrises passant de **3** à **12** entre **1980** et **2002** - l'offre de formation de **1<sup>er</sup> cycle** (baccalauréat) et, surtout, de **3<sup>e</sup> cycle** (doctorat) demeure bien en deçà de ce que l'on trouve actuellement dans les universités établies au cœur de régions comparables à celle de l'Outaouais. Les chiffres du **tableau 9** sont tout à fait convaincants à cet égard.

Il reste donc beaucoup à faire pour que le seul collège public et la seule université francophones de la région 07 puissent obtenir toutes les formations que sa population juge nécessaire d'offrir dans le contexte socio-économique et politique qui est le sien.

## 1.5 Déploiement de l'offre de formation dans la région de l'Outaouais

Depuis sa fondation, l'**Université du Québec en Outaouais** s'est assurée d'offrir ses services à l'ensemble de la population de l'Outaouais autant en milieu urbain qu'en milieu rural. Bien sûr, les efforts pour desservir la population ont varié en intensité et en nombre selon les milieux et les ressources disponibles, mais l'UQO a toujours accordé une importance particulière aux services offerts dans les régions périphériques.

Du point de vue historique, le déploiement de l'offre de formation dans l'Ouest du Québec constitua l'une des problématiques avec laquelle la **Direction des études universitaires de l'Ouest québécois** (DEUOQ) eut à composer. Cela explique pourquoi, à ses débuts, la **formation à distance** devint une priorité de ses dirigeants, qui s'étaient donnés la mission d'apporter la formation universitaire à des populations dispersées sur des distances importantes (Plan triennal 1974-1976).

La formation à distance – limitée par les outils technologiques de l'époque – ne pouvait à elle seule résoudre tous les problèmes. Qui plus est, les populations – à la lumière des engagements gouvernementaux – s'attendaient à recevoir sur place les enseignements auxquels elles pensaient avoir droit. Par exemple, en **1974** la DEUOQ offre non seulement des services universitaires dans ses deux centres de Hull et de Rouyn, mais aussi dans ses sous-centres des régions actuelles de **l'Outaouais**, de **l'Abitibi-Témiscamingue** et des **Laurentides**. Outre les localités desservies par Rouyn, une partie des programmes (souvent le tiers) était disponible dans les sous-centres de Fort-Coulonge, de Maniwaki, de Mont-Laurier, de L'Annonciation, de Buckingham et de Papineauville.<sup>82</sup>

Ce souci de rendre accessible la formation universitaire à toute la population de ce grand territoire s'est maintenu en s'accroissant même jusqu'à la fin des années 1990. L'Université était alors présente dans les localités de Masham, de Papineauville, de Maniwaki, de Saint-André-Avelin et de Mont-Laurier, mais également dans des agglomérations aussi éloignées que Lachute, Sainte-Agathe, L'Annonciation, Saint-Jérôme et Saint-Jovite. L'UQO offrait même quelques cours dans les régions immédiates bordant le grand Montréal, notamment Chateaugay, Valleyfield, Sainte-Thérèse et Laval.

Certes, ces sous-centres n'ont pas toujours été en mesure d'offrir d'année en année leurs activités de formation compte tenu souvent de l'insuffisance des clientèles. De plus, des restrictions budgétaires et des ressources plus restreintes ont forcé l'UQO à se concentrer sur son territoire plus immédiat. C'est ainsi que ces activités de formation hors du milieu urbain immédiat de la nouvelle Ville de Gatineau ont peu à peu diminué, tant et si bien qu'au début des années 2000, seul Mont-Laurier était encore desservi par l'Université.

Mais l'Université du Québec en Outaouais ne veut pas en rester là. En vue d'augmenter l'offre de formation, des efforts ont été déployés au cours de l'année **2001** dans la région de Mont-Laurier, en incluant les populations des MRC Antoine-Labelle, Vallée-de-la-Gatineau et Laurentides. Une lettre d'entente a ainsi été signée entre l'UQO et le **Cégep de Saint-Jérôme** qui aura pour effet de créer un **Centre d'études supérieures à Mont-Laurier** qui vient remplacer l'ancien centre d'études collégiales. Ce nouveau centre saura, à n'en pas douter, assurer une meilleure visibilité de l'Université auprès des futurs étudiants.

<sup>82</sup> Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois. *Plan triennal*, mai 1974, p. 11 et 22.

On se doit en outre de souligner que **l'Université** et le **Collège de l'Outaouais** ont chacun inauguré en **2003**, en collaboration avec la **Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**, leurs bureaux à **Maniwaki**, ce qui permettra d'assurer une présence accrue de ces établissements d'enseignement supérieur dans cette MRC. Cette présence est donc susceptible de renforcer l'offre de cours et ainsi de mieux répondre aux besoins de la clientèle étudiante de cette région. Cette présence favorisera également le développement des services aux entreprises. Enfin, notons que le **Collège Heritage** est présent dans la MRC du Pontiac par l'attestation d'études collégiales (AEC) qu'il y offre dans le domaine de l'agriculture (Management of the Farm Enterprise).

Au-delà de ces actions concrètes, l'UQO envisage de poursuivre la concertation avec ses partenaires collégiaux dans la région afin que, comme l'exige une véritable conception de la régionalisation, toute la population de l'Outaouais soit en mesure d'accéder aux études supérieures.

Nous verrons dans la prochaine section quel est l'état de la situation de l'enseignement supérieur dans l'Outaouais. Nous allons d'abord établir brièvement le portrait socio-économique de la région pour ensuite examiner **la demande** et **l'offre actuelle de formation** ainsi que **la demande à venir** dans les établissements d'enseignement publics et privés. Nous nous pencherons en outre sur la problématique de la **situation frontalière** propre à la région. Enfin, on se demandera si l'offre de formation postsecondaire actuelle est en lien avec le profil économique de l'Outaouais.

## 2. État de la situation de l'enseignement supérieur dans l'Outaouais – 2002

### 2.1 Portrait socio-économique de la région de l'Outaouais<sup>83</sup>

Tracer un portrait de la situation du secteur de l'éducation nécessite en premier lieu de bien connaître la situation économique et sociale de la région dans laquelle évolue le système d'éducation. Pour ce faire, nous donnerons un bref aperçu des particularités géographiques de la région de l'Outaouais, de ses caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques ainsi que les particularités de sa situation frontalière. Nous aborderons aussi les caractéristiques socio-économiques de la grande région d'Ottawa qui exerce une forte attraction sur la population active de l'Outaouais.

#### 2.1.1 Le territoire

La région administrative de l'Outaouais (07) est située à la limite sud-ouest du Québec et s'étend sur environ **33 000 km<sup>2</sup>**. Outre la nouvelle **Ville de Gatineau**,<sup>84</sup> cette vaste région se compose de quatre municipalités régionales de comté (MRC) : **la Vallée-de-la-Gatineau**, **les Collines-de-l'Outaouais**, **Papineau** et **Pontiac**.

Plus précisément, la MRC de **la Vallée-de-la-Gatineau**, située au nord de la région outaouaise, partage ses frontières avec la région des Laurentides à l'est et avec la réserve faunique de La Vérendrye au nord. Cette MRC a une superficie d'un peu plus de **12 500 km<sup>2</sup>**, soit **37,6 %** de l'ensemble du territoire régional. Par ailleurs, on trouve sur ce vaste territoire deux réserves algonquines et vingt municipalités, dont une seule ville, Maniwaki.

La MRC des **Collines-de-l'Outaouais** se situe au sud de la région de l'Outaouais. Elle englobe sept villes, soit Cantley, Chelsea, L'Ange-Gardien, La Pêche, Notre-Dame-de-la-Salette, Pontiac et Val-des-Monts.

La MRC de **Papineau**, située à l'extrême est de la région, regroupe **28** municipalités rurales dont seulement **4** comptent plus de **1 000** habitants : Thurso, Papineauville, Saint-André-Avellin et Montebello. Seule la ville de Thurso recense un peu plus de **2 000** personnes.

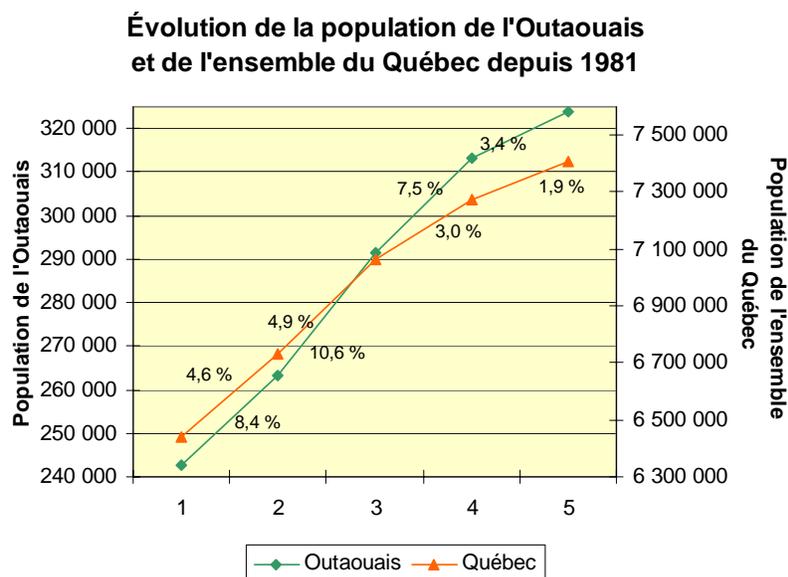
<sup>83</sup> Les chiffres cités dans la section 2.1 proviennent entre autres des documents suivants : *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais : état de situation, enjeux et priorités*, Table Éducation Outaouais, mai 2000. *Portrait démographique de l'Outaouais et de ses sous-régions*, Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Université du Québec, août 2002. *Profil économique de la région de l'Outaouais*, Ministère de l'Industrie et du Commerce, site web, 2002. *Rencontre régionale, Outaouais, données d'arrière-plan*, Gouvernement du Québec, Gatineau, septembre 2002.

<sup>84</sup> Dans le cadre de la réforme municipale du gouvernement du Québec, les municipalités de Gatineau, Hull, Aylmer, Masson-Angers et Buckingham ont été fusionnées le 1<sup>er</sup> janvier 2002 dans le but de former la nouvelle Ville de Gatineau. Voir à la page 5 de ce document la carte de la région de l'Outaouais (région 07).

Enfin, la MRC de **Pontiac** demeure la moins peuplée de la région; elle se trouve dans la zone ouest de la région de l'Outaouais, longeant la rivière des Outaouais. Cette MRC comprend **46,5 %** de l'étendue territoriale de la région, soit **15 597 km<sup>2</sup>**, et comptait une population de **15 576** personnes en **1996**, en hausse de **3,1 %**. Sa densité de population est aussi la plus faible de la région de l'Outaouais avec une personne par km<sup>2</sup>.

### 2.1.2 Les caractéristiques sociodémographiques<sup>85</sup>

Depuis 1981, la population de l'Outaouais, comme celle de l'ensemble du Québec, est en progression, mais à un rythme de plus en plus modéré à partir de 1991. Son taux de croissance au cours de cette période a même été supérieur à celui du Québec. Globalement, la population de l'Outaouais s'est accrue de **33,3 %** depuis vingt ans, soit le double de la croissance moyenne au Québec (**15,1 %**).

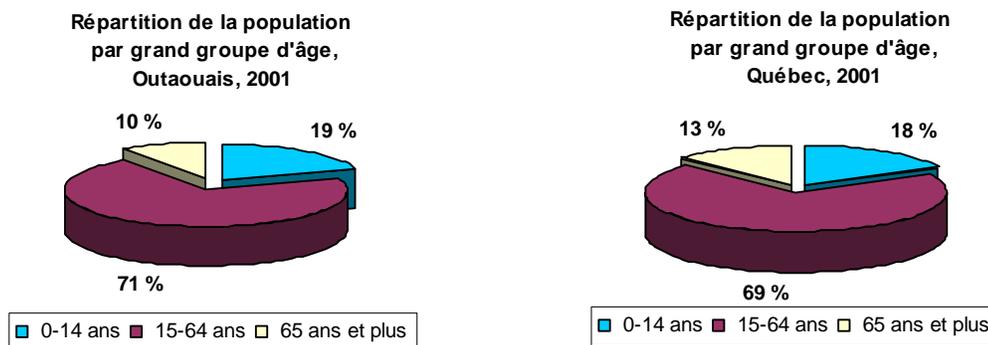


En conséquence, le poids relatif de la population de l'Outaouais dans l'ensemble du Québec n'a cessé d'augmenter au cours des vingt dernières années :

	1981	1991	2001
<i>Population de l'Outaouais/ Ensemble du Québec</i>	3,8%	4,1%	4,4%

<sup>85</sup> Source : Ministère des Régions, 2002.

Quant à la structure par âge de sa population, la population de l'Outaouais est plus jeune que celle de l'ensemble du Québec.



Selon les plus récentes perspectives démographiques de l'*Institut de la statistique du Québec*, la population de la région de l'Outaouais continuera à augmenter jusqu'en **2016** : la croissance serait de l'ordre de **8,9 %**, alors que l'on prévoit pour l'ensemble du Québec une croissance de **4,3 %**. Après les régions des Laurentides et de Lanaudière, l'Outaouais se situe au **troisième rang quant à la plus forte croissance de sa population**. Le scénario de l'Institut prévoit qu'à l'exception de la MRC de Papineau, les sous-régions en Outaouais connaîtront une croissance de leur population.<sup>86</sup>

### La présence anglophone

La présence d'une communauté anglophone relativement importante constitue une autre particularité de la région de l'Outaouais. Dans les faits, le recensement de **1996** révèle que **15,0 %** de la population est de langue maternelle anglaise. En ce qui concerne les MRC, celle du Pontiac a la plus grande proportion de résidents anglophones, soit **58,3 %** de sa population, alors que la proportion est de **28,2 %** pour la MRC des Collines-de-l'Outaouais. En ce qui a trait à l'ancienne Communauté urbaine de l'Outaouais (CUO), l'actuel secteur d'Aylmer comptait en 1996 près d'une personne sur trois de langue maternelle anglaise comparativement à **8,0 %** dans le secteur Hull et à **6,0 %** pour celui de Gatineau.

### Migrations internationales, interprovinciales et interrégionales

L'augmentation d'une population ou encore sa diminution est aussi conditionnée par le phénomène de **l'immigration** (internationale) et de la **migration**, c'est-à-dire, dans le cas des régions du Québec, par la **migration interne (interrégionale)** et **externe (interprovinciale)**. La région de l'Outaouais a la particularité de bénéficier à la fois des effets positifs de l'immigration **internationale** et de la migration **interprovinciale** et

<sup>86</sup> Ministère des Régions. *Profil économique de la région de l'Outaouais*, Section 1 : Faits saillants : démographie, 2002, p. 1.

**interrégionale.** La bonne tenue de l'emploi dans la région ainsi que la proximité de la capitale fédérale peuvent expliquer ce phénomène. Le tableau qui suit fait état des soldes migratoires positifs pour l'Outaouais. Il compare également les courants migratoires de l'Outaouais à ceux des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie et de l'Estrie.

**Tableau 10 : Soldes des migrations internationales, interprovinciales et interrégionales (en nombre) : Outaouais et régions comparables, 1991-2000\***

Régions	Internationales	Interprovinciales	Interrégionales	Total
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	2 231	155	- 13 715	- 11 329
<b>Mauricie</b>	743	- 400	- 2 061	- 1 718
<b>Estrie</b>	6 438	- 1 967	4 785	9 256
<b>Outaouais</b>	<b>8 948</b>	<b>1 335</b>	<b>6 369</b>	<b>16 652</b>

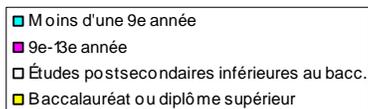
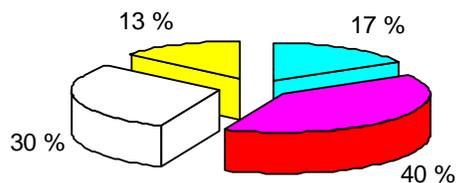
\* Année : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin. Source statistique : Statistique Canada.

Source : Gouvernement du Québec. *Le rendez-vous national des régions, Portrait statistique des régions*, 2002, p. 13.

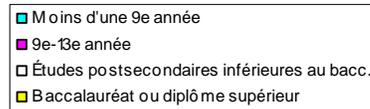
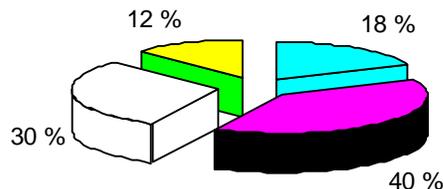
### Scolarisation de la main-d'œuvre<sup>87</sup>

La population de l'Outaouais a un profil de scolarité qui se compare à l'ensemble des Québécois. Le pourcentage de diplômés universitaires y est même un peu plus élevé (13 % comparativement à 12 %).

Proportion de la population de 15 ans et plus selon le degré de scolarité atteint, Outaouais, 1996



Proportion de la population de 15 ans et plus selon le degré de scolarité atteint, Ensemble du Québec, 1996



<sup>87</sup> Source : Données d'arrière-plan, Ministère des Régions, 2002

### 2.1.3 Le développement socio-économique<sup>88</sup>

*L'Outaouais se distingue par sa forte concentration d'employés du gouvernement fédéral ainsi que pour son potentiel important dans les hautes technologies...*

Le tissu socio-économique de l'Outaouais se présente sous deux aspects : un premier fortement **urbanisé** représentant **1 %** du territoire et regroupant **72 %** de la population, et un second composé d'une zone **rurale** étendue à fort potentiel **touristique, forestier et agricole**. La région se distingue par sa forte concentration d'employés du gouvernement fédéral ainsi que pour son potentiel important dans les hautes technologies. Enfin, le secteur **agroalimentaire** et celui des planchers de bois franc sont en pleine effervescence dans la région.

**L'économie régionale est fortement concentrée dans le secteur tertiaire.** L'Outaouais se classe en effet au **1<sup>er</sup> rang** des régions du Québec pour ce qui est de la proportion des emplois régionaux relevant de ce secteur, soit **83 %**. L'importance du secteur tertiaire est principalement attribuable à la forte présence de **l'administration publique fédérale**. Le secteur **primaire** est dominé par **l'industrie du bois et des pâtes** qui constitue environ **70 %** des emplois manufacturiers. Depuis quelques années, la région travaille à la diversification de son économie en misant sur le développement des entreprises de **haute technologie**, particulièrement dans le secteur des **technologies de l'information**.

#### Le secteur primaire

Le secteur primaire repose sur **l'exploitation forestière et l'agriculture**. **L'exploitation forestière est l'activité prépondérante de l'industrie primaire de l'Outaouais**. La forêt outaouaise se caractérise par la qualité et la quantité de ses bois feuillus, qui représentent **38 %** des bois feuillus du Québec. Cependant, avec la plus grande réserve de pin blanc du Québec, la présence des résineux est notable dans la région. On comprend dès lors pourquoi les industries des **pâtes et papiers** et du bois génèrent des activités importantes dans la région.

Les activités agricoles se concentrent sur **l'élevage des bovins**, sur la **production laitière** ainsi que sur la production de grandes cultures tels les fourrages, les céréales et le maïs-grains. Quelque **25 %** du bœuf de boucherie produit au Québec provient de l'Outaouais. La région comptait pour **6,3 %** de l'exploitation agricole totale du Québec, ce qui représente un peu plus que son poids démographique (**4,3 %**).

Le tableau suivant montre les principales activités de l'industrie primaire dans la région de l'Outaouais.

<sup>88</sup> Le texte ainsi que les données de la section 2.1.2 et une partie de la section 2.1.3 proviennent du ministère des Régions : *L'Outaouais en un clin d'œil*, 2002, 9 p. Et *Outaouais, Évolution des principaux indicateurs socio-économiques : observations régionales*, ministère des Régions, 2002, 7 p. Nous remercions tout particulièrement le ministère des Régions de nous avoir permis d'utiliser les graphiques, certains tableaux et une partie du texte de ces documents.

**Tableau 11 : Outaouais : principales activités de l'industrie primaire**

	Outaouais	Ensemble du Québec	Région/Québec
<b>Exploitation agricole</b>			
-Revenus (1999) ('000 000 \$)	65,8	5 649,0	1,2%
<b>Exploitation minière <sup>1</sup></b>			
-Production minière totale (1998) ('000 \$)	9 425	3 445 044,0	0,3%
-Investissement total (1998) ('000 \$)	x	1 023 459,5	...
<b>Exploitation forestière <sup>2</sup></b>			
-Volume de bois récolté (1996-1997) ('000 m <sup>3</sup> )	2 418,2	38 451,9	6,3%

x : Données confidentielles.

... : N'ayant pas lieu de figurer.

1. Données préliminaires.

2. Données pour la période 1996-1997.

Sources : ISQ, MRN, MAPAQ, Statistique Canada.

### Le secteur secondaire (manufacturier)

Les principales caractéristiques du secteur manufacturier indiquent globalement que la région est **sous-représentée** dans ce secteur comparativement à son poids démographique (**4,3 % en 1996**). L'Outaouais comptait en **1998 100** entreprises manufacturières employant près de **5 200** salariés. Ces entreprises étaient, pour la plupart, des PME.

**Tableau 12 : Outaouais : statistiques du secteur manufacturier (1998)**

	Nombre d'établissements	Nombre de salariés	Total des traitements et salaires	Coût des matières et fournitures utilisées <sup>2</sup>	Valeur des expéditions et autres recettes	Valeur ajoutée
('000 \$)						
<b>Outaouais</b>						
<i>Ensemble des industries manufacturières</i>	<b>100</b>	<b>5 185</b>	<b>218 254</b>	<b>774 841</b>	<b>1 551 997</b>	<b>688 871</b>
<i>PME (moins de 200 employés)</i>	94	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
<b>Ensemble du Québec</b>						
<i>Ensemble des industries manufacturières</i>	<b>9 126</b>	<b>486 058</b>	<b>16 921 269</b>	<b>60 220 273</b>	<b>110 552 415</b>	<b>47 744 555</b>
<i>PME (moins de 200 employés)</i>	8667	267 545	8 005 734	26 998 863	47 667 809	19 901 706
<b>Région/Ensemble du Québec</b>	1,1%	1,1%	1,3%	1,3%	1,4%	1,4%

1. Activité totale excluant les sièges sociaux.

2. Incluant le coût des marchandises revendues telles quelles.

Source: ISQ

**Tableau 13 : Les principaux employeurs manufacturiers\***

Fabricants	Nombre d'employés	Produits fabriqués
Bowater	650	Papier journal
Compaq Canada	640	Ordinateurs
Papiers Masson Ltée	450	Production de papier journal
Papiers Scott**	450	Essuie-tout, papiers-mouchoirs
Papiers Fraser	450	Pâtes et papiers
St-Joseph Groupe d'imprimerie	400	Impression commerciale
Industries Davidson	350	Bois de sciage, planches de bois
Smurfit Stone Container	360	Pâte chimique de bois, papier kraft

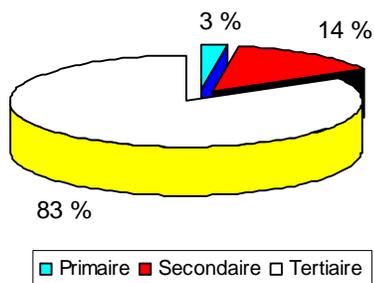
\* Source : Ministère de l'Industrie et du Commerce.

\*\* Aujourd'hui propriété de la compagnie Domtar.

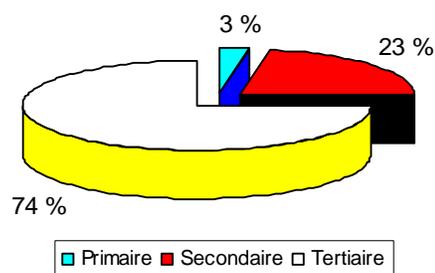
### Le secteur tertiaire

La répartition des emplois par grand secteur dans la région diffère grandement de celle observée dans l'ensemble du Québec. Le secteur **tertiaire** y occupe une part beaucoup plus importante (**83 %** contre **74 %**), au détriment du secteur **secondaire** qui ne compte que **14 %** des emplois (**23 %** au Québec). Les figures qui suivent font état de cette répartition.

Répartition des emplois par grand secteur en Outaouais, en 2001



Répartition des emplois par grand secteur dans l'ensemble du Québec, en 2001



L'analyse de la répartition de l'emploi (en pourcentage – %) par **grands groupes du secteur tertiaire** au Québec en **2001** (tableau suivant) montre clairement que l'Outaouais enregistre un nombre important d'emplois dans le groupe des **services publics** (**38,1**) comparé à l'ensemble du Québec (**24,2**) et aux régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (**27,9**), de la Mauricie (**25,3**) et de l'Estrie (**24,9**). En outre, bien que le nombre d'emplois – en % – que connaît l'Outaouais dans le groupe «**services moteurs**» (**21,1**) soit près de la moyenne québécoise (**22,4**), il demeure plus élevé que celui observé dans les régions comparables (**16,5**, **15,2** et **12,9**).

**Tableau 14 : Emplois par grands groupes du secteur tertiaire, Outaouais et régions comparables 1989 et 2001\***

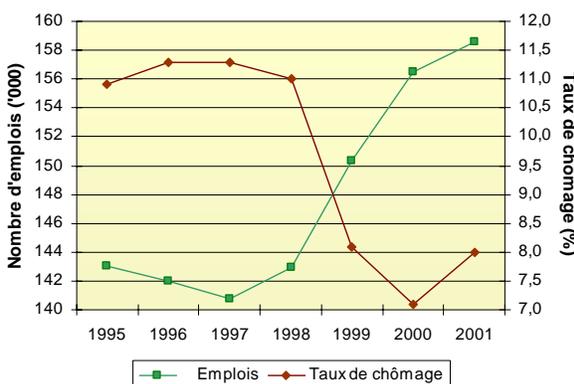
SECTEUR TERTIAIRE 2001 – en %					VARIATION 1989-2001 – en %		
	Total	Services aux ménages et autres services	Services publics	Services moteurs	Services aux ménages et autres services	Services publics	Services moteurs
Saguenay-Lac-Saint-Jean	74,9	30,6	27,9	16,5	22,4	28,4	39,0
Mauricie	70,3	29,8	25,3	15,2	1,9	10,3	21,0
Estrie	63,0	25,0	24,9	12,9	12,4	12,5	- 4,8
<b>Outaouais</b>	<b>83,2</b>	<b>24,1</b>	<b>38,1</b>	<b>21,1</b>	<b>29,1</b>	<b>9,2</b>	<b>40,3</b>
Ensemble du Québec	74,6	28,1	24,2	22,4	9,2	13,2	33,4

\* Source : Gouvernement du Québec. *Le rendez-vous national des régions, Portrait statistique des régions*, 2002, p. 28. À noter : les **services aux ménages et autres services** regroupent le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, le transport et l'entreposage, les services personnels, la réparation et l'entretien ainsi que les services divers. Les **services publics** comprennent les services d'enseignement, la santé et les services sociaux, les administrations publiques ainsi que l'électricité, le gaz et l'eau. Les **services moteurs** regroupent les services financiers, les services professionnels et administratifs, le commerce de gros et l'information, la culture et les loisirs.

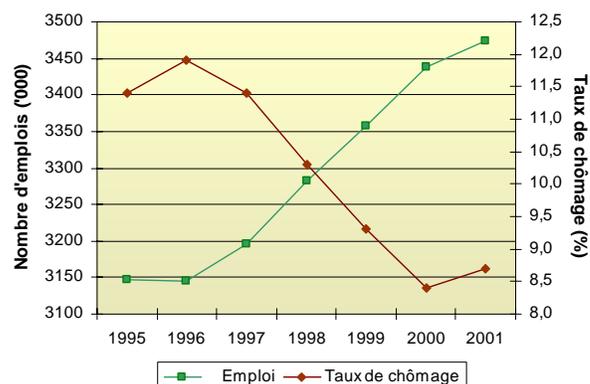
### Situation de l'emploi

L'emploi en Outaouais a connu des fluctuations importantes au cours des sept dernières années. Globalement, on y note les mêmes tendances que celles observées à l'échelle du Québec. La situation de l'emploi s'est améliorée entre **1997** et **2001** et le taux de chômage a poursuivi sa chute jusqu'en 2000. Il se situait à **6,7 %** en **juillet 2002**. Dans l'ensemble du Québec, cette amélioration s'observe à partir de 1996.

Évolution du nombre d'emplois et du taux de chômage en Outaouais, de 1995 à 2001



Évolution du nombre d'emplois et du taux de chômage, dans l'ensemble du Québec, de 1995 à 2001



### Les perspectives d'emploi dans la région

Les perspectives d'emploi dans la région seront plus que favorables au cours des prochaines années. Une étude d'**Emploi Québec**<sup>89</sup> révélait récemment que la région de l'Outaouais aurait à combler **28 960 postes** entre **2001** et **2005**, phénomène qui s'explique – dans la région comme dans le reste du Québec - par le remplacement des postes existants. Or, la moitié de ces postes à pourvoir, apprenait-on, seront occupés par des personnes possédant une formation **technique** ou **professionnelle**. À peu près tous les secteurs d'emploi profiteront de ce phénomène.

Si l'on se fie aux récentes données du **recensement** de **2001**, les personnes possédant un **diplôme d'études universitaires** risquent d'être aussi en demande au cours des années à venir. Les données recueillies en **2001** indiquent en effet que depuis le dernier recensement de **1991** toutes les provinces ont enregistré des gains importants dans les professions exigeant un diplôme universitaire.<sup>90</sup> Dans la **région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Hull**, la **croissance** de l'emploi exigeant un diplôme universitaire a été, entre **1991** et **2001**, de l'ordre de **45,5 %**, alors qu'elle a été de **32,6 %** dans la région métropolitaine de Montréal, de **45,4 %** dans celle de Toronto et de **55,3 %** dans la région de Calgary.

Le tableau suivant montre la croissance des groupes de compétences professionnelles dans la **région métropolitaine d'Ottawa-Hull** entre les recensements de **1991** et **2001**.

**Tableau 15 : Région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Hull : Croissance des groupes de compétences professionnelles entre 1991 et 2001\***

Région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Hull			
Groupes de compétences professionnelles	Nombre d'emplois		Croissance 1991-2001 (%)
Ensemble des professions	529 485	585 930	10,7
<b>Université</b>	<b>110 030</b>	<b>160 090</b>	<b>45,5</b>
<b>Collège</b>	<b>115 730</b>	<b>117 890</b>	<b>1,9</b>
Formation d'apprenti	32 215	29 390	- 8,8
Secondaire et moins	206 185	202 750	- 1,7
Gestionnaire	65 325	75 805	16,0

\*Source : Statistique Canada. *Recensement 2001*. Inclut la population active expérimentée seulement. La population active expérimentée est formée des personnes employées ou en chômage pendant la semaine de référence de recensement, mais qui ont été employées à un moment donné depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année précédant le recensement.

<sup>89</sup> Citée dans «L'Outaouais a 29 000 postes à combler d'ici 2006», *Les affaires*, Cahier Gatineau, le 12 octobre 2002, p. A9.

<sup>90</sup> Statistique Canada. *Recensement 2001 sur le marché du travail*, 2003.

### 2.1.4 Économie régionale : les secteurs d'avenir

Traditionnellement tournée vers la fonction publique, l'Outaouais s'est engagée depuis quelques années dans un processus de **diversification économique**. La région œuvre actuellement au développement d'un pôle spécialisé dans les **nouvelles technologies de l'information**.

De plus, grâce à la proximité de la capitale fédérale et de grands espaces naturels, la région bénéficie d'un fort **potentiel touristique**, que l'on s'active à développer. Enfin les secteurs de **l'environnement**, de **l'agroalimentaire** et de la **foresterie** sont autant de créneaux porteurs d'avenir pour la région.

#### Secteurs d'avenir de la région de l'Outaouais :

- **Services gouvernementaux**
- **Haute technologie**
- **Tourisme**
- **Environnement**
- **Foresterie**
- **Agroalimentaire**

### 2.1.5 Profil socio-économique de la région métropolitaine d'Ottawa

Face au territoire de l'Outaouais se trouve la région de **l'Est ontarien** dont le centre économique est incontestablement occupé par la **Ville d'Ottawa**, récemment élargie suite à la politique de fusions municipales adoptée en Ontario. La **nouvelle municipalité d'Ottawa** - créée le **1<sup>er</sup> janvier 2001** - rassemble dorénavant la région d'Ottawa-Carleton ainsi que **11** municipalités anciennement autonomes, à savoir **Cumberland, Gloucester, Goulbourn, Kanata, Nepean, Osgoode, Ottawa, Rideau, Rockcliffe Park, Vanier** et **West Carleton**.

Sa population, évaluée en **2001** à **806 100** habitants, est la **quatrième** en importance au Canada. On estime qu'elle atteindra plus **d'un million** d'habitants d'ici quelques années. Si l'on ajoute à ce chiffre la population de la nouvelle Ville de Gatineau, on en arrive aujourd'hui à une population d'environ **1 063 000** personnes pour l'ensemble de la grande région Ottawa-Gatineau. La grande Ville d'Ottawa a aussi la particularité de compter sur l'une des populations les plus scolarisées du Canada : près de **50 %** de ses résidents détiennent un diplôme d'études postsecondaires, un certificat ou un diplôme universitaire.

Au plan économique, le secteur de la **haute technologie** a connu une croissance de **74 %** au cours des sept dernières années. L'ancienne municipalité de Kanata, par exemple, est toujours reconnue comme la «*Silicon Valley*» du Nord. Malgré les difficultés actuelles qui frappent ce secteur de l'économie, les investissements en haute technologie demeurent tout de même élevés. Des statistiques récemment publiées par le *Centre de recherche et d'innovation d'Ottawa* montrent que la région d'Ottawa attire toujours une part importante du capital de risque investi dans les entreprises qui œuvrent dans le secteur de la haute technologie (**680 millions de dollars en 2002**)<sup>91</sup>. En fait, la moitié du capital de

<sup>91</sup> 1 milliard 300 millions \$ en 2000 et 922 millions \$ en 2001.

risque étranger accordée au Canada en 2002 s'est retrouvée à Ottawa.<sup>92</sup> Enfin, fait peu connu, Ottawa est aussi la plus importante ville agricole du Canada. Ainsi, ses revenus provenant de l'agriculture sont supérieurs à ceux de Toronto, Montréal, Vancouver, Edmonton et Calgary mis ensemble.<sup>93</sup>

**Le secteur de la haute technologie dans la région d'Ottawa comprend les géants de l'industrie que sont :**

- *Alcatel*
- *Cisco system*
- *Computing Device Canada*
- *JDS Uniphase*
- *Mitel*
- *Nokia*
- *Nortel Networks*

### **L'emploi dans la région d'Ottawa**

En mai 2002, l'emploi total de la région d'Ottawa se situait à **430 600**,<sup>94</sup> en décroissance depuis l'an **2000**. Comme on pouvait s'y attendre, le secteur de la fabrication a accusé une forte baisse d'emplois au cours de la dernière année (**- 34 % ou près de 15 000 emplois en moins depuis 2001**). Les déboires des grands fabricants comme Nortel, Cisco Systems ou JDS Uniphase y sont pour beaucoup. En revanche, l'emploi a augmenté dans **l'administration publique** depuis novembre 2001, compensant en quelque sorte le déclin du secteur de la fabrication. En une année, la main-d'œuvre du secteur public a bondi de près de **24 %**. Avec plus de **90 000** employés, **l'administration publique** est sans contredit l'un des plus gros employeurs d'Ottawa.<sup>95</sup>

Le tableau qui suit expose pour la région d'Ottawa le **nombre d'emplois** que l'on trouvait par **industrie** en **juin 2002**. Ces données nous intéressent dans la mesure où elles révèlent clairement les caractéristiques du marché de l'emploi dans la région d'Ottawa ainsi que les secteurs où la demande de main-d'œuvre est normalement élevée.

<sup>92</sup> Louis Lafortune. «Une manne de 680 M \$ dans l'Outaouais», *Le Droit*, jeudi 16 janvier 2003.

<sup>93</sup> Ville d'Ottawa. À propos d'Ottawa, site web : [www.ottawa.ca](http://www.ottawa.ca), 2002.

<sup>94</sup> Développement des ressources humaines Canada. *Revue du marché du travail, Une analyse du marché du travail de la région d'Ottawa d'avril à juin 2002*.

<sup>95</sup> Ibid.

**Tableau 16 : Région d'Ottawa : Emplois par industrie – juin 2002\***

<b>Industrie</b>	<b>Nb. d'emplois</b>	<b>Variation 2001/ 2002 (%)</b>
<b>Secteur producteur de biens</b>		
Fabrication	27 100	<b>- 34,4</b>
Construction	19 600	2,6
Agriculture	4 000	5,3
<b>Secteur des services</b>		
Administration publique	84 900	<b>23,4</b>
Commerce	52 500	4,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	47 500	<b>- 17,8</b>
Santé et services sociaux	46 800	1,2
Information, culture et loisirs	27 800	9,5
Finances, assurances, immobilier....	20 600	2,9
Autres services	19 800	<b>14,6</b>
Hébergement et restauration	18 100	- 7,5
Gestion, administration et services de soutien	16 600	<b>- 21,5</b>
Transports et entreposage	14 400	<b>- 25,8</b>
Services d'enseignement	3 600	<b>- 21</b>

\* Source : Développement des ressources humaines Canada, 2003.

### L'intégration de la main-d'œuvre de la région de l'Outaouais à celle de l'Ontario<sup>96</sup>

Aborder la question du marché de l'emploi de la région d'Ottawa oblige d'emblée à parler de la mobilité de la main-d'œuvre entre l'Ontario et le Québec. Dans le contexte frontalier qui est le nôtre, il est intéressant de connaître la proportion de personnes qui résident dans une localité et qui travaillent dans une autre. Cela nous permet de mieux comprendre la réalité du marché du travail de la région.

En **1996** - selon le recensement de Statistique Canada - des **141 440** personnes qui avaient un emploi et qui résidaient dans la région de l'Outaouais, **47 565 (36,1 %)** travaillaient en Ontario. Les villes de l'ancienne CUO (aujourd'hui la nouvelle Ville de Gatineau) étaient celles qui voyaient le plus leurs résidents traverser les ponts chaque matin pour se rendre à Ottawa (voir le **tableau 17**). En ce qui concerne les **MRC**, il faut mentionner que dans celle du **Pontiac**, près de **24 %** des personnes ayant un emploi travaillaient en Ontario, ce qui est de loin supérieur au résultat de **7,3 %** de la **MRC de Papineau** qui partage aussi ses frontières avec la province voisine. Le **tableau 17** donne, pour chaque ville de l'ancienne CUO, le nombre de résidents de l'Outaouais qui, en **1996**, traversaient la frontière pour aller travailler en Ontario.

**Tableau 17 : Lieu de résidence et lieu de travail selon la ville, CUO, 1996\***

Villes	Résidents travaillant hors Québec	Proportion (%)
<b>Aylmer</b> (territoire du centre local d'emploi)	9 165	51,6
<b>Gatineau</b>	18 485	38,3
<b>Hull</b>	11 725	41,6
<b>Buckingham et Masson-Angers</b>	2 055	21,0

\* Source : Recensement 1996, Statistique Canada. CUO : correspond maintenant à la nouvelle Ville de Gatineau.

### Lieu de résidence et lieu de travail : données du recensement de 2001

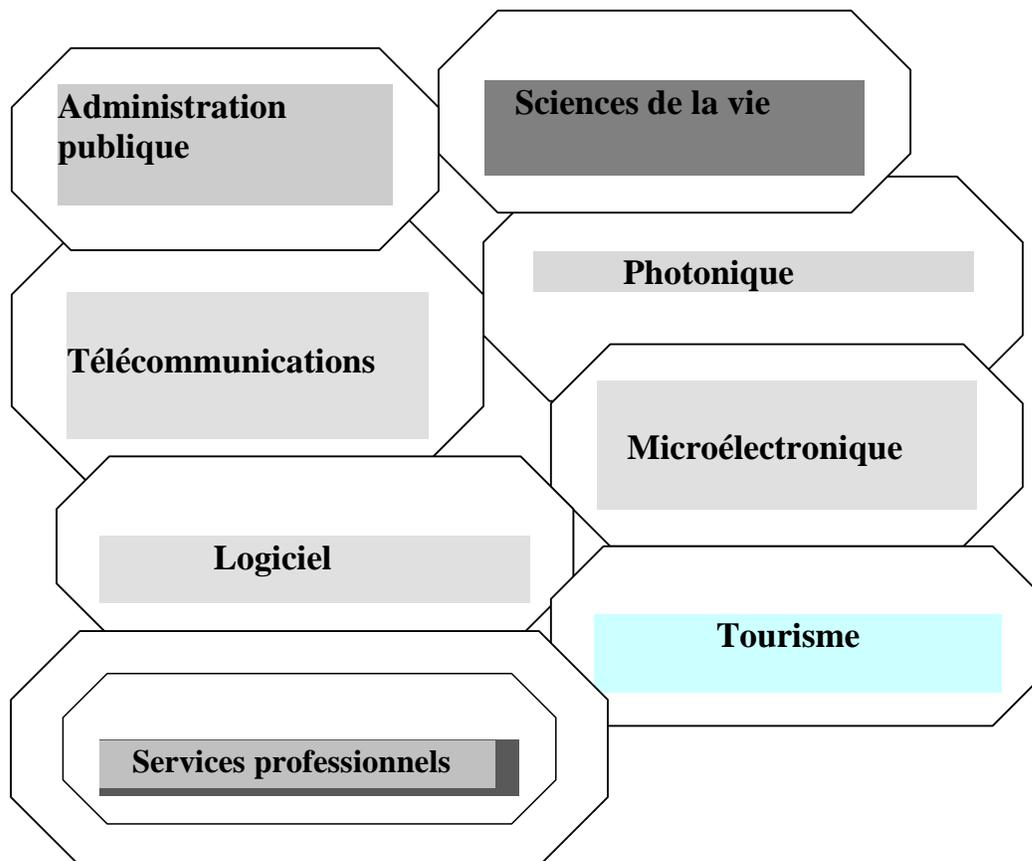
Des données récentes viennent confirmer l'intégration de la main-d'œuvre de l'Outaouais à celle de la région d'Ottawa. Les données du **recensement de 2001** publiées par Statistique Canada révèlent qu'environ **51 600** résidents du Québec, soit **43 %** des résidents occupés vivant du côté québécois, traversaient la rivière des Outaouais pour se rendre travailler du côté ontarien. Il semble bien qu'il y a eu, depuis 1991, une augmentation du nombre de travailleurs traversant chaque matin les ponts en direction de l'Ontario, ce qui s'explique aisément par le nombre d'emplois qui a crû de **12,9 %** entre **1991** et **2001** dans la région métropolitaine d'Ottawa-Hull.

<sup>96</sup> Cette sous-section est reprise en partie du *Plan stratégique* de la Table Éducation Outaouais, chapitre 1, p. 36.

### Économie : les secteurs clés de la région d'Ottawa

Marquée du sceau de la croissance depuis le début des années 1970 et centre de l'administration fédérale, la région d'Ottawa a réussi à diversifier son économie en prenant le virage technologique. Aujourd'hui, des centres importants en recherche et développement y sont installés, tant des institutions gouvernementales vouées à la recherche que des entreprises du secteur privé. L'Université d'Ottawa et l'Université Carleton jouent également un rôle important dans le domaine de la recherche. On doit reconnaître à la région d'Ottawa une diversification intéressante de son économie : l'activité est aussi fébrile dans l'**administration publique**, les **services professionnels** et le **tourisme** que dans les **télécommunications**, la **photonique**, le **développement des logiciels**, la **microélectronique** ou les **sciences de la vie**. Ce sont, à n'en pas douter, les **secteurs clés** de l'économie de la grande région d'Ottawa.

### Économie : secteurs clés de la région d'Ottawa<sup>97</sup>



<sup>97</sup> Centre de recherche et d'innovation d'Ottawa, 2002.

## 2.2 Enseignement supérieur : la demande actuelle et à venir

Nous présentons ici une série de tableaux qui devraient renseigner les lecteurs à la fois sur les faits du passé et sur les tendances de l'avenir en ce qui concerne l'effectif étudiant du niveau postsecondaire dans la région de l'Outaouais. Ces chiffres sont intéressants dans la mesure où ils dévoilent une relative stabilisation de la clientèle étudiante dans les établissements postsecondaires publics depuis 1999 et, surtout, une **hausse appréhendée** de la clientèle étudiante entre 2003 et 2011 pour les **collèges publics** et entre les années 2003 et 2015 dans le cas de l'Université.

### 2.2.1 L'évolution et les prévisions de l'effectif étudiant des établissements postsecondaires de la région de l'Outaouais

#### 2.2.1.1 L'évolution de l'effectif étudiant des collèges publics et privés

##### Les collèges publics

Les données disponibles concernant les collèges publics de la région indiquent une légère hausse du nombre d'étudiants au **Collège de l'Outaouais** entre les années 1999 et 2002 (1,05 %), mais une baisse de la clientèle du **Collège Heritage** (- 4,7 %). Le tableau qui suit montre l'évolution du nombre d'étudiants inscrits à l'enseignement régulier dans les collèges publics entre l'automne 1999 et l'automne 2002.

**Tableau 18 : Évolution du nombre d'étudiants inscrits au Collège de l'Outaouais et au Collège Heritage à l'enseignement régulier et à temps plein – 1999 à 2002 (trimestre d'automne)**

<b>Collège de l'Outaouais*</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>Variation 1999/2002 (%)</b>
Campus Gabrielle-Roy	<b>2 675</b>	2 620	2 657	<b>2 710</b>	1,3
Campus Félix-Leclerc	<b>1 023</b>	1 018	1 009	<b>1 027</b>	0,39
<b>Total</b>	<b>3 698</b>	3 638	3 666	<b>3 737</b>	<b>1,05</b>
<b>Collège Heritage**</b>	<b>733</b>	745	707	<b>698</b>	<b>- 4,7</b>

\* Les données proviennent du Collège de l'Outaouais, Service du cheminement scolaire, 2002. Données au 20 septembre de chaque trimestre. Ces données **incluent** les étudiants inscrits aux sessions d'intégration et de transition.

\*\* Les données proviennent du Collège Heritage. Ces données **incluent** les étudiants inscrits aux sessions d'intégration et de transition.

Le **tableau 19** ci-dessous expose l'évolution du nombre d'étudiants à l'enseignement régulier en formation préuniversitaire ou en formation technique au **Collège de l'Outaouais** et au **Collège Heritage** entre l'automne **1999** et l'automne **2002**. Les données du collège francophone affichent une **légère hausse** de la clientèle à la **formation préuniversitaire (3,22 %)** et une **légère décroissance** du nombre d'étudiants cheminant dans la filière de la **formation technique (-1,54 %)**. En ce qui concerne le **Collège Heritage**, on relève un déclin prononcé de la clientèle à la formation préuniversitaire (- **12 %**) ainsi qu'une baisse du nombre d'étudiants dans les programmes techniques (- **5,6 %**).

**Tableau 19 : Évolution du nombre d'étudiants inscrits à l'enseignement régulier (temps plein) en formation préuniversitaire ou en formation technique au Collège de l'Outaouais et au Collège Heritage – 1999 à 2002 (trimestre d'automne)**

<b>Collège de l'Outaouais*</b>					
<b>Type de formation</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>Variation 1999/2002 (%)</b>
Formation préuniversitaire**	2 016	1 986	2 014	2 081	3,22
Formation technique	1 682	1 652	1 652	1 656	- 1,54
<b>Total</b>	<b>3 698</b>	<b>3 638</b>	<b>3 666</b>	<b>3 737</b>	<b>1,05</b>
<b>Collège Heritage***</b>					
Formation préuniversitaire****	430	411	392	<b>378</b>	- 12,00
Formation technique	303	334	315	<b>320</b>	- 5,6
<b>Total</b>	<b>733</b>	<b>745</b>	<b>707</b>	<b>698</b>	<b>- 4,7</b>

\* Les données proviennent du Collège de l'Outaouais, Service du cheminement scolaire, 2002. Données au 20 septembre de chaque trimestre.

\*\* Ces données **incluent** les étudiants en session d'accueil et d'intégration ou de transition.

\*\*\* Les données proviennent du Collège Heritage.

\*\*\*\* Ces données **incluent** les étudiants inscrits aux sessions d'accueil et d'intégration ou de transition.

Si l'on se fie aux données publiées par la **Fédération des cégeps** pour l'année **2002** (voir encadré à la section 1.2), on remarque que le nombre d'étudiants à la formation **technique** la même année au Collège de l'Outaouais, exposé en pourcentage (%), est inférieur à la moyenne québécoise (**44,3 %** pour le Collège versus **51 %** au Québec), mais supérieur en ce qui concerne la formation **préuniversitaire (56,6 %** au Collège de l'Outaouais contre **45,5 %** pour l'ensemble du territoire québécois). Il faut rappeler toutefois, comme seul cégep public francophone, le Collège a aussi la mission de préparer les jeunes de l'Outaouais pour les études universitaires.

### Les collèges privés

Depuis leur implantation dans la région de l'Outaouais, les établissements privés de niveau collégial ont connu, pour la plupart, une croissance importante du nombre d'étudiants inscrits dans leurs programmes préuniversitaires ou techniques. Entre l'automne **1999** et l'automne **2002**, le **Collège Mérici** a vu sa clientèle passer de **16** à **42**, le **Collège Notre-Dame-de-Foy** de **18** à **40** et le **Petit Séminaire de Québec** de **80** à **101**. La palme revient certes au **Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières** qui a connu une croissance importante de sa clientèle; son effectif étudiant augmentant de **42** à **141** au cours des quatre dernières années.

Le **tableau 20** montre l'évolution du nombre d'étudiants à l'enseignement régulier et à temps plein dans les établissements formant le **MultiCollège de l'Ouest du Québec** pour la période de l'automne 1999 à l'automne 2002. Le **Tableau 21** expose cette évolution en ce qui concerne le **Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières**.

**Tableau 20 : MultiCollège de l'Ouest du Québec : Évolution du nombre d'étudiants inscrits à l'enseignement régulier et à temps plein pour la période allant de 1999 à 2002 (trimestre d'automne)\***

<b>Collège Mérici</b>					
<b>Type de formation</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>Variation 1999-2002 (%)</b>
Formation technique	S.O.	16	26	42	162
<b>Collège Notre-Dame-de-Foy</b>					
Formation technique	18**	37	49	40	122
<b>Petit Séminaire de Québec, campus de l'Outaouais</b>					
Formation préuniversitaire	80	92	94	101	26,2
<b>Institut Teccart***</b>					
Formation technique	30	38	25	8	S.O.

\* Source : Collège Mérici, Notre-Dame-de-Foy et Petit Séminaire de Québec, campus de l'Outaouais. Clientèles au 20 septembre. La clientèle de ces établissements chemine essentiellement à temps plein.

\*\* Notre-Dame-de-Foy : un seul programme en 1999 (*Commercialisation de la mode*); s'ajoute *Techniques administratives* (DEC-BAC) en 2000.

\*\*\* Seul un DEC est offert en 2002 : *Technologies des systèmes ordinés*. Données approximatives fournies par le siège social de Montréal de l'Institut Teccart. Le déclin des inscriptions s'explique par la baisse de la demande de main-d'oeuvre en réseautique dans la région. Étant donné cette situation, l'Institut Teccart a décidé de fermer ce programme au début de 2002. Une dernière cohorte termine donc le programme. L'Institut envisageait d'offrir d'autres activités de formation en Outaouais, notamment dans le domaine des systèmes de production automatisés. C'est avant toutefois que l'Institut se place, en mai 2003, sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers. **Nota** : pour les années 1999 et 2000, les chiffres présentés (30 et 38) incluent les étudiants inscrits au DEC et à l'AEC de *Technologie de systèmes ordinés*. Compte tenu de cette mixité de clientèle, nous n'offrons pas pour l'Institut Teccart la variation en % de l'effectif étudiant entre 1999 et 2002.

**Tableau 21 : Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières : Évolution du nombre d'étudiants inscrits à l'enseignement régulier et à temps plein pour la période allant de 1999 à 2002 (trimestre d'automne)\***

<b>Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières</b>					
	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>Variation 1999/2002 (%)</b>
Formation préuniversitaire	42	86	131	141	235

\*Source : Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières.

### 2.2.1.2 Les prévisions de l'effectif étudiant des collèges publics

Les prévisions concernant l'effectif étudiant dans les collèges publics sont plus qu'encourageantes. À la mesure de la croissance démographique prévue d'ici **2016** pour la région de l'Outaouais (+ **8,9 %** - voir le présent document à la section 2.1.2), l'augmentation de l'effectif étudiant entre **2003** et **2011** serait de **22,5 %** au **Collège de l'Outaouais** et de **15,2 %** dans le cas du **Collège Heritage**. Les **tableaux 22** et **23** présentés ci-dessous font état de cette croissance des clientèles des collèges publics, tant à la formation préuniversitaire que technique.

**Tableau 22 : Collège de l'Outaouais : Prévisions du nombre d'étudiants inscrits à l'enseignement régulier et à temps plein pour la période allant de 2003 à 2011 (trimestre d'automne)\***

<b>Collège de l'Outaouais</b>			
<b>Campus Gabrielle-Roy</b>	<b>2003</b>	<b>2011</b>	<b>Variation 2003/2011 (%)</b>
Formation préuniversitaire**	1 636	1 990	21,6
Formation technique	1 004	1 208	20,3
<b>Campus Félix-Leclerc</b>			
Formation préuniversitaire	499	634	27
Formation technique	642	803	25
<b>Total</b>	<b>3 781</b>	<b>4 635</b>	<b>22,5</b>

\* Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction des statistiques et des études quantitatives, Système prévisionnel SIPEEC, version mars 2002.

\*\* Campus Gabrielle-Roy et Félix-Leclerc : ces données **incluent** au niveau préuniversitaire les étudiants inscrits aux sessions d'accueil et d'intégration ou de transition.

**Tableau 23 : Collège Heritage : Prévisions du nombre d'étudiants inscrits à l'enseignement régulier et à temps plein pour la période allant de 2003 à 2011 (trimestre d'automne)\***

<b>Collège Heritage</b>			
	<b>2003</b>	<b>2011</b>	<b>Variation 2003/2011 (%)</b>
Formation préuniversitaire**	408	465	14
Formation technique	320	374	16,8
<b>Total</b>	<b>728</b>	<b>839</b>	<b>15,2</b>

\* Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction des statistiques et des études quantitatives, Système prévisionnel SIPEEC, version mars 2002.

\*\* Ces données **incluent** les étudiants inscrits aux sessions d'accueil et d'intégration ou de transition.

### 2.2.1.3 L'évolution de l'effectif étudiant de l'établissement universitaire

Les données de l'évolution de l'effectif étudiant de l'Université du Québec en Outaouais, exprimées en équivalence à temps plein (EETP), montrent une augmentation de plus de **7,15 %** entre les années **1998-1999** et **2001-2002**. Il est à noter qu'au cours de la même période, l'effectif étudiant exprimé en EETP a fait un bond de **67,5 %** dans les programmes de 2<sup>e</sup> cycle.

Le lecteur trouvera au **tableau 24** l'évolution de l'effectif étudiant en équivalence à temps plein au **trois cycles** à l'Université du Québec en Outaouais pour la période allant de **1998-1999 à 2001-2002**.

**Tableau 24 : Université du Québec en Outaouais : Évolution de l'effectif étudiant en équivalence à temps plein (EETP) pour la période allant de 1998-1999 à 2001-2002\***

Université du Québec en Outaouais					
	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	Variation 1998-99/2001-02 (%)
Premier cycle	2 545	2 502	2 527	2 609	2,51
Deuxième cycle	194	200	237	325	<b>67,5</b>
Troisième cycle	2	2	2	3	S.O.**
<b>Total</b>	<b>2 741</b>	<b>2 704</b>	<b>2 766</b>	<b>2 937</b>	<b>7,15</b>

\* Source : Université du Québec en Outaouais : Bureau des études institutionnelles, 2003.

\*\* Sans objet : donnée non significative.

### 2.2.1.4 Les prévisions de l'effectif étudiant de l'établissement universitaire

L'Université du Québec en Outaouais sera l'une des rares constituantes en région du réseau de l'Université du Québec à connaître une **augmentation de l'effectif en équivalence à temps plein (EETP)** pour la période comprise entre **2000-2001** et **2015-2016**. Le ministère de l'Éducation prévoit en effet, pour cette période, une croissance de l'effectif de **8,4 %** à l'UQO, alors que tous les autres établissements du réseau connaîtront une décroissance de clientèle. Le tableau qui suit résume les données du Ministère.

**Tableau 25 : Constituantes du réseau de l'UQ situées en région : Prévisions du nombre d'étudiants équivalents temps plein (EETP) de 2000-2001 à 2015-2016\***

Constituantes du réseau de l'UQ situées en région			
Établissements	2000-2001**	2015-2016	Variation 2000/2015
UQO	2 772	3 006	8,4
UQTR	6 108	5 605	- 8,2
UQAT	1 118	998	- 10,7
UQAR	2 636	2 346	- 11,0
UQAC	4 006	3 230	- 19,4

\* Source : ministère de l'Éducation du Québec, Bulletin statistique de l'éducation, N<sup>o</sup>. 24, juillet 2002.

\*\* Données 2000-2001 : observations. Données 2015-2016 : prévisions.

Bien que la croissance de l'UQO soit intéressante, notons toutefois que les projections établies par l'Université montrent une progression de l'effectif étudiant qui serait beaucoup plus importante que celle prévue par le ministère de l'Éducation. En effet, alors que le Ministère pense que l'UQO atteindrait le chiffre de **3 006** étudiants équivalents temps plein (EETP) en **2016**, l'Université prévoit plutôt de son côté toucher le chiffre de **4 490** EETP en **2012-2013** (voir le **tableau 14** de la **section 4** du présent document). Il n'est pas inutile de savoir que l'effectif étudiant en EETP avait déjà atteint **3 210** au cours de l'année **2002-2003**.

Cet écart s'explique par le fait que les projections de l'effectif étudiant de l'Université tiennent compte des projections démographiques du MEQ et de l'Institut de la statistique du Québec, mais également des possibilités de rapatriement à l'UQO de la proportion des étudiants de l'Outaouais qui s'inscrivent dans des programmes offerts par les universités de la région d'Ottawa. Nous savons, par exemple, qu'à l'automne 2002, **l'Université d'Ottawa** accueillait à elle seule **2 000** étudiants francophones qui déclaraient habiter l'agglomération de Gatineau (voir le **tableau 37** à la section 2.4.2).

### Conclusion

On a pu établir dans cette section que, de l'automne **1999** à l'automne **2002**, le **Collège de l'Outaouais** a connu une légère augmentation de sa clientèle étudiante (+ ou - **2 %**), alors que le **Collège Heritage** enregistrait de son côté une baisse de près de **5 %**. Or, comparativement aux données recueillies par la **Table Éducation Outaouais** en **1999**, on peut sans doute parler d'une «stabilisation» de l'effectif étudiant dans la région dans la mesure où le Collège de l'Outaouais avait connu entre **l'automne 1994** et **l'automne 1998** une baisse de plus de **10 %** de sa clientèle et le Collège Heritage une chute de **15 %**. **L'Université du Québec en Outaouais** avait pour sa part connu au cours de cette période une baisse importante de sa clientèle (**25 %** au 1<sup>er</sup> cycle seulement). La hausse de plus de **7 %** des EETP entre **1998** et **2002** annonce aussi pour l'Université une stabilisation de sa clientèle étudiante.<sup>98</sup> Ajoutons à ces observations le fait que l'année **2003** a été marquée par une augmentation de la clientèle fréquentant l'ensemble des établissements postsecondaires.

Les prévisions de l'effectif scolaire pour les années à venir (**2001-2015**) sont aussi très encourageantes pour la région. Les données du ministère de l'Éducation annoncent en effet une croissance importante de l'effectif étudiant, et ce, tant dans les collèges publics qu'à l'Université. Elle sera de **22 %** pour le collège francophone, de **15 %** pour le collège anglophone et de plus de **8 %** pour l'Université. Cette croissance pourrait s'avérer encore plus importante si l'on se fie aux projections de l'UQO. Il ne fait aucun doute que cette augmentation s'explique en grande partie – comme nous l'avons déjà mentionné – par la croissance démographique prévue pour notre région. L'Outaouais, souvenons-nous en, sera l'une des rares régions du territoire québécois à connaître une croissance de sa population (+**8,9 %** d'ici **2016** contre seulement **4,43 %** pour le Québec).

<sup>98</sup> Voir *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais : état de la situation, enjeux et priorités*, chapitre 4, p. 111 et 112. Pour l'Université la période va de l'automne 1993 à l'automne 1998.

## 2.3 L'offre actuelle de formation dans les établissements postsecondaires de l'Outaouais

### 2.3.1 L'offre de services éducatifs et de formation dans les collèges publics<sup>99</sup>

#### 2.3.1.1 Le Collège de l'Outaouais

Fondé en 1967, le Collège de l'Outaouais est le seul cégep francophone sur le territoire de l'Outaouais. Il offre un enseignement supérieur préuniversitaire et technique aux diplômés du secondaire; il emploie près de **450 employés** dont plus de **260 enseignants**. Il offre **cinq** programmes préuniversitaires et **21** programmes techniques à l'enseignement régulier conduisant à des diplômes d'études collégiales (**DEC**). Son service de formation continue offre divers programmes conduisant à des attestations d'études collégiales (**AEC**) et des services de formation aux entreprises.

Une bonne proportion des élèves diplômés du secondaire des quatre commissions scolaires francophones de l'Outaouais choisissent le Collège de l'Outaouais. En juin 2002, le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) accordait un diplôme d'études secondaires (DES) à **1 736** élèves des écoles secondaires publiques et privées de l'Outaouais qui avaient réussi leur 5<sup>e</sup> secondaire. De ce nombre, **1 317** élèves étaient admis au Collège de l'Outaouais, ce qui représente un taux d'inscription de **75 %** des nouveaux diplômés du secondaire. En très grande majorité, les élèves du secondaire s'inscrivent au Collège de l'Outaouais immédiatement après leur 5<sup>e</sup> secondaire.

**Tableau 26 : Portrait du Collège de l'Outaouais – 2002-2003**

<b>Territoire : la région de l'Outaouais</b>		
Nombre d'employés approximatif : <b>450</b>		
Nombre d'étudiants à l'enseignement régulier : <b>3 737</b> Nombre d'étudiants à la formation continue : <b>2 500</b> environ		
<b>Campus</b>		
<b>Gabrielle-Roy</b> (secteur Hull)	<b>Félix-Leclerc</b> (secteur Gatineau)	<b>Louis-Reboul</b> (secteur Hull, formation continue)

<sup>99</sup> Pour construire cette section, nous nous sommes servis, entre autres choses, de certains tableaux et de quelques parties du texte que l'on trouve dans le document de la Table Éducation Outaouais (au chapitre 3) publié en mai 2000 : *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais : état de la situation, enjeux et priorités*. Ces tableaux et ces textes ont été actualisés et mis à jour dans le but de refléter l'évolution des établissements publics et privés depuis l'année 1998-1999.

### La formation préuniversitaire et la formation technique – 2002-2003

Comme tous les autres collèges d'enseignement général et professionnel au Québec (cégep), le Collège de l'Outaouais offre des programmes **préuniversitaires** d'une durée prévue de **deux** ans menant au **diplôme d'études collégiales** (DEC) et des programmes **techniques** d'une durée de **trois** ans également sanctionnés par un DEC.

Au Collège de l'Outaouais, on compte **cinq programmes préuniversitaires**. Il s'agit pour les étudiants d'une première étape d'un parcours qui mène à des études universitaires de premier cycle. Les programmes préuniversitaires sont définis sur la base d'apprentissages larges et fondamentaux, mais préparatoires, selon le programme collégial choisi, à des études universitaires spécifiques.

Le programme de **Sciences de la nature** a pour objet de donner à l'étudiant une formation intégrant les composantes fondamentales (biologie, chimie, physique et mathématique) pour une formation scientifique de base et une formation générale rigoureuse le rendant apte à poursuivre des études universitaires en sciences pures, en sciences appliquées, en sciences expérimentales ainsi qu'en sciences de la vie et de la santé.

Le programme de **Sciences humaines** vise l'acquisition et le développement de compétences diversifiées. Entre autres, la formation comprend la maîtrise des concepts fondamentaux de six disciplines parmi les suivantes : anthropologie, administration, économie, géographie, histoire, politique, sociologie et psychologie. Le Collège de l'Outaouais offre **trois** profils. Le profil **Études administratives** est destiné aux étudiants qui désirent poursuivre, après leur cheminement au Cégep, des études universitaires dans des domaines comme l'administration, le droit, les sciences comptables, l'économie, l'enseignement, l'informatique de gestion, le marketing, la gestion, la gestion du tourisme et de l'hôtellerie, la gestion des ressources humaines, la gestion de la production et des opérations, la gestion internationale, les mathématiques, la finance, les assurances, les relations industrielles ou de travail, les méthodes quantitatives et la recherche opérationnelle. Le profil **Individu, collectivité et institutions** est destiné aux cégépiens qui désirent poursuivre leurs études universitaires dans des domaines comme le droit, l'économie, les sciences sociales/sociologie, l'histoire, la géographie, les sciences politiques, l'enseignement, la psychologie, le journalisme, le notariat, la criminologie, les communications, l'urbanisme, l'orientation et l'information scolaire, l'anthropologie, la récréologie, la philosophie, l'archéologie, l'éducation physique, la sexologie, le travail social, etc. Un dernier profil, **Le monde : civilisations et enjeux contemporains**, s'adresse aux étudiants qui désirent poursuivre des études universitaires dans des domaines comme le droit, l'économique, les sciences sociales/sociologie, l'histoire, la géographie, les sciences politiques, l'enseignement, la psychologie, le journalisme, le notariat, la criminologie, les communications, l'urbanisme, l'orientation et l'information scolaire, la psycho-éducation, la théologie, l'orthopédagogie, l'anthropologie, la récréologie, la philosophie, l'archéologie, l'éducation physique, la sexologie, le travail social, etc.

Le programme préuniversitaire **Arts et Lettres** offert par le Collège de l'Outaouais porte sur l'étude des langues (Français, Anglais, Espagnol, Allemand), de la littérature et du théâtre, des arts visuels et médiatiques et du cinéma. Le Collège offre **quatre** profils dans ce programme. Dans le profil **Arts visuels et médiatiques**, on amène les étudiants à se concentrer surtout sur l'étude de l'infographie, de la vidéographie, de la photographie et du multimédia. On cherche à développer chez l'étudiant une capacité de réflexion, d'analyse et de critique d'une production artistique visuelle et à expérimenter divers processus

modernes de création visuelle. En **Cinéma et communication**, les étudiants se concentrent sur l'étude des communications avec le cinéma comme support (conception, création, adaptation et critique cinématographiques) et sur la conception visuelle en photographie. On leur fournit l'occasion d'expérimenter le processus de création et de communication d'idées et d'informations du médium cinéma. En **Lettres**, les étudiants ont une formation sur l'organisation et le fonctionnement de la langue, les genres littéraires, et les grandes œuvres de la littérature universelle et de la littérature d'idées. Ils ont aussi, dans ce programme, l'occasion de démontrer leur capacité de création. Un dernier profil du programme **Arts et Lettres**, le profil **Langues**, englobe l'étude des langues modernes que sont l'Anglais, l'Espagnol et l'Allemand, ainsi que des littératures, cultures et faits de civilisation qui leur sont associés.

Un quatrième programme préuniversitaire, **Arts plastiques**, permet aux étudiants d'analyser, d'expérimenter et de pratiquer les modes d'expression propres aux arts plastiques (dessin, peinture, sculpture, céramique, photographie). Il comporte des cours de dessin d'observation et technique, langage visuel, emploi de la couleur et des matériaux, esthétique et histoire de l'art (en général et au Québec), art assisté par ordinateur, organisation spatiale, sculpture et peinture.

Un dernier programme préuniversitaire a été mis en place en 1999, **Sciences, lettres et arts**. Il est destiné aux étudiants qui ont obtenu de très bons résultats au secondaire et qui veulent s'engager dans des études collégiales exigeantes. C'est un programme polyvalent (il porte sur un large éventail de sujets) et intégré (il établit de nombreux liens entre les matières étudiées). Il comporte des cours de mathématiques, biologie, chimie, physique, sciences humaines, arts et lettres (français, anglais ou une autre langue moderne). Ce programme donne accès à tous les programmes universitaires, sauf ceux en musique et en arts.

Les étudiants inscrits dans tous ces programmes préuniversitaires poursuivent leurs études universitaires en partie à l'UQO, quand l'Université offre le programme de leur choix, mais aussi, pour une grande proportion, à l'extérieur de la région dans les universités québécoises selon les choix de carrière des étudiants, ou en Ontario.

En ce qui concerne les **21 programmes techniques** offerts par le Collège de l'Outaouais aux diplômés du secondaire, comme l'indique la carte des programmes du **Tableau 27** ci-dessous, ils sont dans des domaines variés et en nombre assez imposant par rapport à d'autres cégeps de même taille ou même plus gros. Il reste que la carte offerte ne suffit pas à répondre à tous les besoins de la région et qu'elle pourrait être enrichie. Ces programmes préparent les étudiants au marché du travail. Toutefois, un nombre grandissant d'étudiants des programmes techniques choisit de poursuivre une formation universitaire, soit tout près de **30%** maintenant au niveau provincial. D'ailleurs, on fait de plus en plus d'efforts pour aménager des formations DEC-BAC en reconnaissant des équivalences de parties de formations techniques réalisées au cégep.

En **2002-2003**, le Collège de l'Outaouais offrait **cinq programmes préuniversitaires**, **21 programmes techniques** et **18 programmes** à la formation continue conduisant à **l'attestation d'études collégiales** (AEC). Le prochain tableau résume l'ensemble de la programmation de type universitaire, technique et attestations d'études pour l'année 2002-2003. Les caractères **gras** indiquent les nouveaux programmes ou de nouveaux profils offerts depuis **1998-1999** au Collège de l'Outaouais.

**Tableau 27 : Offre de formation préuniversitaire et technique en 2002-2003 au  
Collège de l'Outaouais**

Formation	Diplôme	Gabrielle- Roy	Félix- Leclerc	Louis- Reboul
<b>FORMATION PRÉUNIVERSITAIRE</b>				
Arts et lettres * (4 profils)	DEC	X	X	
Arts plastiques	DEC		X	
Sciences de la nature	DEC	X	X	
Sciences humaines	DEC			
Études administratives		X		
Individu, collectivité et institutions		X	X	
Monde : civilisations et enjeux contemporains		X	X	
<b>Sciences, lettres et arts</b>	DEC	X		
<b>FORMATION TECHNIQUE</b>				
<b>01 – ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE</b>				
Techniques administratives	DEC	X		
Techniques de bureautique	DEC	X		
Techniques de l'informatique/ <i>Informatique de gestion</i>	DEC	X		
Techniques de l'informatique/ <i>Gestion de réseaux informatiques</i>	DEC	X		
<b>04 – ARTS</b>				
Design d'intérieur	DEC		X	
<b>06 – CHIMIE-BIOLOGIE</b>				
<i>Techniques de laboratoire/Biotechnologies</i>	DEC	X		
<b>07 – BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS</b>				
<i>Technologie de la géomatique/Cartographie</i>	DEC	X		
Technologie de la mécanique du bâtiment	DEC		X	
Technologie du génie civil	DEC		X	
<b>09 – ÉLECTROTECHNIQUE</b>				
Technologie du génie électrique/Électronique industrielle **	DEC		X	
Technologie du génie électrique/ Télécommunications	DEC		X	
Technologie du génie électrique /Systèmes ordines	DEC		X	
<b>11 – FABRICATION MÉCANIQUE</b>				
Techniques de génie mécanique	DEC	X		
<b>13 – COMMUNICATION ET DOCUMENTATION</b>				
Techniques de la documentation	DEC	X		
<b>Techniques d'intégration multimédia</b>	DEC	X		
<b>19 – SANTÉ</b>				
Soins infirmiers	DEC	X		
Techniques d'hygiène dentaire	DEC	X		
<b>20 – SERVICES SOCIAUX, ÉDUCATIFS ET JURIDIQUES</b>				
Techniques d'éducation à l'enfance	DEC		X	
Techniques d'éducation spécialisée	DEC		X	
Techniques policières	DEC	X		

FORMATION CONTINUE				
Services de garde	AEC			X
Programmation en informatique	AEC			X
Gestion des réseaux (informatique)	AEC			X
Architecture de réseaux (informatique)				X
Bureautique et Éditique	AEC			X
Réfrigération, chauffage, ventilation	AEC		X	
Éducation à l'enfance (groupes à Papineauville et Pontiac)	AEC			
Techniques d'accueil	AEC			X
Agent immobilier	AEC			X
Gestionnaire de sécurité incendie	AEC			X
Assurance de dommage	AEC			X
Techniques micro-informatique	AEC		X	
Initiation à la bureautique	AEC			X
Conseils financiers	AEC			X
Réseautique	AEC		X	
Intégration multimédia	AEC		X	
Soins infirmiers	AEC		X	
Centre d'appels	AEC			X

\* Options : cinéma; arts visuels et médiatiques; lettres et médias écrits; langues. Campus Gabrielle-Roy ou Félix-Leclerc selon les options. \*\* Cette voie de sortie deviendra d'ici deux (2) ans : *Automatisation et instrumentation*.

### Les projets particuliers à l'enseignement régulier

Le Collège de l'Outaouais offre des projets particuliers de formation à sa clientèle. Les **trois** principaux projets sont : la **session d'accueil et d'intégration**, la **session de transition** et le régime **sport-études**.

D'abord quelques mots sur la **session d'accueil et d'intégration** qui est une structure d'accueil particulière pouvant s'étaler sur un ou deux trimestres. Cette session a été conçue pour les étudiants qui souhaitent faire des études collégiales, mais qui, pour diverses raisons, ne sont pas prêts sur le plan des apprentissages ou qui ne savent pas quel programme choisir. La **session de transition** est proposée aux étudiants qui, après avoir fait l'expérience d'un programme, découvrent avoir fait fausse route et souhaitent poursuivre leur formation dans un autre programme où l'admission ne peut se faire qu'à un prochain trimestre. Les étudiants suivent alors principalement des cours de la formation générale et bénéficient d'un suivi pour confirmer leur prochain choix de programme. Le Collège est également membre du programme provincial **Sport-études** qui s'adresse surtout aux étudiants des programmes préuniversitaires. Le Collège de l'Outaouais offre soutien et encadrement particuliers aux étudiants du programme **Sport-études** qui sont reconnus comme des athlètes d'excellence, et qui forme une élite ou de la relève par une fédération sportive nationale.

### **La formation continue**

De par la mission que lui a confiée le législateur et pour répondre aux besoins de la clientèle adulte, le Collège de l'Outaouais offre des programmes techniques à temps plein et à temps partiel à la **formation continue**, qu'il sanctionne par l'attestation d'études collégiales (AEC) Il a également offert des services aux entreprises. Les formations, créditées ou non, sont dispensées par le Collège en soirée dans les trois campus.

Les programmes de la **formation technique de courte durée** (de **six** à **quatorze mois**), qui mènent à une AEC, permettent aux adultes de se préparer pour le marché du travail, de se recycler ou de se perfectionner. Il est à noter que dans le réseau collégial, ces programmes demeurent la responsabilité locale des cégeps.

Comme c'est le cas pour les DEC techniques qu'il dispense, le Collège s'assure d'une mise en œuvre de qualité de ses AEC qui s'inspirent des DEC-souches et qui sont construits en adéquation avec les besoins de la main-d'œuvre, de l'industrie et des services. Deux domaines de d'activités sont particulièrement recherchés : **Administration, commerce et informatique** et **Services sociaux, éducatifs et juridiques**. Les cours et les programmes sont organisés en adéquation avec les besoins du marché du travail et financés par le MEQ, par Emploi-Québec ou par autofinancement, c'est-à-dire par l'imposition de frais de scolarité.

Au cours de l'année scolaire **2002-2003**, le Collège de l'Outaouais a offert dix-huit **(18)** AEC (voir le **tableau 27**).

Le Collège de l'Outaouais offre une gamme relativement importante de **services aux entreprises**. Évoluant dans le cadre socio-économique de la nouvelle Ville de Gatineau et des quatre MRC du territoire, l'offre englobe essentiellement l'industrie des services. Par ordre d'importance, les activités de formation et de perfectionnement sont principalement concentrées dans les domaines suivants : **l'informatique, la bureautique et l'édition, l'administration, l'électrotechnique, les télécommunications et le développement des ressources humaines**.

Enfin, la formation continue offre un projet ou un service particulier : la **francisation de la population immigrante**. Ce projet de niveau postsecondaire a été mis sur pied en 1999 en partenariat avec le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. Il a permis au Collège de dispenser le programme de francisation qu'offraient auparavant les centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI) tout en y ajoutant des activités de français adaptées à cette clientèle.

### **La coopération et le développement international**

Le Collège de l'Outaouais est depuis longtemps engagé dans des activités internationales. Ce sont principalement des activités de formation données par le personnel du Collège, des échanges de personnel et des stages pour les étudiants.

Depuis l'hiver **1999**, le Collège de l'Outaouais expérimente un projet d'échanges scolaires avec la **France**, plus précisément avec l'**Académie de Rennes**. Ceux-ci touchent présentement deux programmes : Technologie de génie civil et Technologie de la mécanique du bâtiment, mais d'autres programmes pourraient s'ajouter plus tard.

Le Collège de l'Outaouais n'en est pas à ses débuts dans ses échanges avec la **France**. Depuis **1988**, il s'occupe d'un programme d'échanges d'étudiants avec la **Franche-Comté**. Cette région française est jumelée à l'Outaouais. Des échanges de personnel avec la France ont également eu lieu. Outre les activités de formation destinées à la population scolaire, le Collège de l'Outaouais a participé au cours des **dix dernières années** à bon nombre de projets internationaux. Plusieurs régions du monde ont donc pu profiter de l'expertise du personnel du Collège dans des domaines variés, tels que la gestion d'organisations non gouvernementales (ONG – **Cambodge**), la mise sur pied de programmes de formation dans le domaine des énergies renouvelables et du développement des techniques commerciales et des techniques du génie industriel (au **Maroc**), la création et la gestion de micro-entreprises (**Côte d'Ivoire**), la formation de policiers (au **Rwanda**), l'aide à l'enfance et aux milieux défavorisés (au **Mexique**), la santé (en Tunisie) et l'élaboration et la gestion de programmes (en **Bolivie**).

### 2.3.1.2 Le Collège Heritage

Le Collège Heritage est le seul établissement public à offrir des programmes préuniversitaires et techniques en langue anglaise dans la région de l'Outaouais. Il dessert l'ensemble de la région ainsi que les localités autochtones du Nord du Québec.

**Tableau 28 : Portrait du Collège Heritage, 2002-2003**

<b>Territoire : la région de l'Outaouais</b>	
Nombre d'employés : <b>150</b> (approximatif)	
Nombre d'étudiants à temps plein : <b>698</b>	
<b>Campus</b>	
<i>Édifice principal</i> situé boulevard de La Cité-des-Jeunes, secteur Hull	<i>Centre de formation continue</i> situé rue Laurier, secteur Hull (bientôt au campus principal)

#### **La formation préuniversitaire et la formation technique – 2002-2003**

Les **programmes préuniversitaires** sont une excellente porte d'entrée aux études supérieures et offrent aux étudiants une formation académique solide.

Le Collège Heritage offre aux étudiants **cinq** programmes préuniversitaires dont certains bénéficient d'une reconnaissance particulière des universités environnantes. Ces programmes se déroulent sur quatre sessions et durent donc deux ans.

Le programme **Sciences de la nature** s'adresse aux étudiants qui sont curieux et intéressés aux découvertes et aux recherches. Les disciplines spécifiques sont la biologie, la chimie, la géologie, les mathématiques, la physique. Les domaines universitaires accessibles aux étudiants sont en Sciences pures et Appliquées comme l'agriculture, l'architecture, la foresterie, la géologie, les mathématiques et la physique. Les disciplines de la santé telles la dentisterie, la diététique, la médecine, les soins infirmiers sont aussi ouvertes à ces étudiants.

Le programme des **Sciences humaines** fait découvrir aux étudiants le comportement humain, les relations sociales et organisationnelles. Ce programme donne une formation étendue dans les disciplines suivantes : l'anthropologie, la biologie, l'économie, la géographie, l'histoire, les mathématiques, les sciences politiques, la psychologie et la sociologie. Les finissantes et finissants de ce programme acquièrent des habiletés de recherche, d'écriture et d'analyse critique. Ce programme offre des profils forts intéressants pour les étudiants qui veulent se diriger vers les domaines dont l'anthropologie, la psychologie, la sociologie, les sciences politiques, la géographie.

Le Collège Heritage est particulièrement fier du **profil administratif** qui se démarque tant par la teneur des matières inscrites à ce programme que par la formation préparatoire aux études supérieures dans les domaines de l'économie, de l'informatique, du droit et de la gestion d'entreprise.

Le programme **Arts Plastiques** s'adresse aux étudiants qui s'intéressent aux modes d'expression tels la peinture, le dessin, la sculpture, la photographie, l'animation et la conception visuelle. La formation de ce programme permet à l'étudiant d'explorer son potentiel créatif, d'expérimenter diverses applications et de s'initier aux différents courants créatifs.

Le programme **Histoire et Civilisation** du Collège Heritage initie les étudiants aux disciplines littéraires, au théâtre, au cinéma, aux langues modernes, à l'expression littéraire, à l'histoire, à l'histoire de l'art, aux religions et à la philosophie.

De plus, les **programmes techniques** du Collège Heritage, dont **trois** ont un volet coopératif (co-op.), permettent aux étudiants d'accéder directement au marché du travail après trois années d'études. Compte tenu des nouvelles demandes du marché, il n'est pas rare de constater que les étudiants choisissent de se diriger vers l'université pour obtenir une spécialisation.

En **2002-2003**, le Collège Heritage donnait **onze** programmes menant à l'obtention d'un DEC : **cinq** à la formation **préuniversitaire** et **six** à la formation **technique**. Aussi, **quatre attestations d'études collégiales** étaient offertes.

Le **tableau 29** présenté à la page suivante résume l'ensemble de la programmation de type préuniversitaire, technique et attestation d'études pour l'année 2002-2003. Les caractères **gras** indiquent les nouveaux programmes ou les nouveaux profils depuis **1998-1999**.

**Tableau 29 : Offre de formation préuniversitaire et technique 2002-2003 au Collège Heritage**

Formation	Diplôme	Campus de La Cité-des-Jeunes	Centre de formation continue
<b>FORMATION PRÉUNIVERSITAIRE</b>			
Science	DEC	X	
Social Science	DEC	X	
Commerce	DEC	X	
<i>Visual Arts</i>	DEC	X	
Liberal Arts	DEC	X	
<b>FORMATION TECHNIQUE</b>			
<b>01 – BUSINESS ADMINISTRATION, COMMERCE AND COMPUTER SCIENCE</b>			
<i>Accounting and Management Technology*</i>	DEC	X	
Computer Science Technology	DEC	X	
<i>NewMedia and Publication Design**</i>	DEC	X	
<b>09 – ELECTRONICS TECHNOLOGY</b>			
Electronics Technology	DEC	X	
<b>19 – HEALTH SERVICES</b>			
Nursing	DEC	X	
<b>20 – SOCIAL, EDUCATIONAL AND LEGAL SERVICES</b>			
Early Childhood Care and Education	DEC	X	
<b>FORMATION CONTINUE</b>			
Web Multimedia	AEC		X
Microsoft Network Specialist	AEC		X
Microsoft Linux Network Specialist	AEC		X
Management of the Farm Enterprise	AEC		***

\* À compter de l'automne 2003; anciennement *Business Administration*.

\*\* Anciennement *Office Systems Technology*.

\*\*\* Programme offert dans le Pontiac.

### Les projets particuliers

Le Collège Heritage a un projet d'accueil et d'intégration d'étudiants autochtones à l'édifice du boulevard de La Cité-des-Jeunes. On y donne les cours préparatoires suivants destinés à faciliter l'intégration des étudiants autochtones au collégial : **Preparing for College Success, Career Development, Effective Writing and Mathematics.**

### La formation continue

Depuis juin 2002, le Collège Heritage a rapatrié, au campus principal, la majeure partie des activités du **Service de la Formation Continue et de la Formation sur**

**mesure.** Un environnement à la fine pointe de la technologie permet d'offrir environ 5 à 6 programmes menant à des Attestations d'études Collégiales (AEC). Ces programmes, de durée variable, sont offerts aux apprenants adultes qui viennent chercher des formations pour retourner rapidement sur le marché du travail: on y retrouve des programmes axés sur les affaires et sur les Technologies de l'information ainsi qu'un volet agricole offert dans la région du Pontiac.

Enfin, les services de la Formation sur Mesure et ceux aux Entreprises sont dispensés aux organismes publics et privés de la région de la Capitale Nationale et ont été historiquement axés sur les Technologies de l'information à cause de la proximité des services gouvernementaux tant fédéraux, provinciaux que municipaux. Le service de la Formation Continue offre également maintenant des cours et ateliers de soir et de fin de semaine (non crédités) dans des domaines d'intérêts généraux tels : le yoga, la dégustation de vins et les langues vivantes.

### **La coopération et le développement international**

Lors d'un voyage exploratoire en Chine en **novembre 2002**, le Collège Heritage a pu signer des ententes de principe avec trois établissements, soit le **Collège Huayan** à Tianjin, le **Collège de traduction Nanfang de l'Université du Sichuan** à Chongqing et **l'École Guang Ya** située à Dujianyan.

Les programmes susceptibles d'être offerts en Chine – dans l'un ou l'autre de ces établissements – pourraient être ceux liés à la haute technologie, notamment **l'électronique, l'informatique** et la **bureautique**. Outre cette offre de formation, des échanges d'étudiants et diverses activités culturelles pour les étudiants chinois et québécois sont à explorer dans le cadre de ces ententes.

Outre ces ententes de principe, le Collège a également travaillé au recrutement d'étudiants étrangers et, comme résultat, une vingtaine d'étudiants chinois se sont inscrits au Collège pour l'année académique 2003-2004.

### 2.3.1.3 L'offre de services éducatifs et de formation dans les collèges privés

La région de l'Outaouais compte depuis quelques années des établissements privés de niveau collégial. Le tableau qui suit fait état de l'offre de formation des collèges privés au cours de l'année **2001-2002**. Les caractères **gras** indiquent les nouveaux programmes ou les nouveaux profils depuis **1998-1999**.

**Tableau 30 : Offre de formation des collèges privés - 2001-2002\***

<b>MultiCollège de l'Ouest du Québec</b>	
<b>Formation</b>	<b>Diplôme</b>
<b>Le Petit Séminaire de Québec, campus de l'Outaouais</b>	
Sciences humaines	
Cheminement du baccalauréat international	DEC
Sciences de la nature	
Cheminement du baccalauréat international	DEC
<i>Arts et lettres</i>	
Cheminement du baccalauréat international	DEC
<b>Collège Mérici</b>	
<i>Techniques de recherche, enquête et sondage**</i>	DEC
<i>Techniques de tourisme</i>	DEC
<b>Campus Notre-Dame-de-Foy</b>	
Commercialisation de la mode	DEC
<i>DEC-BAC – Administration des affaires</i> avec l'UQO ***	DEC
<b>Institut Teccart</b>	
Technologie de systèmes ordinés	DEC
<b>Autre établissement privé</b>	
<b>Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières</b>	
Sciences humaines	DEC
Sciences de la nature	DEC
<i>Arts et lettres</i>	DEC

\* Tous les programmes sont « Agréés aux fins de subventions » (AFS), ce qui signifie que les établissements reçoivent des subventions pour donner des services éducatifs. Il faut savoir que, s'il n'y avait pas de telles subventions gouvernementales, les étudiants inscrits paieraient énormément plus de frais de scolarité.

\*\* Ce DEC s'appellera à l'automne 2003 *Techniques en recherche sociale*.

\*\*\* Le programme de *Techniques administratives* (410.12) est révisé par compétences pour tous les collèges (privés et publics) et sera en vigueur dès l'automne 2003. Ce programme a été divisé en trois programmes distincts : *Techniques de comptabilité et de gestion* (410-B0), *Conseil en assurance et services financiers* (410-C0) et *Gestion de commerces* (410-D0). Le Campus Notre-Dame-de-Foy a demandé et obtenu le permis et l'agrément pour offrir à l'intérieur de la formule DEC-BAC le programme *Gestion de commerces*. À ce jour, l'appellation DEC-BAC en administration des affaires est conservée.

## **La formation continue**

Les établissements privés de niveau collégial offrent également des programmes de la formation technique de courte durée menant à une **attestation d'études collégiales** (AEC). En **2001-2002**, certains établissements formant le MultiCollège offraient les AEC suivantes :

### **Collège Mérici :**

- Commercialisation de produits et services touristiques et hôtelier;
- Tourisme d'aventure et écotourisme;
- Gestion d'évènements et de congrès;
- Gérance de restaurant;
- Gestion en hébergement hôtelier;
- Commercialisation des voyages;
- Le métier de guide accompagnateur.

### **Petit Séminaire de Québec, campus de l'Outaouais<sup>100</sup> :**

- Muséologie.

### **Campus Notre-Dame-de-Foy :**

- Commerce international (automne 2003)
- Gestion immobilière (automne 2003)

### **Institut Teccart :**

- Technologie de systèmes ordines (en collaboration avec Emploi-Québec).

## **La coopération et le développement international**

### **❖ Le Collège Mérici**

À la faveur des relations privilégiées entretenues depuis quelques années entre la Ville de Gatineau et la Ville de Guangzhou en Chine, le **Collège Mérici** en Outaouais signait en **août 2002** une entente de coopération mutuelle avec **l'École supérieure de**

---

<sup>100</sup> Comprend les AEC offertes aux sessions d'hiver et d'automne 2001 ainsi que celles données à l'hiver et à l'automne 2002.

**Tourisme de Guangzhou** située dans la province de Guangdong. Les deux établissements ont convenu de former des étudiants aux notions de tourisme propres à leurs régions respectives. Tant pour les étudiants chinois que pour les étudiants québécois, des stages en entreprise dans leur région d'accueil viendront compléter la formation théorique reçue à Gatineau ou à Guangzhou. C'est finalement en **avril 2003** qu'un premier groupe d'étudiants du Collège Mérici s'envolait en direction de la Chine, alors que le Collège accueillait ses premiers étudiants chinois en **juin** de la même année.

#### ❖ **Le Petit Séminaire de Québec, campus de l'Outaouais**

Dans le cadre du «baccalauréat international», le **Collège Magistere** situé à Lima au Pérou accueille des étudiants du **Petit Séminaire de Québec** alors que des étudiants péruviens sont reçus en Outaouais.

#### ❖ **Campus Notre-Dame-de-Foy**

À l'automne 2003, le **Campus Notre-Dame-de-Foy** offrira à Gatineau dans le secteur de la formation continue, une AEC en **coopération interculturelle** en collaboration avec Canadaid et le Comité sectoriel d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO). Notons aussi que le Collège entretient des relations d'affaires avec le Maroc, la Tunisie et Cuba.

### 2.3.2 L'offre de services éducatifs et de formation à l'université

#### L'Université du Québec en Outaouais

Créée en 1981, l'Université du Québec en Outaouais (UQO) s'est vu confier par le législateur la mission d'offrir des services universitaires sur l'ensemble de son territoire, c'est-à-dire l'Outaouais, et aussi de contribuer directement à l'atteinte du grand objectif de l'accessibilité aux études supérieures à la grandeur du Québec.

**Tableau 31 : Portrait de l'Université du Québec en Outaouais - 2002-2003**

<b>Territoire : la région de l'Outaouais</b>	
Nombre d'employés : <b>336</b>	
Nombre d'étudiants à temps complet et à temps partiel : <b>5 159</b>	
<b>Campus (secteur Hull)</b>	
<i>Alexandre-Taché</i>	<i>Lucien-Brault</i>

#### Les programmes

L'UQO offre principalement des programmes de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> cycle menant respectivement à l'obtention d'un baccalauréat et d'une maîtrise. Un seul programme menant au doctorat y est donné, et ce, dans le domaine de l'éducation. À cela s'ajoutent des programmes menant à un **diplôme d'études supérieures spécialisées** (D.E.S.S.), des **programmes courts d'études supérieures**, des programmes conduisant à un **certificat** et des **programmes courts de 1<sup>er</sup> cycle**.

Le **tableau 32** expose les programmes de formation offerts aux **trois cycles** à l'Université du Québec en Outaouais. Les caractères **gras** dans le tableau indiquent les **nouveaux programmes** implantés depuis **1998-1999**.

**Tableau 32 : Offre de formation : Université du Québec en Outaouais  
(automne 2002)**

<b>Programmes d'études – Automne 2002</b>
<b>ADMINISTRATION</b>
Baccalauréat en administration (cheminement régulier, coopératif et international)
Master's Degree in Project Management (MPM)
Maîtrise en gestion de projet (avec ou sans mémoire) (M. Sc.)
Master's Degree in Project Management (M. Sc.)
MBA spécialisé en services financiers (également donné en anglais)
Certificat en administration
Certificat en administration des services
<i>Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion de projet</i>
<i>Diplôme d'études supérieures spécialisées en finance</i>
<i>Programme court de 1<sup>er</sup> cycle en gestion de magasin de détail en alimentation</i>
Programme court de 2 <sup>e</sup> cycle en gestion de projet (également donné en anglais)
Programme court de 2 <sup>e</sup> cycle en consultation
Programme court de 2 <sup>e</sup> cycle en gestion du changement
<b>SCIENCES COMPTABLES</b>
Baccalauréat en sciences comptables
Certificat en comptabilité générale
Certificat en sciences comptables
Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences comptables
Diplôme d'études supérieures spécialisées exécutif CMA (également donné en anglais)
<b>RELATIONS INDUSTRIELLES</b>
Baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines (cheminement régulier et coopératif)
Maîtrise en relations industrielles et en ressources humaines (avec ou sans mémoire)
Certificat en santé et sécurité au travail
Certificat en relations industrielles et en ressources humaines
Certificat en psychologie du travail
<i>Certificat en politiques publiques du travail ( + mineure )</i>
<i>Diplôme d'études supérieures spécialisées en relations industrielles et ressources humaines</i>

<b>ÉDUCATION</b>
Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire
Baccalauréat en enseignement secondaire
Baccalauréat en orthopédagogie
Baccalauréat en enseignement des arts
Baccalauréat en enseignement des langues secondes
Maîtrise en éducation (avec ou sans mémoire)
Doctorat en éducation
Diplôme d'études supérieures spécialisées en andragogie
<i>Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration scolaire</i>
Programme court de 2 <sup>e</sup> cycle en administration scolaire
<i>Programme court de 2<sup>e</sup> cycle en renouveau pédagogique</i>
<b>PSYCHOÉDUCATION</b>
Baccalauréat en psychoéducation
Maîtrise en psychoéducation (avec mémoire ou avec stage)
<b>PSYCHOLOGIE</b>
Baccalauréat en psychologie
<b>TRAVAIL SOCIAL</b>
Baccalauréat en travail social
Maîtrise en travail social
Certificat en travail social
<b>SCIENCES SOCIALES ET ANIMATION</b>
<i>Baccalauréat en sciences sociales avec majeures en science politique et sociologie</i>
<i>Maîtrise en développement régional</i>
Certificat en animation
Diplôme d'études supérieures spécialisées en intervention interculturelle
Programme court de 2 <sup>e</sup> cycle en compréhension interculturelle pour professionnels
<i>Programme court de 2<sup>e</sup> cycle en animation spirituelle et engagement communautaire</i>
<b>ARTS ET DESIGN</b>
Baccalauréat en arts et en design (bande dessinée, arts visuels et design graphique)
Certificat en arts et design

<b>LETTRES ET COMMUNICATION</b>
Baccalauréat en traduction et en rédaction
Certificat d'initiation à la rédaction professionnelle
Certificat d'initiation à la traduction professionnelle
Certificat en traduction professionnelle
Certificat en communication publique
<i>Diplôme d'études supérieures spécialisées en localisation</i>
Programme court de 1 <sup>er</sup> cycle en information-communication
Programme court de 1 <sup>er</sup> cycle en relations publiques
<b>SCIENCES DE LA SANTÉ</b>
Baccalauréat en sciences infirmières (cheminement de formation initiale)
Baccalauréat en sciences infirmières (cheminement de formation continue)
<i>Maîtrise en sciences infirmières</i>
Certificat en soins infirmiers
Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières
<i>Programme court de 1<sup>er</sup> cycle en pratique infirmière en soins critiques-urgence</i>
<b>INFORMATIQUE</b>
Baccalauréat en informatique (cheminement régulier et coopératif)
<i>Maîtrise en informatique</i>
Certificat en informatique de gestion
Certificat en informatique
Diplôme d'études supérieures spécialisées en informatique des télécommunications
Programme court de 1 <sup>er</sup> cycle en approche orientée objet
Programme court de 1 <sup>er</sup> cycle en bases de données
Programme court de 1 <sup>er</sup> cycle en informatique des télécommunications
<b>INGÉNIERIE</b>
<i>Baccalauréat en génie informatique</i> (spécialisé en systèmes informatiques et en génie logiciel)
<b>GRADE DE BACHELIER PAR CUMUL DE CERTIFICATS</b>
Grade de bachelier en administration des affaires
Grade de bachelier ès arts
Grade de bachelier ès sciences

### Les projets particuliers

Les projets particuliers sont de plusieurs ordres à l'UQO. Sur le plan de la programmation régulière, soulignons entre autres :

- un **cheminement international** dans le cas du baccalauréat en administration des affaires;
- une formation donnant accès à deux diplômes dans le cas du **baccalauréat en administration des affaires** (BAA) (échanges d'étudiants entre l'UQO et le Centre d'études supérieures européennes de management (CESEM)-Marseille);
- Une **formation en continuité DEC-BAC** proposée depuis **2001** en soins infirmiers en collaboration avec le Collège de l'Outaouais et les Cégeps de Saint-Jérôme et de Montmorency.
- un projet **d'école associée avec l'école Sainte-Rose de la Commission scolaire des Draveurs** dans le contexte des stages dans les programmes de formation des enseignants donnés à l'UQO;
- **Le programme études-travail** – financé à 50 % par le MEQ – est destiné aux étudiants admissibles aux prêts et bourses du Québec et qui ont des besoins financiers pour poursuivre leurs études. Il subventionne en partie le salaire que reçoit un étudiant.
- le **Programme d'aide et de référence aux étudiants** (PARE); ce programme est destiné aux étudiants qui éprouvent des difficultés sur les plans scolaire, psychologique, financier, etc.

### La formation continue

À l'instar de ce qui se passe dans les autres ordres d'enseignement, le secteur des services à la collectivité de l'UQO donne de la formation dans des entreprises ou des organismes qui recherchent une expertise dans des domaines variés. Ce peut être des cours donnant droit ou non à des unités. Quatre secteurs d'activité sont particulièrement privilégiés : **gestion des ressources humaines** et **relations de travail, communication, gestion et santé**.

Au cours de l'année **2001-2002**, l'UQO a mis en œuvre des programmes de formation continue, tels que la **formation des agents correctionnels** au Québec, tout en continuant des mandats auprès de ministères fédéraux.

### La coopération internationale

C'est au **Bureau de liaison université-milieu** (BLUM) qu'incombe le mandat de la **coordination** et de la **promotion** des activités internationales. Dans l'accomplissement de son mandat, il met à contribution le savoir et l'expertise des professeurs de l'UQO dans la réalisation des projets.

Les objectifs de l'UQO en matière de **coopération internationale** sont multiples :

- accroître les échanges d'étudiants en vue de susciter une véritable sensibilité aux réalités internationales au sein de la communauté étudiante;
- rendre plus évidente la dimension internationale dans l'ensemble des activités et des services de l'UQO;
- assurer une présence mesurée au sein de projets internationaux d'enseignement, de recherche et de développement communautaire.

Deux (2) axes prioritaires ont été retenus :

- un axe de type culturel : la francophonie internationale;
- un axe de type géographique : l'Amérique latine.

Les types d'interventions sont également multiples et variés : **conception de programme universitaire, formation de formateurs et de formatrices, transfert de technologie, évaluation de programme d'enseignement, développement communautaire, collaboration scientifique**, etc.

Nous avons relevé un certain nombre de projets liés à l'engagement international de l'UQO qui se sont concrétisés en **2001-2002** :

- **soutien au projet de coopération internationale du professeur Dionne**, projet qui s'est vu attribuer une subvention de l'ACDI pour un programme de formation et de soutien au **Chili**;
- **développement d'ententes avec de nombreuses universités** en vue de l'échange d'étudiants et de professeurs et **recherche conjointe** dans les domaines social et du développement des collectivités;
- **entente avec un organisme de l'UNESCO pour la création d'un réseau international d'universités** qui vise à soutenir le développement de compétences en gestion de projets reliées au domaine de l'éducation dans les pays en voie de développement;
- entente pour la formation en **gestion de projets en République dominicaine et en France**.

### **Les services à la collectivité, le soutien à l'entrepreneuriat, la formation continue et la coopération internationale**

C'est aussi au BLUM que l'UQO a confié la tâche de s'occuper des services à la collectivité et de la formation continue. Créé en juin 1995, le BLUM est un guichet unique pour répondre aux demandes provenant de personnes, d'organismes ou d'entreprises de la région. Sa tâche consiste à établir et à développer des bases de

collaboration avec le milieu et à y associer les ressources universitaires appropriées. Le BLUM satisfait, entre autres, des besoins en matière de perfectionnement ou de formation continue. En outre, de concert avec le décanat de la recherche, **il favorise la réalisation de projets de recherche avec le milieu et il est responsable des activités internationales de l'UQO.**<sup>101</sup>

### **Les services à la collectivité et le soutien à l'entrepreneuriat**

Des entreprises et des organismes de la région de l'Outaouais peuvent faire appel à l'UQO pour mener à bien certains projets. Parmi les projets réalisés au cours des dernières années, mentionnons l'administration de sondages, des projets liés au réseau Internet, un exercice de planification pour la Fondation des aînés et d'autres activités de soutien qui ont profité à plusieurs organismes et entreprises de la région. Le BLUM a participé – avec des organismes provinciaux comme **Emploi-Québec** et la nouvelle Ville de Gatineau – à de nombreux colloques et travaux de recherche et d'animation. Le BLUM a aussi collaboré à la tenue de conférences dans le région, entre autres avec les trois ordres professionnels en comptabilité.

Parmi les services à la collectivité, l'UQO entend mettre à contribution ses ressources professorales dans le but de soutenir l'entrepreneuriat et le développement économique régional. C'est ainsi, qu'en février 1998, l'Université a procédé au lancement du **Centre d'innovation et d'entrepreneuriat**. Les activités de ce Centre, qui relèvent du BLUM, s'inscrivent à l'intérieur de deux secteurs : **le soutien au développement d'entreprises et des services de soutien destinés au démarrage d'entreprise** visant les étudiants venant de toutes les disciplines de même que les **personnes diplômées** depuis peu. Des **activités d'animation**, de **formation**, de **mentorat** et **d'accueil** et **d'aide** seront graduellement mises en place à leur intention.

En collaboration avec les autres établissements d'enseignement de la région de l'Outaouais et des organismes de planification économique et régionale, l'UQO a participé à une étude de faisabilité relative à la création d'un **centre régional de recherche, d'éducation et de formation** en matière d'entrepreneuriat. Ce centre virtuel comprend des volets de **recherche**, de **formation des personnes-ressources**, de **soutien direct aux entrepreneurs**, de **formation continue**, de **documentation**, **d'analyse**, de **vigie** et **d'éducation au développement.**<sup>102</sup>

---

<sup>101</sup> BLUM, énoncé de mission, 1999.

<sup>102</sup> UQO, 2000.

### 2.3.2.1 Les autres services universitaires dans la région de l'Outaouais

#### L'École nationale d'administration publique à Hull

Au Québec, l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) est un établissement universitaire membre du réseau de l'Université du Québec. L'ÉNAP est présente à Québec (où se trouve le siège social), à Montréal et à Gatineau (secteur Hull). À Gatineau, des programmes de **maîtrise**, des **diplômes d'études supérieures spécialisées** et des **programmes courts** sont proposés, mais aucun programme conduisant au doctorat n'est offert. Le tableau qui suit résume la programmation de l'ÉNAP à Gatineau.

**Tableau 33 : École nationale d'administration publique : programmes d'études, Hull – 2002**

<b>ÉNAP - Programmes d'études – 2002</b>
<b>Maîtrise</b>
Maîtrise en administration publique (management international ou public)
<b>D.E.S.S.</b>
Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration publique
Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration internationale
<b>Programmes courts</b>
Programme court d'études supérieures en management international
Programme court d'études supérieures en management public

#### Le Conservatoire de musique de Hull

Le **Conservatoire de musique de Hull** a pour objet premier de former des musiciens professionnels par un enseignement spécialisé et intensif. Pour y être admis, un candidat doit faire preuve d'aptitudes dans la spécialité choisie. Cette personne doit en outre posséder une formation musicale préalable lui permettant d'accéder aux programmes du Conservatoire de musique.<sup>103</sup> Il va sans dire que les étudiants talentueux, inscrits aux différents programmes spécialisés en musique dans les commissions scolaires de la région, peuvent accéder à cet enseignement spécialisé. Situé à Gatineau (secteur Hull), le Conservatoire de musique englobe l'ensemble de la région de l'Outaouais. En fait, au Québec, cet établissement fait partie d'un réseau dit

<sup>103</sup> Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. *Les études de musique*, 1997, p. 3.

« gouvernemental » qui est formé de **sept** conservatoires de musique et de **deux** conservatoires d'art dramatique.

Au niveau collégial, le Conservatoire de musique de Hull donne le programme menant à l'obtention d'un DEC en musique (**ce programme est donné conjointement avec le Collège de l'Outaouais pour la formation préuniversitaire**).

Au niveau universitaire, il offre les **deux** programmes suivants :

- **supérieur I** (baccalauréat);
- **supérieur II** (maîtrise).

## 2.4 Les établissements postsecondaires et la situation frontalière : réalités et défis

Quels que soient les secteurs d'activité économique, la question frontalière dans la région de l'Outaouais ne laisse personne indifférent. Elle pose des défis particuliers que les autres régions du Québec ne connaissent pas. Notre but ici est de faire état brièvement de ce que chacun est à même de constater, à savoir qu'il y a parmi la population scolaire de l'Outaouais un nombre élevé d'étudiants qui fréquentent les établissements collégiaux et universitaires de l'Est ontarien. Les données disponibles montrent clairement que **l'Université d'Ottawa** et **La Cité collégiale** sont des établissements très fréquentés par les francophones de l'Outaouais.

Au fil des ans, beaucoup se sont penchés sur les particularités de la région de l'Outaouais, mais peu se sont intéressés au secteur de l'éducation en situation frontalière, si ce n'est deux études commandées au début et au milieu des années 1990, l'une par la **Direction régionale de l'Outaouais du MEQ** et l'autre, par une table de concertation qui regroupait à l'époque des intervenants du milieu de l'éducation de la région. Le rapport de Johanne Dumont et de Gaëtane Huot (1991) ainsi que celui de Jacques DesRosiers (1995) ont, en leur temps, examiné la question frontalière et le secteur de l'éducation dans la région de l'Outaouais.<sup>104</sup> Toutefois, à cause de la nature de leur mandat, les auteurs de ces rapports n'avaient abordé que l'exode des étudiants vers les établissements collégiaux publics de l'Est ontarien, délaissant la question des universités. Cette question a finalement été examinée par la **Table Éducation Outaouais** dans son document «*Plan stratégique de développement de l'éducation : état de la situation, enjeux et priorités*<sup>105</sup>» publié en mai 2000. Nous invitons le lecteur à consulter ce document – notamment le chapitre 5 – pour connaître les hypothèses émises à l'époque pour expliquer l'exode des étudiants du côté ontarien. La présente section saura s'inspirer de ce document et y puiser certaines données et certains tableaux qui seront, dans la mesure du possible, mis à jour dans le but de refléter l'évolution de la situation depuis l'année **1998-1999**. Outre le document de mai 2000, il faut mentionner que la **Table Éducation Outaouais** a demandé en 2003 une analyse de la clientèle étudiante en Outaouais bénéficiaire du régime de prêts et bourses du gouvernement du Québec. Nous ferons état de cette étude un peu plus loin.

---

<sup>104</sup> Johanne DUMONT et Gaëtane HUOT. *L'éducation en région frontalière : l'Outaouais*, ministère de l'Éducation, Direction régionale de l'Outaouais, mars 1991. Jacques DESROSIERS. *L'enseignement professionnel et technique en région frontalière : l'Outaouais, Une mise à jour de l'éducation en région frontalière : l'Outaouais*, mars 1991, Table de concertation des directeurs généraux des commissions scolaires et des cégeps et du directeur régional du ministère de l'Éducation, septembre 1995.

<sup>105</sup> Régimbald, A. Robitaille, M. *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais : état de la situation, enjeux et priorités*, Collection Table Éducation Outaouais, mai 2000, 194 p.

Soulignons enfin que la problématique de l'éducation en région frontalière concerne essentiellement les études postsecondaires, tant au collégial qu'à l'université, le niveau secondaire étant peu touché. Avant d'aborder la question délicate de l'exode des étudiants de la région de l'Outaouais, il serait bon de faire un tour d'horizon de l'offre de formation collégiale et universitaire du côté ontarien, car, après tout, cet exode a beaucoup à voir avec la formation que l'on y trouve.

## 2.4.1 Les établissements postsecondaires ontariens

### 2.4.1.1 L'enseignement collégial

Le réseau de l'enseignement collégial de l'Ontario est constitué de plus d'une **vingtaine** d'établissements où l'on enseigne les **arts appliqués** et la **technologie**. Appelés pour la plupart «*Community College*». Contrairement aux cégeps québécois, les collèges ontariens n'offrent pas de formation préuniversitaire. Cependant, des cours de formation générale peuvent être obligatoires dans certains programmes.

En Ontario, la formation de niveau collégial est essentiellement axée sur l'enseignement des **techniques** et des **technologies** et elle prépare directement les étudiants au marché du travail. Certains programmes mènent à l'agrément officiel des titulaires d'un diplôme dans des métiers spécialisés réglementés par des associations professionnelles. Les programmes **techniques** ont une durée de **deux** ans, tandis que les programmes de **technologie** durent **trois** ans. Certains programmes ne durent qu'**un** an, parfois 16 ou 24 semaines, comme c'est le cas au Collège Algonquin. Il est utile de savoir que certains programmes de la formation technique (deux ans) ainsi que les programmes courts d'**un** an offerts dans les établissements d'enseignement collégial publics de l'Ontario se trouvent, au Québec, du côté de la formation professionnelle donnée au secondaire.

À la base, toute personne voulant s'inscrire dans un établissement d'enseignement collégial consacré aux arts appliqués et à la technologie doit être titulaire du **diplôme d'études secondaires de l'Ontario** (DESO) ou encore du **diplôme d'études secondaires du Québec** (DES). Certains programmes exigent la réussite d'un test d'admission. C'est le cas notamment des programmes d'informatique. On peut également demander son admission comme candidat adulte (**19 ans ou plus sans diplôme d'études secondaires**). Tout candidat adulte de 19 ans ou plus doit d'abord réussir le test d'aptitudes scolaires et, s'il y a lieu, le test d'admission au programme pour lequel il a fait une demande. Il faut savoir que les règles d'admission aux programmes de **La Cité collégiale** font en sorte de privilégier les résidents permanents de l'Ontario dans les programmes où l'admission est contingentée comme dans ceux où elle ne l'est pas. Ceux et celles qui viennent du Québec ou de l'étranger ne sont admis que dans la mesure où il reste des places à combler. Au **Collège Algonquin**, certains programmes ne sont ouverts qu'aux résidents de l'Ontario.

## La Cité collégiale

**La Cité collégiale** connaît un succès certain. Au cours de l'année scolaire **1998-1999**, environ **3 600** personnes fréquentaient à temps plein cet établissement francophone. À ses débuts en **1990**, elle comptait à peu près **2 000** étudiants à temps plein. Le Collège dit offrir aujourd'hui ses programmes à plus de **10 000** étudiants à temps plein et à temps partiel. Avant même que La Cité collégiale ne soit fondée, des résidents de l'Outaouais choisissaient d'étudier en Ontario au **Collège Algonquin** qui accueillait alors les étudiants francophones. Les programmes dans le secteur «médias et technologie», très populaires dans les années **1980**, l'étaient toujours à la fin des années 1990 : **radiodiffusion, journalisme, production télévisuelle, technique de photographie, conception graphique, publicité et relations publiques**. Ces champs d'études où l'enseignement était donné en français à l'époque au Collège Algonquin ont évidemment été transférés à La Cité collégiale où ils recevaient jusqu'à tout récemment un fort contingent d'étudiants québécois.<sup>106</sup>

L'offre de formation à **La Cité collégiale** est organisée en **quatre** familles de programmes : **1) Médias et Technologie; 2) Institut de la haute technologie; 3) Centre de l'entrepreneuriat et de la PME;** et **4) Santé et services communautaires**. À l'intérieur de chaque famille se trouve un ensemble de programmes d'une durée de **trois** ans (**technologie**), de **deux** ans (**technique**) et de **un** an. Le **tableau 34** reproduit les familles de programmes de La Cité collégiale pour l'année **1999-2000** avec les différentes sous-familles. Il nous est apparu opportun d'indiquer le nombre de programmes dans chacune.

**Tableau 34 : Familles de programmes offerts à La Cité collégiale, 1999-2000\***

Médias et technologie	Institut de la haute technologie	Centre de l'entrepreneuriat et de la PME	Santé et services communautaires
Environnement et foresterie (4)	Électronique (3)	Administration (9)	Sciences de la santé (9)
Habitation et aménagement (5)	Informatique (4)	Aviation (1)	Sciences humaines (6)
Mécanique (4)		Commerce (4)	Services juridiques (4)
Médias (9)		Hôtellerie (3)	
		Médias (2)	
		Tourisme (3)	

\* Source : *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais : état de la situation, enjeux et priorités*, p. 129.

<sup>106</sup> Bien que nous ne disposions pas de chiffres exacts en 1998-1999, le chef des admissions de La Cité collégiale estimait tout de même cette année-là qu'environ **80 %** des étudiants inscrits aux programmes de radiodiffusion, de journalisme et de production télévisuelle étaient québécois, tandis que les programmes de graphisme, de techniques de photographie, de publicité et de relations publiques pouvaient en compter de **30 à 40 %**.

### Le Collège Algonquin

Bien qu'elle soit plus large, l'offre de formation au **Collège Algonquin** n'est pas très différente de celle que l'on trouve à La Cité collégiale. On y donne toutefois certains programmes absents de l'établissement francophone, tels que les techniques de **maçonnerie actuelles et traditionnelles** (à Perth); la **menuiserie** (*Carpentry and Millwork– Heritage*) ou encore *Applied Museum Studies* un programme de **deux** ou de **trois** ans. Le **tableau 35** montre les familles de programmes disponibles. Comme c'est le cas à La Cité collégiale, chaque famille comprend un ensemble de programmes de **trois** ans, de **deux** ans et de **un** an. Nous indiquons également le nombre de programmes dans chacune de ces sous-familles.

**Tableau 35 : Familles de programmes offerts au Collège Algonquin, 1999-2000\***

<b>Building and Construction Programs (11)</b>	<b>Environmental Programs (2)</b>	<b>Machining/Automotive Programs (4)</b>
<b>Business (12)</b>	<b>Health Related Programs (14)</b>	<b>Multimedia and Creative Programs (13)</b>
<b>Community and Social Services Programs (19)</b>	<b>Horticulture and Landscaping Programs (2)</b>	<b>Natural Resources and Environmental Programs (1)</b>
<b>Computer and Information Systems Programs (5)</b>	<b>Hospitality and Travel Programs (7)</b>	<b>Office Administration Programs (9)</b>
<b>Electronics and Mechanical Programs (9)</b>	<b>Justice and Security Programs (4)</b>	<b>Preparatory Programs (4)</b>

\* Source : *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais : état de la situation, enjeux et priorités*, p. 130.

### Le Collège d'Alfred

Situé à Alfred en Ontario et affilié à l'Université de Guelph, le **Collège d'Alfred** est un établissement franco-ontarien qui se consacre à la formation en agroalimentaire dans l'Est ontarien. Le Collège d'Alfred offrait en **1998-1999**<sup>107</sup> **quatre** programmes conduisant à un diplôme d'études collégiales **techniques** d'une durée de **deux** ans : **horticulture, technologie agricole, techniques de diététique et agriculture et développement international**. Il donne également de la **formation continue** et offre des services sur mesure visant le développement du secteur agroalimentaire et des collectivités rurales. Le Collège est aussi fort actif sur le plan international.

<sup>107</sup> Op. cit., Régimbald, A. Robitaille, M. *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais : état de la situation, enjeux et priorités*, p. 130.

### 2.4.1.2 L'enseignement universitaire

#### L'Université d'Ottawa et l'Université Carleton

L'**Université d'Ottawa** est un établissement plus que centenaire. Sa particularité est d'être reconnue comme établissement «bilingue» par le gouvernement fédéral. Elle reçoit des membres de toute la francophonie canadienne, en particulier les étudiants franco-ontariens, québécois et acadiens. Elle donne à peu près tous les programmes dans le domaine du savoir humain actuel. En cela, c'est une université complète : on y enseigne les **sciences administratives**, les **arts**, le **droit civil** et la **Common Law**, les **sciences de l'éducation**, le **génie**, la **médecine**, les **sciences pures et appliquées**, les **sciences de la santé**, les **sciences sociales**, la **psychologie** et le **travail social**. À l'automne **2002**, **27 462** étudiants y étaient inscrits soit à **temps complet**, soit à **temps partiel**.

Dans ses programmes, l'**Université Carleton** n'est pas très différente de l'Université d'Ottawa. Ce sont des établissements qui, dans une certaine mesure, se font concurrence. L'Université Carleton ne donne toutefois que des cours en anglais. Des programmes précis la distinguent de sa rivale de toujours, comme le programme très prisé de journalisme qui ne se donne qu'en français à l'Université d'Ottawa ou celui d'*Aerospace Engineering*. À l'automne **2002**, **15 730** étudiants y étaient inscrits à **temps complet** et **4 722** à **temps partiel**, pour un total de **20 452** personnes.

#### L'Université Saint-Paul et le Collège dominicain

L'**Université Saint-Paul** et le **Collège dominicain** sont des établissements d'enseignement supérieur ontariens quelque peu différents de l'Université d'Ottawa et de l'Université Carleton dans la mesure où la **théologie** et les **études chrétiennes** constituent leur grande spécialité. En **1998-1999**, **724** étudiants étaient inscrits à l'Université Saint-Paul.

### 2.4.2 La population scolaire de la région de l'Outaouais fréquentant les établissements postsecondaires de l'Est ontarien

Au cours de l'année **1999**, les collèges publics et les universités de l'Est ontarien ont fourni des données sur les étudiants de la région de l'Outaouais fréquentant leur établissement (**Plan stratégique de mai 2000**). La **Table Éducation Outaouais** prit connaissance à cette époque du nombre exact d'étudiants venant de la région de l'Outaouais qui avaient choisi, cette même année, de poursuivre leurs études en Ontario.

Au total, les établissements postsecondaires de la grande région d'Ottawa, y compris le Collège d'Alfred, comptaient en **1998-1999** pas moins de **3 808** étudiants à **temps complet** et à **temps partiel** venant de la région de l'Outaouais. Le **tableau 36** en fait la répartition.

**Tableau 36 : Total connu du nombre d'étudiants de la région de l'Outaouais fréquentant les établissements d'enseignement publics de l'Est ontarien à temps complet et à temps partiel, 1998-1999 \***

Établissements publics	Régime d'études	Nombre d'étudiants
Université d'Ottawa	Temps complet et temps partiel	2 440
La Cité collégiale	Temps complet	893
Université Carleton	Temps complet et temps partiel	280
Collège Algonquin	Temps complet et temps partiel	185
Collège d'Alfred	Temps complet	10
<b>Total</b>		<b>3 808</b>

\* Source : *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais : état de la situation, enjeux et priorités*, p. 131. Les chiffres obtenus des établissements d'enseignement postsecondaire de la région d'Ottawa concernent les étudiants qui au moment de l'inscription déclarent une adresse dans la région de l'Outaouais. Le coût des loyers étant moins élevé dans cette région, il est plus probable que certains étudiants venant des autres régions du Québec ou même de l'Ontario choisissent de s'installer du côté québécois pour poursuivre leurs études en Ontario.

En ce qui concerne l'Université d'Ottawa, des données récentes ont pu être obtenues. Nous savons qu'à l'**automne 2002**, **2 582 étudiants originaires de la zone urbaine Hull-Gatineau** poursuivaient, aux trois cycles, des études à **temps complet** et à **temps partiel** à l'Université d'Ottawa. De ce nombre, **2 000** avaient le **français** comme langue d'usage et parmi ces francophones, **292** poursuivaient des études de **2<sup>e</sup>** ou de **3<sup>e</sup>** cycle.

En conclusion, les **francophones** originaires de l'Outaouais constituaient à l'automne 2002, pour l'Université d'Ottawa, **22 % de l'ensemble de la clientèle francophone** inscrite à temps complet ou à temps partiel (**2000/8 980** – voir le tableau ci-dessous).

Le tableau qui suit présente l'ensemble de la clientèle **francophone** inscrite aux **trois cycles** dans les programmes d'études à l'Université d'Ottawa ainsi que leur provenance géographique.

**Tableau 37 : Université d'Ottawa : Étudiants francophones hors Québec et du Québec – pré-diplômés et diplômés à temps complet et à temps partiel – automne 2002\***

<b>Université d'Ottawa</b> <b>Étudiants francophones (temps complet et temps partiel) – automne 2002</b>			
<b>Provenance géographique (selon l'adresse permanente)</b>	<b>Pré-diplômés**</b>	<b>Diplômés***</b>	<b>Sous-total</b>
<b>Hors-Québec</b>			
<i>Ottawa-Carleton</i>	3 009	416	3 425
<i>Autres Ontario</i>	1 913	156	2 069
<i>Autres provinces</i>	303	31	334
<i>Autres pays</i>	153	50	203
<b>Total</b>	<b>5 378</b>	<b>653</b>	<b>6 031</b>
<b>Québec</b>			
<i>Hull-Gatineau****</i>	<b>1 708</b>	<b>292</b>	<b>2 000</b>
<i>Autres Québec</i>	817	132	949
<b>Total</b>	<b>2 525</b>	<b>424</b>	<b>2 949</b>
<b>Grand total</b>	<b>7 903</b>	<b>1 077</b>	<b>8 980</b>

\* Source : Université d'Ottawa, Recherche institutionnelle et planification, 2003. Clientèles déclarées au ministère de l'Éducation de l'Ontario au 1<sup>er</sup> novembre 2002.

\*\*Étudiants inscrits au 1<sup>er</sup> cycle.

\*\*\* Étudiants inscrits aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle.

\*\*\*\* Hull-Gatineau : zone urbaine retenue par l'Université d'Ottawa aux fins de ses statistiques.

D'autres données récentes viennent confirmer encore une fois l'exode de la clientèle étudiante hors de l'Outaouais. Ce sont les données concernant les **bénéficiaires des prêts et bourses de l'Outaouais**.

Colligées dans le rapport «*Exode des étudiants de l'Outaouais, 1999-2000 et 2000-2001, Volet : prêts et bourses*»<sup>108</sup> remis à la Table Éducation Outaouais en **octobre 2002**, ces données révèlent qu'un grand nombre d'étudiants du niveau postsecondaire **bénéficiaires de prêts et bourses** étudient ailleurs qu'en Outaouais (hors Outaouais et hors Québec). Cette proportion représente **55 %** pour les étudiants du **niveau collégial** et **70 %** pour ceux du **niveau universitaire**. On peut soupçonner que les bénéficiaires de prêts et bourses originaires de la région qui ont entrepris des études collégiales ou universitaires **hors Québec** se retrouvent en grande majorité dans les établissements postsecondaires de l'Est ontarien.

<sup>108</sup> Pierre-Paul Allaire. *Exode des étudiants de l'Outaouais, 1999-2000 et 2000-2001, Volet : prêts et bourses*, rapport final remis à la Table Éducation Outaouais, octobre 2002.

Le tableau qui suit fait état de cette répartition des bénéficiaires de prêts et bourses de l'Outaouais en 2000-2001, selon le lieu d'étude.

**Tableau 38 : Répartition des bénéficiaires de prêts et bourses de l'Outaouais en 2000-2001 selon le lieu d'étude**

<i>Secteurs</i>		<i>Outaouais</i>	<i>Québec Hors Outaouais</i>	<i>Hors Québec</i>	<i>Total</i>
<i>Secondaire professionnel</i>	<i>Nbre</i>	270	131	-	401
	<i>%</i>	67%	33%	-	100%
<i>Collèges</i>	<i>Nbre</i>	617	472	292	1 381
	<i>%</i>	45%	34%	21%	100%
<i>Universités</i>	<i>Nbre</i>	474	693	426	1 593
	<i>%</i>	30%	43%	27%	100%
<i>TOTAL</i>	<i>Nbre</i>	1 361	1 296	718	3 375
	<i>%</i>	40%	39%	21%	100%

Source : Pierre-Paul Allaire. *Exode des étudiants de l'Outaouais, 1999-2000 et 2000-2001, Volet : prêts et bourses*, Table Éducation Outaouais, octobre 2002. Tableau adapté par la Direction régionale de l'Outaouais du ministère de l'Éducation, juin 2003.

### 2.4.3 Les facteurs qui favorisent l'exode de la population scolaire outaouaise vers les établissements postsecondaires de l'Est ontarien

Les causes de l'exode des étudiants de la région de l'Outaouais vers les établissements d'enseignement publics de l'Est ontarien sont multiples. Il y a toutes sortes de facteurs à considérer, tant psychologiques et sociaux qu'économiques. Quelques pistes sont faciles à détecter, d'autres le sont moins. Par exemple, on peut comprendre aisément que la différence énorme entre l'offre de formation dans la région de l'Outaouais et celle, plus diversifiée, que l'on trouve dans la grande région d'Ottawa possède un pouvoir d'attraction certain. Toutefois, ce pouvoir d'attraction n'est compréhensible que dans la mesure où l'on tient compte de la proximité géographique et d'un marché du travail vigoureux. Ajoutons à cela d'autres facteurs, tant institutionnels que psychologiques, et nous aurons alors un portrait juste des causes de cet exode. La situation est complexe, mais elle n'est pas impossible à circonscrire.

Le **Plan stratégique** de la **Table Éducation Outaouais** avait proposé quelques hypothèses pour tenter d'expliquer le phénomène de l'exode des populations scolaires des niveaux collégial et universitaire vers les établissements de l'Est ontarien. Nous reprenons brièvement ces hypothèses, tout en laissant au lecteur – qui voudrait en savoir plus - le loisir de consulter le document d'où elles sont tirées. **Huit** causes concourant au phénomène de l'exode des étudiants de l'Outaouais vers l'Est ontarien avaient alors été identifiées :

1. l'existence d'une **offre de formation** plus **vaste** et plus **diversifiée** et de grandes universités reconnues à **proximité** de la région de l'Outaouais;
2. l'offre de **programmes coopératifs** plus **nombreux** au **collégial** et à **l'université** du côté ontarien;
3. l'impression d'acquérir une formation aux niveaux collégial et universitaire à Ottawa dont le rapport **coût-bénéfice** est plus **avantageux**;
4. la perception répandue chez la clientèle étudiante d'obtenir en Ontario une **formation collégiale** plus **courte** ou plus **directe** vers le marché du travail;
5. la volonté d'obtenir un **diplôme ontarien** pour un **marché du travail** qui semble plus **prometteur**;
6. l'existence du côté ontarien de **conditions d'admission** qui s'avèrent parfois **avantageuses** à l'université et au collège;
7. la possibilité d'obtenir des **prêts et bourses** pour poursuivre des études en Ontario;

8. L'utilisation par les établissements postsecondaires de l'Est ontarien **d'outils de promotion plus efficaces.**

Quel que soit l'angle sous lequel on examine la situation, force est de reconnaître que le secteur de l'éducation dans la région de l'Outaouais n'échappe pas aux réalités géographiques de l'endroit. Les établissements postsecondaires publics de la région font face à une concurrence incessante du côté ontarien, tant de la part des établissements publics que privés. Devant les collèges et l'Université se dressent en effet des géants ontariens dont l'offre de formation est nettement supérieure à celle de l'Outaouais. Dans le reste du Québec, observons que la concurrence s'exerce plutôt entre les régions québécoises elles-mêmes et les grands centres.

Que l'on parle de perte ou d'exode, il n'en demeure pas moins que les données recueillies exposent un fait certain : un nombre important d'étudiants de la région de l'Outaouais se dirigent vers les établissements postsecondaires de l'Est ontarien. Beaucoup de facteurs expliquent ce phénomène. Il serait hasardeux de conclure que seuls deux ou trois facteurs principaux contribuent à cet exode. Nous pensons au contraire que la situation frontalière est une réalité complexe et que, pour la saisir correctement, il faut faire appel à un ensemble de facteurs qui ont la particularité d'interagir. C'est ainsi que du côté ontarien, une offre de formation supérieure, un marché du travail plus vigoureux et l'existence de grandes universités exercent une force d'attraction irrésistible auprès de la population outaouaise. Cependant, des facteurs endogènes, propres à la région de l'Outaouais, viennent sans doute soutenir cette force : la faiblesse de l'offre de formation, notamment, peut être considérée comme le plus important de ces facteurs. En effet, une offre de formation insuffisante, mais aussi un certain laxisme gouvernemental à reconnaître la situation particulière de l'Outaouais, et une université qui n'offre pas tous les domaines de formation et qui, par conséquent, ne peut satisfaire les choix de carrière des diplômés du Collège de l'Outaouais, constituent des facteurs aggravants.

Certes, la région de l'Outaouais ne peut avoir d'emprise sur tous les facteurs socio-économiques qui viennent perturber la stabilité de la population scolaire dans ses établissements postsecondaires, tels que les fluctuations démographiques ou les cycles économiques ainsi que les changements qui concernent le marché du travail national ou local. Par contre, elle peut sans doute travailler à fortifier ses établissements d'enseignement et voir si une saine concurrence avec l'Ontario est réaliste dans le contexte actuel.

## 2.5 Développement de la recherche dans l'Outaouais et dans les établissements postsecondaires : état de la situation et créneaux privilégiés<sup>109</sup>

La présente section est composée de deux sous-sections. La première propose un bilan des activités de **recherche et développement** (R&D) effectuées dans la région de l'Outaouais depuis **1980** jusqu'à nos jours, au sein des entreprises privées et de divers organismes publics et parapublics. L'image qui ressort de cette étude en est une d'efforts redoublés par les partenaires régionaux afin de dynamiser ce secteur d'activités qui prévaut dans la nouvelle économie du savoir. C'est aussi l'image de la grande fragilité des nombreux organismes ayant vu le jour au fil des ans, mais n'ayant trop souvent pu atteindre la masse critique nécessaire à leur épanouissement. Exception à la règle, **l'Université du Québec en Outaouais** (UQO), qui après une première quinzaine d'années passées à définir surtout son offre de formation, se positionne depuis **cinq** ou **six** ans dans des créneaux d'excellence en recherche que reconnaissent enfin les pairs. On trace dans la seconde section un portrait de la recherche à l'UQO aujourd'hui, mettant en évidence sa position stratégique dans le développement de la recherche en Outaouais pour les années à venir. Nous allons également parler de la recherche telle qu'elle se pratique actuellement dans les collèges publics de l'Outaouais ainsi que leurs projets dans ce domaine.

### 2.5.1 Outaouais : bref historique des activités de R&D 1980-2003

C'est en **1982** que la première initiative de développement technologique dans l'Outaouais a vu le jour. La **Société d'aménagement de l'Outaouais** (SAO) a alors mis en place, avec le **ministère de l'Industrie et du Commerce** (MIC) et des intervenants du milieu, un **comité de promotion de la haute technologie** recommandant une plus grande présence des centres de recherche fédéraux du côté québécois de la région de la Capitale fédérale, et le développement d'une fenêtre technologique québécoise sur Ottawa. Le travail de ce comité a débouché sur le développement d'un bon nombre de projets d'entreprises et de centres de recherche dont on fera état plus tard. Cet éveil de la région s'est fait parallèlement à la mise en place d'un nouveau **ministère de la Science et de la Technologie du Québec** dont la présence a par la suite été sollicitée au sein de plusieurs projets.

#### Recherche et développement (R&D) dans les entreprises

Dans le bilan de l'activité scientifique et technologique de l'Outaouais réalisé par le **Conseil de la politique scientifique et technologique du Québec**, en juin **1985**, on établissait les dépenses annuelles de recherche et développement (R&D) en Outaouais à 10 millions de dollars dont 2,9 millions de dollars dans les secteurs de l'électronique et de l'informatique. Le reste, soit plus de 50 %, était réalisé dans les milieux de l'éducation et gouvernementaux. À peine 10% était effectué dans les secteurs ressources de la région (forêt et agriculture).

<sup>109</sup> Cette section a été préparée par le décanat à la recherche de l'Université du Québec en Outaouais avec le concours de M. Franco Materazzi pour les sections 2.5.1 et 2.5.2.

Aujourd'hui nous pouvons établir, suite à une enquête réalisée au début de **2002**,<sup>110</sup> que les secteurs de **l'électronique** et de **l'informatique** réalisent annuellement plus de **30 millions de dollars** de dépenses de R&D par année. Nous sommes en mesure de constater une augmentation importante dans ces secteurs. L'augmentation dans les autres secteurs a probablement été négligeable puisque l'activité forestière dominée par les pâtes et papier et le sciage a peu changé, tandis que le domaine agroalimentaire est demeuré stable et le secteur de la PME traditionnelle demeure encore largement sous-représenté.

Au début des années 1980, il existait au moins **quatre** entreprises de technologie du côté de l'Outaouais, alors que du côté d'Ottawa, on en comptait près de **200**. **Northern Telecom** était de loin la plus importante entreprise en Outaouais. Située à Aylmer et employant plus de **1 200** travailleurs, celle-ci développait à l'époque des prototypes pour la transmission numérique et des circuits hybrides. L'entreprise avait à son service en 1984-85 40 ingénieurs et techniciens qui réalisaient des activités de R&D dans la vérification et l'adaptation des prototypes. L'entreprise cessa ses activités à la fin des années 1980.

L'autre entreprise d'importance était sans aucun doute **Gandalf**. Elle fabriquait des systèmes de communication et employait plus de **300** travailleurs, mais ne faisait pas de R&D. Elle a fermé ses portes au milieu des années 1980.

C'est à partir de **1983** que sont apparues dans l'Outaouais d'autres entreprises qui vinrent modifier le paysage technologique et exercer une influence importante par la suite.

En **1985**, par exemple, les entreprises **ACDS** (géomatique) et **CML** étaient en forte croissance et réalisaient des projets de R&D de 2 millions de dollars chacune. **Crawley R&D** (animation numérique de films) proposa la même année le plus important projet de la sorte au Canada (**6,5 millions de dollars et 55 employés**), mais après un an de fonctionnement et empêtrée dans des difficultés financières, l'entreprise mit fin à ses activités. Ce fut ensuite le tour d'**Adga** de réaliser un important projet de développement de systèmes de soutien à la performance utilisant les technologies multimédias les plus avancées. La valeur de ce projet de R&D de plusieurs années dépassait 5 millions de dollars. Il y eut aussi **G&A Imaging** (documents d'images numériques sécuritaires) qui lança en **1987** des projets de R&D majeurs de plusieurs millions de dollars.

L'implantation de nouvelles entreprises technologiques d'importance a stoppé jusqu'au milieu des années 1990, alors que sont apparues, entre autres, des entreprises s'établissant dans le **Centre de développement des technologies de l'information** (CDTI) qui offre des avantages fiscaux importants.<sup>111</sup>

<sup>110</sup> F.M. Consult. *Portrait technologique de l'Outaouais*, mai 2002

<sup>111</sup> La création des Centres de développement des technologies de l'information (CDTI) vise le regroupement de sociétés à l'intérieur d'un immeuble désigné et a pour but d'encourager la naissance et la croissance des entreprises de la nouvelle économie. (Investissement Québec, 2003).

Une enquête réalisée en 2002<sup>112</sup> nous permet d'établir une liste des entreprises de technologies de l'information les plus importantes en matière de R&D. Cette année-là, sur **29** entreprises, **neuf** avaient investi annuellement entre 1 et 3 millions de dollars en R&D. Ces 9 entreprises ont dépensé **15 millions de dollars**, soit plus de **65 %** des dépenses totales. On trouvera, ci-dessous, une liste – par ordre d'importance – de ces entreprises performantes :

- **CML Versatel (établie en 1998)** : commutateur programmable pour téléphone;
- **Spacebridge (1997)** : semi-conducteur pour communication sans fil à large bande;
- **Imageware (1987 – ex. G&A)** : documents d'images numériques sécuritaires;
- **CML Technologies (1982)** : commutateurs pour 911 et radio mobile;
- **Influattech (1987)** : système de gestion des salaires;
- **Provance Technologies (1997)** : gestion des systèmes informatiques;
- **Callisto Media System (1995)** : logiciel de systèmes vidéo;
- **Cactus (1995)** : solutions transactionnelles e-commerce.

### Les centres de recherche

Les projets de centres de recherche commencent à apparaître en Outaouais au début des années 1980 suite à la découverte par la Société d'aménagement de l'Outaouais et d'autres intervenants régionaux tels le MIC, l'OPDQ, le CRDO, l'UQAH et le Collège de l'Outaouais, du potentiel que recèle le secteur de la haute technologie.

Ces projets s'inscrivent alors dans la mouvance créée par le «virage technologique» du gouvernement du Québec et des sommets socio-économiques régionaux.

### Centre de formation et de recherche de la forêt feuillue (1985)

Ce projet a été élaboré par le **Collège de l'Outaouais** et le **ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec** (MER) afin de favoriser la formation de techniciens en gestion et aménagement de la forêt. Mentionnons que ce projet a été retenu comme prioritaire par le Sommet socio-économique de l'Outaouais de **1986**.

### Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue (IQAFF) (1989 à aujourd'hui)

L'IQAFF a été lancé en **1989** grâce à la collaboration d'entreprises privées de la région, de l'UQAH et du MER. Le **Collège de l'Outaouais** y était aussi représenté. Cet institut regroupe près de **16** spécialistes aux qualifications diverses en écosystèmes forestiers de la région et du Québec. L'Institut a réalisé au cours des ans pour plus de 1 million de dollars d'activités de R&D dans les domaines de **l'écologie forestière**, de la **silviculture** et de **l'aménagement forestier**.

<sup>112</sup> Op. cit., *Portrait technologique de l'Outaouais*, mai 2002.

Les travaux de l'IQAFF ont en outre mené à l'implantation de la **Forêt de l'Aigle**, un projet-pilote sur la forêt habitée dans les environs de Maniwaki. L'IQAFF mène actuellement plusieurs projets conjoints avec l'Université du Québec en Outaouais.

### **Centre d'excellence en télédétection et autres (de 1983 à 1989)**

Ce projet a aussi été connu sous le nom de **Qualimage** et fut piloté à ses débuts (1983) par une entreprise appelée **Technologie des ordinateurs de l'Outaouais** et ensuite par la Ville de Gatineau et la SAO. L'élément déclencheur du projet aurait pu être le déménagement à Gatineau du **Centre canadien de télédétection** et l'attraction à l'Aéroparc de Gatineau d'entreprises liées à ce Centre. Malheureusement, le projet ne s'est jamais réalisé comme tel et après des démarches qui durèrent plusieurs années, la Ville de Gatineau obtint l'établissement, à la fin des années 1980, de la station de réception **Radarsat** sur l'actuel territoire de Cantley, ce qui entraîna des investissements totaux de près de 750 000 dollars.

### **Centre de logiciel de l'Outaouais (de 1985 à 1989)**

Formé par la SAO, un **consortium d'entreprises** (dont ACDS, CML Technologies, MOI Informatique, Crawley's Recherche), l'**UQAH** et le **Collège de l'Outaouais**, ce Centre reçut à l'époque une subvention de 200 000 \$ – dont une partie par Science et Technologie du Québec – pour réaliser un plan d'affaires et de petits projets de recherche. Le plan d'affaires avait retenu **deux** axes majeurs de développement, soit **la traduction assistée par ordinateur et l'infographie**. Ses promoteurs décidèrent finalement de mettre de côté le potentiel qu'offrait la traduction assistée pour privilégier l'infographie et de céder ainsi la place au CIRI dont la description suit.

### **Centre international de recherche en infographie - CIRI (1989 à 1998)**

Le Centre a été formé suite au CLO pour porter une attention particulière à l'infographie et plus particulièrement aux systèmes d'information à référence spatiale (**géomatique**). Il était composé de quelques entreprises, telles **ACDS, C3I, Oracle, ADGA**. Il lança en **1993** un projet de 1,6 million de dollars dont 500 000 \$ provenaient du CRDO. En **1996** et **1997**, le CRDO ajouta la somme de 360 000 \$ en vue de l'élaboration d'un **système intégré de prises de décisions** (SIADO) multisecteurs et multicritères sur la gestion du territoire de l'Outaouais. Ce système a été développé en collaboration avec le **Groupe Latino** qui, à partir de **1997**, a poursuivi le projet de SIADO pour l'Outaouais en collaboration avec tous les acteurs municipaux et de développement de l'Outaouais afin de concevoir et gérer des banques de données à référence spatiale de la région. **Hierapolis** (dont on traitera plus loin) a poursuivi subséquemment le projet SIADO en établissant un entrepôt de données accessibles en ligne au coût de 320 000 \$.

En plus du SIADO, le CIRI a été impliqué directement et indirectement entre **1995** et **1998** dans la gestion de projets de recherche de l'ordre de 4 millions de dollars en partenariat avec des entreprises de la région (Cubewerx, NDI Datawarehouse), dont plus de 2 millions de dollars dans le projet **MERCATOR**. Ce dernier projet impliquait la garde côtière et d'autres ministères fédéraux pour le développement de cartes de navigation électroniques. Le projet **GEOID** s'est finalement soldé, pour le professeur Zaremba de l'UQO, par l'obtention d'un projet de recherche de 300 000 \$. Le CIRI embaucha durant ces années **cinq** employés permanents. Plus tard, chacun des partenaires prit une direction différente.

De son côté, **Cubewerx** forma, avec d'autres partenaires, l'**Institut d'interopérabilité** (dont la description va suivre) alors que Ron Carrière, le président du CIRI, mit sur pied en **1999** une nouvelle entreprise spécialisée en gestion des connaissances (**Coredge**), qui eut jusqu'à **15** employés et qui se réappropria en **2000** le nom de **CIRI Lab** qui fonctionne toujours.

### Centre de développement d'ORACLE - NDI - CUBEWERX (1983 à aujourd'hui)

Ce Centre de R&D **d'Oracle** de calibre mondial s'est spécialisé dans le développement d'un système de bases de données multidimensionnelles (espace et temps), une prouesse mondiale à l'époque. Le Centre a fonctionné pendant près de 5 ans, jusqu'au début des années 1990 et le produit développé a ensuite été intégré aux opérations courantes d'Oracle dans le monde. Les effectifs d'Oracle ont ensuite été rapatriés par **NDI Datawarehouse**, entreprise spécialisée dans le développement de cartes maritimes électroniques. Finalement, **NDI** a été racheté en partie par les anciens employés d'Oracle pour former **Cubewerx**. Cette entreprise se spécialise dans le développement de *middleware* permettant l'interconnexion de divers types de banques de données et systèmes propriétaires à référence spatiale.

Au fil des ans, les effectifs **d'Oracle** et **NDI** ont varié entre **10** et **15** personnes et les activités de R&D réalisées annuellement ont pu varier entre 1 et 3 millions de dollars. **Cubewerx** exécute ses travaux avec l'aide de **15** employés. Cette entreprise est actuellement reconnue comme un leader mondial dans son domaine d'expertise.

### Centre de transfert technologique en protection des forêts contre le feu (1986 à aujourd'hui)

Ce centre a été créé en **1986** par suite du **Sommet socio-économique régional** organisé la même année par l'OPDQ et le CRDO. Son mandat est de développer des modèles de simulation informatique destinés au combat des feux de forêt.

C'est le fruit d'une collaboration entre le **Service canadien des forêts** de Petawawa, la **Société de conservation de l'Outaouais** et le **ministère de l'Énergie et des Ressources**. Le département de géomatique du **Collège de l'Outaouais** y a aussi joué

un certain rôle. Le Centre devait dépenser entre **1986** et **1991** près de 2,1 millions de dollars et créer **cinq** emplois. Depuis ce temps, ce groupe est intégré à la **Sopfeu** à l'Aéroport de Maniwaki. Son mandat est québécois et il exporte son expertise. On y trouve un groupe de **cinq** informaticiens et **un** ingénieur en électronique qui développent des systèmes informatiques de simulation des conditions de feu, des systèmes comptables, GPS pour l'aviation et station météo ainsi que l'équipement électronique qui y est rattaché.

### **Centre de recherche en sylvichimie de l'Outaouais - CRSO (1987 à 1994)**

En **1987**, le **Centre de recherche en sylvichimie de l'Outaouais** (CRSO) reprit en main, grâce à un bail d'usufruit, l'usine d'alcool de la **CIP** à Gatineau ainsi que le laboratoire qui y était rattaché. Son objectif était de relancer l'usine d'alcool à partir d'approvisionnements provenant de biomasses forestières ou agricoles et de développer divers produits chimiques à partir du bois (éthanol, xylithol, furfural).

Le Conseil du CRSO était composé de représentants de l'industrie, de la SAO, de Tembec et de la Ville de Gatineau.

Le Centre lança d'importants projets d'hydrolyse acide du bois dans le but de produire de l'éthanol (financés par l'industrie et le ministère fédéral de l'Énergie et des Ressources), un grand projet de compostage de biomasse forestière en collaboration avec le MAPAQ, un projet de fabrication de furfural avec un industriel de Maniwaki et d'autres initiatives avec Tembec pour la relance de l'usine. Il réalisa des travaux de R&D pour plus de 2 millions de dollars et soutint **5** emplois scientifiques.

L'avenir du Centre semblait assuré jusqu'au moment où la **CIP** récupéra son bâtiment pour le démolir et y installer à sa place un nouveau bassin de sédimentation de boues usées pour son usine de papier.

### **Centre de développement de technologies éducatives (CDTE)**

Le Centre a été établi en **1994** suite à une collaboration entre la **Commission scolaire Outaouais-Hull** (aujourd'hui la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais) et **ADGA**. On visait d'abord à développer un **système de soutien à la performance** (SSP) pour la formation en technique automobile utilisant les technologies multimédia de pointe, dont l'utilisation aurait pu être étendue à d'autres disciplines.

Le coût du projet s'est établi à près de 1,5 million de dollars et l'entreprise compta entre **1994** et **1998** près de **20** employés qui eurent la tâche de développer et de commercialiser le produit. En **1998**, l'entreprise devait fermer ses portes faute de fonds suffisants pour poursuivre ses opérations. Les activités de la compagnie, soit les logiciels développés, furent alors cédés à la **SDEO** qui essaya sans succès de relancer le projet avec d'autres partenaires.

### **Hierapolis (1994 à 1997)**

**Hierapolis** s'est inscrit dans la suite d'**OCRINet** à Ottawa, c'est-à-dire du premier réseau urbain à large bande passant au Canada. On voulut établir dans l'Outaouais un réseau semblable, le premier au Québec. Dans ces années-là, on réussit à établir une bande passante reliant un grand nombre d'institutions de l'Outaouais et à favoriser le développement d'outils et de contenus par des entreprises régionales.

Rappelons que ce projet avait été piloté par la Communauté urbaine de l'Outaouais (et les villes) en collaboration avec Digital Equipment, Vidéotron, un Centre de recherche en multimédia établi au Musée canadien des civilisations et diverses entreprises de la région et de l'extérieur.

Près de 5 millions de dollars ont été dépensés pour établir l'infrastructure et développer les applications et les contenus. Le financement provenait du **Fonds d'autoroute de l'information** du Québec, de la **CUO**, du **CRDO**, du **BFDRQ** et des entreprises participantes. Le projet-pilote s'est terminé en **1998**. Aucun intervenant ou entreprise ne prit alors la relève pour soutenir le fonctionnement du réseau, son entretien, et mettre à jour et continuer à développer le contenu.

### **Institut international d'interopérabilité (2000 à aujourd'hui)**

L'Institut a pour but d'élaborer des normes «d'interopérabilité» entre divers systèmes propriétaires de géomatique, d'agir comme coordonnateur de projets d'interopérabilité et d'assurer la formation nécessaire. Il est composé d'entreprises de l'Outaouais telles que **Cubewerx**, **PCI Geomatics**, **Holonics** et d'autres compagnies canadiennes (**10** en tout). D'importants ministères fédéraux en sont aussi membres dont la **Défense nationale** et **Énergie et Ressources Canada**.

L'Institut existe depuis l'an **2000** grâce au soutien financier de **Développement économique Canada** (DÉC) et de ses membres. Ce financement se termine en **2005** et l'Institut n'a pas atteint le niveau d'auto-financement nécessaire pour poursuivre ses activités dans la forme actuelle. Par contre, suite à la mise en œuvre de projets dans le cadre du programme **Géo-Connection**, le nombre de projets d'interopérabilité dans lesquels l'Institut pourrait intervenir se multiplie. L'Institut doit donc, au cours des prochains mois, revoir son fonctionnement et réfléchir à son avenir.

#### **2.5.2 Les activités de R&D fédérales du côté québécois de la Capitale fédérale**

Le portrait technologique de l'Outaouais réalisé en **2002** établissait que sur un total de **808 millions de dollars** d'activités de R&D fédérales dans la région d'Ottawa-Gatineau, seulement **34 millions de dollars** étaient investis sur le territoire québécois. L'encadré qui suit offre un portrait des effectifs en recherche que l'on trouve du **côté québécois** selon les **ministères** et les **organismes (1999-2000)**.<sup>113</sup>

<sup>113</sup> Statistique Canada. *Les activités scientifiques fédérales 2001-2002*.

<b>Les activités de R&amp;D fédérales du côté québécois de la Capitale fédérale</b>	
<b><u>1999-2000</u></b>	
	<b>Année personne</b>
<b>ACDI</b>	<b>24</b>
<b>Défense Nationale</b>	<b>11</b>
<b>Ressources humaines Canada</b>	<b>7</b>
<b>Environnement Canada</b>	<b>120</b>
<b>Musée canadien des civilisations</b>	<b>25</b>
<b>Autres</b>	<b><u>68</u></b>

On constate que le seul noyau substantiel se trouvant en Outaouais est un laboratoire du **Centre canadien de la faune** s'intéressant aux oiseaux (Environnement Canada). Ce Centre, qui était établi à la Ferme Scott, est fermé et a été réinstallé à la fin de **2002** dans de nouveaux locaux en partenariat avec **l'Université Carleton**. Par ailleurs, si l'on définit l'activité scientifique de façon plus large en ajoutant les activités scientifiques connexes, on pourrait ajouter à cette liste les **Archives Nationales** et le **Musée canadien de la nature** qui ont des laboratoires employant chacun une centaine de personnes. Le **Musée canadien des civilisations** compte de son côté **350** employés.

### **2.5.3 La recherche à l'Université du Québec en Outaouais aujourd'hui et demain**

Le portrait des activités de recherche de l'Université du Québec en Outaouais s'inspire en grande partie de son **Plan stratégique de la recherche**, approuvé par le Conseil d'administration le **22 mai 2001**.

Créée en **1981** et ayant dû affronter la réelle concurrence des universités ontariennes situées à Ottawa, l'UQO compte aujourd'hui quelque **150** professeurs et environ **5 200** étudiants admis à temps complet et à temps partiel. Titulaire d'une charte d'université à vocation générale, l'UQO travaille encore aujourd'hui à bonifier son offre de formation qui repose surtout sur des programmes à vocation professionnelle. Au cours des dernières années, les efforts soutenus de développement de la recherche ont cependant permis l'implantation de nouveaux programmes de cycles supérieurs (voir **tableau 8**). Environ **19 %** des étudiants sont inscrits à un programme d'études supérieures. C'est, évoquons-le à nouveau, le secteur qui a connu la croissance la plus rapide des effectifs au cours des dernières années.

Le niveau de financement en recherche, bien que toujours modeste par rapport aux universités bien établies, a pratiquement quadruplé en **six** ans pour atteindre, en **2001-2002**, **plus de 4,5 millions de dollars**. Ce faisant, l'UQO a su démontrer un niveau

d'expertise qu'elle continue de consolider à une vitesse toujours croissante. Plusieurs des subventions et contrats de recherche sont obtenus par des chercheurs de l'UQO sur la base de leurs accomplissements individuels. Cependant, la majorité du financement de source externe relève de chercheurs formant des unités de recherche en nombre restreint, mais qui se démarquent par la qualité de leurs productions. Nous allons les présenter brièvement.

Le **Laboratoire de cyberpsychologie** regroupe **six** professeurs et **douze** autres chercheurs. Les études qu'on y fait sur la **télépsychothérapie** portent sur les prédicteurs associés à l'efficacité de la vidéoconférence dans le traitement des maladies mentales et la création d'une alliance thérapeutique. Les études sur la réalité virtuelle portent sur l'efficacité de cette technologie dans le traitement des troubles anxieux, les facteurs psychologiques reliés au sentiment de présence en réalité virtuelle et la contribution des mesures de déplacements et de mouvements oculaires dans l'identification des préférences sexuelles et la modélisation de patrons de comportements. Des études sur les contre-mesures au stress en situation de confinement vont débiter bientôt. L'année **2002** a été saluée par l'obtention d'équipements de recherche d'une valeur totale de plus de **250 000 \$** de la Fondation canadienne pour l'Innovation (FCI), de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) et du Ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ). L'excellence de l'un des chercheurs de ce Laboratoire, le professeur Stéphane Bouchard, lui a valu en **2003** l'obtention d'une **Chaire de recherche du Canada**.

La **Chaire de recherche du Canada en photonique** est détenue depuis **2003** par le professeur Wojtek Bock et rassemble autour de son titulaire les expertises suivantes en optique et en photonique : senseurs en fibres optiques, métrologie et calibration de paramètres non-électriques, optoélectronique et communication par fibres optiques. La photonique est maintenant reconnue comme l'une des technologies critiques pour assurer la compétitivité internationale du Canada. Les communications optiques connaissent actuellement une croissance des plus importantes grâce aux nombreux services large bande nécessitant à la fois une grande capacité et un niveau élevé de sécurité dans le transfert de l'information. Plusieurs autres domaines d'application émergent rapidement, tel le contrôle de procédés et de processus industriels, en fonction de nouvelles découvertes scientifiques. Le niveau du financement en infrastructure de recherche pour la période de **2001-2003 totalise plus de 2 millions de dollars**, fruit des efforts concertés de **trois** professeurs et de **sept** autres chercheurs ainsi que de l'appui de la FCI, du MEQ et de DÉC.

La **Chaire de recherche en calcul distribué (CALDI)** une Chaire de la Fondation de l'UQO financée par plusieurs organismes régionaux dont la Société de diversification économique de l'Outaouais (SDÉO) qui y a injecté une somme de 300 000 \$ afin d'en assurer le démarrage - a comme titulaire le professeur Andrzej Pelc. Cette chaire est reliée au domaine général de l'informatique des télécommunications et, plus spécifiquement, au domaine du calcul distribué. La présence dans la région d'un des principaux pôles technologiques en télécommunication au monde, la *Silicon Valley* du Nord comme on l'appelle, et regroupant plus de mille entreprises en haute technologie, rend incontournable l'investissement d'efforts soutenus dans ce domaine de recherche qui demeure important pour l'économie outaouaise.

Actuellement, la principale grappe industrielle de l'Outaouais en haute technologie se situe dans le secteur de l'imagerie numérique (environnements visuels et multimédia pour l'Internet, la télédétection et la géomatique), un secteur voisin à plusieurs points de vue de celui des télécommunications. Il faut souligner l'obtention par l'UQO en **2002** d'une subvention d'infrastructure de la FCI dans ce domaine pour des équipements de pointe d'une valeur totale de plus de **1 million de dollars**.

Le **Groupe de recherche sur la qualité éducative des milieux de vie de l'enfant** (QEMVIE) regroupe **six** professeurs et une dizaine d'autres chercheurs. Ses domaines de spécialisation sont la psychologie de l'enfant; les réalités éducatives des pères et des mères; la psychologie communautaire; la prévention et l'intervention auprès des jeunes enfants et des parents; le soutien aux parents ayant des enfants qui ont des besoins particuliers; l'éducation préscolaire; et la qualité éducative de vie des jeunes enfants.

En lien avec la recherche dans les thématiques éducatives, soulignons en passant que **deux chaires de recherche du Canada** font l'objet en 2003 d'un processus de nomination d'un titulaire dans les domaines de la **santé psychosociale** et de la **réussite scolaire**. Il s'agit d'un investissement stratégique majeur pour l'UQO en terme de ressources qui seront mises à contribution afin d'appuyer la région dans sa recherche de solutions pour contrer le décrochage scolaire et les problèmes qui y mènent.

La **Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités** (CRDC), historiquement la première chaire de recherche de l'UQO et créée à l'origine par le biais de fonds en provenance de la Fondation de l'UQO, a comme titulaire le professeur Louis Favreau et regroupe aujourd'hui une **douzaine** de professeurs de l'UQO et une **dizaine** de chercheurs. La CRDC est spécialisée en **développement socio-économique** (ce qui la distingue du CÉRIS, spécialisé dans le développement social). On y retrouve **trois** champs de recherche : **l'économie sociale**, c'est-à-dire les entreprises collectives (coopératives, mutuelles, associations); **le développement économique local et régional**, c'est-à-dire les systèmes locaux de production, les réseaux industriels, les dispositifs publics (CLD, CRD) et les associatifs (CDÉC, CRD) de développement local ou régional; et finalement, le **développement international**. Soulignons enfin que la CRDC abrite une revue savante respectée, *Économie et Solidarités*, spécialisée dans l'économie sociale et le développement des collectivités.

Créé au début des années 1990, le **Centre d'étude et de recherche en intervention sociale** (CÉRIS) s'attaque à diverses problématiques dans les champs suivants : prévention sociale, pratiques d'organisation communautaire, insertion sociale, psychologie communautaire, développement et solidarité internationale. S'y retrouvent **cinq** professeurs et **six** autres membres tous très actifs au sein de plusieurs réseaux québécois de recherche. Les chercheurs du CÉRIS sont engagés dans l'évaluation des interventions sociales, dans l'étude de problèmes sociaux en émergence, dans l'analyse de l'évolution de politiques sociales ainsi que celle des pratiques novatrices en prévention sociale et en organisation communautaire.

Le **Centre d'études et de recherche sur l'emploi, le syndicalisme et le travail** (CEREST) poursuit l'analyse de la transformation du travail, de ses acteurs et de sa gestion, afin d'en connaître l'ampleur et d'en saisir les orientations. Les **six** professeurs et les **quatre** autres chercheurs qui le composent s'intéressent à l'étude des pratiques et des problématiques propres à l'exercice de la profession en relations industrielles et ressources humaines. Le CEREST vise à établir des ententes avec les syndicats, les employeurs et les gouvernements sur des sujets qui font partie de ses préoccupations de recherche. Les thématiques de recherche de ce Centre sont au cœur de la future **chaire de recherche du Canada** à l'UQO sur les **transformations du travail**, qui reste à confirmer par le programme fédéral.

L'un des chercheurs du CEREST, le professeur Denis Harrison, est actuellement co-directeur du **Centre de recherche sur les innovations sociales** (CRISES), une équipe interuniversitaire dont les principaux créneaux de recherche portent sur les innovations sociales en lien avec le travail, l'emploi, le territoire et les conditions de vie. Plusieurs chercheurs de la CRDC, du CÉRIS et du CEREST participent aux nombreux projets de recherche de cet immense centre de recherche géré actuellement par l'UQAM.

Le tableau suivant fait état de l'ensemble des **chaires de recherche du Canada** obtenues et à venir à l'UQO.

**Tableau 39 : Chaires de recherche du Canada à l'UQO  
(obtenues et à venir) - 2003**

Chaires obtenues	Chaires en attente d'un titulaire	Chaire à confirmer
❖ Développement des collectivités	❖ Santé psychosociale	❖ Transformations du travail
❖ Photonique	❖ Réussite scolaire	
❖ Cyberpsychologie		

On comprendra que, en dehors des domaines mentionnés plus haut et identifiés dans le **Plan stratégique** comme étant en consolidation ou en émergence, il existe d'autres domaines de recherche à l'UQO à l'intérieur desquels des expertises sont en développement rapide, par exemple **l'adaptation scolaire**, la **gestion de projets**, la **périnatalité**.

Nous n'en détaillerons que deux ici, à cause de leur importance stratégique pour le développement économique.

**Le domaine de la localisation et des technologies langagières** constitue d'ores et déjà celui dont la montée fulgurante, dans le sillage de la création du **Département des études langagières** par l'UQO en **2002**, semble vouloir colorer l'image de l'établissement pour les années à venir. Dans le cadre de son plan d'action sur les langues officielles, le gouvernement fédéral annonçait, en **mars 2003**, la création d'un

**centre de recherche en technologies langagières** à Gatineau, un investissement de **10 millions de dollars**. Le gouvernement canadien vise ainsi à contrer l'insuffisance de la recherche dans ce domaine et aider à produire de nouvelles technologies en appui aux traducteurs, rédacteurs et autres experts de la langue. Le potentiel de retombées économiques de cet investissement en Outaouais est immense.

En terminant, la volonté de l'UQO de se faire une place dans le **domaine des sciences naturelles** a mené en **2002** à la signature d'une entente de partenariat avec l'**Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue** (IQAFF), à sa participation active dans l'élaboration d'une ébauche d'un plan d'affaires pour le **Centre international de recherche intégrée sur le bois de feuillus** (CIRIBF) ainsi qu'à plusieurs autres démarches visant au développement d'un **département de biologie**. L'année **2003** devrait apporter des éléments nouveaux dans ce dossier.

## 2.5.4 Activités de recherche au niveau collégial

### 2.5.4.1 Le Collège de l'Outaouais

Le **Collège de l'Outaouais** est aussi engagé dans des activités de recherche, dans les domaines de **l'aide à l'apprentissage**, de **l'évaluation des apprentissages** et de **l'exploration de méthodes pédagogiques** susceptibles d'améliorer les apprentissages. Par exemple, une recherche est actuellement en cours sur l'impact des **Technologies de l'information et des communications** (TIC) sur la réussite et la persévérance des garçons.

Certaines priorités de la recherche sont également établies par la délégation collégiale de **Performa** (pour *Perfectionnement et Formation des Maîtres*), à laquelle participe le Collège, et qui identifie à chaque année des thèmes susceptibles de bénéficier à l'ensemble des cégeps.

Notons que le Collège de l'Outaouais est membre du conseil d'administration de l'**Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue** (IQAFF) et que l'établissement a récemment embauché un cadre à la direction des études doté d'une expérience en recherche. Le Collège a aussi déposé en **juin 2002** auprès des autorités compétentes une demande en vue d'obtenir un **centre collégial de transfert technologique** (CCTT). Soulignons enfin que le Collège réalise des activités d'évaluation de programmes et est engagé en 2003 dans une évaluation institutionnelle.

### 2.5.4.2 Le Collège Heritage

Le **Collège Heritage** est peu engagé en recherche. Actuellement, l'établissement anglophone investit toutes ses énergies dans **l'évaluation institutionnelle** que tous les cégeps sont tenus d'effectuer de temps à autre. Le Collège Heritage souhaiterait toutefois embaucher une personne ressource qui aurait la tâche de développer la recherche institutionnelle et de réfléchir aux créneaux de recherche susceptibles d'être poursuivis.

## 2.6 L'offre de formation postsecondaire en lien avec le profil économique de l'Outaouais

Les sections précédentes ont clairement montré que depuis le début des années 1980, l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur ont bonifié la carte des programmes de la région. Mais une question se pose : l'offre de formation des collèges et de l'Université est-elle parfaitement en lien avec le profil économique de l'Outaouais ou même avec les grandes caractéristiques économiques de la région d'Ottawa-Gatineau? Avant de répondre à cette question, il serait utile de revoir le profil économique de l'Outaouais et de la région d'Ottawa.

### 2.6.1 Le profil économique de l'Outaouais : un rappel

Rappelons que le tissu socio-économique de l'**Outaouais** se présente sous deux aspects : un premier fortement **urbanisé** comptant pour **1 %** du territoire et regroupant **72 %** de la population, et un second caractérisé par une zone **rurale** étendue, à fort potentiel **touristique, forestier et agricole**. **L'industrie du bois et des pâtes** constitue le principal moteur économique du secteur primaire, avec environ **70 %** des emplois manufacturiers. L'Outaouais se distingue aussi par son potentiel important dans la **haute technologie**. Ainsi, le **tourisme**, la **foresterie** et l'industrie **agroalimentaire** constituent, avec la **haute technologie**, des **créneaux porteurs d'avenir** pour la région.

Nul besoin d'insister sur le fait que l'économie régionale est aussi fortement concentrée dans le secteur **tertiaire**.<sup>114</sup> L'Outaouais se classe en effet au **1<sup>er</sup> rang** des régions du Québec pour ce qui est de la proportion des emplois régionaux relevant de ce secteur, soit **83 %**. L'importance du secteur tertiaire est principalement attribuable à la forte présence de **l'administration publique fédérale**. En **2001**, **38,1 %** des emplois dans la région se trouvaient dans le grand groupe des **services publics** qui comprend, outre les **administrations publiques**, les **services d'enseignement**, la **santé et les services sociaux** ainsi que les **services d'utilités publiques** (électricité, eau et gaz). Cette concentration de l'emploi dans les services publics en Outaouais (**38,1 %**) était cette année-là nettement plus élevée que dans l'ensemble du Québec (**24,2 %**), et surtout plus importante face aux régions qui lui sont comparables, soit le Saguenay-Lac-Saint-Jean (**27,9 %**), la Mauricie (**25,3 %**) et l'Estrie (**24,9 %**).

Fait intéressant, le nombre d'emplois dans la groupe «**services moteurs**» exprimé en pourcentage a crû énormément dans la région de l'Outaouais entre **1989** et **2001** : la variation est de **40,3 %**. Les «services moteurs» regroupent les **services financiers**, les **services professionnels et administratifs**, le **commerce de gros et l'information**, la **culture et les loisirs**. À titre comparatif, ce groupe d'emplois a augmenté pendant la même période de **33,4 %** dans l'ensemble du Québec, de **39 %** au Saguenay-Lac-Saint-Jean et de **21 %** en Mauricie, mais a **reculé** de **4,8 %** en Estrie. Sans mésestimer l'importance des secteurs primaire et secondaire, force est d'admettre que la concentration de l'emploi dans les **services publics** et les **services moteurs** caractérise la structure du marché de l'emploi en Outaouais, tout particulièrement dans la zone urbaine.

<sup>114</sup> Les chiffres qui suivent sont tirés du **tableau 14** du présent document.

## 2.6.2 Le profil économique de la région d'Ottawa : un rappel

L'administration publique, les services professionnels, le tourisme, les télécommunications, la photonique, le développement des logiciels, la microélectronique et les sciences de la vie constituent aujourd'hui les **secteurs clés** ainsi que les **créneaux d'avenir** de la grande **région d'Ottawa**.

L'emploi dans cette région, comme l'a montré le **tableau 16**, est surtout concentré dans le secteur de l'administration publique, du commerce, de la fabrication, des services professionnels, scientifiques et techniques, de la santé et des services sociaux ainsi que dans celui de l'information, culture et loisirs. Le secteur hébergement et restauration qui regroupe une partie importante de l'emploi (**18 100** en juin 2002) n'est pas non plus à négliger. Quant au secteur de la fabrication, malgré des pertes d'emplois chez les grands fabricants depuis l'an 2000, tels que Nortel Networks, Cisco System ou JDS Uniphase, le secteur de la haute technologie garde toute son importance.

Certes, avec plus de **90 000** employés, **l'administration publique** est sans contredit l'un des plus gros employeurs d'Ottawa. L'emploi dans ce secteur a crû de près de **24 %** entre **2001** et **2002**. Or, une partie des employés oeuvrant au sein des administrations publiques et dans les autres secteurs économiques de la région d'Ottawa résident dans l'Outaouais. Les chiffres de **Statistique Canada** du recensement de **2001** ont montré que parmi les personnes qui avaient un emploi et qui résidaient dans l'Outaouais, **51 600** travaillaient en Ontario, soit **43 %** de l'ensemble de ces travailleurs. Les résidents de la nouvelle **Ville de Gatineau** étaient les plus nombreux à traverser les ponts chaque matin pour se rendre du côté ontarien. Il y a donc, à n'en pas douter, une sorte **d'intégration** de la main-d'œuvre de la région de l'Outaouais à celle d'Ottawa. Quoi qu'on en dise ou quoi qu'on en pense, c'est un phénomène dont il faut tenir compte. Le tableau suivant montre, en un coup d'œil, les **secteurs clés** et les **créneaux porteurs** des régions d'Ottawa et de l'Outaouais.

**Tableau 40 : Région d'Ottawa et région de l'Outaouais : Secteurs clés et créneaux porteurs**

<b>Région d'Ottawa : secteurs clés et créneaux porteurs</b>	<b>Région de l'Outaouais : secteurs clés et créneaux porteurs</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Administration publique</li> <li><input type="checkbox"/> Services professionnels</li> <li><input type="checkbox"/> Tourisme</li> <li><input type="checkbox"/> Télécommunications</li> <li><input type="checkbox"/> Photonique</li> <li><input type="checkbox"/> Développement des logiciels</li> <li><input type="checkbox"/> Microélectronique</li> <li><input type="checkbox"/> Sciences de la vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Services gouvernementaux</li> <li><input type="checkbox"/> Haute technologie</li> <li><input type="checkbox"/> Tourisme</li> <li><input type="checkbox"/> Environnement</li> <li><input type="checkbox"/> Foresterie</li> <li><input type="checkbox"/> Agroalimentaire</li> </ul>

### 2.6.3 Collèges et Université : offre de formation et profil économique de l'Outaouais

*En Outaouais, les domaines d'études à l'enseignement supérieur (collégiaux et universitaires) couvrent essentiellement les besoins du secteur tertiaire, mais négligent en grande partie certains secteurs économiques clés qu'on identifie comme « porteurs » pour l'avenir de la région : tourisme, environnement, foresterie et agroalimentaire.*

Notre analyse de l'évolution historique de la programmation technique des collèges publics a montré que ces établissements ont évolué tout à fait en lien avec les réalités d'une économie régionale fortement axée sur les services. En fait, il est arrivé aux collèges publics ce qui arriva à l'Université du Québec en Outaouais : leur programmation s'est clairement développée en suivant les besoins de l'économie de services qui caractérise la zone urbaine de l'Outaouais, sans que soit prise en compte - ou si peu - la réalité économique de certaines sous-régions pour qui **l'exploitation de la forêt, l'agriculture ou le tourisme** constituent la base même de leur économie et de l'emploi.

Les établissements publics postsecondaires ont délibérément choisi des créneaux de développement qui faisaient l'objet d'une demande de main-d'œuvre dans la zone urbaine de l'Outaouais et de l'Est ontarien. Leur implantation au milieu d'une population vivant à l'intérieur de l'étroite bande de terre longeant la rivière des Outaouais explique sans doute cette orientation. Mais il y a plus. Issue en grande partie de la zone urbaine, la clientèle étudiante des collèges et de l'Université s'est toujours attendue à être formée en vue des besoins du marché du travail qui se trouve polarisé, il faut bien l'avouer, de part et d'autre de la rivière des Outaouais. Cela explique l'importance qu'ont pris, tant dans les collèges publics qu'à l'Université, les programmes en **sciences administratives, en sciences de la santé, en informatique**, en **éducation** et, au seul niveau collégial, les programmes liés à la construction : **Technologie de la mécanique du bâtiment**, les **génies mécanique, civil et électrique**. La construction est depuis longtemps une activité économique importante, notamment dans la zone hautement urbanisée de l'Outaouais.

Les collèges privés nouvellement implantés dans la région ont également suivi cette tendance avec la mise sur pied des programmes de **Commercialisation de la mode, d'Administration des affaires** et de **Techniques de recherche, enquête et sondage**.

On peut également mesurer toute l'importance de l'administration publique et des services aux entreprises pour l'économie de la région par le nombre de programmes collégiaux qui y sont liés de près ou de loin : **Techniques administratives**, de **bureautique, de la documentation, de l'informatique; Techniques d'intégration multimédia** et **Techniques de la géomatique/Cartographie**<sup>115</sup> au Collège de l'Outaouais; **Accounting and Management Technology, Computer Science Technology** et **NewMedia and Publication Design** au Collège Heritage.

<sup>115</sup> Les diplômés de ce programme peuvent également travailler dans les nombreuses PME actives dans les technologies de pointe touchant la géomatique, tant du côté québécois que du côté ontarien.

Si l'on compare les **secteurs clés** ainsi que les **créneaux porteurs** de l'économie de la région de l'Outaouais aux **familles de programmes** actuellement proposées dans les collèges publics et à l'Université, nous en arrivons au constat suivant : les domaines d'études à l'enseignement supérieur (collégiaux et universitaires) couvrent essentiellement les besoins du secteur **tertiaire**, tant du côté québécois (*services publics, services moteurs*) que du côté ontarien (*administration publique, services professionnels*), mais négligent en grande partie certains **secteurs économiques clés** qu'on identifie également comme «**porteurs**» pour l'avenir de la région de l'Outaouais : **tourisme, environnement, foresterie et agroalimentaire**.

On peut aussi faire remarquer que certaines **familles de programmes** disponibles actuellement dans les établissements postsecondaires publics de l'Outaouais et même certains créneaux de recherche à l'Université (**optoélectronique industrielle, photonique**) se trouvent liés à quelques secteurs clés et créneaux porteurs de la grande région d'Ottawa que sont **l'administration publique**, les **services professionnels**, les **télécommunications**, la **photonique** et le **développement des logiciels** (voir le **tableau 40**).

À la question posée au début de cette section, à savoir si l'offre de formation des collèges et de l'Université est parfaitement en lien avec le profil économique de l'Outaouais, on ne peut répondre que par l'affirmative. Cependant, force est d'admettre que le maillage des programmes collégiaux et universitaires et des besoins régionaux en main-d'œuvre ne s'est réalisé essentiellement qu'à l'intérieur de la portion urbaine de l'Outaouais. On ne peut certes blâmer les établissements d'enseignement supérieur d'avoir répondu aux attentes et aux besoins de formation de **72 %** de la population de la région qui se trouvait à vivre et à travailler dans l'étroite bande urbanisée de la rivière des Outaouais. Certains diront que les collèges publics et l'Université ont respecté, selon les attentes mêmes du **rapport Parent**, leurs engagements face au développement régional. Souvenons-nous que, pour la Commission d'enquête sur l'enseignement, tout collège et toute créature de l'Université du Québec devaient «*épouser les structures socio-économiques de la région*». D'autres, par contre, souligneront le fait que les établissements d'enseignement supérieur en Outaouais n'ont peut-être pas réussi à «épouser» parfaitement la réalité économique régionale, et ce, malgré tous les progrès accomplis ces dernières années.

Reconnaissons que dans le cas des secteurs clés de l'économie régionale constitués en particulier du **tourisme**, de la **foresterie** et de **l'agroalimentaire**, les maisons d'enseignement supérieur devront poursuivre leurs efforts. De fait, le **Collège de l'Outaouais** a constaté l'absence de ces **trois** secteurs dans sa programmation et a maintes fois envisagé la mise sur pied de programmes dans ces domaines (**1971, 1973, 1984**). Or, le **Collège de l'Outaouais** a déjà offert dans les années 1990 des attestations d'études collégiales (AEC) en agriculture (*gestion de production bovine*) et le **Collège Heritage** est actuellement présent dans le secteur agricole - notamment dans le Pontiac – grâce à l'offre d'une AEC (*Management of the Farm Enterprise*). En dépit de ces efforts, il faut souligner le fait que les deux collèges se heurtent à la grande difficulté du recrutement, ce qui met en évidence la fragilité du financement des programmes dans ce domaine.

En **foresterie**, malgré la concertation des partenaires qui ont appuyé le **Collège de l'Outaouais** au cours des années, et de façon très soutenue en 2001-2002, l'établissement n'a toujours pas reçu l'autorisation d'offrir un DEC dans ce secteur clé de l'économie régionale. Toutefois, le Collège est toujours en attente d'une autorisation de formation en foresterie puisqu'il a préparé, avec ses partenaires du milieu, un **plan intégrateur de la formation en foresterie** qui a été déposé en **juin 2002** au ministère de l'Éducation. Le Collège a également produit la même année une étude de faisabilité en vue de la création d'un **centre de transfert technologique dans le secteur de la forêt feuillue**. Nous aurons l'occasion de revenir à ces projets dans la troisième partie de ce document.

Enfin, l'**Université du Québec en Outaouais** qui, comme on va le voir plus tard, s'intéressa au tourisme et à la foresterie, tout au moins dans les années 1980, s'active depuis peu dans le domaine forestier grâce à son entente avec l'**Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue (IQAFF)** paraphée en **juin 2002**. Ajoutons que l'Université est aussi partie prenante du **plan intégrateur de la formation en foresterie**.

Malgré les efforts du passé et du présent, la réalité actuelle s'impose : il y a beaucoup à faire si l'on veut répondre aux besoins de main-d'œuvre, de formation et de recherche dans les secteurs de la **foresterie**, du **tourisme** et de l'**agroalimentaire**. Mentionnons que certains établissements d'enseignement du niveau secondaire ont fait un effort pour offrir un premier niveau de compétence. Nous pensons tout particulièrement à la **Commission scolaire au Cœur-des-Vallées** qui propose – du côté de la formation professionnelle – des diplômes d'études professionnelles (DEP) ou des attestations de spécialisation professionnelle (ASP) dans les domaines de l'**agriculture**, de l'**alimentation** et du **tourisme** ainsi qu'à la **Commission scolaire des Draveurs** qui offre un DEP dans le secteur **foresterie et papier**.<sup>116</sup>

Enfin, signalons que certains établissements privés de niveau collégial s'activent aussi depuis peu à répondre aux demandes du secteur touristique. Des maisons d'enseignement affiliées au **MultiCollège de l'Ouest du Québec** – en particulier le Collège Méridien – se sont en effet lancées dans un secteur qui avait été jusqu'ici peu développé par les collèges publics, à savoir le **tourisme** (DEC : **Techniques de tourisme**, **Techniques de gestion hôtelière** et maintes AEC dans le domaine : **Muséologie**, **Tourisme d'aventure et écotourisme**, **Gestion d'événements et de congrès**, **Commercialisation des voyages**, etc).

### La formation générale

Quel que soit le jugement que l'on peut porter quant à l'étroite parenté qui unit l'offre de formation de l'enseignement supérieur et les secteurs clés de l'économie régionale, il faut garder à l'esprit que les collèges et les universités n'ont **pas pour unique mission** la formation de la main-d'œuvre en vue de livrer aux entreprises les ressources humaines dont elles ont besoin. On ne saurait trop insister sur le fait que, outre les activités de **formation de la main-d'œuvre**, de **recherche appliquée**,

<sup>116</sup> Voir le chapitre 3 du *Plan stratégique* de mai 2000, p. 71 et 73.

**d'aide technique à l'entreprise** ou de **services aux collectivités**, les établissements publics d'enseignement supérieur ont aussi reçu le mandat d'assurer la formation générale dans des domaines divers, y compris dans ceux des sciences humaines et sociales ainsi que dans celui des arts.

La conception moderne assigne à l'université deux fonctions principales : une fonction très générale de **création** et de **diffusion culturelle** ou de **transmission des connaissances de base** et une fonction plus spécifique de **formation professionnelle**. Cette fonction, telle que le relevait l'un des plans triennaux de l'Université du Québec en Outaouais, «*n'a cessé de prendre de l'importance, ces dernières décennies, au détriment même de la fonction plus générale*».<sup>117</sup> L'idéal consiste pour toute université à atteindre l'équilibre entre ces deux fonctions. Cet équilibre, comme nous allons le voir dans la partie trois de ce document, a particulièrement été difficile à atteindre pour l'Université du Québec en Outaouais puisque les programmes de type professionnel ont guidé jusqu'à aujourd'hui l'essor de l'établissement. Comme l'exprimait si bien le rapport final de la **Commission des universités sur les programmes** :

Lieu par excellence de la recherche fondamentale, l'université se doit aussi, au nom même de sa mission de formation, de développer la recherche appliquée et de contribuer au transfert des connaissances vers la société du savoir. Milieu de formation à l'esprit critique, l'université a également pour mission de former des spécialistes : elle doit allier formation personnelle et formation professionnelle. En tout cela, elle doit chercher à maintenir un équilibre qui est forcément toujours instable (...).<sup>118</sup>

En ce qui concerne les collèves, tant dans les programmes **préuniversitaires** que dans les programmes **techniques**, les étudiants ont accès à une formation générale qui permet de développer des habiletés intellectuelles et langagières de haut niveau qui sont transversales et transférables. Comme l'affirmait le **rapport Parent**, la formation générale et les études spécialisées au niveau collégial doivent avoir des rapports de **complémentarité** et non d'opposition : «*la spécialisation véritable s'appuie sur la formation générale, et celle-ci enrichit celle-là*».<sup>119</sup>

Cette formation générale dispensée au cégep vise à permettre l'acquisition de compétences larges, fondamentales et polyvalentes nécessaires à la poursuite d'études universitaires ou à l'exercice d'un emploi de technologue dans un monde en changement. Cette formation générale, qui comprend entre autres plusieurs cours de philosophie, de français et d'anglais, constitue en quelque sorte un fond culturel commun qui, en plus, permet aux étudiants de partager un même patrimoine culturel québécois, qu'ils soient inscrits en formation technique ou en formation préuniversitaire.

<sup>117</sup> DEUOQ. *Plan triennal 1979-1982*, p. 7.

<sup>118</sup> Commission des universités sur les programmes, *Pour une vision concertée de la formation universitaire : diversité et complémentarité*, rapport final, volume I, mai 2000, p. 11.

<sup>119</sup> Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. *L'enseignement pré-universitaire et professionnel*, les objectifs, chapitre VI, Rapport n° 2, Québec, 1964, p. 157.

### 3. Planification et vision de l'enseignement supérieur dans l'Outaouais au cours des vingt dernières années (1982-2002)

#### 3.1 L'enseignement supérieur et le développement régional : l'Outaouais une région d'apprentissage? <sup>120</sup>

Dans le contexte d'une mondialisation plus poussée et d'une économie axée sur le savoir, il devient difficile d'imaginer des liens entre l'international et la région qui ne considéreraient pas le rôle du secteur de **l'éducation** comme moteur essentiel du développement local et régional. Cependant, le rôle de ce secteur dans le développement régional n'a pas été une préoccupation fréquente de la part des acteurs régionaux, et peu d'études au Québec ont été faites sur ce sujet. Pourtant, les défis lancés par la mondialisation de l'économie, ne serait-ce qu'en matière de compétitivité plus forte, de besoins accrus de connaissances spécifiques et de la nécessité de développer une culture d'apprentissage continu, exigent une réflexion importante et la mise en place de nouvelles pratiques afin que les régions puissent répondre adéquatement à ces défis.

Certaines recherches se sont penchées sur la contribution de l'éducation en évaluant, par exemple, l'impact de ce secteur sur le développement endogène d'une région. De façon particulière, on s'est intéressé à la contribution économique des établissements d'enseignement supérieur au développement régional.<sup>121</sup> Une telle contribution de l'éducation dans le développement régional, que l'on pourrait qualifier de « **passive** », est davantage comptabilisée en terme d'investissements et de création d'emplois (dépenses directes et indirectes). Cependant, cette approche ne permet pas de mettre en valeur l'apport **social et culturel** de l'éducation au développement régional. Un tel apport, considéré comme plus « **actif** » au processus de développement régional, est relié davantage aux demandes des acteurs locaux et régionaux : entreprises, organismes publics et parapublics et communautaires, etc.

Il importe d'exposer ce qu'on entend par une **contribution active** du secteur de **l'éducation** au développement régional. À cet effet, une plus grande concertation entre les acteurs de l'éducation et de la formation peut permettre la mise en place de nouvelles pratiques pouvant maximiser les retombées de ces secteurs sur le développement local et régional. Dans un tel contexte, il devient possible de développer une véritable « **région d'apprentissage** ».<sup>122</sup>

<sup>120</sup> Cette section est une adaptation tirée d'un article qu'a rédigé M. Martin Robitaille, professeur en développement régional attaché au Département de travail social et des sciences sociales à l'Université du Québec en Outaouais.

<sup>121</sup> Des travaux comme ceux de Mille, M. et Bécart, A. (1999) et ceux de Keane J. et Allison, J. (1999) donnent un aperçu intéressant des diverses tendances de la littérature à ce sujet.

<sup>122</sup> Keane, J., Allison, J. (1999). « *The intersection of learning region and local and regional economic Development Analysing the role of higher education* », Regional Studies, Cambridge, Dec. 1999, p. 896-902. et Tanki, R. (1999). « *How do we know the value of higher education to regional development?* », Regional Studies, Cambridge, Feb. 1999, p. 84-89.

## Une région d'apprentissage

Le concept de **région d'apprentissage** découle de la notion «**d'économie apprenante**»<sup>123</sup> selon laquelle la connaissance constitue l'une des plus importantes ressources de l'économie contemporaine et que l'apprentissage en est son plus important processus. Ainsi, une **région d'apprentissage** est une région qui adopte les principes de la **création**, de la **connaissance** et de la **formation continue**. Ceci implique forcément que le succès de ce type de région reflète sa capacité d'apprendre et donc de modifier les pratiques anciennes, de s'adapter aux changements rapides et de pouvoir répondre tout aussi promptement à la demande de compétences nouvelles et cela, dans tous les secteurs économiques et non seulement dans ceux à forte intensité du savoir. Qui plus est, l'interrelation entre la connaissance et l'infrastructure de la connaissance<sup>124</sup> avec les conditions locales et régionales dans lesquelles se fait l'apprentissage, façonne et qualifie une région apprenante. De là l'importance des liens étroits qui doivent se tisser entre les établissements d'éducation et le milieu. En dépit du fait que ces conditions demeurent très variables d'une région à l'autre, les ressources (le personnel, les qualifications et le savoir) et les mécanismes institutionnels en place deviennent fondamentaux pour réaliser cette jonction.

Une **région d'apprentissage** nécessite aussi qu'elle puisse mettre en place des réseaux d'apprentissage en mesure de renforcer son rôle de leadership.<sup>125</sup> À cette fin, la mobilisation de l'ensemble des acteurs régionaux, autour d'objectifs et de stratégies capables de répondre aux besoins locaux et régionaux au regard des compétences et des qualifications de la main-d'œuvre, devient cruciale. Car force est d'admettre que ces besoins sont, plus que jamais, modulés par la dynamique actuelle de la mondialisation de l'économie.

Certes, les **établissements d'enseignement supérieur** sont une clé essentielle dans le développement d'une région apprenante parce qu'ils permettent non seulement de créer de l'emploi, souvent de haut niveau, mais aussi de développer une main-d'œuvre flexible. De plus, ils procurent en région un leadership formel et informel au niveau de la gouvernance locale et régionale et des structures communautaires. Cependant, nous croyons que la contribution de l'enseignement supérieur au développement régional ne peut être qu'amoindrie sans un **réseau d'apprentissage** «tissé serré» et en mesure d'intégrer tous les ordres d'enseignements. C'est ce que nous allons voir.

<sup>123</sup> Lundvall, B.A., Johnson, B. (1994). «*The learning economy*», *Industrial Studies* (2), p. 23-42.

<sup>124</sup> L'infrastructure de la connaissance est liée aux structures d'apprentissage, de formation, d'éducation, de recherche tant dans le secteur public que privé et englobe la communauté entière.

<sup>125</sup> Organisation de Coopération et de Développement Économique (2001). *Les villes et les régions dans la nouvelle économie apprenante*, OCDE, 159 p.

### **Enjeux inhérents au développement d'une région d'apprentissage**

Dans le contexte des changements consécutifs à la mondialisation, les défis sont nombreux pour le développement d'une réelle région d'apprentissage. **Quatre enjeux** importants posent directement le problème de gestion liée à l'interface des établissements d'enseignement et de la région. Il va sans dire que plusieurs régions au Québec sont confrontées à des défis similaires. En Outaouais, comme nous le verrons plus loin, ces enjeux ont été clairement identifiés et font maintenant l'objet d'une forte mobilisation régionale. Ces enjeux sont :

1. le recrutement des étudiants;
2. l'ancrage local de l'enseignement et de la formation;
3. l'amélioration du système régional d'apprentissage;
4. le développement de la recherche.

Le **recrutement** – nous le savons grâce au contexte frontalier qui caractérise l'Outaouais – pose problème à plusieurs établissements postsecondaires en région. Ces derniers doivent développer de nouvelles stratégies pour s'assurer qu'ils retiennent les meilleurs éléments du système éducatif régional et aussi pour ne pas perdre ces étudiants au profit de régions plus prospères.

Dans le contexte d'une demande accrue du milieu, **l'ancrage local de l'enseignement et de la formation** demeure également un enjeu important. Le développement de « **régions pédagogiques** » qui désirent, en collaboration avec les partenaires régionaux, augmenter les assises régionales des études, du travail des étudiants et de la recherche, devient alors fondamental. Ainsi, non seulement on retient des étudiants, mais on forme ces derniers dans leur communauté, cela tout en répondant aux besoins exprimés par le milieu. Cette demande du milieu est justifiée en grande partie par des changements technologiques qui rendent rapidement obsolètes les qualifications professionnelles. Des liens étroits, entre les universités et les établissements des niveaux secondaire et collégial qui dispensent la formation, doivent donc être créés afin de s'assurer que la formation offerte corresponde aux besoins de la région et qu'elle soit disponible sur l'ensemble du territoire. De là l'importance d'améliorer l'accès aux études grâce à un apprentissage flexible et décentralisé.

L'enjeu de **l'amélioration du système régional d'apprentissage** passe obligatoirement par une plus grande coopération systémique entre les ordres d'enseignement et les organismes voués au développement local et régional. Cet enjeu est au centre d'une prise de conscience entre l'offre de formation présente sur un territoire et le développement économique et social régional. Ainsi, il devient essentiel pour une région de s'assurer que la formation offerte sur son territoire corresponde aux besoins de son développement actuel et à venir.

Enfin, la **recherche** demeure **un noyau important de production du savoir** pour une région. Malheureusement, cette dernière, qui est souvent cantonnée à la communauté académique nationale et internationale, devrait dorénavant s'établir au niveau de la communauté locale et régionale. Les activités de recherche pourraient ainsi contribuer davantage au développement des pôles industriels régionaux présents et futurs, ou encore permettre de développer des infrastructures porteuses d'avenir telles que des **centres de recherche** et des **centres de transferts technologiques**.

Comme on le constate, les enjeux sont de taille et les défis importants. Il faut dire que le Québec, qui a plutôt un système centralisé, ne se caractérise pas par sa longue tradition de coopération régionale dans le domaine de l'éducation et encore moins en matière de régionalisation. À ce compte, peu de régions au Québec se sont données les moyens de mieux coordonner leurs stratégies de développement en partenariat avec « le monde de l'éducation ». Toutefois, les régions semblent aujourd'hui mieux positionnées pour mettre en place de telles initiatives de coordination, ne serait-ce que par la prise de conscience des acteurs face à l'urgence d'agir.<sup>126</sup> L'expérience de l'Outaouais constitue un exemple éloquent à cet égard.

### L'expérience de l'Outaouais

Depuis quelques années, la région de l'Outaouais a su innover en matière de concertation dans le domaine de l'éducation et de la formation, les différents partenaires s'étant mobilisés autour de ces enjeux pour mieux répondre aux besoins pressants de la population.

L'urgence d'agir provoque souvent l'innovation et le changement. C'est précisément ce qu'a connu notre région. **Décrochage scolaire important, faible taux d'obtention d'un diplôme, baisse de la clientèle, forte concurrence entre les établissements postsecondaires ontariens et québécois et déficience de l'offre de formation régionale**, sont autant de facteurs qui ont causé une prise de conscience régionale de l'état de la situation en éducation. Certes, à ces difficultés, il faut ajouter que pendant longtemps les intérêts divergents des maisons d'enseignement, la forte concurrence entre les établissements de la région et une culture institutionnelle assez réfractaire aux interventions extérieures, ont dominé les pratiques des acteurs du monde de l'éducation en Outaouais.

### Une expérience de concertation unique au Québec

Afin de pallier certaines difficultés de coordination et d'arrimage entre les ordres d'enseignement, notre région s'est dotée à la fin des années 1990 d'un comité consultatif appelé la **Table Éducation Outaouais (TÉO)**.<sup>127</sup> Dans ses premières années d'existence, cette Table a servi de lieu d'échange et d'information sur les

<sup>126</sup> Voir à ce sujet M. Robitaille (2002). « Éducation et formation de la main-d'œuvre : L'importance d'une intégration des stratégies pour mieux contribuer au développement des régions » in Favreau, L. et al. *Quel avenir pour les régions?*, Université du Québec en Outaouais, Gatineau.

<sup>127</sup> Cette Table était initialement composée des directeurs des cinq commissions scolaires, des deux collèges et du recteur de l'UQAH, de même que des directeurs régionaux du MEQ et d'Emploi-Québec.

projets ministériels (développement de la formation professionnelle et technique, fusion de commissions scolaires, etc.) ou ceux des établissements (nouvelle offre de formation, décrochage scolaire, etc.). Relativement limitée dans sa capacité d'action, la **Table Éducation Outaouais** a tout de même, dans ses premiers moments, favorisé une prise de conscience commune des problèmes liés au développement de l'éducation et particulièrement ceux qui découlent du **décrochage scolaire**, du **manque de clientèle en formation professionnelle** et, dans une certaine mesure, **en formation technique (FPT)** et de la **concurrence des établissements postsecondaires ontariens**.

La nécessité d'aller au-delà de l'information et de la consultation en parvenant à mettre en commun des priorités et à s'entendre sur des orientations, des stratégies et des actions à réaliser est vite apparue comme l'alternative pouvant provoquer de réels changements. D'une volonté de partage d'information, l'exercice s'est transformé en une table de concertation régionale en mesure de se doter d'un **plan stratégique de développement**. Issu d'une recherche qui visait d'abord à dresser un état de la situation et à faire une analyse critique du secteur de l'éducation dans l'Outaouais, ce **Plan**, publié en **mai 2000**,<sup>128</sup> allait couvrir plusieurs aspects, tels que **l'importance de l'éducation dans l'économie régionale**, **l'offre et la demande de services éducatifs**, **l'impact de la situation frontalière sur la clientèle étudiante** et les **expériences partenariales existantes en éducation** dans la région. De plus, l'étude devait faire ressortir à la fois les **enjeux** et les **principales stratégies** à retenir pour la réalisation d'un plan d'action échelonné sur **cinq** ans.

À cet effet, on a élaboré une série de **stratégies** se concentrant autour de **trois enjeux** fondamentaux – que nous aurons l'occasion de reprendre plus loin dans ce document – qui recourent les principaux problèmes liés au développement du secteur de l'éducation et de la formation en Outaouais :

- **Enjeu social** : augmenter la réussite scolaire et le taux de diplomation dans la région de l'Outaouais;
- **Enjeu économique** : développer une offre de formation liée aux secteurs prioritaires de développement économique de la région et aux besoins de main-d'œuvre régionale et locale;
- **Enjeu géographique** : inciter davantage les jeunes de l'Outaouais à y poursuivre leurs études postsecondaires.

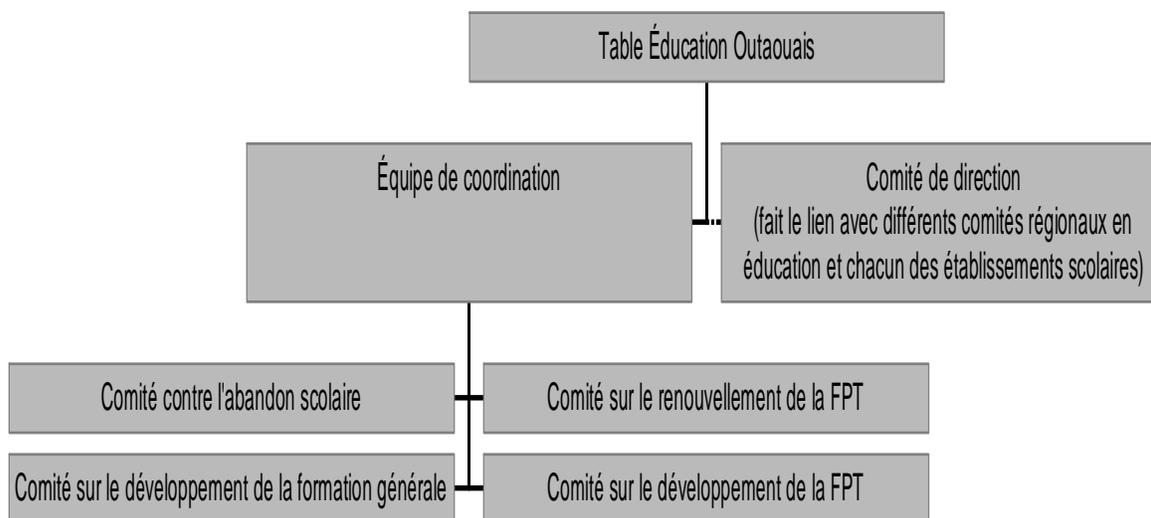
**Trois** conditions sont alors apparues fondamentales pour la réussite de cette expérience de concertation. D'une part, il fallait que tous les membres entérinent les conclusions de l'étude, que le consensus soit élargi en invitant le **Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO)**, les **établissements scolaires privés**, le **ministère des Régions** et la **RRSSS** à siéger à la **Table Éducation Outaouais** et, d'autre part, que les enjeux identifiés par l'étude soient intégrés à la planification stratégique régionale du **CRDO**. Cette dernière condition devait se réaliser, comme

<sup>128</sup> Régimbald, A., et Robitaille, M. *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais : état de situation, enjeux et priorités*, Table Éducation Outaouais, mai 2000, 194 p.

nous allons le voir dans la prochaine section, dans **l'Entente cadre de développement de la région de l'Outaouais 2000-2005**.

Cette planification commune a donné lieu à une vaste mobilisation d'intervenants, autour de **comités de travail interordres d'enseignement et intersectoriels**,<sup>129</sup> qui ont eu comme mandat de mettre en place les stratégies qui y étaient contenues et de développer un plan d'action spécifique pour atteindre les objectifs fixés par la TEO. Cette mobilisation s'est réalisée à l'intérieur d'une structure souple (voir le **tableau** suivant) qui, à mesure de l'évolution de l'action, peut se redéfinir en tout temps sur la base des projets proposés. Son financement repose essentiellement sur un budget provenant des établissements d'enseignement et des autres partenaires qui composent la Table.

### Chantier régional de l'éducation en Outaouais



Cette évolution dans le temps a permis à la **Table Éducation Outaouais** de s'attribuer une mission plus vaste ayant eu pour effet de donner plus de cohérence à l'activité éducative régionale. Cette mission se résume à :

- ❑ établir et mettre en œuvre le Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais;
- ❑ devenir le porte-parole du secteur de l'éducation en Outaouais; information et promotion;
- ❑ mettre en place des alliances stratégiques avec les partenaires régionaux;
- ❑ soutenir les projets régionaux qui favorisent la réussite éducative;
- ❑ arrimer la planification stratégique de l'éducation avec la **Planification stratégique régionale (PSR)**.

<sup>129</sup> «L'intersectorialité» de chacun des comités est variable en fonction de son mandat mais y sont habituellement présents des représentants du CRDO, d'Emploi-Québec, d'entreprises et d'autres organismes susceptibles d'être touchés par les actions proposées.

Dans une logique où le pouvoir local est en quête d'autonomie face au pouvoir national et où la région tend à redéfinir son mode de gouvernance pour mieux gérer sa nouvelle appartenance à l'international, dans le cycle de la mondialisation, il ne fait pas de doute que des tensions importantes se font sentir entre l'État et les régions.<sup>130</sup> En ce sens, le secteur de l'éducation en région est directement interpellé par ces tensions.

La capacité des régions de pouvoir répondre adéquatement aux **besoins de main-d'œuvre**, aux **qualifications** et aux **compétences exigées** par les entreprises dépend de plus en plus de leur aptitude à mieux intégrer l'ensemble du dispositif d'apprentissage sur leur territoire. Force est d'admettre que la tâche n'est pas facile étant donné la forte centralisation du système d'éducation québécois, le cloisonnement entre les ordres d'enseignement et la concurrence entre les établissements. Cette centralisation demeure, et ce malgré l'ouverture qu'a montrée le gouvernement du Québec lors du **Rendez-vous des régions** de novembre 2002 à l'égard de l'offre de formation professionnelle, de l'offre de formation technique, et de l'intégration régionale des formations professionnelle, technique et universitaire.<sup>131</sup>

Quoi qu'il en soit, d'importants problèmes éducatifs vécus en région et qui sont loin d'être exclusifs à l'Outaouais remettent en cause la compétitivité des établissements d'enseignement sinon leur survie. Ces problèmes montrent également à quel point il devient impératif d'accroître la **concertation interordre et intersectorielle** pour faire face aux problématiques éducatives qui touchent l'ensemble de la région (abandon scolaire, rétention de la clientèle et développement de l'offre de formation). Dans ce contexte, l'appui par les intervenants socio-économiques régionaux des stratégies et des actions identifiées est indispensable à l'atteinte de résultats probants et pourrait permettre à l'**Outaouais** de devenir une véritable **région apprenante**.

---

<sup>130</sup> Fontan, J. M. (1996). «L'État-région une nouvelle forme de régulation des territoires?» dans Côté, S. Klein, J. L., Proulx M. A. *Action collective et décentralisation*, Rimouski, GRIDEQ-GRIR, p. 233-254.

<sup>131</sup> Gouvernement du Québec, Horizon 2005. *Un Québec fort de ses régions, Plan d'action Québec-Régions : synthèse des engagements*, 2002, p. 51.

### 3.2 La planification et la vision de l'enseignement supérieur dans l'Outaouais au cours des vingt dernières années – 1982-2002

Cette section vise à comprendre quelle a pu être la **planification** ou la **vision** de l'enseignement supérieur dans l'Outaouais au cours des vingt dernières années. La connaissance de cette planification doit permettre une meilleure compréhension des enjeux actuels qui confrontent la région. En Outaouais, comme partout ailleurs au Québec, le développement des établissements publics d'enseignement supérieur a été bien entendu le fruit d'une planification interne, mais rarement le résultat d'une planification orchestrée en haut lieu sauf, pour les collèges, à partir de la décennie des années 1990 où l'on a assisté à une plus grande centralisation du pouvoir décisionnel. Quoi qu'il en soit, la planification dans le passé a plutôt été la conséquence de l'**autonomie** dont ont pu jouir les établissements postsecondaires depuis leur fondation. Cette autonomie s'est rapidement concrétisée lorsqu'en **1967** le ministère de l'Éducation – suite aux recommandations du **rapport Parent** – insistait sur le fait que le choix des enseignements devant être dispensés dans les régions incombait en tout premier lieu aux collèges.<sup>132</sup> Il en sera de même des constituantes formant le réseau de l'Université du Québec.

Si le développement des établissements postsecondaires en Outaouais n'a pas été le résultat d'une planification orchestrée en haut lieu, nous pourrions en dire autant de leur existence même. Par exemple, la création du **Collège Heritage** – nous avons pu le constater – ne doit rien à une planification «rationnelle» qui serait venue d'en haut, mais elle doit tout à la demande de la communauté anglophone et à l'action politique de certains individus représentatifs du milieu. De même, l'établissement d'une constituante de l'**Université du Québec** s'explique certes par la réforme de l'éducation, mais son implantation tout comme son développement d'ailleurs n'ont nullement été «planifiés» à long terme par une quelconque autorité supérieure, qu'elle ait été d'origine régionale ou provinciale. Si cela avait été le cas, l'obtention d'une constituante de l'UQ pour l'Outaouais n'aurait peut-être pas été si ardue.

On peut penser également que si le gouvernement du Québec avait écouté les avis du **Conseil des universités** et celui du **Conseil des collèges**, il n'y aurait eu ni université autonome du réseau de l'UQ, ni Collège Heritage dans la région! Imaginons enfin ce qui serait advenu de l'enseignement universitaire dans l'Outaouais si le ministère de l'Éducation n'avait pas transféré la formation des maîtres au palier universitaire.

La planification dont il est question ici est surtout celle qu'ont bien voulu entreprendre les dirigeants des collèges et de l'Université au temps de leur fondation et au cours des années subséquentes. Le développement des établissements postsecondaires a aussi été influencé par le dynamisme du milieu. En effet, certaines entités «suprarégionales» comme le **Conseil régional de développement de l'Outaouais** (CRDO) ou en son temps l'**Office de planification et de développement du Québec** (OPDQ) se sont souciées de l'éducation. En fait, à

<sup>132</sup> Voir la section 1.2 du présent document.

mesure que nous approchons de la fin des années 1990, le milieu – et les organismes qui le représentent – s’intéresse de plus en plus à ces questions. Désormais conscients du lien qui s’établit entre le développement régional (sous tous ses aspects, c’est-à-dire économiques et sociaux) et l’éducation, les décideurs régionaux s’impliquent davantage. Ce n’est donc pas un hasard s’il se crée en **1997** une table de concertation sur l’éducation (**Table Éducation Outaouais**) et que **l’Entente cadre de développement de la région de l’Outaouais 2000-2005**, établie entre le gouvernement du Québec et le CRDO, fait une large place au secteur de l’éducation. Il en va de même du **Rendez-vous national des régions** qui, dans son document synthèse *«Horizon 2005»*, engage fermement le ministère de l’Éducation à travailler en concertation avec les partenaires du milieu au développement des régions.

Bien qu’il n’y ait pas eu de «planification» concertée à l’échelle régionale, du moins au début, comme ce fut le cas dans tous les autres territoires du Québec, on peut sans doute parler de la «**vision**» ou même de «**l’intuition**» qu’a pu avoir l’ensemble des **acteurs responsables** à l’égard du développement des établissements postsecondaires. Il y a fort à parier que cette vision a été influencée par les politiques de l’éducation, mais aussi par les **particularités** socio-économiques de la région de l’Outaouais que l’on peut résumer par **la sous-scolarisation chronique des populations de l’Ouest québécois dans les années 1960 et 1970, l’immensité du territoire à couvrir, la fracture régionale** caractérisée par une zone urbanisée relativement riche et «tertiarisée» et la présence de sous-régions aux populations dispersées que domine le secteur primaire, et finalement, **la question frontalière** qui influe sur le dynamisme de la région.

Outre l’influence de ces particularités, nous pensons que l’évolution de l’enseignement supérieur et des établissements dans l’Outaouais a été influencée et marquée par **trois enjeux** cruciaux qui sont encore d’actualité :

- 1. Le souci d’établir de véritables établissements publics d’enseignement supérieur qui soient viables;**
- 2. La question du développement régional;**
- 3. La question de l’identité régionale.**

Nous tenons à préciser que ces **trois** enjeux sauront guider notre analyse tout au long de cette section.

### **La question frontalière et la régionalisation**

Bien que les enjeux que nous venons d’identifier s’expliquent par les bouleversements qu’a connus la société québécoise à partir des années 1960, on ne saurait trop insister sur le fait que la situation frontalière complique les choses en Outaouais. Mais la question frontalière n’a pas toujours été considérée comme un

problème. Ce sont les transformations politiques et sociales propres au Québec qui vinrent changer la donne.

En effet, avant la **réforme de l'éducation** (1964) – et, disons-le, avant l'émergence du nationalisme québécois – la question frontalière en Outaouais n'est pas un enjeu majeur, ni même un souci. Bien avant les années de la Révolution tranquille, il y a certes des frontières provinciales, mais il n'y a pas de véritable frontière culturelle tant il est vrai que les francophones du Québec s'identifient à l'ensemble du Canada français. Le Canadien français du Québec n'est pas encore «Québécois», tout comme le francophone de l'Ontario n'est pas encore «Franco-Ontarien». Ainsi, au XIXe siècle et jusque dans les années 1970, s'inscrire à l'Université d'Ottawa est dans l'ordre des choses pour un francophone de l'Outaouais. L'identification des francophones du Québec **au seul territoire québécois** – idée phare de la Révolution tranquille s'il en est une – vint changer les perspectives.

Désormais, le développement du Québec passe par ses régions et les institutions doivent y contribuer, au premier chef les établissements d'enseignement, tant du niveau secondaire que du niveau postsecondaire. Nous savons combien dans les années 1960 le **rapport Parent** et le **ministère de l'Éducation** étaient attachés à cette mission. Même les établissements de santé et des services sociaux auront un rôle à jouer dans le développement des territoires. L'effort consenti à partir du milieu des années 1980 en vue de rapatrier la clientèle de l'Outaouais dans les établissements de santé est un exemple éloquent à cet égard. Nul besoin de dire que dans ce contexte, les régions du Québec furent amenées à favoriser le développement de leurs institutions et à miser sur un fort sentiment d'appartenance régionale.

Dans le domaine de l'éducation, l'Outaouais, comme bien d'autres territoires, aura tout à construire, surtout du côté des services universitaires. Bien plus, peut-être, que des endroits comme **Trois-Rivières**, **Chicoutimi** et **Rimouski** qui bénéficièrent, comme nous le savons maintenant, d'un certain patrimoine et du dynamisme de quelques religieux qui surent organiser assez tôt dans leur région une forme d'enseignement universitaire. L'Outaouais n'aura pas cette chance au départ. Comme le décrivait très bien l'un des **plans triennaux de l'UQAH** (1988-1991) :

Contrairement à d'autres universités du réseau de l'Université du Québec, l'UQAH est un établissement qui n'a pas touché d'héritage majeur d'un établissement post-secondaire qui en aurait été l'ancêtre. Avant 1970, date d'implantation des SUNOQ, tout le développement universitaire en Outaouais était concentré sur Ottawa (...). Là étaient donc regroupés tous les équipements universitaires (...) et toutes les ressources. Ainsi l'UQAH a dû accumuler du tout au tout son patrimoine qui est encore bien loin d'atteindre le niveau de développement des autres universités québécoises et ontariennes.<sup>133</sup>

<sup>133</sup> L'Université du Québec à Hull. *Plan triennal 1988-1991*, p. 25.

On peut dire qu'il en est presque allé de même de l'enseignement collégial dans la région. En effet, bien que le **Cégep de Hull** ait pu s'établir en **1967** sur l'infrastructure du **Consortium Marguerite-d'Youville** – qui avait, somme toute, un passé fort récent à l'époque (**1965**) – il a fallu tout construire à partir d'un regroupement d'établissements. Le cégep n'a pas non plus profité d'un établissement bien établi qui «en aurait été l'ancêtre» comme cela a été le cas d'autres régions qui ont vu transformer en cégep leurs collèges classiques parfois plus que centenaires. Il faut cependant ajouter que le **Cégep de Hull** n'a pas été le seul collège au Québec à se développer à partir d'un regroupement d'institutions. Quoi qu'il en soit, les conditions de départ ont fait en sorte qu'en Outaouais, plus qu'ailleurs, peut-être, la question de la **viabilité** des établissements d'enseignement supérieur s'est posée avec plus d'acuité.

Nul besoin d'ajouter que les questions concernant le **développement** et l'**identité régionale** ont aussi posé des défis particuliers. Force est d'admettre que l'Outaouais est une région dont la complexité n'est pas toujours reconnue et bien au contraire, elle est trop souvent simplifiée. L'historien Pierre-Louis Lapointe a su résumer de belle façon la complexité du territoire :

L'Outaouais c'est la vitrine du Québec, face à l'Ontario et face à Ottawa. Le résident des trois grandes villes de l'Outaouais est attiré immanquablement par ce pôle, qu'est la Capitale fédérale, et subit l'influence du modèle ontarien. Par contre, il est de par sa culture, en fonction des structures administratives et politiques, accroché à la barque québécoise. C'est là son dilemme.<sup>134</sup>

### 3.2.1 Vision de l'enseignement supérieur dans l'Outaouais : les débuts

Le dilemme dont parle Louis-Pierre Lapointe est le reflet fidèle de la réalité. En fait, ceux et celles qui auront à bâtir les établissements postsecondaires dans l'Outaouais seront non seulement confrontés à cette réalité qui doit tout à la situation frontalière, mais aussi à certaines **problématiques** qui se poseront comme autant **d'obstacles** pour le **développement du territoire** et l'**identité régionale**.

En effet, les dirigeants des établissements postsecondaires ont été confrontés très tôt aux problématiques particulières de la région. Par exemple, les responsables de la **Direction des études universitaires de l'Ouest québécois** (DEUOQ), dans l'un de leurs bilans (**1974**), ne pouvaient s'empêcher de relever que «*La Nordicité, l'excentricité, les difficultés d'accès au milieu physique et humain, la proximité ontarienne et les problèmes socio-économiques du territoire sont des traits marquants du milieu géographique desservi par la DEUOQ*». Ils ajoutaient à cette analyse ce dur diagnostic : «*Les gens adultes de Hull métropolitain se perçoivent comme inférieurs aux gens d'Ottawa. Par contre, chez les moins de 20 ans, cette auto-dévaluation*

<sup>134</sup> Cité dans le *Plan triennal de l'UQAH* (1988-1991), p. 6.

*n'existe guère.»*<sup>135</sup> Dans son **Plan triennal 1982-1985, l'Université du Québec à Hull** (UQAH) notait, parmi les caractéristiques propres à l'Outaouais, une «*identité culturelle inconfortable*».<sup>136</sup>

Vue de l'intérieur des établissements d'enseignement, la région peut paraître comme un défi à relever, mais vue de l'extérieur, l'Outaouais apparaît parfois comme un problème à solutionner. La question du développement des établissements postsecondaires de la région a été abordée de cette façon par l'urbaniste **Jean Cimon** qui fut attaché de recherche à la fin des années 1970 à l'Université du Québec à Hull. Jean Cimon publie en **1979** «*Le dossier Outaouais*»<sup>137</sup> qui vise, comme il le dit lui-même, à «*aider le lecteur à comprendre la réalité outaouaise*» et à «*considérer (dans ses dimensions culturelles) les conditions d'habitabilité des communautés francophones*» de part et d'autre de la frontière. Ce livre est intéressant dans la mesure où il résume les perceptions que l'on avait à l'époque de la situation particulière de l'Outaouais et des difficultés de développement auxquelles faisaient face tant le Cégep que l'Université.

Le diagnostic que pose l'auteur à cette époque (1979) n'est pas des plus réjouissant pour les établissements postsecondaires de la région. «*Le Cégep de Hull, affirme-t-il, fait face à trois types de difficultés : la forte attraction exercée par les institutions ontariennes; la dispersion de la population et l'écartèlement de la région; et la présence d'une population anglophone qui tend à augmenter notamment dans l'agglomération de Hull.*»<sup>138</sup> Nous savons aujourd'hui que la «menace» anglophone – qui était autrefois, disons-le, une préoccupation majeure<sup>139</sup> – était surfaite, mais force est d'admettre que **l'attraction des établissements ontariens** et la **dispersion de la population** – qui restreignent le bassin naturel de la clientèle étudiante – restent des questions actuelles. Jean Cimon se demandait donc, dans ce contexte, s'il était «*possible d'accroître la clientèle du Cégep de Hull?*». Il ne répond pas à la question, mais on sent qu'il considère que la région ne verra pas de sitôt ces obstacles levés, en totalité ou en partie. Le pessimisme de Jean Cimon était sans doute quelque peu exagéré compte tenu du fait que la clientèle du **Collège de l'Outaouais** a tout de même atteint le chiffre de **3 737** étudiants à temps plein à l'automne 2002.

N'étant pas plus optimiste pour l'enseignement universitaire, il fait d'abord remarquer que le réseau de l'Université du Québec a certainement permis de décentraliser les services universitaires sur le territoire québécois, mais il «*vise avant tout à fournir un enseignement dans des domaines spécifiques*». On comprend que l'auteur appelle «domaines spécifiques» ce que nous nommons «programmes professionnels». Après avoir analysé les objectifs du **Plan triennal 1974-1976** de la **DEUOQ**, Jean Cimon en

<sup>135</sup> Direction des études universitaires de l'Ouest québécois. *Plan triennal, Problématique*, 1974, p. 19 et 23.

<sup>136</sup> Université du Québec à Hull. *Plan triennal 1982-1985, Chapitre II : Axes et orientations*, janvier 1983, p. 2.

<sup>137</sup> Jean Cimon. *Le dossier Outaouais, Réflexion d'un urbaniste*, Éditions du Pélican, Québec, 1979, 183 p.

<sup>138</sup> Op. cit., J. Cimon. *Le dossier Outaouais*, p. 56.

<sup>139</sup> On craignait, comme le rapporte Jean Cimon lui-même, qu'avec la création d'un cégep anglophone dans la région un trop grand nombre d'étudiants francophones en viennent, avec le temps, à préférer l'établissement anglophone. Admettons-le, cette crainte s'est avérée non fondée.

arrive à la conclusion que «*l'Université de Hull ne remplit qu'une fonction régionale*». Il pose alors la question suivante : «*Quelles sont les perspectives d'évolution de l'enseignement supérieur à Hull?*» À la question posée, il répond par un diagnostic qui relève de la prospective :

Il est évident que la fonction universitaire de Hull ne peut être accrue sensiblement, si elle ne vise qu'à répondre aux besoins régionaux. Toutefois, dans le contexte de la région métropolitaine d'Ottawa-Hull, dont l'éventail des besoins est plus large, elle pourrait prendre de nouvelles dimensions. Il ne s'agirait pas pour l'Université de Hull de concurrencer les programmes des deux grandes universités ontariennes, mais plutôt de se spécialiser dans des domaines spécifiques, dont le développement aurait une incidence culturelle significative.<sup>140</sup>

Nous ne savons pas quels étaient pour Jean Cimon ces «*domaines spécifiques*», ni en quoi ils auraient pu avoir «*une incidence culturelle significative*». Il n'offre aucune explication. Peu importe. Ce qui nous intéresse ici, c'est ce qu'exprime indirectement l'auteur, c'est-à-dire le **dilemme** auquel sera constamment confrontée l'Université – pour ne pas dire la région elle-même – à savoir : l'université en Outaouais sera-t-elle une constituante fortement régionalisée à l'intérieur de laquelle vont dominer des programmes de type professionnel ou un établissement ayant une vocation générale susceptible d'offrir un large éventail de programmes? C'est une question que les responsables de l'Université vont se poser très souvent au cours des années à venir.

En s'interrogeant sur l'avenir de l'université et sur sa vocation future, l'auteur se trouvait, certes, à poser la question de la place de l'université dans la région, mais aussi à soulever **indirectement** la question de **l'identité régionale**. Comme on va le voir un peu plus loin, la vocation de l'Université et l'identité régionale seront souvent évoquées côte à côte dans les plans triennaux, en particulier dans les années 1980.

La perception que l'on a de l'enseignement universitaire en Outaouais dans les années 1970 n'est pas plus gaie lorsqu'elle apparaît **rétrospectivement**. Lucia Ferreti, dans son livre sur les 25 ans du réseau de l'Université du Québec (1994), brosse un portrait de la situation de l'enseignement universitaire dans l'Outaouais au temps de la **DEUOQ**. C'est un portrait qu'il vaut vraiment la peine de citer longuement :

Tout sépare Hull et Rouyn. Rouyn est plantée dans une des régions les plus périphériques du Québec. Avec tout ce que cela signifie : l'extrême dispersion du peuplement, la faible scolarisation d'une population active concentrée dans les activités primaires, forêts, mines, agriculture, bref, la distance physique et culturelle entre l'université et son milieu; à quoi s'ajoutent néanmoins un fort sentiment d'identité régionale et un grand désir d'une université. Juste ce qui manque à l'Outaouais. Les communautés anglophone et francophone, qui s'y

---

<sup>140</sup> *Le dossier Outaouais*, p. 60 et 61.

tourment le dos, s'entrelacent en même temps trop étroitement pour que s'y épanouisse une réelle identité régionale. Prise en étau entre la capitale fédérale et la métropole québécoise, la région pâlit de ces écrasants voisinages; Hull elle-même est trop souvent perçue comme la face cachée d'Ottawa. (...) À l'Université s'impose donc en quelque sorte de garder la frontière, de stimuler la vie intellectuelle et culturelle francophone malgré l'indifférence initiale d'un milieu qui n'a pas autant que d'autres aspiré à sa venue. À Hull, contrairement à Rouyn, l'Université c'est beaucoup, peut-être même surtout, le fruit de la volonté de la communauté universitaire elle-même.<sup>141</sup>

Ce portrait est à la fois réaliste – parce que les premiers plans triennaux de l'Université font souvent les mêmes constats – et sans doute quelque peu exagéré dans sa façon de caractériser la région. Quelle qu'ait été la réalité historique, il n'en demeure pas moins que l'auteur évoque, il nous semble, les trois enjeux qui caractérisent et expliquent le développement de l'enseignement supérieur dans l'Outaouais : la question de la **viabilité** des établissements ainsi que les problématiques liées à l'**identité régionale** et, de façon moins directe, au **développement**.

Alors que le **Cégep de Hull** est occupé à ses débuts à se construire et tente de mieux ancrer sa programmation dans la réalité économique de la région (**Comité de recherche sur le développement des options professionnelles** -1973; **Comité conjoint Cégep-Entreprise** -1974), l'Université cherche de son côté sa vocation ou la voie qu'elle entend suivre et qui doit guider son développement. Les obstacles, nous le savons maintenant, sont majeurs. Dans un document de travail de son **Plan de développement** daté du **11 octobre 1972**, la **Commission des services universitaires de l'Ouest québécois** (qui chapeaute la DEUOQ), faisant référence à la fusion des SUNOQ et des SUO et à la création de la DEUOQ, souligne les difficultés que vont rencontrer les responsables dans l'organisation des services universitaires dans des régions – le Nord-Ouest et l'Outaouais – fort distinctes au plan économique et social : *«les régions économiques, écrit-on, sont des créations relativement artificielles et l'unification sous une même entité administrative de deux régions économiques qui recherchent encore leur conscience dite régionale, peut ne constituer qu'une troisième entité régionale "artificielle". Autant les deux régions sont socio-économiquement très distinctes, autant à l'intérieur même des deux régions, il se trouve des sous-régions qui sont elles aussi économiquement et sociologiquement très distinctes. Il s'ensuit donc qu'autant le Nord-Ouest que l'Outaouais ne forment pas des entités régionales unifiées en elles-mêmes, ni l'une par rapport à l'autre.»*<sup>142</sup>

<sup>141</sup> Ferreti, Lucia. *L'Université en réseau, les 25 ans de l'Université du Québec*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 1994, p.164.

<sup>142</sup> Commission des services universitaires de l'Ouest Québécois. *Plan de développement, document de travail, version préliminaire*, le 11 octobre 1972, p. 4.

Confrontés à ce contexte peu favorable et à une «*clientèle potentielle largement dispersée sur un territoire à population à faible densité*», les dirigeants d'alors, qui ont à cœur la viabilité de l'établissement, considéraient très sérieusement à l'époque de «*transformer progressivement l'organisation des modes d'enseignement actuels en modes d'enseignement à distance*». La formation à distance, nous l'avons déjà mentionné, n'aura pas l'importance que voudraient bien lui donner les premiers plans triennaux. On considérait aussi au départ que l'accent devait être mis «*sur la formation continue, organisée de telle sorte que même des jeunes sortant du CEGEP puissent facilement s'y intégrer*».<sup>143</sup>

Quoi qu'il en soit, l'analyse de ce premier plan montre que très tôt des **pôles de développement** sont choisis. Ces choix, influencés par la **dispersion des populations** à servir, par une **clientèle composée essentiellement d'étudiants cheminant à temps partiel** et par le **mandat** qu'a reçu la DEUOQ, sont de **quatre** ordres :

1. **Le perfectionnement des enseignants**, pour lequel, souligne-t-on, les services universitaires ont été créés dans l'Outaouais et dans le Nord-Ouest;
2. **Le secteur de l'administration**;
3. **Les sciences de la santé**;
4. **Les programmes universitaires plus généraux que spécialisés pouvant répondre à ces trois principaux besoins** (par exemple les arts).<sup>144</sup>

Le premier véritable **Plan triennal** de l'Université dans l'Ouest québécois est sans doute celui qu'a publié la DEUOQ en **1974** et auquel Jean Cimon s'était référé. C'est un document intéressant et important dans la mesure où il imprime une orientation très claire quant à la future programmation de l'Université.

Le **développement** de la **DEUOQ** entre **1973** et **1976** visait **trois** objectifs, ceux-là mêmes que critiquait Jean Cimon : **programmation axée sur le développement des compétences professionnelles, recherche liée aux besoins du milieu et services à la collectivité** dans un **cadre** clairement **régional**.<sup>145</sup>

En ce qui concerne la carte des programmes, le **Plan** de l'année **1974** identifie des **secteurs d'activités socio-économiques** – autres que la formation des maîtres – qui paraissent porteurs d'avenir. C'est le cas notamment de «*la régionalisation des services d'enseignement, sociaux et sanitaires, la fusion des administrations scolaires ou municipales (qui) multiplient l'ouverture de postes administratifs*».<sup>146</sup> La demande de main-d'œuvre qualifiée en «**administration publique**» ainsi que «**la montée**

<sup>143</sup> Op. cit., p. 5.

<sup>144</sup> Ibid, p. 8.

<sup>145</sup> Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois. *Plan triennal*, mai 1974, p. 19. À noter que ces objectifs ont été repris dans le Plan triennal de 1975-1978.

<sup>146</sup> Op. cit., p. 17.

*considérable du tertiaire, particulièrement dans la communauté urbaine de l'Outaouais*» justifiaient, aux yeux des responsables de la DEUOQ, la programmation à venir dans ces secteurs puisqu'ils sollicitaient également une main-d'œuvre spécialisée. On concluait finalement que les **sciences sociales** et les **sciences de la santé** constituaient aussi des secteurs importants nés «*des transformations de la structure politico-sociale et socio-sanitaire du Québec*» et que «*l'Ouest du Québec montrait des carences et des besoins que l'université pourrait satisfaire en préparant le personnel requis dans ces services collectifs*». <sup>147</sup> On voit déjà poindre à l'horizon les futurs programmes de **travail social** (1977) et des **sciences de la santé** (1978), entre autres choses, ainsi que tous les autres programmes de type professionnel.

Ainsi, la DEUOQ tablait, et cela à juste titre, sur les retombées de la réforme des services de santé et des services sociaux enclenchée à la fin des années 1960 et au début des années 1970. La demande, en effet, pouvait être importante, surtout dans la zone urbaine de l'Outaouais comme n'ont pas manqué de le relever les auteurs du **Plan** dans une allusion à la question frontalière : «*Cette caractéristique (la demande de main-d'œuvre en sciences sociales et en santé) est d'autant plus forte que le milieu urbain où elle se dessine le plus clairement (la région de Hull) est démographiquement considérable et voisine une communauté étrangère dont le dynamisme intellectuel et le degré de développement politico-social se présentent comme un défi.*» <sup>148</sup> Il se peut que les responsables du **Cégep de Hull** – et ceux du **Collège Heritage** à ses débuts – en soient arrivés à la même conclusion puisque les choix arrêtés au cours des années 1970 en ce qui concerne la programmation se sont aussi orientés vers les besoins du milieu urbain (voir les **tableaux 3** et **4**).

Quelques années plus tard, le **Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois** (CEUOQ) déposait un nouveau plan de développement. Le **Plan triennal de développement 1979-1982** constitue le dernier document de ce genre pour la décennie des années 1970. Il réaffirme, certes, l'importance d'offrir à la clientèle cible du Nord-Ouest et de l'Outaouais des enseignements de type professionnel, mais à la lecture de ce **Plan** on note déjà que les responsables se trouvent préoccupés par l'équilibre qui doit s'établir dans toute université entre **formation de type professionnel** et **formation générale**. C'est une préoccupation, notons-le, qui reviendra souvent dans les plans triennaux de l'Université.

Quelles qu'aient été les ambitions des responsables, nous devons admettre que les objectifs qu'entendaient poursuivre la DEUOQ et le CEUOQ entre les années **1972** et **1982** étaient très proches des préoccupations d'une université dont la survie et le développement tenaient clairement à la région qu'elle était censée desservir. Au départ, les services universitaires, tant dans le Nord-Ouest qu'en Outaouais, ne pouvaient être que fortement «régionalisés».

---

<sup>147</sup> Ibid. Les caractères gras sont de nous.

<sup>148</sup> Ibid.

### 3.2.2 Vision de l'enseignement supérieur dans l'Outaouais : les années 1980

#### 3.2.2.1 Le contexte

Le contexte des années **1980** sera fort différent de celui de la décennie précédente dans la mesure où la régionalisation sera à la fois une idée portée par le gouvernement du Québec et une revendication des régions elles-mêmes. C'est dans ce contexte que le gouvernement québécois publie en **1983** son **document de consultation** : «*Le choix des régions*».<sup>149</sup> Le principe selon lequel les régions ont des responsabilités quant à leur développement et doivent conséquemment prendre leur destinée en main imprègne les années 1980, dans l'Outaouais comme ailleurs. Comme l'exprime clairement le gouvernement du Québec dans son **document de consultation** :

(...) la plus grande volonté des gens des régions de participer à leur propre développement requiert du gouvernement des ajustements à ses programmes et à ses actions. Ce phénomène récent a pris une ampleur suffisante pour orienter la nouvelle politique de développement régional que le gouvernement québécois s'engage à promouvoir au cours des prochaines années. (...) La population et les leaders régionaux attendent du gouvernement des gestes nouveaux qui répondent à leur évolution et à leur potentiel. Les régions ne veulent plus seulement être associées à la réalisation de projets mais exigent d'être parties prenantes aux choix fondamentaux et aux décisions qui concernent leur avenir.<sup>150</sup>

Ainsi donc, plus que jamais, l'heure est à la concertation. La consultation publique menée dans la région à l'hiver **1984** suite à la publication du «*Choix des régions*», le **Sommet socio-économique de mai 1986** et la **Conférence biennale de 1989** constituent de bons exemples à cet égard.

En Outaouais, une kyrielle d'organismes, tels que **l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ)**,<sup>151</sup> le **Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO)**, la **Société d'aménagement de l'Outaouais (SAO)** ou la **Communauté régionale de l'Outaouais (CRO)**<sup>152</sup> auront, chacun à leur niveau et

<sup>149</sup> Ce document a eu de grandes conséquences pour l'Outaouais. C'est en effet suite à ces consultations que le gouvernement du Québec décida, malgré l'opposition farouche du CRDO, de transférer la MRC Antoine-Labelle à la région des Laurentides, réduisant de 39 % le territoire de l'Outaouais. Le Parc de la Vérendrye devait aussi passer aux mains de l'Abitibi-Témiscamingue. La réduction du territoire de l'Outaouais aura donc été de 54 % au total. Voir à ce sujet : Conseil régional de développement de l'Outaouais. *Le choix des régions : Position du CRDO*, février 1984, 7 p.

<sup>150</sup> François Gendron. *Le choix des régions, document de consultation sur le développement des régions*, Québec, 1983, p. 13 et 14.

<sup>151</sup> Créé en 1969 par le gouvernement du Québec.

<sup>152</sup> Créé en 1969, la CRO regroupait à l'époque une zone urbaine composée des villes d'Aylmer, de Hull, de Gatineau, de Buckingham et de Masson-Angers et une zone rurale (aujourd'hui la MRC des Collines) composée de Cantly, de Chelsea, de l'Ange-Gardien, de La Pêche, de Notre-Dame de la

chacun à leur manière, un rôle à jouer dans le développement régional. Parmi ces organismes, la SAO, il vaut la peine de le signaler, est véritablement un cas d'espèce. Cet organisme a été créé en **1969** par le gouvernement du Québec suite aux recommandations du **rapport Dorion (1968)** sur l'intégrité du territoire de l'Outaouais québécois. Il visait, selon les dires de Jean Cimon, à faire contrepoids à la **Commission de la capitale nationale** (CCN) et à affirmer l'identité québécoise par le développement d'une économie autochtone et par la valorisation du patrimoine.<sup>153</sup>

Comme on va le voir, les établissements postsecondaires de la région seront fortement sollicités par ces divers organismes et souvent embarqués dans moult processus de consultation ou de concertation. Or, l'ensemble de ces démarches consultatives ou de concertation visera une meilleure planification du développement socio-économique de la région.

Il va sans dire que les établissements postsecondaires seront sollicités parce que les décideurs régionaux s'attendent à ce qu'ils livrent les programmes de formation qui soient en lien avec les réalités socio-économiques de la région. Mais il y a plus. La sollicitude dont font preuve les organismes régionaux et certains ministères à l'égard de l'éducation s'explique aussi par l'importance accrue que prennent au cours des années 1980 et 1990 la **formation de la main-d'œuvre** et **l'employabilité** des personnes hors travail (chômeurs et assistés sociaux). Il résulte de tout ceci que lorsqu'il s'agira de l'emploi et du développement économique, **l'arrimage** entre **l'offre de formation** et **le développement économique et social** sera souvent au cœur des concertations régionales. Ce n'est donc pas un hasard si les participants du **Sommet socio-économique de l'Outaouais** de **1986** en viennent à proposer «*Que les institutions d'enseignement développent des programmes de formation spécialisés en fonction d'une planification régionale de notre main-d'œuvre*».<sup>154</sup>

Plus que jamais, les collèges et l'Université auront à développer leur programmation en tenant compte des demandes des partenaires du milieu à l'égard du développement économique régional.

Dans l'Outaouais, nul doute que la décennie des années 1980 devait être fertile en événements pour le monde de l'éducation, en particulier au palier collégial. C'est ainsi que la création d'un **campus** du **Collège de l'Outaouais** dans l'ancienne Ville de Gatineau fut un dossier chaud au début des années 1980 puisqu'il mettait en lumière la rivalité de toujours entre Hull et Gatineau. Fortement appuyés par le CRDO, les promoteurs de ce projet - qui se constituèrent en **groupe de travail** dès **février 1983** - avaient d'abord en tête la création d'un **cégep autonome** et non d'établir une extension du Collège de l'Outaouais. À leurs yeux, ce nouvel établissement collégial devait répondre au boom démographique que connaissait dans ces années la Ville de Gatineau. En **1984**, suite à des discussions avec le ministère de l'Éducation, le projet passe aux mains d'un comité du conseil d'administration du Collège de l'Outaouais. Après quelques années de travail, le Ministère consent

---

Salette, de Pontiac et de Val des Monts. La CRO fut remplacée le 1<sup>er</sup> janvier 1991 par la Communauté urbaine de l'Outaouais (CUO).

<sup>153</sup> Jean Cimon. *Le dossier Outaouais*, p. 126.

<sup>154</sup> Sommet socio-économique de l'Outaouais. *Cahier des axes*, Mont Ste-Marie, 9-10 mai 1986, p. 75.

finalement à établir à Gatineau un campus du Collège de l'Outaouais. L'ouverture se fera en septembre **1988**.

Le débat entourant la création d'un collège anglophone souleva également les passions tout au long des années 1980 et même au cours de la décennie précédente. L'annonce par le ministre de l'Éducation en **août 1987** de la création d'un **cégep anglophone autonome** dans la région de l'Outaouais vint couronner des années d'efforts de la communauté de langue anglaise. La fondation du **Collège Heritage** allait bonifier pour ainsi dire la carte des programmes dans la région. Le Collège devait en effet implanter dans l'Outaouais au fil des ans **six DEC** techniques et contribuer de cette manière à retenir une partie de la clientèle étudiante de la région qui, autrement, n'aurait eu d'autres choix que d'intégrer des établissements collégiaux ontariens ou montréalais. Il est clair que l'Outaouais allait assister dans les années 1980 au **renouveau** de ses établissements postsecondaires, en particulier ceux du niveau collégial.

### 3.2.2.2 Les établissements postsecondaires

*«Doter l'Outaouais de programmes d'enseignement et d'installations lui permettant de mettre en valeur pleinement ses ressources forestières...»*

*Conférence biennale de l'Outaouais,*

*11 février 1989*

Au début des années 1980, le développement du **Collège de l'Outaouais** et de l'Université était encore à faire. Le Collège n'était pas encore entré dans sa période de **renouveau**, le statut du **campus Heritage** restait à débattre et **l'Université du Québec à Hull** venait à peine de voir le jour (**mars 1981**). Tout était donc à construire ou presque. Bien qu'en développement, l'Université du Québec à Hull crée peu de programmes au cours des années 1980. Le contexte budgétaire du Québec ne s'y prête tout simplement pas. Entre **1980** et **1989**, par exemple, le nombre de **baccalauréats** passe de **15** à **20**, le nombre de **maîtrises** de **3** à **4** et le nombre de **doctorats** de **0** à **1** (voir le **tableau 8**). C'est aussi au début des années 1980 que sont confortées les grandes orientations qui furent privilégiées par l'Université au cours des années 1970. C'est la raison pour laquelle nous nous attardons aux **plans triennaux** de cette décennie.

Comme nous le savons déjà, le développement de l'enseignement collégial s'accélère vers le milieu des années 1980 avec la **relance** des programmes au Collège de l'Outaouais (**1983-1988**) et la création, vers la fin de la décennie, du collège anglophone (**1988**).

### 3.2.2.3 Le Collège de l'Outaouais

Nous avons vu comment, à partir de **1981**, le Collège de l'Outaouais procède à la **relance** de sa programmation en mettant d'abord sur pied un **groupe de réflexion** qui devait explorer les **axes de développement** de l'établissement et, ensuite, en créant un comité conjoint **Cégep-Travail** qui reçut la tâche de réfléchir aux besoins du milieu quant à la formation technique. Cette relance était nécessaire, surtout que le retard du collège à développer ses programmes faisait l'objet de critiques, notamment de la part du **Conseil régional de développement de l'Outaouais** (CRDO). En effet,

l'appui du CRDO à la création d'un cégep autonome à Gatineau au début des années 1980 était une réaction au retard de la carte des programmes dans la région. En **1983**, le président du CRDO était on ne peut plus clair à ce sujet : «**Le CRDO consent à s'impliquer dans ce dossier afin de redorer l'image médiocre de l'enseignement dans la région.**» Il ajoutait que la présence d'un autre complexe d'enseignement collégial sous quelque forme que ce soit aurait pour effet de stimuler les différents intervenants dans ce dossier, car, pensait-il, «*l'on ne s'était guère forcé jusqu'ici pour développer de nouvelles options*». <sup>155</sup> Trois ans plus tard, c'est-à-dire en **1986**, l'**Office de planification et de développement du Québec (OPDQ)**, dans son bilan socio-économique de l'Outaouais, déplorait à son tour la faiblesse de l'offre de formation :

La région n'abrite qu'une seule institution d'enseignement dispensant une formation de niveau collégial sur son territoire : le Collège de l'Outaouais. Celui-ci, malgré une excellente croissance et le développement récent de nouveaux programmes ces dernières années, voit sa force d'attraction limitée à cause du nombre restreint de spécialités offertes au secteur professionnel ainsi que de la concurrence du Collège Algonquin d'Ottawa et des autres cégeps du Québec offrant des spécialités plus nombreuses. L'annonce de l'ouverture prochaine (septembre 1988) d'un campus du Collège à Gatineau aidera sûrement à solutionner une partie de ce problème si celui-ci peut offrir d'autres spécialités que celles déjà disponibles. <sup>156</sup>

La même année, le **Cahier des axes du Sommet socio-économique de l'Outaouais** ne pouvait également que constater le «*sous-développement de la formation professionnelle gérée par le CEGEP*». <sup>157</sup>

On peut tout à fait croire que tant les reproches du CRDO que les constats de l'OPDQ ou de ceux des participants au **Sommet socio-économique de 1986** ne faisaient que résumer l'opinion générale. Le Collège de l'Outaouais devait finalement réagir à ces critiques (qui n'étaient pas tout à fait nouvelles) en développant, comme nous le savons maintenant, **huit nouveaux programmes** entre les années **1983** et **1994**.

Selon les attentes mêmes des partenaires du milieu, la relance des programmes collégiaux devait se faire en tenant compte de «*la nécessité de s'ajuster aux secteurs économiques de la région*». Ce principe, adopté par le Conseil d'administration du Collège en **septembre 1982** et repris en **1996** – mais venant en droite ligne des recommandations du comité **Cégep-Travail** (1981) – devait guider le développement de l'établissement jusqu'à aujourd'hui. Les attentes du milieu à l'égard du Collège de l'Outaouais seront, il faut bien le dire, de plus en plus importantes au fur et à mesure que nous approcherons des années 1990.

<sup>155</sup> Lemieux, Lyne. «Le CRDO établit une liste de cinq priorités», *Le Droit*, le 12 mai 1983. Les caractères gras sont de nous.

<sup>156</sup> Office de planification et de développement du Québec. *Bilan socio-économique, Région de l'Outaouais*, 1986, p. 23 et 24.

<sup>157</sup> Sommet socio-économique de l'Outaouais. *Cahier des axes*, Mont Ste-Marie, 9-10 mai 1986, p. 75.

Évoquons à nouveau le fait que le comité **Cégep-travail** (1981) avait identifié **cinq grands axes économiques** définissant la région de l'Outaouais. Or, **trois** de ces axes, affirmait le comité, étaient «*complètement ignorés*» dans la carte d'enseignement du Collège. Il s'agissait du **tourisme**, de **l'agriculture** et de la **foresterie**. Les membres du comité allaient donc fortement recommander l'élargissement de l'offre de formation dans ces domaines dans le but de combler ce qui leur semblait être une grave lacune dans la carte des programmes. Nous savons que le «rattrapage» que l'on escomptait à l'époque dans ces domaines ne s'est jamais concrétisé puisque le Collège ne reçut pas l'autorisation de donner ces programmes, ces autorisations finales ne pouvant être accordées, soulignons-le, qu'au palier ministériel.

Comme on va le voir plus loin, le Collège de l'Outaouais était loin d'être seul à réfléchir à une possible programmation en **tourisme**, en **foresterie** et dans le domaine **agroalimentaire** dans les années 1980. Nous verrons que l'Université elle-même y réfléchissait. Ces réflexions amorcées tant au Collège qu'à l'Université étaient sans doute nourries par les demandes du milieu. La preuve en est que les participants au **Sommet socio-économique de l'Outaouais de 1986**, ayant identifié la **forêt** et son **aménagement** comme «axe de développement», conviaient la région à se doter «*de programmes d'enseignement et d'installations lui permettant de mettre en valeur pleinement ses ressources forestières*». <sup>158</sup> Le secteur **tourisme et récréo-touristique** ayant aussi été retenu comme axe de développement, les intervenants du milieu demandèrent que la région «(améliore) le niveau de formation de la main-d'œuvre» dans ces secteurs. <sup>159</sup>

### 3.2.2.4 L'Université en Outaouais

#### Plan triennal 1981-1984

Malgré le peu de programmes implantés, les années 1980 seront tout de même fructueuses pour l'Université. Le CEUOQ fait adopter par l'Assemblée des gouverneurs en **février 1981** l'esquisse de son **Plan triennal 1981-1984** qui se trouve être en fait le premier plan de la future constituante de **l'Université du Québec à Hull**. Résolument tourné vers l'Outaouais, le **Plan** de l'année 1981 cherche d'abord à cerner les caractéristiques de la région. Ces caractéristiques, n'en doutons pas, sont nommées parce que c'est sur elles finalement que va reposer le **sens** du développement de la future constituante.

Certains commentaires qui accompagnent les caractéristiques identifiées valent vraiment la peine d'être cités, tant ils en disent long sur les orientations privilégiées.

Le **Plan** s'attarde donc aux caractéristiques suivantes :

---

<sup>158</sup> Secrétariat Régional de la concertation de l'Outaouais. *Conférence biennale de l'Outaouais, Synthèse des engagements du Sommet socio-économique de l'Outaouais*, 11 février 1989, p. 4. Les caractères gras sont de nous.

<sup>159</sup> Ibid., p. 9

1. **la région de l'Outaouais est un milieu fortement urbanisé et de revenus moyens élevés;**
2. **le développement des services universitaires dans l'Outaouais est récent,** ce qui implique que l'éventail des programmes de 1<sup>er</sup> cycle reste à élargir;
3. **il s'agit d'un milieu urbain en développement rapide;**
4. **l'Outaouais est fortement axé sur le secteur tertiaire.** Il découle de cette caractéristique une préoccupation de formation académique de type professionnel qui, sans exclure à priori les sciences appliquées, ne recourt à elles qu'en vue d'une fonction de support à d'autres activités universitaires;
5. **La région est bien pourvue en richesses naturelles.** Au nombre de ces dernières, **la forêt.** Cette caractéristique plaiderait en faveur de l'organisation d'enseignements et de recherches dans les domaines de la foresterie et des pâtes et papiers. **Cependant, l'absence d'infrastructure universitaire en génie et en sciences, infrastructure qui ne se justifie pas par ailleurs, de même que l'existence au Québec de multiples interventions en ce domaine dans d'autres universités ont incité le CEUOQ à s'abstenir d'intervenir dans ce secteur;**
6. **le territoire a une forte vocation touristique;**
7. **la région outaouaise est au cœur d'activités intenses dans le domaine international;**
8. **le milieu outaouais québécois est en recherche d'identité.**<sup>160</sup>

Les caractéristiques régionales identifiées dans le **Plan** sont révélatrices quant aux **axes de développement** privilégiés par l'Université : l'accent mis sur la **zone urbaine** et son développement rapide ainsi que sur la **forte présence du secteur tertiaire** au détriment des richesses naturelles à exploiter, annonce déjà l'orientation ultime de l'établissement universitaire vers le développement de programmes de type professionnel liés en grande majorité au secteur des services. Cette orientation, nous l'avons constaté, était déjà privilégiée dans les années 1970. Comme nous l'avons expliqué à la **section 2.6.3** de ce document, la programmation de l'Université en Outaouais s'est clairement développée en suivant les besoins de l'économie de services qui caractérise la zone urbaine de l'Outaouais.

De plus, on s'en doute bien, le fait que l'Université abandonne sciemment la formation et la recherche dans les domaines de la **foresterie** et **des pâtes et papiers**, et le fait aussi qu'elle n'a pas implanté de programmes en **tourisme**, seront lourds de conséquences pour l'avenir. Cela explique peut-être les démarches que vont

<sup>160</sup> Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois. *Esquisse du Plan triennal 1981-1984, Document adopté par l'Assemblée des gouverneurs*, le 25 février 1981, p. 1. Les caractères gras sont de nous.

entreprendre à la même époque certains intervenants du milieu auprès de l'**Université Laval** pour qu'elle offre dans l'Outaouais un programme en **foresterie**, entre autres choses... En effet, en avril **1985** le CRDO demandait à l'**Université Laval** de considérer la mise en place dans l'Outaouais d'une première année en **géodésie**, en **foresterie** et en **agroalimentaire**. On doit, semble-t-il, cette initiative à l'**Association des anciens de l'Université Laval dans l'Outaouais** qui, dès **1984**, avait approché le CRDO à ce sujet.<sup>161</sup>

Enfin, il vaut la peine de mentionner que si l'esquisse du **Plan triennal 1981-1984** juge que «*l'infrastructure universitaire en génie et en sciences (...) ne se justifie pas*», l'Université n'hésite pas à présenter à la **Conférence biennale de l'Outaouais** tenue le **11 février 1989** (qui visait à faire le point sur l'avancement des projets retenus lors du **Sommet socio-économique** de mai **1986**) «*un projet d'étude visant la mise en place éventuelle de programmes en sciences exactes et appliquées*». Ce projet d'étude faisait suite à l'accord de principe conclu lors du **Sommet socio-économique** entre l'Université du Québec à Hull, le Collège de l'Outaouais, le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé et des Services sociaux, et qui reconnaissait le «*droit à la population d'étudier dans son milieu, notamment en sciences et en sciences appliquées*».<sup>162</sup>

### **Plan triennal 1982-1985**

Désormais concentrée sur la seule région de l'Outaouais, la nouvelle constituante de l'Université du Québec dépose en janvier **1983** son **Plan triennal 1982-1985**. Ce Plan confirme les axes de développement qui furent choisis au cours des **dix** dernières années, notamment **l'administration, les sciences comptables, l'informatique, les relations industrielles, l'éducation, le travail social, la santé, la psychoéducation, l'orthopédagogie, les lettres et traduction et les arts plastiques**, pour ne nommer que les plus importants.

D'une part, l'Université réaffirme sa préoccupation pour «*la formation générale*», d'autre part, de **nouveaux axes de développement** sont identifiés :

- la haute technologie;
- le milieu international;
- le tertiaire;
- l'identité culturelle;
- le territoire rural.

Bien que la grande majorité de ces axes soient intimement liés aux caractéristiques socio-économiques de la zone urbaine d'Ottawa-Gatineau, cela n'empêche nullement l'UQAH de s'intéresser à la zone rurale de l'Outaouais : «*le territoire rural impose à l'Université de se préoccuper de son aménagement, de l'exploitation de ses ressources, du milieu de vie de ses habitants en consonance avec l'ensemble de la*

<sup>161</sup> Voir les rapports annuels du CRDO des années 1983-1984 et 1984-1985.

<sup>162</sup> Secrétariat Régional de la concertation de l'Outaouais. *Conférence biennale de l'Outaouais*, 11 février 1989, p. 4

*région.*»<sup>163</sup> Mais le **Plan** reconnaît également que «*l'Université a jusqu'à maintenant entretenu peu de préoccupations*» pour le territoire rural. On pense alors à des programmes susceptibles de graviter autour de la «**gestion agricole**» ou de «**l'aménagement-écologie**».<sup>164</sup>

Il en ira de même du **secteur touristique** dont le développement se trouve accolé dans le **Plan** à la question de l'identité culturelle, elle-même liée à la mise en valeur du patrimoine local et régional.<sup>165</sup> Or, il faut bien admettre que les ambitions du **Plan triennal 1982-1985** n'ont pas débouché sur une nouvelle programmation qui aurait embrassé à la fois le secteur agricole et le secteur touristique. Le **Collège de l'Outaouais**, souvenons-nous-en, pensait lui aussi à cette époque travailler à l'implantation de programmes en **tourisme** et en **foresterie**.

### **Années 1980 : la problématique de l'élargissement de l'offre de formation**

Tout comme pour le niveau collégial, le sous-développement de l'enseignement universitaire dans les années 1980 fait l'objet de critiques. L'**OPDQ**, dans son bilan socio-économique déjà cité plus haut (**1986**), ne peut s'empêcher d'écrire que si «*l'Université du Québec à Hull (UQAH) voit ses clientèles augmenter de façon spectaculaire depuis sa création.(...) Il n'en reste pas moins que l'Université ne dessert pas encore adéquatement sa clientèle potentielle parce qu'elle ne peut offrir un éventail suffisant de programmes, particulièrement dans les disciplines des sciences et des sciences appliquées*».<sup>166</sup> On conçoit aisément qu'à la **Biennale de 1989**, l'Université ait réitéré sa volonté de travailler à la mise en place de programmes en sciences exactes et en sciences appliquées.

Après cette critique, l'**OPDQ** prenait soin toutefois d'ajouter la remarque suivante :

En fait, les deux institutions d'enseignement postsecondaires (Université et Collège) sont affectées par la conjoncture de décroissance des investissements dans leur domaine. Cette situation cause un nouveau retard dans l'implantation de programmes essentiels au développement de la région.<sup>167</sup>

On comprenait donc que le retard des programmes qui affectait tant **l'Université du Québec à Hull** que le **Collège de l'Outaouais** n'avait pas que des causes internes, mais relevait pareillement des effets des politiques budgétaires de l'État.

<sup>163</sup> Université du Québec à Hull. *Plan triennal 1982-1985, Chapitre II : Axes et orientations*, janvier 1983, p. 8.

<sup>164</sup> Université du Québec à Hull. *Plan triennal 1982-1985, Chapitre IV : La programmation*, janvier 1983, p. 10.

<sup>165</sup> Il est intéressant de constater que cette vision du tourisme liée à l'identité culturelle se retrouve presque telle quelle dans le *Schéma d'aménagement révisé de la Communauté urbaine de l'Outaouais* adopté en octobre 1999. Voir le chapitre 2, Orientation 6.

<sup>166</sup> Office de planification et de développement du Québec. *Bilan socio-économique de l'Outaouais*, 1986, p. 24.

<sup>167</sup> Ibid.

Également conscients de la faiblesse de l'offre de formation universitaire et collégiale dans la région et décidés à rehausser cette offre en vue de rapatrier les clientèles étudiantes, les participants du **Sommet socio-économique** allaient recommander «*que l'on élargisse les possibilités de formation dans la région avec une perspective de récupération de la clientèle et de développement de nouveaux programmes rattachés au potentiel et possibilités économiques de la région*». <sup>168</sup> Cet «élargissement», on le sent bien, était lié dans les esprits à la question de la **viabilité** des établissements postsecondaires de la région ainsi qu'à celle du **développement** et de **l'identité régionale**. On croyait que le développement des programmes aux collèges et à l'Université serait susceptible à la fois de **réduire l'exode** de la clientèle étudiante vers les établissements d'enseignement de l'Est ontarien et de concourir à la **formation de la main-d'œuvre** nécessaire au développement de la région. Réduire cet exode, ou si l'on préfère rapatrier une partie de la clientèle étudiante, avait pour enjeu la pérennité des établissements postsecondaires, alors que la formation concernait directement le développement économique et social de l'Outaouais.

On ne doutait pas non plus que la **réduction** de «*l'hémorragie d'étudiants locaux vers l'Est ontarien*», pour reprendre les termes mêmes du Sommet, et la **formation** de la main-d'œuvre **dans la région** et **pour la région** auraient à long terme un effet bénéfique sur le renforcement de **l'identité régionale**. Les perspectives qu'offre le **Sommet socio-économique** de **1986** sont à notre avis tout à fait limpides à cet égard. Ainsi, après avoir expliqué que les axes de développement examinés lors du Sommet socio-économique l'avaient été sous les thèmes «**Jeunes, Femmes, Plein-Emploi et Formation**», les auteurs du Cahier des axes tenaient à préciser la chose suivante : «*Les projets qui vous sont présentés dans le cadre de cette vaste problématique (le Sommet) constituent autant (...) d'intérêts majeurs pour notre région. Il nous apparaît clair, à travers ces projets, que la réalisation de notre identité régionale passe obligatoirement par l'intégration de toutes les composantes de la population au processus de développement de la région.*» <sup>169</sup> En Outaouais, la formation, de niveau collégial ou universitaire, devait donc jouer un rôle qui, assurément, allait dépasser la simple adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre.

<sup>168</sup> Sommet socio-économique. *Cahier des axes*, 1986, p. 73.

<sup>169</sup> Sommet socio-économique de l'Outaouais. *Cahier des axes*, p. 58. Les caractères gras sont de nous.

### 3.2.3 Vision de l'enseignement supérieur dans l'Outaouais : les années 1990 et le début des années 2000

Les années 1990 et le début des années 2000 s'inscrivent clairement dans une plus grande concertation des intervenants sur l'ensemble des questions touchant l'éducation, notamment la formation de la main-d'œuvre. À cet égard, le **Forum sur l'avenir économique de l'Outaouais de 1991**, la création en 1997 de la **Table Éducation Outaouais**, l'**Entente spécifique** signée la même année entre le gouvernement du Québec et le CRDO sur la **politique active du marché du travail** ainsi que l'**Entente cadre de développement 2000-2005** constituent des exemples éloquentes. On pourrait ajouter à cette liste le **Forum régional sur l'enseignement supérieur** – pour lequel a été rédigé le présent document – qui réunit en **octobre 2003** un grand nombre d'intervenants du milieu. Ce **Forum** représente aussi un exercice de concertation unique en son genre dans la mesure où il regroupe l'ensemble des responsables des établissements postsecondaires de l'Outaouais ainsi que des partenaires du milieu. Il pousse toujours plus avant la coopération régionale dans le secteur de l'éducation. Nous l'avons dit : plus conscients des liens qui unissent le développement régional et l'éducation et soutenus par les politiques du gouvernement québécois, les partenaires du milieu en sont venus à miser de plus en plus sur la concertation.

#### Forum sur l'avenir économique de l'Outaouais de 1991

Organisé en **novembre 1991**, le **Forum sur l'avenir économique de l'Outaouais** ne pouvait éviter la question de l'éducation dans la perspective de la «formation des personnes». Traçant un bilan des mémoires présentés par **l'Université du Québec à Hull**, le **Collège de l'Outaouais** et les **commissions scolaires**, le **Comité d'étude** du **Forum** faisait remarquer que la problématique du secteur de l'éducation en Outaouais ressemblait à celle d'autres secteurs, tels la santé, la culture et le commerce de détail où les clientèles de la région subissent une forte attraction d'institutions ou d'entreprises d'Ottawa.<sup>170</sup>

Le Comité d'étude ne pouvait aussi que constater «*l'état de sous-développement de l'Université du Québec à Hull qui, malgré certains secteurs d'excellence, n'a pas d'enseignement en sciences et qui perd naturellement toute cette clientèle au profit de l'Université Carleton et l'Université d'Ottawa, entre autres*».<sup>171</sup> C'est dans ce contexte que **l'Université du Québec à Hull** soumit aux participants du **Forum économique** sa volonté d'implanter de nouveaux programmes en **génie informatique**, en **environnement** ainsi qu'en **études canadiennes** et déclara vouloir renforcer les **études avancées** et développer certains centres d'excellence en **recherche**. Certes, les programmes pressentis en **environnement** et en **études canadiennes** ne furent pas implantés, mais l'Université eut la possibilité de développer près d'une **quinzaine de nouveaux programmes** ou de nouvelles **options** entre **1993** et **1999** dont **trois** programmes de maîtrise (**travail social** (avec mémoire),

<sup>170</sup> Comité d'étude sur l'avenir économique de l'Outaouais. *Forum sur l'avenir de l'Outaouais; les solutions... ?!*. Cahier de l'animateur, le samedi 30 novembre 1991, Palais des congrès de Hull, p. 70.

<sup>171</sup> Ibid.

**psychoéducation** et **services financiers** (M.B.A.). Au nombre des nouveaux programmes de baccalauréat figurent le **génie informatique**, les **sciences infirmières** (formation initiale), la **psychologie**, **l'enseignement des arts** et la **traduction et rédaction**.

Les années 1990, disons-le, vont constituer pour l'Université une période de **renouveau** dans le domaine de l'enseignement, mais tout particulièrement dans celui de la recherche, comme nous avons déjà eu l'occasion de le signaler.<sup>172</sup> D'abord essentiellement ancrée dans le monde de l'éducation, la recherche à l'UQAH, souvenons-nous-en, va se diversifier à partir de l'année **1994-1995**. L'analyse du financement de la recherche subventionnée à l'Université entre **1980** et **2002** révèle en effet que les activités de recherche qui touchaient le champ disciplinaire de l'éducation avaient, jusqu'à aujourd'hui, conservé toute leur importance, mais qu'à partir du milieu des années 1990 les problématiques liées aux domaines du **travail social**, des **relations industrielles**, de la **psychologie** et des **sciences appliquées** (informatique, fibre optique, photonique) prenaient de plus en plus d'importance.

Quant au **Collège de l'Outaouais**, on pouvait lire dans son mémoire qu'une bonne partie de sa clientèle potentielle étudiait à Ottawa et que, cause ou conséquence, le Collège n'offrait que «*17 programmes d'enseignement professionnel alors que normalement pour la population de l'Outaouais, l'on devrait théoriquement en avoir 38*».<sup>173</sup> Afin de remédier à ce retard, le Collège se proposait d'offrir un certain nombre de DEC techniques, notamment dans les domaines du **génie**, du **graphisme**, de la **mécanique** et des **sciences médicales**. Bien que tous les vœux du Collège n'aient pas été exaucés, nous savons que suite au dépôt en **1992** de son Plan de développement, **trois** nouveaux programmes s'ouvrirent entre **1993** et **1994** : **Techniques d'éducation spécialisée**, **Technologie de la mécanique du bâtiment** et **Technologie du génie civil**.

Interpellé par l'effort consenti en vue de rapatrier les services médicaux et sociaux de la rive ontarienne vers la rive québécoise, le **Plan de 1992** devait aussi proposer l'implantation de nouveaux programmes dans la **famille des techniques biologiques** : **Laboratoire médical**, **Techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie**, **Techniques de radiodiagnostic** et **Techniques de réadaptation**. L'ouverture de ces DEC techniques, nous l'avons mentionné plus tôt, fait également partie des objectifs du «**Plan de développement 1996-1997 à 2000-2001**». Au cours des années 1990, le Collège ne réussit toutefois pas à implanter ces programmes.

Encore une fois, on examina la possibilité de bonifier l'offre de formation dans les domaines de **l'agriculture** et de la **foresterie**, mais les auteurs du **Plan de 1992** n'étaient pas convaincus de la pertinence d'ouvrir de nouveaux programmes techniques dans ces secteurs clés. D'une part, parce que le Collège jugeait à l'époque que **l'agriculture** dans l'Outaouais, malgré son grand potentiel, subissait de nombreuses contraintes structurelles qui en retardaient le développement et que,

<sup>172</sup> Voir la section 1.4.1 de notre document.

<sup>173</sup> Ibid. Les caractères gras sont de nous.

d'autre part, le nombre d'étudiants inscrits ailleurs au Québec dans les différents programmes en **foresterie** déclinait.<sup>174</sup>

Outre les programmes déjà mentionnés, les auteurs du **Plan de 1992** recommandèrent aussi «*d'analyser en profondeur les besoins du marché du travail*» dans les domaines du **travail social**, des **techniques d'intervention en délinquance**, du **tourisme**, de **l'agriculture** et des **communications**» et de poursuivre les efforts en vue de l'implantation d'un programme en **conservation muséologique**.

### Années 1990, la suite...

La volonté exprimée par les partenaires du milieu d'augmenter l'offre de formation dans la région ne s'arrête pas à l'année 1991. Lors de la démarche de **planification triennale** du ministère de l'Éducation<sup>175</sup> faisant suite à l'exercice de **rationalisation de la carte des programmes** (1996), le **Conseil régional de développement de l'Outaouais** (CRDO) déposait en **1997** à la **Table Éducation Outaouais** des recommandations concernant la carte des options professionnelles et techniques. Les recommandations reprenaient les grands secteurs économiques à la lumière de l'offre de formation que l'on trouvait dans l'Outaouais en enseignement **professionnel** (secondaire) et **technique** (collégial). C'est ainsi que les secteurs du **tourisme**, de la **forêt**, de **l'agroalimentaire**, des **technologies de l'information** et de la **culture**, pour ne nommer que les plus importants, firent l'objet de recommandations.

Compte tenu des besoins des entrepreneurs et des employés oeuvrant dans **l'industrie touristique**, et considérant également le fait que la région s'était dotée en **1994** d'un **plan stratégique de développement** dont la priorité numéro un était le tourisme, le CRDO jugeait «*essentiel que la région offre aux étudiant(e)s une formation de base en tourisme*». <sup>176</sup> Le CRDO appuyait aussi à l'époque les démarches du **Collège de l'Outaouais** et du **Collège Heritage** qui voulaient offrir des attestations d'études collégiales (AEC) en tourisme et soutenait le collège anglophone qui prévoyait cette année-là (1997) déposer une demande d'autorisation d'un **DEC en tourisme**.

Le secteur de la **forêt** fit également l'objet des recommandations du CRDO. On fait d'abord remarquer que «*jusqu'à maintenant, la région offrait peu d'options de formation régulière (à la carte) pour répondre aux divers besoins de l'industrie forestière. Le Collège de l'Outaouais de même que la Commission scolaire Vallée de La Lièvre veulent donc pallier à cette situation*». <sup>177</sup> Bien que soutenant ces établissements dans leur volonté d'offrir de nouveaux programmes liés au secteur

<sup>174</sup> Il est à noter qu'en ce qui concerne l'agriculture en Outaouais, le **Plan de 1992** reconnaissait que «*la production horticole en serre et l'élevage de bœuf de boucherie (prenaient) de l'expansion en région*».

<sup>175</sup> Cette planification triennale fait suite à la **politique de régionalisation** adoptée par le ministère de l'Éducation en 1997 qui avait pour but de confier aux régions la planification de la formation professionnelle et technique à la faveur d'une concertation interordres (commissions scolaires, cégeps et université).

<sup>176</sup> Conseil régional de développement de l'Outaouais. *Recommandations régionales sur la carte des options professionnelles et techniques, Secteur collégial et secondaire Outaouais*, Déposé auprès de la Table régionale éducation Outaouais, le 30 octobre 1997, p. 2.

<sup>177</sup> op. Cit., CRDO. *Recommandations régionales sur la carte des options*, p. 5

forestier (AEC et DEP), le CRDO encourageait aussi «fortement» le collège francophone à implanter dans les années à venir un **DEC en Aménagement forestier**. Mentionnons que le Collège a, pour ce DEC technique, essuyé un ultime refus de la part du ministère de l'Éducation en 2002.

Quant aux activités touchant l'**agroalimentaire** et les **technologies de l'information**, le CRDO déclarait qu'il était «*primordial d'offrir un éventail de programmes qui permette de répondre aux besoins de l'industrie existante et développer de nouveaux créneaux*». <sup>178</sup> On laissait donc entendre que l'offre de formation dans ces secteurs était insuffisante dans la région.

En ce qui concerne le volet **culturel**, le CRDO soutenait, suite à une consultation, que «*le Collège de l'Outaouais devrait faire une demande pour obtenir le DEC en muséologie, la raison principale de ce choix étant la présence dans la région de la Capitale nationale, de nombreux musées (...)*». <sup>179</sup> Le DEC en **muséologie**, faut-il le rappeler, fut finalement octroyé au Collège Montmorency de Laval par le ministère de l'Éducation.

### Établissements privés de niveau collégial

On a également assisté au cours des années 1990 – plus précisément en **1996** – à l'arrivée des établissements privés de niveau collégial. L'implantation des établissements formant le **MultiCollège de l'Ouest du Québec** ainsi que la fondation du **Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières** ont donné lieu à une augmentation de l'offre de formation collégiale dans l'Outaouais. Compte tenu de la relative anémie de la programmation collégiale dans la région, la venue de ces maisons d'enseignement a favorisé le rattrapage que l'Outaouais se devait d'accomplir dans sa carte des programmes. Dans les faits, le secteur privé est venu combler une demande qui se trouvait satisfaite dans la majorité des autres régions du Québec, notamment dans les agglomérations importantes. De plus, l'entente qu'a signée le **Collège Mérici** avec **l'École de Tourisme de Guangzhou** est un exemple du dynamisme qu'apporte la venue des établissements collégiaux privés dans la région de l'Outaouais.

---

<sup>178</sup> Ibid., p. 4

<sup>179</sup> Ibid., p.7. Signalons aussi qu'en août **1997** était signée «**l'Entente spécifique sur la politique active du marché du travail dans la région de l'Outaouais**» qui réitérait parmi les priorités régionales en matière de développement de la main-d'œuvre l'importance de «*bonifier l'offre de formation et l'adapter aux besoins et à la réalité des territoires*». Ce principe, soit dit en passant, avait d'abord été retenu à la suite d'une consultation entreprise en **1996** auprès des milieux régionaux par la **Table des partenaires** composée à l'époque de représentants du **Conseil régional de la main-d'œuvre de l'Outaouais** (CRMO), de la **Société québécoise de développement de la main-d'œuvre** (SQDM) et bien sûr du **CRDO**. Soulignons que le **Collège de l'Outaouais** était partie prenante de cette **Entente** dans la mesure où il devait offrir aux clientèles visées des activités dans le domaine de la **préparation et de l'insertion en emploi** ainsi que de la formation menant à la **création d'emplois** (sensibilisation à l'entrepreneurship – formation sur mesure).

### **Table Éducation Outaouais**

La marche vers une plus grande concertation franchit une autre étape avec la création de la **Table Éducation Outaouais** (TÉO). Établie en **1997**, la **TÉO** – nous en avons déjà parlé – s’est constituée en groupe régional de concertation se donnant le mandat de favoriser une meilleure harmonisation entre les ordres d’enseignement. En outre, cette instance a pour rôle de planifier et de promouvoir le développement de la carte des options des programmes de la formation professionnelle et de la formation technique, de mener ou de commanditer des recherches sur des problèmes propres à la région et, enfin, d’organiser une forme de collaboration avec les organismes de développement régional. La **Table Éducation Outaouais** est en quelque sorte le lieu privilégié de concertation entre le monde de l’éducation et les organismes engagés dans le développement régional.

En **juin 1998**, la **Table Éducation Outaouais** entérinait une proposition du Conseil régional de développement de l’Outaouais (CRDO) ayant pour objet de tracer un **portrait** du secteur de l’éducation dans la région de l’Outaouais, en vue d’en dégager les **enjeux principaux** et d’établir des **priorités d’action**.

Publié en **mai 2000**, le «*Plan stratégique de développement de l’éducation en Outaouais : état de la situation, enjeux et priorités*»<sup>180</sup> dégagait clairement **trois enjeux** principaux du secteur de l’éducation – que nous reprenons ici pour mieux les expliquer – et proposait des **stratégies** d’intervention susceptibles de répondre à ces défis :

---

<sup>180</sup> Régimbald, A., et Robitaille, M. *Plan stratégique de développement de l’éducation en Outaouais : état de situation, enjeux et priorités*, Table Éducation Outaouais, mai 2000, 194 p. Voir le chapitre 7, p.183 à 186.

## 1. Enjeu social

**Augmenter la réussite scolaire et le taux de diplomation dans la région de l'Outaouais.**

### *Stratégies*

Parmi les stratégies proposées nous retenons les suivantes :

- valoriser davantage la formation professionnelle et la formation technique dans la région de l'Outaouais;
- rendre plus accessible dans la région de l'Outaouais, surtout en périphérie, la formation professionnelle, la formation technique et la formation postsecondaire;\*
- créer des passerelles entre les différents ordres d'enseignement et entre les programmes;
- augmenter l'offre de formation en région à tous les ordres d'enseignement.

*\*Rappelons que la formation technique fait partie de la formation postsecondaire.*

## 2. Enjeu économique

**Développer une offre de formation liée aux secteurs prioritaires de développement économique de la région de l'Outaouais et aux besoins de main-d'œuvre régionale et locale.**

### *Stratégies*

Parmi les stratégies proposées nous retenons les suivantes :

- soutenir le développement économique régional à tous les ordres d'enseignement par une volonté politique claire du milieu de l'éducation;
- travailler de concert avec le milieu socio-économique afin que ce dernier puisse appuyer les efforts de diversification et d'adaptation de l'offre de formation : le partenariat doit constituer la valeur fondamentale sur laquelle doit reposer et se poursuivre l'effort des acteurs de tous les secteurs;
- s'assurer que les plans de développement économique mettent clairement en évidence les besoins de main-d'œuvre afin que le secteur de l'éducation soit en mesure de s'adapter rapidement.

### 3. Enjeu géographique

**Inciter davantage les jeunes de la région de l’Outaouais à y poursuivre leurs études postsecondaires.**

#### *Stratégies*

Parmi les stratégies proposées nous retenons les suivantes :

- concevoir une stratégie de marketing intégrée, dynamique et plus efficace pour faire connaître et valoriser la formation professionnelle, la formation technique et la formation universitaire tant à l’intérieur qu’à l’extérieur de la région de l’Outaouais;
- conscientiser les acteurs régionaux à la perte de population scolaire importante causée par la faiblesse de l’offre de formation concernant l’enseignement postsecondaire dans la région de l’Outaouais, afin d’obtenir des engagements sérieux;
- augmenter et adapter l’offre de formation dans les établissements d’enseignement collégial et à l’Université, là où il existe une population scolaire importante qui étudie ailleurs que dans la région;
- avoir une plus grande souplesse en matière de formation professionnelle et de formation technique pour faire face aux caractéristiques uniques de la région de l’Outaouais;
- adapter l’offre de formation actuelle afin qu’elle puisse davantage concurrencer celle de l’Est ontarien.

On le voit bien, les enjeux ainsi que les stratégies retenus par le **Plan stratégique de mai 2000** ont encore beaucoup à voir avec la problématique de la **viabilité** des établissements d’enseignement, du **développement régional**, et indirectement, celle touchant **l’identité régionale**. Ainsi, parlant de l’exode des clientèles des niveaux collégial et universitaire au profit de l’Est ontarien, le **Plan stratégique** tenait à préciser ceci : «*Cette perte a non seulement un effet négatif sur la viabilité des établissements d’enseignement postsecondaire, mais aussi sur l’économie régionale et même sur le développement de la capacité entrepreneuriale.*»<sup>181</sup>

<sup>181</sup> Op., cit., *Plan stratégique de développement de l’éducation en Outaouais : état de situation, enjeux et priorités*, p. 185.

Mais surtout, l'accent mis dans le **Plan stratégique** sur la **valorisation** de la formation, le **soutien** que doit apporter le monde de l'éducation au développement régional, l'**appel** (maintes fois entendu dans le passé) en vue d'augmenter l'offre de formation dans les établissements postsecondaires ainsi que sur l'ensemble du territoire de l'Outaouais et, finalement, l'importance que l'on accorde au **partenariat intersectoriel** dans le domaine de l'éducation et de la formation, nous font croire que les partenaires ont peut-être saisi l'importance des **enjeux** qui interpellent tout territoire qui désire se transformer en «**région d'apprentissage**».

Le lecteur se souviendra qu'à la section précédente (**3.1**), nous nous étions penchés sur ces **quatre** «enjeux inhérents au développement d'une région d'apprentissage».

Ces enjeux sont au nombre de **quatre** :

1. le recrutement des étudiants;
2. l'ancrage local de l'enseignement et de la formation;
3. l'amélioration du système régional d'apprentissage;
4. le développement de la recherche.

Rappelons qu'en ce qui concerne le **recrutement**, les établissements d'enseignement supérieur en région devaient développer de nouvelles stratégies pour s'assurer qu'elles retiennent les meilleurs éléments du système éducatif régional et ne perdent pas ces étudiants au profit de régions plus prospères. Nous savons très bien que le recrutement étudiant est problématique pour l'Outaouais étant donné la concurrence des établissements postsecondaires ontariens. Le recrutement constitue, de ce fait, un enjeu crucial pour la région. Pas étonnant alors que le **Plan stratégique** de mai 2000 en fasse une priorité absolue (**enjeu géographique**).

Nous avons aussi exprimé l'idée que **l'ancrage local de l'enseignement et de la formation** constituait un enjeu important. Des liens étroits entre l'Université et les établissements des niveaux secondaire et collégial devaient ainsi être créés **afin de s'assurer que la formation offerte corresponde aux besoins régionaux et qu'elle soit disponible sur l'ensemble du territoire**. En Outaouais, faut-il le rappeler, la **Table Éducation Outaouais** joue ce rôle. Or, le **Plan stratégique** traduit très bien cette demande du milieu (voir l'**enjeu économique et social**), que l'on peut qualifier de récurrente tant elle réapparaît de façon constante au cours des exercices de planification qu'a connus l'Outaouais durant les deux dernières décennies (Sommet de 1986, Biennale de 1989 et Forum économique de 1991).

Rappelons aussi que l'enjeu de **l'amélioration du système régional d'apprentissage** passait obligatoirement par une plus grande **coopération systémique entre les ordres d'enseignement et les organismes voués au développement local et régional**. Cet enjeu, avons-nous dit, est au centre d'une prise de conscience entre l'offre de formation présente sur un territoire et le développement économique et social régional. Il est clair que le **Plan stratégique** s'approprie cette vision des choses que

l'on trouve également dans maints documents de concertation régionale (voir l'**enjeu économique**).

Enfin, nous avons affirmé que la **recherche** demeurait un **noyau important de production du savoir** pour une région. Nous avons dit aussi que si les activités de recherche étaient à l'heure actuelle trop souvent cantonnées à la communauté académique nationale et internationale, elles devaient dorénavant s'établir au niveau de la communauté locale et régionale. De plus en plus, les partenaires du milieu – et c'est le cas en Outaouais – prennent conscience du fait que les activités de recherche sont susceptibles de contribuer davantage au développement des pôles industriels régionaux présents et futurs ou encore, de permettre le développement d'infrastructures porteuses d'avenir, tels les **centres de recherche** et les **centres de transferts technologiques**.

La question de la recherche locale et régionale est sans doute une préoccupation nouvelle en Outaouais, mais on peut dire qu'elle émerge peu à peu dans les consciences et dans les débats, comme en font foi la place occupée par cet enjeu dans le présent document (**section 2.5**) et l'importance qu'accordent actuellement les établissements postsecondaires – pour ne pas dire la région elle-même – au développement de la recherche. L'analyse des activités de recherche et développement (R&D) dans l'Outaouais depuis **1980** (**section 2.5**) montre que les partenaires régionaux ont redoublé d'effort pour dynamiser ce secteur d'activités lié à la nouvelle économie du savoir. Ce n'est donc pas un hasard si l'**Entente cadre de développement 2000-2005** signée entre le CRDO et le gouvernement du Québec stipule que «*l'Outaouais vise à devenir en 2010 un véritable pôle de développement de la connaissance et du savoir*». <sup>182</sup>

Par ailleurs, lors de l'annonce en **septembre 2002** du projet de construction d'un **centre de recherche en technologies langagières** à l'UQO, les partenaires n'ont pas manqué de souligner le fait qu'il y avait «*un consensus régional sur le manque d'institutions d'importance en recherche comme une lacune importante nuisant à la génération d'activités économiques structurantes*». <sup>183</sup> La volonté de constituer la **recherche** en tant que **noyau important de production du savoir** semble d'ores et déjà faire partie de la nouvelle conscience régionale de l'Outaouais.

Tout bien considéré, l'effort qu'a déployé l'**Université du Québec en Outaouais** depuis cinq ou six ans en vue de se donner des créneaux de recherche bien identifiés et liés aux potentiels tant de «l'Outaouais des régions» que de «l'Outaouais urbain» (langues, forêt, photonique, recherches sociales, etc.), sa volonté de se doter d'un centre de recherche en technologies langagières d'envergure nationale et le dépôt à **l'automne 2002** par le **Collège de l'Outaouais** d'une demande visant la création d'un **centre de transferts technologiques dans le secteur de la forêt feuillue** sont, dans le domaine de la recherche, de bons exemples de cette nouvelle conscience régionale

<sup>182</sup> Conseil régional de développement de l'Outaouais. *Entente cadre de développement de la région de l'Outaouais, 2000-2005*, section 2.1.3, 2000, p. 6.

<sup>183</sup> Corporation de développement économique, Ville de Gatineau et Université du Québec en Outaouais. *Projet d'un centre de recherche en technologies langagières en Outaouais, Sommaire exécutif*, 26 septembre 2002, p. 1.

en émergence.<sup>184</sup> En outre, l'embauche par le **Collège de l'Outaouais** en 2002 d'une personne pour encadrer des projets de recherche et la volonté exprimée par le **Collège Heritage** de recruter une personne-ressource qui aurait la tâche de développer les activités de recherche ne peuvent aussi qu'aider notre territoire à se transformer en véritable «**région d'apprentissage**». Cependant, l'Outaouais est loin d'avoir atteint son potentiel en recherche. Tous en conviennent : beaucoup reste à faire.

C'est dans ce contexte d'une concertation toujours plus avancée entre les partenaires socio-économiques et le monde de l'éducation qu'est adopté le «**Plan de développement des Programmes d'études du Collège de l'Outaouais 1996-1997 à 2000-2001**».

Reprenant l'ensemble des principes de développement qui avaient été acceptés par le Conseil d'administration du Collège en septembre **1982** et repris en **1992**, ce nouveau **Plan de développement** ajoute **trois** autres principes devant guider la formation technique. Le **Plan de développement 1996-1997 à 2000-2001** affirme donc que toute expansion de la formation technique au Collège :

- doit tenir compte de la complémentarité des programmes offerts dans les établissements des autres ordres d'enseignement;
- doit viser l'équilibre entre l'offre de formation et les besoins de la main-d'œuvre;
- doit être en harmonie avec les secteurs d'activités économiques en développement dans la région.

La recherche de l'équilibre entre l'offre de formation et les besoins de la main-d'œuvre ainsi que l'harmonisation de la formation technique avec les secteurs d'activités économiques de la région étant des revendications du milieu, il est clair que le Collège ne pouvait qu'y répondre.

Il convient aussi de rappeler que le **Règlement sur le régime des études collégiales** déposé par le ministère de l'Éducation en **1993** ainsi que la **politique de régionalisation** adoptée en **1997** par ce même ministère instaurent de **nouveaux modes de partenariat** entre les intervenants de l'éducation et les partenaires socio-économiques régionaux, ce qui ne pouvait que favoriser la recherche de cet équilibre et l'harmonisation des programmes techniques avec les réalités économiques régionales. Signalons que le **Plan stratégique 2000-2003** du **ministère de l'Éducation** réitère cette politique. Il rappelle en effet que le gouvernement du Québec, dans ses interventions, «*mise sur des modes de fonctionnement fondés sur le partenariat (...) et sur la Politique de soutien au développement local et régional adoptée en 1997*». Le Plan ministériel souligne de plus que parmi les «défis» qui confrontent aujourd'hui le système d'éducation québécois se trouve le «*resserrement*

---

<sup>184</sup> Collège de l'Outaouais. *Un CCTT en Outaouais : un collège à l'écoute de son milieu. Étude de faisabilité, Centre collégial de transfert technologique dans le secteur de la forêt feuillue, ses produits et sous-produits*, Demande de reconnaissance présentée au ministère de l'Éducation, juin 2002, 102 p.

*des partenariats entre le milieu de l'éducation et les autres acteurs sociaux, économiques et culturels (...)*» et ce, à tous les ordres d'enseignement.<sup>185</sup>

Active dans le développement de nouveaux programmes et aussi occupée à la relance des activités de recherche, **l'Université du Québec en Outaouais** poursuit dans les années 1990 et au-delà une politique d'expansion du côté des études avancées (notamment au 2<sup>e</sup> cycle) et de la recherche. Les **plans triennaux** des années 1990 (**1988-1991**; **1989-1991** et **1991-1994**) sont très clairs à sujet. Ces orientations ont porté fruit puisque le nombre de maîtrises offert tripla littéralement entre **1994** et **2002**, passant ainsi de **4** à **12**, alors même que les activités de recherche, nous l'avons déjà signalé, augmentèrent de façon substantielle. Comme nous le savons maintenant, de nouveaux groupes de recherche ont été reconnus et l'Université a pu bénéficier au début des années 2000 de l'octroi d'au moins **trois Chaires de recherche du Canada** (développement des collectivités, photonique et cyberpsychologie). Par ailleurs, d'autres chaires sont attendues (voir le **tableau 39**, section 2.5).

D'après ce qui vient d'être démontré, il nous semble que la volonté d'augmenter l'offre de formation et d'accroître les activités de recherche s'avère persistante, tant du côté du **Collège de l'Outaouais** que du côté du **Collège Heritage** et de **l'Université du Québec en Outaouais**. Compte tenu de cette volonté et du soutien toujours plus grand de la part des partenaires du milieu, les années 2000 risquent d'être prometteuses pour l'ensemble des établissements postsecondaires de la région.

### **Le début des années 2000**

Les premières années de la décennie 2000 sont fertiles en évènements. Soulignons d'abord la signature en **juin 2000** de **l'Entente cadre de développement 2000-2005** entre le CRDO et le gouvernement du Québec. Ce qui retient l'attention à la lecture de ce document, outre les axes et les priorités retenus, c'est la grande place qu'occupe désormais l'éducation dans **l'Entente cadre**. À titre de comparaison, **l'Entente cadre de développement 1994-1999** n'incluait pas le monde de l'éducation dans la planification stratégique régionale, si ce n'est indirectement par l'axe prioritaire du «développement de la main-d'œuvre» qui encourageait «*l'arrimage et l'intégration des programmes adaptés aux besoins des différentes clientèles, particulièrement pour les jeunes, les femmes et les sans emplois*».<sup>186</sup> Or, globalement, le secteur de l'éducation n'y était pas.

**L'Entente cadre 2000-2005** a une toute autre approche. **L'éducation** devient une «**cible stratégique**» bien identifiée et l'on reprend les **trois** enjeux que le **Plan stratégique** de mai 2000 avait retenus (enjeux **social, économique et géographique**). Selon **l'Entente**, les priorités de développement dans le secteur de l'éducation ont pour but de «*répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par l'application de mesures concrètes visant la réduction du décrochage scolaire et l'élargissement de l'offre de formation*».<sup>187</sup>

<sup>185</sup>Gouvernement du Québec. *Plan stratégique 2000-2003 du ministère de l'Éducation*, mars 2000, p. 5 et 13. Les caractères gras sont de nous.

<sup>186</sup> *Entente-Cadre de développement de la région de l'Outaouais 1994-1999*, p. 7.

<sup>187</sup> Op. cit., *Entente cadre de développement de la région de l'Outaouais, 2000-2005*, p. 27.

Bien que la région ait effectué un rattrapage impressionnant de sa carte des programmes tant collégiaux qu'universitaires entre **1980** et **2002**, il n'en demeure pas moins que dans les années 2000 les établissements postsecondaires ne sont pas à l'abri des critiques du milieu quant à l'offre de formation. On peut relever une telle critique dans les «fiches d'analyse» qui ont servi à l'exercice de **planification stratégique** de la nouvelle **Ville de Gatineau** au cours de l'année 2002. Dans le sous-thème «éducation», on lit dans la fiche d'analyse 1.8 que «*du côté des faiblesses, on constate que l'école secondaire est fortement dévalorisée tandis que les institutions collégiales et universitaires offrent peu de programmes de formation*». On ajoute : «*La principale entrave à l'expansion de la seule institution universitaire en sol québécois est la concurrence des universités ontariennes.*»<sup>188</sup>

Autre exemple : Emploi-Québec, dans son document de proposition de **planification stratégique régionale 2003-2007** adopté par les membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Outaouais en septembre 2002, disait que «*comparativement aux autres régions, notre infrastructure collégiale publique fait «parent pauvre» en termes d'options et d'équipements (un collège francophone et un collège anglophone)*». <sup>189</sup> Nul besoin ici de multiplier les exemples.

La critique atteint également les sous-régions de l'Outaouais dans la mesure où la faiblesse de l'offre de formation à l'extérieur de la zone urbaine fait problème. Emploi-Québec, dans sa tournée de consultation qui servit à préparer sa **planification stratégique régionale 2003-2007**, a pu mesurer l'humeur des intervenants du milieu quant aux besoins de formation.<sup>190</sup> Les intervenants consultés dans les agglomérations de **Maniwaki**, **Papineauville** et **Campbell's Bay** ont souligné l'absence des collèges et de l'Université qui contraint parfois les jeunes à l'exode. Plusieurs pensent qu'une meilleure offre de formation en région serait susceptible de freiner ce phénomène. Les intervenants de ces agglomérations jugent aussi que la répartition des options est «inéquitable» et ne reflète pas souvent les besoins du milieu. «*Il faut, disent-ils, qu'il y ait un lien entre le programme et les emplois disponibles sur le territoire.*»<sup>191</sup>

Parmi les suggestions faites à Emploi-Québec et aux autres partenaires du milieu, on note celles «*d'implanter un campus collégial à Maniwaki, dans lequel serait dispensé certains programmes, notamment en foresterie, en gestion et en aménagement faunique et en récréo-tourisme*» et de «*travailler, de concert avec l'Université du Québec en Outaouais et l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue (IQAFF) afin d'offrir, dans le futur campus collégial de Maniwaki, des formations adaptées et spécialisées sur les interventions forestières, fauniques et*

<sup>188</sup> Ville de Gatineau. *Planification stratégique, Étape 1 – Exposé de problématique*, Fiche d'analyse 1.8, 2002.

<sup>189</sup> Emploi-Québec. *Proposition, Planification stratégique régionale 2003-2007* (document de consultation/validation), adopté par le Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Outaouais à Gatineau, le 17 septembre 2002, p. 37. Les caractères gras ont été ajoutés par nous.

<sup>190</sup> Emploi-Québec. *Planification stratégique régionale 2003-2007, Rapport de consultation/validation, Commentaires et éléments significatifs soulevés par les différents partenaires consultés*, le 3 décembre 2002, p. 14. Soulignons que le **Collège de l'Outaouais** a présenté un mémoire à Emploi-Québec lors de cette tournée régionale de consultation.

<sup>191</sup> Op. cit., p. 14

*récréatives*». <sup>192</sup> On le constate, **foresterie** et activités **récréo-touristiques** sont des domaines incontournables dans la demande des intervenants des régions.

La **forêt** est une «**cible stratégique**» retenue dans la **planification régionale 2003-2007** d'Emploi-Québec. On considère là aussi que dans ce secteur l'offre de formation constitue un problème que les intervenants de la région seraient toutefois en mesure de surmonter :

(...) la problématique actuelle du secteur de l'exploitation forestière est liée davantage à une absence de formation intégrée. L'Outaouais est trop dépendant de la formation dispensée à l'extérieur du territoire. Il existe une volonté régionale de rassembler les acteurs concernés pour défendre un plan intégrateur de formation passant du semi-spécialisé au niveau universitaire. <sup>193</sup>

Le diagnostic d'Emploi-Québec est juste. Il ne se trompe pas non plus sur la volonté régionale de soutenir un plan intégrateur de formation dans le domaine de la foresterie. En effet, c'est en **juin 2002** que le **Comité de foresterie**, formé à l'instigation de la Table Éducation Outaouais, déposait au ministère de l'Éducation son **plan intégrateur de la formation en foresterie**, «*le développement de la formation en foresterie dans l'Outaouais, un projet concerté et innovant dans une perspective mobilisatrice*». Fruit d'un véritable partenariat régional, ce **Plan** est le résultat de la réflexion et des travaux des représentants du Collège de l'Outaouais, de l'Université du Québec en Outaouais, des commissions scolaires au Cœur-des-Vallées et des Hauts-Bois de l'Outaouais, d'Emploi-Québec, de la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du ministère des Ressources naturelles et enfin, du Conseil régional de développement de l'Outaouais, tous réunis pour la circonstance au sein du Comité de foresterie. Le Comité, dans son document, fait un constat que peu de personnes oseraient contredire :

La région de l'Outaouais ne possède pas les outils de formation adaptés à ses besoins. Le capital humain qualifié est restreint. La région a actuellement accès à quelques métiers semi-spécialisés et un seul diplôme d'études professionnelles (DEP) en récolte de la matière ligneuse est disponible. La formation collégiale et universitaire en foresterie est absente. Les entreprises forestières sont donc obligées de recruter leur main-d'œuvre spécialisée à l'extérieur de la région. <sup>194</sup>

<sup>192</sup> Ibid. p. 19. Les caractères gras ont été ajoutés par nous.

<sup>193</sup> Op. cit., Emploi-Québec. *Proposition, Planification stratégique régionale 2003-2007*, le 17 septembre 2002, p. 31.

<sup>194</sup> Table Éducation Outaouais. *Le développement de la formation en foresterie dans l'Outaouais, Un projet concerté et innovant dans une perspective mobilisatrice*, mai 2002, p. 8.

Outre la faiblesse de l'offre de formation, les membres du **Comité de foresterie** faisaient remarquer combien la recherche est «absente» dans notre région. Devant cette réalité, ils ne pouvaient que poser cette question : «*Comment expliquer en Outaouais, l'absence de la formation technique et universitaire en foresterie qui supporte la technologie, la recherche et l'innovation?*»<sup>195</sup>

Le **plan intégrateur de la formation en foresterie** proposé par la Table Éducation Outaouais (voir le schéma à l'**annexe 1**) vise justement à répondre à la faiblesse de l'offre de formation en foresterie et à l'inexistence de la recherche dans ce domaine. Le but est clair :

La mise en place d'une infrastructure intégrée de formation professionnelle, technique et universitaire dans le domaine forestier dotera l'Outaouais et le Québec d'une nouvelle main-d'œuvre spécialisée en forêt feuillue. (...) La solution dynamique est de faire de la région de l'Outaouais un centre névralgique de la formation et de la recherche en matière de forêt feuillue, et de lui permettre de se doter d'outils innovants pour relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle.<sup>196</sup>

Le dépôt de ce **plan intégrateur** prouve peut-être encore une fois comment l'Outaouais avance pas à pas vers une plus haute concertation entre les intervenants de l'éducation et les partenaires socio-économiques régionaux et ce, conformément aux vœux du ministère de l'Éducation (Plan stratégique 2000-2003).

Précisons que par ce projet, la région tend véritablement à se transformer en «**région d'apprentissage**». En effet, on trouve dans ce seul projet tous les enjeux qui, comme nous l'avons expliqué, interpellent tout territoire qui cherche à se transformer en «**région d'apprentissage**». Répétons-le, ces enjeux sont au nombre de **quatre** : 1) **le recrutement des étudiants**, 2) **l'ancrage local de l'enseignement et de la formation**, 3) **l'amélioration du système régional d'apprentissage** et 4) **le développement de la recherche**.

---

<sup>195</sup> Op. cit., *Le développement de la formation en foresterie dans l'Outaouais*, p. 9.

<sup>196</sup> Ibid., p. 10.

### **L'élargissement de l'offre de formation et les critiques face au manque de volonté gouvernementale**

**L'élargissement** de l'offre de formation demeure non seulement un enjeu sur lequel la région doit se pencher, mais aussi un problème que le gouvernement québécois est invité à résoudre dans **l'Entente cadre 2000-2005** : «*En comparaison avec d'autres régions similaires du Québec (Estrie, Saguenay, Mauricie), le ministère de l'Éducation du Québec doit fournir à la région les moyens nécessaires pour combler le retard que l'Outaouais affiche au chapitre de l'offre de services éducatifs et de formation.*»<sup>197</sup> L'insatisfaction à l'égard de l'offre dans les établissements postsecondaires persiste. Ce qui est critiqué, aujourd'hui comme hier, ce n'est pas tant la qualité des programmes que la «quantité» de l'offre régionale.

Il est clair que les critiques face à la faiblesse de l'offre de formation ne visent pas que les établissements postsecondaires publics de la région, mais aussi les responsables gouvernementaux. Nous l'avons constaté plus haut : **l'Entente cadre 2000-2005** rappelle au gouvernement du Québec ses responsabilités à l'égard des services éducatifs et de la formation puisqu'il doit fournir à la région les moyens nécessaires pour combler le retard de l'Outaouais. En mai 2000 le **Plan stratégique** de la **Table Éducation Outaouais** ne disait pas autre chose : «*Devant la faiblesse de l'offre de formation, la seule volonté du milieu ne peut suffire : les autorités provinciales devraient voir à ce que la région de l'Outaouais se donne les infrastructures et les programmes de formation nécessaires à son développement socioéconomique.*»<sup>198</sup> Cette critique n'est pas nouvelle. On peut en retrouver la trace dans les années 1980 et même au cours de la décennie précédente. Citons à nouveau les critiques de **l'OPDQ (1986)** à l'effet que la «*conjoncture de décroissance des investissements*» dans le secteur de l'éducation au Québec était la cause du retard qu'accusaient les établissements postsecondaires de l'Outaouais.

Voici un autre exemple. En **1987** le rapport du **groupe de réflexion sur l'orientation du futur campus** créé à l'Université tenait à préciser la chose suivante : «*On a souvent dit par le passé, que l'Outaouais québécois était ignoré par bon nombre des instances décisionnelles sises à Québec. À l'image de sa région, l'UQAH semble elle aussi souffrir de ce manque d'intérêt.*»<sup>199</sup>

<sup>197</sup> Op. cit., CRDO. *Entente cadre de développement 2000-2005*.

<sup>198</sup> Op. cit., *Plan stratégique*, Table Éducation Outaouais, mai 2002, p. 182. D'autres critiques récentes viennent s'ajouter. Notamment le mémoire qu'a fait parvenir la **Corporation de développement économique de Gatineau** au comité directeur du Forum sur l'enseignement supérieur au cours de la consultation publique organisée à Gatineau le 17 juin 2003. Dans ce mémoire, la Corporation affirmait la chose suivante : «*Trop longtemps nous avons utilisé notre réalité frontalière pour expliquer notre incapacité à développer une offre d'enseignement supérieur. Or, nous croyons que c'est la perception des gestionnaires et décideurs de Montréal et de Québec de cette réalité qui fut nuisible. Il nous faut renverser la perception que la présence des universités d'Ottawa, Carleton et des collèges ontariens suffisent à la demande outaouaise. Cette croyance nous ampute d'outils de développement essentiels.*»

<sup>199</sup> Université du Québec à Hull. *Rapport du groupe de réflexion sur l'orientation du futur campus*, novembre 1987, p. 17.

Ce **manque de volonté politique** de la part du gouvernement québécois a donc été au fil des ans maintes fois souligné ou même dénoncé, surtout lorsque venait le temps de doter l'Outaouais d'institutions et de ressources budgétaires que l'ensemble de la population jugeait nécessaires d'obtenir en vue de favoriser son développement. Le domaine de la santé en est un bon exemple. Le secteur de l'éducation n'échappe pas non plus à cette critique, tout particulièrement les services universitaires. Le gouvernement du Québec a depuis trop longtemps, peut-être, considéré que les résidents de l'Outaouais pouvaient trouver «*en face de chez-eux*» tous les programmes dont ils avaient besoin pour développer le potentiel de leur région.<sup>200</sup>

Or, on remarque depuis le milieu des années 1990 des changements d'attitude de la part des responsables gouvernementaux québécois à l'égard du rôle social et économique que peut jouer une université au plan régional. En effet, le gouvernement du Québec semble avoir compris depuis peu que la population de l'Outaouais ne pouvait pas compter que sur l'Université d'Ottawa pour jouer un tel rôle et que la région, comme tous les autres territoires importants d'ailleurs, avait besoin de ses propres services universitaires. Mais tous conviennent que beaucoup de chemin reste à parcourir avant que la population de l'Outaouais ne soit satisfaite de l'offre de formation, en particulier dans certains créneaux qui ont fait souvent l'objet de refus de la part des autorités ministérielles, tels que la **foresterie**, le **tourisme** et le domaine **agroalimentaire**.

### **L'avenir des établissements postsecondaires de l'Outaouais**

Devant la faiblesse de l'offre de formation, surtout au palier universitaire, il apparaît nettement que les établissements postsecondaires ont toujours en tête la nécessité de l'élargir. Le **Collège de l'Outaouais**, le **Collège Heritage** et l'**Université du Québec en Outaouais** travaillent tous trois à compléter la carte des programmes selon les besoins mêmes de la région, comme en font foi les derniers plans de développement du **Collège de l'Outaouais** ainsi que les **axes de développement** que se proposent de poursuivre l'ensemble des établissements postsecondaires de la région (voir la **section 4** du présent document).

Les plans de développement du **Collège de l'Outaouais** visent également à réfléchir sur les moyens qu'entend prendre l'établissement pour offrir à sa clientèle non seulement un environnement propice à la formation, mais aussi un milieu ouvert sur le monde. C'est pour cette raison que le **Plan de développement 1996-1997 à 2000-2001**, rappelons-le brièvement, contient aussi des orientations qui touchent tant les programmes de formation préuniversitaire que technique, telles que la suggestion d'inclure une forme de sensibilisation à l'**internationalisation** dans le processus de révision des programmes d'études, de voir à l'implantation au Collège d'une politique de **coopération internationale** ainsi que d'envisager la création de **stages** ou **d'échanges d'étudiants à l'étranger**. Nous l'avons vu à la **section 2.3** de ce document, le Collège de l'Outaouais est déjà très actif dans les programmes

<sup>200</sup> Nous nous référons ici à la remarque de l'ancien président du réseau de l'Université du Québec, M. Alphonse Riverin qui, en 1971, disait que les Hullois pouvaient trouver «*en face de chez-eux tous les enseignements qu'ils désirent*». Voir la section 1.4.2 du présent document.

d'échange avec la France (en particulier en Franche-Comté), tant pour les étudiants que pour le personnel de l'établissement. Le Collège a aussi été très impliqué dans certains projets internationaux en Afrique et en Amérique Latine. Il en va de même du **Collège Heritage** qui travaille actuellement à un projet d'offre de formation en Chine et de l'**Université** qui, ne l'oublions pas, est depuis longtemps fortement engagée dans des activités d'échange et de coopération internationale. Notons enfin que les collèges privés de l'Outaouais sont aussi actifs sur la scène internationale comme le démontrent les échanges étudiants qu'a établis le Collège Mérici et le Petit Séminaire de Québec, l'un en Chine, l'autre au Pérou.

Le **Collège de l'Outaouais** et le **Collège Heritage** auront encore l'occasion de réfléchir au développement de leur programmation lors de la présentation de leur **plan stratégique** que tous les cégeps sont tenus de produire au printemps **2004**.<sup>201</sup> Ajoutons que les deux cégeps ont dû élaborer et implanter des plans institutionnels de réussite et de diplomation en **2001-2002** et qu'ils sont tous deux actuellement à réaliser leur évaluation institutionnelle.

Les deux collèges publics de la région seront aussi conviés à examiner les **orientations** et les **propositions** mises de l'avant par la **Fédération des cégeps** dans son document «*Le Cégep, Une force d'avenir pour le Québec*», publié en **2003**. La lecture de ce document nous convainc que si certains «axes de développement» proposés par la **Fédération** venaient à être adoptés par les autorités ministérielles, ils influenceraient grandement le développement de l'ensemble du réseau collégial et, assurément, les établissements de l'Outaouais. De plus, la région pourrait bénéficier dans les années à venir de la bonification de l'offre de formation des collèges privés, notamment du côté des programmes techniques.

L'élargissement de la programmation se trouve également au cœur du futur développement des services universitaires dans la région. Le **Contrat de performance** qu'a signé sous son ancien nom l'**Université du Québec en Outaouais** le **29 mars 2001** montre très clairement la volonté de l'Université d'élargir sa carte des programmes et ses activités de recherche. La table est mise pour une réelle expansion qui prenne en compte les besoins de la région :

L'UQAH considère que le développement de son offre de formation doit se poursuivre. Elle estime que son avenir passe d'abord par là. L'Outaouais est en développement démographique et l'UQAH estime ne pas disposer de la gamme de programmes nécessaire pour répondre aux besoins de la région et de sa population. L'UQAH s'engage à un développement accéléré de la recherche scientifique.<sup>202</sup>

Il en va de même des «*Énoncés d'orientations 1996-2002*», lesquels donnent la priorité à **l'élargissement de la gamme des programmes d'enseignement**, au **développement de nouveaux créneaux de programmation** et aux **programmes de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycle** liés aux créneaux actuels et à venir; aux **besoins généraux de**

<sup>201</sup> Gouvernement du Québec, article 16.1 du projet de loi 123.

<sup>202</sup> Université du Québec à Hull. *Contrat de performance, Entente de réinvestissement intervenue entre le ministère de l'Éducation et l'Université du Québec à Hull*, signé le 29 mars 2001, p.8.

**formation de la population** de l'Outaouais et, finalement, au **perfectionnement des adultes** en milieu de travail. Les **Énoncés d'orientations** font également une large place à l'ouverture de l'établissement sur le monde et à la recherche, puisque l'Université désire intégrer «*une dimension internationale à ses activités dans la réalisation de sa mission*» et valoriser «*le développement en synergie de la recherche et de l'enseignement*». <sup>203</sup>

Enfin, il sera intéressant de voir jusqu'à quel point les **politiques de régionalisation** du gouvernement québécois auront un effet sur le développement des établissements postsecondaires de l'Outaouais. Le **Rendez-vous national des régions de novembre 2002** a donné lieu à la publication d'un document synthèse appelé «*Horizon 2005*» qui, comme nous l'avons mentionné plus tôt, engage fermement le **ministère de l'Éducation** à travailler en concertation avec les partenaires du milieu au développement des régions.

Ces engagements sont forts diversifiés : cela va du financement de nouveaux **centres collégiaux de transfert technologique (CCTT)** à une plus **grande souplesse dans le partage de l'offre de formation professionnelle et technique**, à **l'amélioration de l'offre de formation** en passant par un **soutien plus adéquat des universités en région**. Nous invitons le lecteur à consulter ce document pour connaître l'ensemble des engagements auxquels le gouvernement du Québec et les régions ont convenu de travailler au cours des **trois** prochaines années. <sup>204</sup>

L'élection du gouvernement libéral au **printemps 2003** va certainement modifier l'ordre des choses. Il reste à voir jusqu'où la nouvelle équipe gouvernementale ira dans la politique de régionalisation. On peut déjà en avoir une idée en consultant l'entrevue qu'a donnée en mai 2003 au journal *Les Affaires* <sup>205</sup> le nouveau ministre du **Développement économique et régional**, Michel Audet, dans laquelle il précise ses intentions. Il appert que le ministre va revoir le mandat d'un bon nombre d'acteurs régionaux (CRD, CLD, CLE, etc.) et créer une «**Conférence régionale des élus**» qui se verrait confier la tâche d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de développement quinquennal. De plus, voulant contrer l'exode des jeunes des régions, le nouveau gouvernement du Québec entend maintenir les services d'enseignement supérieur et, surtout, augmenter le financement des cégeps et accélérer le développement de nouveaux **centres collégiaux de transfert technologique (CCTT)**. Le ministre espère aussi augmenter le nombre de diplômés en formation professionnelle et technique.

En outre, dans le but de favoriser l'accessibilité et d'attirer davantage d'étudiants, de professeurs et de chercheurs dans les établissements d'enseignement supérieur situés en région, le gouvernement aurait l'intention de favoriser la création de **centres d'excellence régionaux**. Comme le déclarait le ministre au journal *Les Affaires* : «*Les*

<sup>203</sup> *Énoncés d'orientations 1996-2002*, adoptés par le Conseil d'administration de l'UQAH le 19 décembre 1995.

<sup>204</sup> Gouvernement du Québec. *Le Rendez-vous national des régions, Horizon 2005, Un Québec fort de ses régions*, Plan d'action Québec-Régions, Synthèse des engagements, novembre 2002, 51 p.

<sup>205</sup> Pierre Théroux. «Un nouveau modèle de développement régional : Le gouvernement libéral veut éliminer des structures et miser sur la décentralisation», Dossier Développement économique du Québec, *Les Affaires*, le 17 mai 2003, p. 30.

*cégeps et les universités font notamment partie des forces et du potentiel sur lesquels on veut compter pour favoriser le développement économique des régions.»* L'avenir dira si le nouveau gouvernement québécois saura joindre le geste à la parole.

D'autres développements pourraient survenir en 2003 et 2004 dans le monde de l'éducation au Québec puisque le ministre de l'Éducation nommé après l'arrivée du Parti libéral au pouvoir, M. Pierre Reid, a annoncé une «vaste réflexion sur les cégeps» ainsi qu'une Commission parlementaire sur les universités.

## **Conclusion**

On a voulu montrer dans cette section comment la planification de l'enseignement supérieur dans l'Outaouais a été essentiellement celle qu'ont bien voulu entreprendre les dirigeants des collèges et de l'Université au temps de leur fondation et des années subséquentes. Nous avons insisté sur le fait que cette planification a été directement influencée par les réalités géographiques et socio-économiques de l'Outaouais. Nous avons fait remarquer également que les choix arrêtés au cours des années 1980 avaient influé sur l'évolution des établissements postsecondaires de la région. C'est de cette façon que la **relance** des programmes au **Collège de l'Outaouais** à partir de **1983** et **les axes de développement** retenus par les collèges et l'Université au cours de cette décennie – en **enseignement** ou en **recherche** – ont de toute évidence imprégné l'histoire de ces établissements et orienté le développement de l'enseignement supérieur sur notre territoire.

En outre, il nous a semblé qu'à mesure que nous approchions de la fin des années 1990, le milieu s'intéressait de plus en plus aux enjeux touchant l'éducation : désormais conscients du lien qui s'établit entre le développement régional et l'éducation, les décideurs régionaux s'impliquent davantage dans ces questions.

Nous avons aussi retenu l'hypothèse selon laquelle l'histoire de l'enseignement supérieur de l'Outaouais avait été influencée et marquée par **trois** enjeux cruciaux qui demeurent, somme toute, d'actualité : 1) **le souci d'établir de véritables établissements publics d'enseignement supérieur qui soient viables**, 2) **la question du développement régional** et 3) **la question de l'identité régionale**. Si les bouleversements qu'a connus la société québécoise à partir des années 1960 expliquent en grande partie l'émergence de ces problématiques, nous avons aussi insisté pour dire qu'en Outaouais, ces enjeux se compliquaient du fait de la situation frontalière. Nous croyons que pendant au moins trente ans, c'est-à-dire des années **1970** à l'année **2000**, ces enjeux se sont souvent croisés, et ce à un point tel qu'ils ont non seulement influencé l'évolution des établissements postsecondaires eux-mêmes, mais aussi coloré le discours et influé sur les motivations de l'ensemble des intervenants du milieu. Nous avons révélé clairement que tout débat autour de la question de l'éducation ou de la formation de la main-d'œuvre dans l'Outaouais avait – consciemment ou non – tendance à attirer toute l'attention des établissements et des intervenants sur ces **trois** enjeux cruciaux.

Plus important encore, nous avons exposé le **penchant** actuel de la région à se constituer en véritable «**région d'apprentissage**». Nous pensons que les démarches entreprises à partir de la fin des années 1990 dans les domaines de l'éducation et de la formation de la main-d'œuvre – tant au sein des établissements postsecondaires que chez les partenaires du milieu – ont eu tendance à répondre à la problématique du **recrutement des étudiants** et surtout à aller toujours plus loin en ce qui a trait à **l'ancrage local de l'enseignement et de la formation**, à **l'amélioration du système régional d'apprentissage** et au **développement de la recherche**. Il faut convenir que l'existence de la Table Éducation Outaouais, les récentes initiatives du Collège de l'Outaouais ainsi que de l'Université dans les domaines de la recherche et, surtout, le dépôt en **juin 2002** du **Plan intégrateur de la formation en foresterie** constituent des exemples éloquents à cet égard. Bien que l'on soit en droit d'être optimiste, il faut tout de même garder à l'esprit qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir avant que la région n'atteigne son plein potentiel.

Néanmoins, ces projets et ces interventions illustrent combien l'Outaouais avance pas à pas et de façon constante vers une plus haute concertation entre les intervenants de l'éducation et les partenaires socio-économiques régionaux. Bien sûr, dans le passé, cette longue marche vers une plus grande coopération dans la région a été entravée par une multitude d'obstacles. Cependant, plus nous approchons des années 2000, et plus cette coopération est élevée.

## 4. Axes de développement et vision intégrée de l'enseignement supérieur dans l'Outaouais

Après avoir établi l'histoire des établissements postsecondaires publics et privés de la région de l'Outaouais, considéré l'état de la situation de l'enseignement supérieur et exploré ce qu'a pu être dans la région sa planification, il convient maintenant de réfléchir à l'avenir. Cette section vise donc à soumettre aux intervenants du milieu quelques **axes de développement** que les collèges publics et l'Université du Québec en Outaouais entendent poursuivre au cours des années à venir.

### 4.1 Collège de l'Outaouais : axes de développement

#### Présentation

Fondé en **1967**, le **Collège de l'Outaouais** est l'un des douze premiers cégeps à avoir vu le jour au Québec pour offrir un enseignement supérieur préuniversitaire et technique aux diplômés du secondaire. Seul cégep francophone sur le territoire de l'Outaouais, le Collège emploie près de **450** employés dont plus de **260** enseignants. Il offre **cinq** programmes d'études **préuniversitaires** et **21** programmes d'études **techniques** à l'enseignement régulier conduisant à des diplômes d'études collégiales (DEC). Il compte aussi un service de formation continue offrant divers programmes conduisant à des attestations d'études collégiales (AEC) et offrant aussi des services de formation aux entreprises. Le Collège de l'Outaouais compte **trois campus** : deux dévolus à l'enseignement régulier, **Gabrielle-Roy** dans le secteur Hull et **Félix-Leclerc** dans le secteur Gatineau, et un dédié à la formation continue, le campus **Louis-Reboul** dans le secteur Hull.

L'offre de service du Collège s'étend sur le territoire de la communauté urbaine de Gatineau et à toute la région de l'Outaouais, débordant même le territoire régional pour rejoindre des gens de **l'Abitibi**, **Mont-Laurier** et **St-Jérôme**. Actuellement, plus de **3 800** étudiants fréquentent le Collège de l'Outaouais à l'enseignement régulier et **2 500** adultes sont inscrits aux différents cours et programmes de la formation continue.

Signalons à nouveau que le Collège de l'Outaouais est l'un des rares cégeps qui présente des perspectives de développement sur le plan des effectifs scolaires d'ici **2010**. Le Collège occupe une place enviable en terme de clientèle et de programmes dans la grande Ville de Gatineau et il doit maintenant déborder du cadre urbain et accentuer son développement et son rayonnement en région sur le plan de l'enseignement régulier. Ceci pourrait se traduire de différentes façons, que ce soit par une offre de formation partielle ou complète accessible à l'extérieur de Gatineau, par l'implantation de centres, par une combinaison de pédagogies éprouvées et de nouvelles pratiques basées sur l'enseignement à distance via des plates-formes

Internet, ou par le parachèvement des infrastructures du Collège pour répondre aux besoins de la clientèle étudiante.

Rappelons que, sur le plan structurel, les cégeps se distinguent des collèges communautaires ontariens et même canadiens dans leur ensemble (*Community Colleges*). Ces derniers, d'abord, regroupent en général les formations techniques longues et courtes (les DEC et les AEC sous la responsabilité des cégeps au Québec) et la formation professionnelle (les DEP sous la responsabilité du secondaire au Québec). De plus, contrairement aux *Community Colleges*, les étudiants des programmes préuniversitaires et des programmes techniques se côtoient dans les cégeps; ils suivent tous des cours de formation générale communs qui leur permettent de parfaire leurs habiletés langagières, intellectuelles, méthodologiques et culturelles et qui, de surcroît, leur ouvrent des possibilités de poursuite d'études universitaires, même pour ceux qui se sont engagés dans des études techniques.

Dans les lignes qui suivent, les pistes avancées doivent être considérées comme **des voies à explorer**. Le Collège de l'Outaouais doit procéder à des études de pertinence approfondies sur chacun des programmes envisagés; dans le cas des demandes maintenues, il s'agit de mettre à jour les données, alors que les nouvelles pistes requièrent un travail d'analyse plus soutenu après que les partenaires auront signifié leur intérêt à ce que le **Collège de l'Outaouais** offre la formation envisagée.

De plus, pour réaliser sa **planification stratégique** (2004), le Collège de l'Outaouais prendra en compte, à côté des résultats du Forum de l'enseignement supérieur, les grands enjeux du Plan de développement de la Fédération des cégeps (2003) et l'évaluation institutionnelle qu'il est en voie de compléter.

### **Mieux faire connaître notre offre de formation**

Devrons-nous demander au MEQ d'accorder un statut particulier au Collège de l'Outaouais, compte tenu de notre proximité avec l'Ontario, ou à tout le moins de nous consentir des budgets particuliers pour la promotion de nos programmes afin de mieux concurrencer l'Ontario et de mieux contrer le décrochage scolaire?

### **Demandes reportées d'autorisation de programmes**

Si l'on tient compte des demandes présentées dans les plans de développement antérieurs (soulignons que le «*Plan de développement des programmes d'études du Collège de l'Outaouais, 1996-1997 à 2000-2001*» a été appuyé par l'ensemble de nos partenaires de la région), des informations apparaissant dans le présent document d'analyse relativement aux secteurs clés et créneaux porteurs pour la région qui ne sont pas couverts actuellement par le Collège, de même que des informations colligées par Emploi-Québec concernant la liste des professions et compétences en demande dans l'Outaouais, nous pourrions cibler les programmes techniques suivants :

**152.A0 Gestion et exploitation d'entreprise agricole;**  
**142.A0 Technologie de radiodiagnostic;**  
**190.B0 Technologie forestière;**  
**414.A0 Techniques de tourisme;**  
**430.02 Techniques de gestion des services alimentaires et de restauration.**

La demande d'autorisation pour le programme **190.B0 Technologie forestière** est encore pendante. Cette demande, appuyée par la **Table Éducation Outaouais**, fait partie du **Plan intégrateur de la formation en foresterie** déposé au ministère de l'Éducation en juin 2002 . Cette demande est donc maintenue.

### **De nouvelles pistes à explorer**

Il y aurait sans doute lieu également de se positionner pour une demande d'autorisation dans le domaine de la **photonique**. Le Collège a déjà participé à des rencontres exploratoires initiées par les partenaires du marché du travail. La baisse des activités dans le secteur des communications a ralenti considérablement les travaux et il y aurait lieu de relancer l'exploration de ce domaine.

Par ailleurs, **deux** programmes en **techniques humaines**, qui présentent un bon potentiel d'attraction auprès des jeunes tout en étant complémentaires à des programmes déjà offerts et reliés au tissu régional, pourraient être envisagés :

**388.A0 Techniques de travail social** (qui pourrait être en continuité avec la formation offerte à l'Université du Québec);

**391.A0 Techniques d'intervention en loisir**. On sait que la région de l'Outaouais est un pôle touristique important où les loisirs occupent une place de plus en plus grande. Mentionnons en outre que l'arrivée des nouveaux retraités va créer des besoins soutenus au cours des prochaines années.

Un programme technique dans le domaine des **Arts**, qui offre également un bon potentiel de recrutement, pourrait aussi faire l'objet d'une demande d'autorisation. L'intérêt manifesté par les élèves inscrits dans les programmes préuniversitaires **Arts médiatiques** et **Arts et lettres** pour la photographie constitue une certaine assurance de la viabilité d'un programme technique en photographie. Il existe d'ailleurs déjà le **DEC 570.04 Photographie** et il suffirait d'en faire la demande au ministère de l'Éducation. Ce DEC est présentement offert dans **trois** autres cégeps. Ajoutons que d'autres avenues pourraient être également explorées.

Dans le domaine des biotechnologies, le Collège estime opportun d'explorer avec l'**Institut des étalons nationaux de mesure** la possibilité d'offrir une voie de sortie dans le programme **Techniques de laboratoire/Biotechnologie** afin de former des techniciens et des techniciennes aptes à assister les scientifiques oeuvrant à l'**Institut**. Des contacts ont déjà été établis avec des représentants de l'**Institut**.

Une autre piste à envisager consiste à explorer les possibles **ententes** avec d'autres collèges québécois afin d'obtenir leur accord pour partager de façon temporaire leurs programmes dans un des secteurs ciblés.

### **Travail-Études**

Il devient impérieux que le Collège de l'Outaouais s'engage à fond de train dans la formule **Travail-Études** et que le gouvernement s'engage à soutenir financièrement ce programme afin de nous rendre concurrentiel face aux établissements ontariens.

### **Formation préuniversitaire**

En ce qui concerne la **formation préuniversitaire**, il y a lieu d'explorer l'offre de double DEC, c'est-à-dire un programme de formation étalé sur **trois** ans et donnant droit à **deux** diplômes de DEC préuniversitaires. Songeons ici à un double DEC **Sciences humaines et Musique**; double DEC **Sciences de la nature et Musique**, etc. Cette formule est déjà offerte par plusieurs cégeps au Québec et connaît une grande popularité auprès des jeunes, car elle élargit leurs champs d'études potentiels à l'université.

### **Soins infirmiers**

De façon à **accélérer la disponibilité d'infirmières**, le Collège devrait envisager l'offre d'un **DEC intensif** et gagner le soutien des milieux hospitaliers dans le but d'accueillir les stagiaires. Également, compte tenu de la pénurie d'infirmières, il y a lieu d'accroître le nombre d'admissions dans le programme de DEC et d'obtenir en conséquence les budgets supplémentaires, afin que le Collège de l'Outaouais puisse dispenser la formation «pré-hôpital» dans des espaces requis par les exigences du programme.

### **Création d'une École de gestion**

La création d'une **École de gestion** alliant le niveau collégial et universitaire pour répondre aux besoins de formation des entreprises (formation du contremaître jusqu'au chef d'entreprise). Cette formule aurait un avantage indéniable pour les entreprises qui obtiendraient ainsi un service plus rapide puisque leurs besoins seraient étudiés par les établissements dans une perspective de rationalisation des ressources. Ceci constituerait l'aboutissement d'un long partenariat entre les deux ordres d'enseignement.

## Environnement

Une autre piste que le Collège entend explorer concerne les questions liées à l'environnement. Nous entendons parler de plus en plus des énergies renouvelables et nous croyons que le Collège aurait tout intérêt à effectuer des études de pertinence dans ce domaine, de façon à doter la région d'un programme d'études centré sur les questions environnementales. Plusieurs techniques peuvent contribuer à former le personnel oeuvrant dans ce domaine d'activité en croissance.

## Centre collégial de transfert technologique (CCTT)

Seule région du Québec à ne pas disposer d'un **Centre collégial de transfert technologique** (CCTT), l'Outaouais est pourtant un terrain fertile en recherche technologique dans plusieurs domaines reliés aux multiples centres de recherche situés de part et d'autre de la rivière des Outaouais. Le Collège est déjà associé au **centre de recherche intégré sur les bois feuillus** de Thurso et entend bien faire ressortir l'expertise de son personnel enseignant afin de faciliter le transfert des technologies dans l'industrie. Dans cette perspective, le Collège entend soutenir la recherche appliquée initiée par le personnel enseignant. Un CCTT dans la région de l'Outaouais permettrait au Collège de l'Outaouais de soutenir encore plus activement le développement de l'économie régionale.

## DEC-BAC

Le Collège de l'Outaouais poursuit ses consultations avec l'Université du Québec en Outaouais en vue de développer une **formation en continuité**, notamment du côté technique dans la formule **DEC-BAC**. En regard de la formation préuniversitaire, le Collège désire s'assurer avec l'Université de la continuité de cette formation sur le plan méthodologique et sur le plan des connaissances afin d'éviter des répétitions entre la formation collégiale et universitaire.

## Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ)

Dans le souci de favoriser l'enseignement supérieur et advenant la venue de l'**Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec** (ITHQ), le Collège prévoit offrir la **formation générale** aux étudiants qui seraient admis dans les programmes de l'Institut.

## Communication

L'Outaouais québécois fait partie de la vaste région qui englobe une bonne partie de l'Est ontarien. Centre politique du Canada, la Ville d'Ottawa regroupe un nombre important de politiciens, d'organismes paragouvernementaux ainsi que de

nombreuses ambassades. Les activités y sont fécondes et les outils de communication y sont nombreux. Le Collège souhaite explorer la possibilité d'offrir une **formation en communication**.

### **International**

La très grande majorité des programmes offerts au Collège de l'Outaouais se prêtent à des échanges à l'étranger; c'est d'ailleurs déjà le cas. Le Collège entend accentuer son soutien aux enseignants et étudiants désireux de participer à des stages à l'étranger. Le Collège a conclu plusieurs ententes avec des établissements étrangers et désire développer ce secteur qui s'inscrit en droite ligne avec sa mission et ses orientations mises de l'avant dans son projet éducatif actuellement en consultation.

Dans cette perspective, le Collège de l'Outaouais entend raffermir son partenariat avec la Ville de Gatineau en multipliant les activités de formation dans les pays où la municipalité entretient des relations d'échanges. L'expertise du Collège en matière de développement de programme pourrait être mise à contribution.

Ajoutons que le Collège entend poursuivre ses activités de francisation des nouveaux arrivants. Il consacrera également des efforts soutenus pour recruter des étudiants étrangers.

## 4.2 Collège Heritage : axes de développement

### Présentation

Le **Collège Heritage** est un établissement d'enseignement postsecondaire de langue anglaise fondé en **1988** et situé à Gatineau (secteur Hull). Sa mission est de contribuer à la promotion sociale, culturelle et économique de la communauté anglophone en aidant des individus et des groupes à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés dans la vie, tant au niveau du choix de leurs études que de celui de leur carrière.

Le Collège Heritage compte environ **825** étudiants à temps plein inscrits dans sa section de cours de jour, ainsi qu'un peu plus de **400** étudiants inscrits aux programmes de formation continue. Le corps enseignant est composé de près de **100** professeurs à temps plein et à temps partiel.

En tant qu'établissement public, le Collège Heritage veille à fournir à tous les étudiants des possibilités d'apprentissage de qualité afin de les aider à atteindre les objectifs personnels et professionnels qu'ils se sont fixés. Il propose une grande variété de programmes **préuniversitaires** et de programmes axés sur la carrière (**techniques**) et sanctionnés par un diplôme.

Le Collège dessert une vaste région géographique et, à ce titre, un certain nombre de programmes de formation continue sont offerts hors campus à des collectivités éloignées comme nos collectivités autochtones. Cette initiative est à l'origine de programmes décentralisés offerts par le biais de cours hors campus ou par vidéoconférence. Aujourd'hui, le Collège Heritage possède les compétences et la confiance nécessaires pour produire des programmes de qualité dans des circonstances que d'autres jugeraient moins que favorables.

Au cours des dix premières années de son existence, le Collège a concentré ses énergies à devenir un établissement viable dans l'Outaouais. Il souhaiterait maintenant renforcer la crédibilité des programmes existants et assurer leur viabilité. De plus, le Collège se devait de s'assurer de la stabilité des inscriptions avant d'explorer de nouvelles options. De récentes statistiques économiques sur les tendances en matière d'emploi ainsi que l'information recueillie auprès de la communauté tendent à indiquer au Collège que le temps est venu d'offrir de nouveaux programmes.

Cette section servira à des consultations avec le personnel du Collège ainsi qu'avec les partenaires régionaux au sujet des programmes existants et des possibilités futures quant à l'élaboration des programmes.

Avant de s'engager dans un tel processus, le Collège doit tout d'abord **prendre conscience** :

- a) que ses valeurs, ses perspectives et son patrimoine sont avant tout le reflet du patrimoine culturel et linguistique de la communauté anglophone de l'Outaouais et du Québec;
- b) que la communauté anglophone considère ses établissements d'enseignement comme d'importants instruments sociaux pour conserver et perpétuer ses traditions, ses valeurs et ses aspirations;
- c) que, grâce à son dynamisme et à ses connaissances, la communauté anglophone de demain dira à l'établissement ce qu'il doit faire pour contribuer au développement futur du Québec;
- d) qu'une communauté anglophone prospère, vivante et progressiste se manifesterait dans les collèges de cette communauté, enrichirait toute la société québécoise et aiderait à nouer des liens entre le Québec et le reste du Canada, l'Amérique du Nord et la communauté internationale;
- e) que la communauté anglophone, minoritaire au Québec, se doit de compter sur ses forces et ses capacités en tant que communauté;
- f) que la communauté anglophone peut et doit jouer un rôle significatif au Québec, et que le Collège Heritage doit permettre l'accès à des études supérieures de qualité, ce qui favorise la formation continue et donne aux diplômés les compétences et les comportements qui contribuent à la société tout en répondant à ses exigences.

Dans le contexte de **renouvellement** des programmes **techniques**, le Collège Heritage estime qu'il est nécessaire de mieux coordonner et de mieux rationaliser la répartition de tels programmes dans la région. La rationalisation des programmes permettrait aux collèges de la région d'inclure des programmes qui ne sont pas offerts à la communauté.

Actuellement, la population étudiante au sein de l'établissement se répartit de la manière suivante : **55 %** dans les programmes **techniques** et **45 %** dans les programmes **préuniversitaires**. Il est important de noter que la plupart des programmes attirent traditionnellement une clientèle féminine nombreuse.

Enfin, l'élaboration des programmes doit tenir compte du développement économique de la région et de la province.

### **Développement des programmes**

Seul un programme a été mis en place :

## Le «Aboriginal Access Program»

Bien qu'il soit actuellement en développement, le «**Aboriginal Access Program**» est conçu pour aider les étudiants autochtones à choisir et à poursuivre des études postsecondaires. Le Collège Heritage entend poursuivre ses efforts en vue de développer davantage ce programme.

### Plan de développement des programmes

1. Encourager et appuyer le développement et la poursuite des programmes existants.
2. Octroyer les ressources nécessaires à la conduite d'une vaste campagne publicitaire centrée sur une plus grande sensibilisation aux technologies électroniques.
3. Étudier la viabilité et la faisabilité des nouveaux programmes de DEC suivants :
  - **144.AO Physical Rehabilitation Technology;**
  - **144.BO Prosthetics Technology;**
  - **310.02 Techniques d'intervention en délinquance;**<sup>206</sup>
  - **351.AO Special Care Counselling;**
  - **570.AO Graphic Design.**
4. Poursuivre le développement du programme A.E.C. (**Petite Enfance**) lancé en collaboration avec nos communautés autochtones.
5. Mettre en place les programmes A.E.C. :
  - **RNA.01 Soutien aux interventions en situation d'urgence;**
  - **RNA.04 Coopérant volontaire.**
6. Continuer à renforcer les liens avec les comités des programmes pour chaque programme d'études.
7. Établir des ententes avec les universités.
8. Créer des liens directs avec des programmes correspondants au niveau secondaire.
9. Favoriser et appuyer la création de programmes et de réseaux d'échange à l'échelle internationale.

---

<sup>206</sup> Aucune traduction officielle n'existe pour ces programmes. Il en va de même pour les programmes AEC : RNA.01 *Soutien aux interventions en situation d'urgence* et RNA.04 *Coopérant volontaire*.

### 4.3 Université du Québec en Outaouais : axes de développement

#### Présentation

Cette section expose de façon synthétique les ambitions de développement de l'Université du Québec en Outaouais pour les dix prochaines années et servira notamment à déterminer les besoins futurs en ressources humaines et physiques de l'établissement. Dans sa version actuelle, le scénario présenté ici se base sur les acquis de l'UQO et sur les intentions de développement annoncées dans « *l'Entente de gestion* » de mars 2001, dans le « *Plan de développement* » présenté par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche en 1999 et dans le « *Plan stratégique de la recherche* » de mai 2001. Ce scénario de développement fera l'objet de consultations ultérieures au sein de l'Université.

#### Les perspectives de développement de l'UQO à l'horizon 2012 : les grandes orientations

L'Université du Québec en Outaouais, fondée en 1981, est une des plus jeunes universités québécoises et reste encore à bâtir. Présente à ses débuts dans deux grands secteurs – les sciences de la gestion et les sciences de l'éducation – ses interventions se sont graduellement étendues aux secteurs des arts, des sciences humaines et sociales (travail social, psychoéducation, relations industrielles), de l'informatique et des sciences infirmières. Sa naissance tardive a valu à l'UQO d'évoluer dans le difficile contexte de la crise des finances publiques qui s'est manifestée dès le milieu des années 1980. Son développement a été progressif, mais lent; elle n'a jamais pu compter, comme ce fut le cas de la plupart des autres universités québécoises, sur un soutien financier énergique pour assurer le déploiement de ses activités.

Dans la seconde moitié des années 1990, l'Université a néanmoins réussi à accélérer le développement de sa programmation afin de mieux répondre aux besoins pressants de sa région en pleine expansion. C'est ainsi que depuis quelques années, plusieurs projets majeurs se sont concrétisés : **baccalauréat en génie informatique, baccalauréat en psychologie, maîtrise en informatique**, renouveau de la formation en **sciences sociales, maîtrise en développement régional, maîtrise en sciences infirmières, baccalauréat en traduction et en rédaction** et **diplôme d'études supérieures en localisation**, auxquels s'ajoutent différentes formations novatrices et propres à l'UQO comme en **bande dessinée** par exemple. D'autres dossiers majeurs sont sur le point d'être complétés, tels que le **doctorat en relations industrielles** et le **doctorat en psychologie**.

Les développements récents de l'UQO lui permettent de prendre une place grandissante dans sa région, mais son potentiel de croissance est encore loin d'être atteint. En particulier, l'UQO n'offre pas encore une panoplie suffisante de programmes de 1<sup>er</sup> cycle et de cycles supérieurs. C'est un phénomène bien connu qu'une proportion très importante des étudiants universitaires de l'Outaouais vont s'inscrire dans des universités ontariennes sises de l'autre côté de la rivière des

Outaouais. Il ne s'agit pas seulement d'une question de concurrence, car il faut bien admettre que, dans bien des secteurs, l'Outaouais n'offre simplement pas d'alternative aux universités ontariennes. En effet, la programmation universitaire disponible à l'UQO demeure toujours restreinte et bien des jeunes de l'Outaouais n'ont tout simplement pas le choix de poursuivre leurs études en Ontario ou à Montréal. C'est particulièrement le cas dans le vaste champ des **sciences de la nature** et des **sciences appliquées**, de même qu'en **lettres**, en **droit** et en **sciences sociales**. Son déploiement dans de nouveaux secteurs est pour l'UQO la meilleure voie d'affirmation de son statut d'établissement francophone « *assumant de façon de plus en plus complète les services universitaires dans l'ensemble de l'Outaouais québécois* ». (*L'UQAH au 21<sup>ème</sup> siècle : Énoncés d'orientation 1996-2002*).

Les années récentes de l'UQO ont été marquées par une croissance générale de la taille de l'Université, autant par le nombre de programmes et d'étudiants que par la taille du corps professoral et la somme des subventions de recherche obtenue des grands organismes subventionnaires. Cette évolution récente ne se conçoit pas comme un aboutissement, mais plutôt comme l'amorce d'une nouvelle étape de développement. Prenons la recherche, par exemple. L'UQO s'est dotée au début des années 1990 d'une stratégie de développement de la recherche dont les retombées sont aujourd'hui fort intéressantes (croissance rapide des fonds externes de recherche des grands organismes subventionnaires, établissement récent de trois chaires de recherche et création imminente d'une quatrième). Ces retombées sont bien sûr le fruit d'efforts soutenus, mais elles représentent surtout les assises à partir desquelles l'UQO entend développer ses activités de recherche à un niveau s'approchant davantage de celui des autres établissements nationaux. Il en va de même de sa programmation académique.

La planification de développement de l'UQO pour l'horizon **2012** s'appuie sur une projection de croissance de **40 %** des effectifs étudiants (équivalents à temps plein), croissance qui reposera en très grande partie sur une diversification de l'offre de programmes. Ces efforts de développement devront s'accompagner d'une croissance des effectifs du corps professoral de l'ordre de **60 %**, ce qui permettra de ramener le ratio des « étudiants équivalents temps plein par professeur » (EETP/prof) à un niveau comparable à celui des établissements québécois de taille semblable. En ce qui concerne la recherche, l'UQO compte à la fois sur le renouvellement des ressources professorales et sur les retombées des initiatives de recherche lancées au cours des dernières années pour arriver à doubler le niveau de financement par professeur, ce qui reviendra à tripler les montants totaux de subventions externes pour l'ensemble de l'Université. Les projections de développement et de croissance sont bien entendu faites sur une base différenciée qui tient compte des priorités de l'Université et des besoins régionaux. On trouvera ainsi, dans les pages qui suivent, des projections s'appliquant à **13 différents secteurs disciplinaires**.

Pour chacun des secteurs est présentée une liste de programmes de grade et d'axes de recherche actuels et envisagés. Les **programmes** et les **axes de recherche envisagés** apparaissent en **gras**. Enfin, pour chacun des secteurs, nous présentons, à l'extrême droite, une **brève description** de la place qu'occupe ce secteur à l'UQO et **des stratégies de déploiement envisagées**.

**Tableau 1 : Sciences et technologies de l'information**

<b>Tableau 1 : Sciences et technologies de l'information</b>	
<b>Les études</b>	<p>L'industrie de la <b>haute technologie</b>, et en particulier le secteur des technologies de l'information, est un pilier de l'économie de l'Outaouais. L'UQO a résolument mis pied dans ce secteur à partir du milieu des années 1990 avec la création d'un profil coopératif au baccalauréat en informatique et l'implantation du baccalauréat en génie informatique puis de la maîtrise en informatique. L'UQO entend enrichir ce secteur en développant des programmes dans des disciplines du génie qui sont connexes à son actuel baccalauréat en <b>génie informatique</b>, soit le <b>génie logiciel</b> et le <b>génie électrique</b> (orientation micro-électronique).</p> <p>L'UQO compte également miser sur les forces du département d'informatique et d'ingénierie pour développer un baccalauréat en mathématiques appliquées. Il s'agit pour l'UQO d'un de ses principaux axes de développement pour les dix prochaines années : on prévoit, avec la création de nouveaux programmes, presque doubler le nombre d'EETP dans ce secteur avec une croissance d'environ 80 % du nombre de professeurs.</p>
Baccalauréat en informatique	
Baccalauréat en génie informatique	
<b>Baccalauréat en génie logiciel</b>	
<b>Baccalauréat en génie électrique (micro-électronique)</b>	
<b>Baccalauréat en mathématiques appliquées</b>	
Maîtrise en informatique	
<b>Doctorat en informatique</b>	<p>Au niveau de la recherche, les axes forts sont la photonique, l'informatique des télécommunications et le calcul distribué. L'UQO compte déjà une Chaire de recherche en calcul distribué ainsi qu'une Chaire de recherche du Canada en photonique et travaille actuellement à la mise en réseau de ses chercheurs en informatique des télécommunications. En lien avec l'évolution rapide de la recherche au Département d'informatique et d'ingénierie, l'UQO vise également à développer les études de 3<sup>e</sup> cycle en informatique. Avec la mise en place récente de deux chaires de recherche, l'implantation de la maîtrise et la création envisagée d'une intervention au 3<sup>e</sup> cycle, ce secteur devrait connaître une hausse importante du niveau de financement externe de la recherche.</p>
<b>La recherche</b>	
Calcul distribué	
Photonique (incluant optique et optoélectronique)	
<b>Informatique des télécommunications (incluant multimédia et sécurité informatique)</b>	

Tableau 2 : Sciences de la nature

Tableau 2 : Sciences de la nature	
<b>Les études</b>	<p>L'UQO est encore totalement absente du vaste secteur des sciences naturelles. Ses seules voies de formation scientifique se limitent à l'informatique et au génie informatique. L'UQO est depuis longtemps consciente de cette lacune et a inscrit formellement ce secteur au cœur de plusieurs de ses dossiers de planification institutionnelle; en outre, cette problématique est identifiée au Contrat de performance que l'UQO a signé avec le ministère de l'Éducation<sup>207</sup>. Or, lorsqu'on traduit cette préoccupation au niveau régional, on est rapidement confronté à l'importance de la forêt feuillue pour notre région. La présence d'une forêt mixte représente une singularité de la région de l'Outaouais, et la forêt est le plus important secteur de l'économie primaire et secondaire de la région.</p>
<b>Baccalauréat en biologie (environnement)</b>	
<b>Maîtrise en aménagement et conservation forestière</b>	
<b>La recherche</b>	<p>Il apparaît ainsi tout naturel pour l'UQO de développer son secteur des sciences en priorité du côté de la biologie et plus précisément de l'aménagement et de la conservation de la forêt. Une telle incursion dans le domaine des sciences biologiques représentera un pas majeur dans l'évolution de l'UQO de même qu'une étape importante dans le développement économique de la région. En effet, les acteurs régionaux s'accordent sur la priorité de développer des capacités de formation et de recherche dans le domaine de la gestion forestière et de la transformation des produits de la forêt. L'UQO est d'ailleurs un des principaux acteurs de la mise sur pied d'un Centre international de recherche intégrée sur le bois feuillu (CIRIBF) dans la région et elle est également associée à l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue (IQAFF) ainsi qu'à d'autres partenaires privés et institutionnels dans un ambitieux programme de recherche.</p> <p>Les expertises actuelles de l'UQO qui sont mises à contribution dans ces projets se situent surtout du côté de l'aménagement du territoire et de la géomatique. L'UQO entend développer des expertises dans des domaines qui sont davantage liés aux sciences biologiques et environnementales et se doter de programmes de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> cycle. La mise en place de cette programmation devra se faire en conjonction avec l'acquisition d'infrastructures humaines et physiques de pointe pour faire de la recherche universitaire innovante et structurante pour la région.</p>
<b>Forêt mixte et feuillue</b>	
<b>Biotechnologies</b>	
<b>Géomatique</b>	

<sup>207</sup> <http://www.uqo.ca/rectorat/contrat.pdf>

**Tableau 3 : Sciences infirmières**

<b>Tableau 3 : Sciences infirmières</b>	
<b>Les études</b>	<p>Le contexte de la formation infirmière au Québec a été particulièrement instable au cours des dernières années, mais semble en voie de trouver son point d'équilibre. La formule du DEC-BAC intégré, dont l'UQO s'est avéré un des établissements pionniers, apparaît comme une évolution majeure des dernières années. Le niveau des admissions au premier cycle à l'UQO connaît d'ailleurs des hausses très importantes et l'Université devra procéder à des aménagements physiques, surtout au niveau des laboratoires d'enseignement, pour y faire face. La problématique des coûts associés à la formation pratique des infirmières demeure épineuse, mais l'Université est confiante d'en arriver sous peu à des arrangements qui pourront assurer la pérennité des activités. L'UQO a également été très impliquée au cours des dernières années dans l'élaboration d'une maîtrise-réseau en sciences infirmières, en plus de développer des programmes courts de perfectionnement au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> cycle.</p>
Baccalauréat en sciences infirmières :	
- programme de formation initiale	
- programme de perfectionnement	
Maîtrise en sciences infirmières	
<b>La recherche</b>	<p>Pour l'horizon 2012, l'UQO entend consolider ses ressources professorales et physiques pour la formation au 1<sup>er</sup> cycle et développer le recrutement au 2<sup>e</sup> cycle. Les efforts de recrutement au 2<sup>e</sup> cycle se feront en conjonction des interventions visant à accroître le niveau de financement de la recherche en sciences infirmières. C'est en effet du côté de la recherche et de la formation aux cycles supérieurs qu'auront lieu les consolidations et les développements les plus significatifs au cours des prochaines années. Les efforts déjà consentis par l'UQO dans le perfectionnement du corps professoral en sciences infirmières commencent à porter leurs fruits. Des professeurs en sciences infirmières développent des ententes de recherche avec des centres de soins de la région et un projet a été élaboré récemment afin d'instaurer des locaux et des installations de recherche directement dans les milieux de pratique afin d'assurer la meilleure synergie possible entre la recherche universitaire et les besoins concrets exprimés par les milieux. Les embauches à venir de professeurs dans ce secteur seront ciblées en priorité sur le développement de la recherche.</p>
Périnatalité	
Santé de la famille	
<b>Gestion des soins infirmiers</b>	

**Tableau 4 : Psychologie et psychoéducation**

<b>Tableau 4 : Psychologie et psychoéducation</b>	
<b>Les études</b>	<p>Au niveau des études de 1<sup>er</sup> cycle, la psychoéducation est un des secteurs traditionnels de l'UQO. Cependant, l'ouverture du baccalauréat en psychologie en 1998 a donné lieu à des développements rapides dans ce secteur. Au chapitre des activités de recherche, ce secteur est le plus dynamique des dernières années à l'UQO, avec des budgets de financement externes qui sont passés de 192 000 \$ en 1997-1998 à 775 000 \$ en 2001-2002.</p> <p>Les priorités de développement pour ce secteur sont la mise sur pied d'un programme de doctorat et le soutien aux développements en recherche. Des démarches sont en cours afin d'offrir à l'UQO, en association avec l'UQAM, le doctorat en psychologie. Ceci permettra aux finissants du baccalauréat d'accéder plus facilement à ce qui sera dorénavant la formation qualifiante au titre de psychologue.</p>
Baccalauréat en psychoéducation	
Baccalauréat en psychologie	
Maîtrise en psychoéducation	
<b>Doctorat en psychologie</b>	
<b>La recherche</b>	<p>Par ailleurs, le potentiel de développement de la recherche en psychologie et en psychoéducation est très important, puisque l'équipe professorale en place est jeune mais déjà très active en recherche. La cyberpsychologie est devenue un important pôle de recherche à l'UQO avec l'obtention récente d'une Chaire de recherche du Canada et l'octroi d'une subvention des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). D'autre part, l'équipe de recherche possède une expertise reconnue en psychologie et en psychoéducation et bénéficie de fonds de recherche du CRSH.</p>
Cyberpsychologie/thérapie à distance	
Santé psychosociale chez les jeunes	
<b>Santé mentale chez l'adulte</b>	

**Tableau 5 : Sciences sociales et développement régional**

<b>Les études</b>	<p>La programmation académique en sciences sociales est encore peu développée à l'UQO. L'Université comptait un baccalauréat en sciences sociales qui a été complètement réévalué en 2000 et qui a donné lieu à la mise en place à l'automne 2002 de majeures en sociologie et en science politique, ainsi qu'à un ensemble de mineures. Cette réorientation s'avère heureuse et laisse présager des développements intéressants; l'UQO envisage déjà la création d'un baccalauréat en science politique et d'un baccalauréat en science économique.</p> <p>Les études en développement régional représentent également une nouveauté à l'UQO : une maîtrise en développement régional est offerte depuis l'automne 2001 et on vient tout juste de créer une mineure en développement local et régional. Ce secteur gravite autour d'une équipe professorale multidisciplinaire encore restreinte mais extrêmement dynamique dont plusieurs professeurs ont été nouvellement embauchés. Cette équipe travaille présentement à l'établissement d'un regroupement stratégique sur le développement territorial avec des constituantes régionales du réseau de l'Université du Québec (CRDT).</p>
Majeures en sociologie et science politique	
Mineure en développement local et régional	
<b>Baccalauréat en science politique</b>	
<b>Baccalauréat en science économique</b>	
Maîtrise en développement régional	
<b>Doctorat en sciences sociales appliquées</b>	<p>Ce secteur est dynamique en recherche, notamment avec une Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, axe priorisé dans le Plan stratégique de la recherche de l'UQO. Par ailleurs, plusieurs membres de l'équipe professorale en sciences sociales et en développement régional collaborent avec des organismes socio-économiques de la région. L'UQO entend maximiser ces occasions de partenariats avec le milieu, et elle consentira également des efforts importants pour soutenir les professeurs dans leurs démarches auprès des grands organismes subventionnaires. En lien notamment avec les développements de la recherche, et tel que spécifié à son contrat de performance, l'UQO souhaite développer dans les prochaines années un doctorat en sciences sociales appliquées.</p>
<b>La recherche</b>	
Développement des collectivités	
Développement territorial	
<b>Spécificités des régions frontalières</b>	
<b>Économie régionale</b>	

**Tableau 6 : Travail social**

<b>Tableau 6 : Travail social</b>	
<b>Les études</b>	Le travail social est également un secteur traditionnel de la programmation académique de l'UQO, le baccalauréat en travail social étant offert depuis les débuts de l'Université. Le baccalauréat a été évalué en profondeur en 2000 et une version refondue et actualisée du programme devrait être proposée bientôt. Une maîtrise en travail social est offerte depuis 1996 : l'équipe de professeurs procède actuellement à l'évaluation de ce programme qui sera éventuellement modifié. L'UQO ne prévoit pas pour le moment de développement majeur pour ce secteur en ce qui concerne la programmation, mais l'Université demeurera à l'écoute des besoins du milieu et de la profession à cet égard.
Baccalauréat en travail social	
Maîtrise en travail social	
<b>La recherche</b>	Au niveau de la recherche, plusieurs professeurs sont très actifs et ce secteur compte un centre de recherche – le Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS) – ainsi qu'un Observatoire sur le développement régional et l'analyse différenciée selon les sexes (l'ORÉGAND). En fait, le niveau de financement par professeur pour le secteur du travail social se situe déjà au-dessus de la moyenne québécoise pour les sciences sociales et humaines. L'UQO soutiendra les efforts des professeurs dans le but de maintenir ces performances en recherche.
Intervention sociale	
Économie sociale	
Développement communautaire	

Tableau 7 : Sciences de l'éducation

<b>Tableau 7 : Sciences de l'éducation</b>	
<b>Les études</b>	<p>La mission de formation des maîtres a été un des éléments déterminants de l'implantation d'un centre d'enseignement universitaire dans l'Outaouais dans les années 1970. C'est dire que la formation des maîtres constitue une pierre d'assise de notre établissement et est appelée à le demeurer. L'UQO offre cinq programmes de formation des maîtres au 1<sup>er</sup> cycle et des démarches sont en cours dans le but d'offrir un Baccalauréat en formation professionnelle. L'UQO offre également une maîtrise ainsi qu'un doctorat en éducation, lequel demeure encore le seul programme de 3<sup>e</sup> cycle offert à l'UQO.</p> <p>Au chapitre de la programmation, les tendances actuelles – fortement influencées par la réforme du système d'éducation primaire et secondaire – vont dans le sens d'une offre de programmes de formation continue au niveau du 2<sup>e</sup> cycle. L'UQO s'est déjà adaptée à cette tendance au cours des dernières années en ouvrant un diplôme d'études supérieures spécialisées en administration scolaire ainsi qu'un programme court de cycle supérieur en renouveau pédagogique. Dans le contexte actuel, l'UQO ne prévoit pas, dans un avenir proche, implanter de nouveaux programmes de grade dans le secteur de l'éducation. Il est en effet prévisible que les développements futurs se feront surtout aux cycles supérieurs en fonction principalement des besoins de formation continue des enseignants et des gestionnaires d'établissements.</p>
Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire	
Baccalauréat en enseignement secondaire	
<b>Baccalauréat en enseignement professionnel</b>	
Baccalauréat en orthopédagogie	
Baccalauréat en enseignement des arts	
Baccalauréat en enseignement des langues secondes	
Maîtrise en éducation	
Doctorat en éducation	
<b>La recherche</b>	<p>Par contre, l'UQO entend donner une impulsion significative à la recherche en éducation. Actuellement, environ le tiers des professeurs du département d'éducation obtiennent des subventions externes de recherche, que ce soit d'organismes subventionnaires ou par des contrats de recherche. Bien que le niveau de financement externe de la recherche par professeur à l'UQO se situe dans la moyenne des petits établissements québécois, les performances pourraient être améliorées. En particulier, la recherche sur les problématiques liées à l'adaptation et à la réussite scolaire a été ciblée par l'UQO dans son Plan stratégique de la recherche, et un poste de professeur a été octroyé récemment dans le but d'établir une chaire de recherche dans ce domaine.</p>
Formation et profession enseignante	
Réussite scolaire	
Adaptation scolaire	
<b>Administration scolaire</b>	

Tableau 8 : Lettres et communication

Tableau 8 : Lettres et communication	
<b>Les études</b>	<p>Le secteur des lettres et des communications est encore peu développé à l'UQO mais a connu récemment une effervescence nouvelle avec l'implantation d'un baccalauréat en traduction et en rédaction – programme à la fine pointe des technologies langagières – puis d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en localisation et en rédaction hypermédia<sup>208</sup>. Avec ces programmes novateurs, l'UQO s'est taillée une place de choix dans le secteur des « professions langagières » qui connaît, tout particulièrement dans la région, une très forte croissance. Afin de répondre aux besoins de formation en émergence qui découlent de l'expansion très rapide du marché du travail dans ce secteur, l'UQO envisage déjà la création d'une maîtrise en traduction et localisation.</p> <p>Les acquis en traduction et en rédaction sont des tremplins qui permettront à l'UQO de franchir des pas additionnels dans le secteur des lettres. L'Université a déjà offert un programme de Baccalauréat en études littéraires et compte réorienter ce programme vers la littérature étrangère. Le champ de la communication présente également un intérêt croissant et profitera des acquis de l'UQO du côté des technologies des communications, du design graphique et des communications langagières. On pense ici à la création d'un baccalauréat en communication graphique et technologies de l'information et à une maîtrise en communication qui comportera un volet international.</p>
Baccalauréat en traduction et en rédaction	
DESS en localisation	
<b>Baccalauréat en littérature étrangère</b>	
<b>Baccalauréat en communication graphique et technologies de l'information</b>	
<b>Maîtrise en traduction-localisation</b>	
<b>Maîtrise en lettres</b>	
<b>Maîtrise en communication internationale</b>	
<b>La recherche</b>	<p>La création récente du Département d'études langagières témoigne de la ferme volonté de l'UQO de consolider ses activités dans le secteur des lettres et des communications. Ce nouveau département regroupe une équipe de professeurs dynamiques, créatifs et motivés à relever les défis les plus ambitieux. Dans le champ plus spécifique des technologies langagières, l'UQO s'attend à devenir un leader national et y consentira les efforts nécessaires. Des travaux sont d'ailleurs en cours afin d'établir à l'UQO un important centre canadien de recherche en technologies langagières.</p>
<b>Technologies langagières</b>	

<sup>208</sup> La *localisation* est l'adaptation de logiciels (et de la documentation technique afférente) à une langue et une culture autre. Elle intègre la totalité des caractéristiques du produit dans la langue et le contexte de la culture visée. La *rédaction hypermédia* conjugue à la fois l'hypertexte et le multimédia, englobant toutes les représentations d'information textuelle, graphique, filmique et sonore dans les logiciels, dans Internet ou dans les contenus de cédéroms.

**Tableau 9 : Arts et design**

<b>Les études</b>	
Baccalauréat en arts et en design : <ul style="list-style-type: none"> <li>- arts visuels</li> <li>- bande dessinée</li> <li>- design graphique</li> </ul>	<p>Avec le secteur des lettres et des communications, le secteur des arts et du design est un pilier de la mission culturelle de notre Université qui, sise aux confins ouest du Québec, se doit d'être un symbole de la présence vive du fait français en Amérique du Nord. L'actuel baccalauréat en arts et en design offre trois concentrations (arts visuels, bande dessinée et design graphique) dont certaines pourraient éventuellement se déployer en un programme autonome. C'est le cas notamment du cheminement en bande dessinée qui est unique au Canada et qui est susceptible d'attirer à l'UQO des étudiants de différentes régions du monde francophone.</p>
<b>Maîtrise en création multimédia</b>	
<b>La recherche/création</b>	
<b>Création multimédia</b>	<p>Au plan de la recherche et de la création, l'Université souhaite miser sur les acquis de l'Université en matière de technologies de l'information afin de développer une expertise en création artistique multimédia, expertise qui pourra servir d'assise à un nouveau programme de maîtrise.</p>

**Tableau 10 : Sciences administratives**

<b>Tableau 10 : Sciences administratives</b>	
<b>Les études</b>	<p>Le secteur des sciences administratives est déjà bien développé à l'UQO, aussi bien en ce qui a trait à la formation de premier cycle qu'au deuxième cycle. L'ajout d'une maîtrise en sciences de la gestion, ayant une orientation plus générale, permettra de consolider la présence de l'Université au 2<sup>e</sup> cycle. Ce programme devra être conçu de sorte qu'il puisse accueillir des spécialisations dans les principaux domaines d'intérêt pour l'UQO, telles la finance et la gestion publique, ce dernier secteur comptant une très forte concentration d'emplois en Outaouais. L'UQO envisage aussi à terme l'implantation d'une maîtrise en administration publique.</p> <p>Par ailleurs, le dynamisme du programme de Maîtrise en gestion de projet conduit tout naturellement l'Université à entrevoir une présence au troisième cycle dans ce domaine de la gestion. De même, la création d'un profil international à la maîtrise en gestion de projet permettra de répondre aux besoins de plus en plus pressants des gestionnaires publics et privés de la région.</p>
Baccalauréat en administration	
<b>Baccalauréat en gestion touristique</b>	
Maîtrise en gestion de projet	
MBA en services financiers	
<b>Maîtrise en sciences de la gestion</b>	
<b>Maîtrise en gestion de projet, profil international</b>	
<b>Maîtrise en administration publique</b>	<p>Par ailleurs, le dynamisme du programme de Maîtrise en gestion de projet conduit tout naturellement l'Université à entrevoir une présence au troisième cycle dans ce domaine de la gestion. De même, la création d'un profil international à la maîtrise en gestion de projet permettra de répondre aux besoins de plus en plus pressants des gestionnaires publics et privés de la région.</p>
<b>Doctorat en gestion de projets</b>	
<b>La recherche</b>	
<b>Gestion de projets technologiques</b>	<p>L'UQO entend également favoriser le développement de la recherche en sciences administratives, ce qui sera facilité par la croissance et le renouvellement du corps professoral au cours des prochaines années. La gestion de projet, en particulier des projets technologiques et des projets sociaux, souvent dans une perspective internationale, devrait devenir un des principaux axes de recherche en sciences de la gestion à l'UQO. À cet égard, les professeurs pourront profiter de la présence très importante de l'administration publique en Outaouais pour des développements de la recherche contractuelle.</p>
<b>Gestion de projets sociaux</b>	

**Tableau 11 Sciences comptables**

<b>Les études</b>	Les sciences comptables représentent un secteur traditionnel et bien établi à l'UQO, offrant une gamme complète de programmes au 1 <sup>er</sup> cycle (1 baccalauréat et 4 certificats) ainsi qu'au 2 <sup>e</sup> cycle (2 diplômes). L'UQO se prépare à offrir, en extension de l'UQAM, le programme de MBA spécialisé en sciences comptables. Les études de 2 <sup>e</sup> cycle ont connu une croissance assez forte au cours des dernières années en raison principalement des exigences des ordres comptables, et cette tendance semble appelée à se maintenir et même à se développer. L'Université anticipe des hausses modérées d'inscriptions dans ces programmes et prévoit conséquemment augmenter légèrement le nombre de postes de professeurs dans ce secteur.
Baccalauréat en sciences comptables	
<b>MBA spécialisé en sciences comptables</b>	
<b>La recherche</b>	Concernant les activités de recherche et de développement, ce secteur est généralement plus propice à la recherche appliquée menée auprès des entreprises et des organismes publics qu'à la recherche fondamentale comme telle. L'UQO souhaite cependant appuyer ces deux volets des activités de recherche et de développement afin d'accroître le niveau de financement externe attribué à ce secteur.
<b>Contrôle de gestion</b>	
<b>Comptabilité financière</b>	

**Tableau 12: Relations industrielles**

<b>Tableau 12: Relations industrielles</b>	
<b>Les études</b>	Ce domaine, qui se situe à la jonction des sciences de la gestion et des sciences sociales et humaines, est un secteur très dynamique à l'UQO. La programmation de ce secteur au 1 <sup>er</sup> cycle couvre tous les aspects pertinents du domaine des relations industrielles : gestion des ressources humaines, santé et sécurité au travail, psychologie industrielle et politique publique du travail. On compte également une maîtrise en relations industrielles et en ressources humaines, et des pourparlers sont en cours afin d'offrir à l'UQO, en collaboration avec l'Université Laval, un doctorat en relations industrielles.
Baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines	
Maîtrise en relations industrielles et en ressources humaines	
<b>Doctorat en relations industrielles</b>	
<b>La recherche</b>	
Syndicalisme	Les professeurs en relations industrielles sont actifs en recherche fondamentale, mais également dans des travaux plus appliqués réalisés auprès des organismes publics de la région. Ces professeurs travaillent d'ailleurs depuis plusieurs années pour développer les études de 3 <sup>e</sup> cycle, dans le but notamment d'appuyer leurs efforts en recherche. Ce secteur compte un Centre d'études et de recherche sur l'emploi, le syndicalisme et le travail (CEREST) et des professeurs sont associés également au Centre de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats (CRISES). L'UQO entend appuyer le déploiement des activités de recherche dans ce secteur, un des axes identifiés dans le Plan stratégique de la recherche de l'UQO étant la dynamique des transformations du travail.
Transformations du travail	
<b>Gestion des ressources humaines</b>	

**Tableau 13 : Droit**

<b>Les études</b>	À l'heure actuelle, en Outaouais, les futurs avocats qui souhaitent étudier dans leur région doivent acquérir leur formation en droit civil en Ontario, province qui est régie par le «Common law». Cette situation a été maintes fois dénoncée par les acteurs socio-économiques de la région et l'Université est déterminée à offrir la formation en droit civil aux résidents de l'Outaouais. Il s'agit ici de « rapatrier » en territoire québécois un service à la population, au même titre que les rapatriements qui ont cours dans d'autres secteurs d'activité, tel celui de la santé.
<b>Baccalauréat en droit civil</b>	
<b>La recherche</b>	Par ailleurs, il est intéressant pour l'Université de se doter de ressources professorales en sciences juridiques – l'Université compte de fait deux professeurs en droit au Département des sciences administratives – qui contribueront à enrichir les autres secteurs de formation de l'établissement, en particulier les secteurs à vocation professionnelle (droit du travail, droit de la santé, droit des affaires, etc.).
<b>À déterminer</b>	

### Projections de développement pour l'ensemble de l'Université

Si l'ensemble des axes de développement étaient mis en place entre les années **2003** et **2013**, cela permettrait à l'UQO d'augmenter le nombre d'étudiants en équivalence à temps plein (EETP – de **3 210** à **4 490**), le nombre de professeurs (de **148** à **236**), ainsi que les subventions externes de recherche (de plus de **2 millions** de dollars à plus de **7 millions** de dollars). Le tableau ci-dessous fait état de cette progression.

<b>Tableau 14 : Projections de développement pour l'ensemble de l'Université</b>	<b>Année 2002-2003</b>	<b>Année 2012-2013</b>
Nombre d'étudiants équivalents temps plein (EETP)	3 210	4 490
Nombre de professeurs	148	236
Ratio EETP/prof	21,7	19,0
Subventions externes de recherche	2 354 803 \$	7 628 000 \$

## Conclusion

Ce document a d'abord exposé la riche histoire des établissements publics postsecondaires qui montre que l'évolution de la programmation des collèges et de l'Université a été influencée, entre autres choses, par les caractéristiques socio-économiques de l'Outaouais. Cette programmation devait épouser les structures socio-économiques de la région et répondre aux besoins de formation de la population. Néanmoins, nous l'avons constaté, certains secteurs d'activité restent à développer : notamment la foresterie, le tourisme et le domaine agroalimentaire. De plus, l'état de la situation de l'enseignement supérieur que nous avons dressé établit clairement que les établissements postsecondaires de la région peuvent s'attendre à ce que leur clientèle étudiante augmente de façon notable au cours de la prochaine décennie, compte tenu du fait que l'Outaouais sera l'une des rares régions du Québec à connaître une croissance démographique.

Tout compte fait, le bilan n'est pas que négatif et la population est en droit de rester optimiste. Notre analyse a toutefois démontré combien l'offre de formation dans l'Outaouais restait bien en deçà de ce qui peut se trouver dans des régions comparables du Québec, telles le Saguenay-Lac-St-Jean, la Mauricie et l'Estrie. D'aucuns pensent que dans le domaine de l'enseignement supérieur, beaucoup de chemin reste à parcourir avant que la région ne soit dotée de toutes les infrastructures jugées nécessaires à son développement.

Tout au long de ces pages, nous avons également tenté de saisir ce qu'a pu être la planification de l'enseignement supérieur dans l'Outaouais. Nous avons d'abord insisté sur le fait que cette planification a été essentiellement celle qu'ont bien voulu entreprendre les dirigeants des collèges et de l'Université au temps de leur fondation et des années subséquentes. Nous avons dit aussi que la planification et le développement des établissements postsecondaires avaient été directement influencés par les réalités géographiques et socio-économiques de l'Outaouais. Nous avons fait remarquer que les choix arrêtés au cours des années 1980 avaient influé sur l'évolution des établissements postsecondaires de la région. C'est de cette façon – rappelons-le à nouveau – que la **relance** des programmes au Collège de l'Outaouais à partir de 1983 et les **axes de développement** retenus par les collèges et l'Université au cours de cette décennie – en enseignement ou en recherche – ont imprégné l'histoire de ces établissements et orienté le développement de l'enseignement supérieur sur notre territoire.

En outre, il nous a semblé qu'à mesure que nous approchions de la fin des années 1990, le milieu s'intéressait de plus en plus aux enjeux touchant l'éducation : les intervenants du milieu étant désormais conscients du lien qui s'établit entre le développement régional et l'éducation, ils s'impliquent davantage dans ces questions.

Nous avons aussi retenu l'hypothèse selon laquelle l'histoire de l'enseignement supérieur de l'Outaouais avait été influencée et marquée par **trois enjeux cruciaux**

qui demeurent, nous en sommes convaincus, d'actualité : 1) le souci d'établir de véritables établissements publics d'enseignement supérieur qui soient viables, 2) la question du développement régional et 3) la question de l'identité régionale. Après analyse, il est apparu très clairement qu'en Outaouais ces enjeux se compliquaient du fait de la situation frontalière. Nous avons conclu que pendant au moins trente ans, c'est-à-dire des années 1970 à l'année 2000, ces enjeux se sont souvent croisés pour influencer l'évolution des établissements postsecondaires eux-mêmes et ainsi colorer le discours des intervenants du milieu.

En outre, nous avons exposé le penchant actuel de la région à se constituer en véritable «région d'apprentissage». Nous pensons que les démarches entreprises à partir de la fin des années 1990 dans les domaines de l'éducation et de la formation de la main-d'œuvre – tant au sein des établissements postsecondaires que chez les partenaires du milieu – ont eu tendance à répondre à la problématique du recrutement des étudiants et surtout à aller toujours plus loin en ce qui a trait à l'ancrage local de l'enseignement et de la formation, à l'amélioration du système régional d'apprentissage et au développement de la recherche. Il faut convenir que l'existence de la Table Éducation Outaouais, les récentes initiatives du Collège de l'Outaouais et de l'Université dans les domaines de la recherche, le dépôt en juin 2002 du Plan intégrateur de la formation en foresterie ainsi que la tenue du **Forum sur l'enseignement supérieur** le 17 octobre 2003 constituent, à cet égard, des exemples fort éloquents. La preuve en est, avons-nous affirmé, que l'Outaouais avance pas à pas et de façon constante vers une plus haute concertation entre les intervenants de l'éducation et les partenaires socio-économiques régionaux.

Les **axes de développement** proposés par les collèges et l'Université lors de ce Forum attestent aussi combien les maisons d'enseignement supérieur ont à cœur de contribuer à la croissance de l'Outaouais. En effet, les établissements postsecondaires de la région veulent offrir à la population, au cours des années à venir, des programmes de qualité qui soient aussi en quantité suffisante pour répondre aux besoins de formation, tant dans le secteur de l'enseignement régulier que dans celui de la formation continue.

Enfin, pour conclure ce document, disons que malgré toutes les difficultés qu'a pu connaître l'Outaouais au cours des trente dernières années dans le domaine de l'éducation, ses habitants ont tout de même trouvé l'énergie et la motivation pour œuvrer à l'essor de leurs propres établissements d'enseignement supérieur. Encore aujourd'hui, ils continuent de s'atteler à cette tâche, conscients plus que jamais qu'il ne peut y avoir de développement économique et social sans l'apport de l'éducation.

## BIBLIOGRAPHIE

Allaire, Pierre-Paul. *Exode des étudiants de l'Outaouais, 1999-2000 et 2000-2001, Volet : prêts et bourses*, rapport final remis à la Table Éducation Outaouais, octobre 2002.

Association pour la recherche au collégial. *Avis au ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie concernant sa vue d'ensemble pour une Politique scientifique au Québec*, le 15 décembre 2000.

Caldwell, Gary, Chaussé, P.P., Laforte, Denis. *L'organisation de l'enseignement collégial pour la communauté anglophone de la région de l'Outaouais*, Rapport du comité d'étude du ministère de l'Éducation, décembre 1981.

Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois. *Esquisse du Plan triennal 1981-1984, Document adopté par l'Assemblée des gouverneurs*, le 25 février 1981.

Cimon, Jean. *Le dossier de l'Outaouais. Réflexion d'un urbaniste*, Éditions du Pélican, Québec, 1979.

Collège de l'Outaouais. *L'exploration des axes de développement du Cégep de l'Outaouais*, Hull, avril 1982.

Collège de l'Outaouais. *Plan de développement des programmes d'enseignement du Collège de l'Outaouais, 1993-1994 à 1998-1999*, 1992.

Collège de l'Outaouais. *Plan de développement des programmes d'études du Collège de l'Outaouais, 1996-1997 à 2000-2001*, 1996.

Collège de l'Outaouais. *Un CCTT en Outaouais : un collège à l'écoute de son milieu. Étude de faisabilité, Centre collégial de transfert technologique dans le secteur de la forêt feuillue, ses produits et sous-produits*, demande de reconnaissance présentée au ministère de l'Éducation, juin 2002.

Comité d'étude sur l'avenir économique de l'Outaouais. *Forum sur l'avenir de l'Outaouais; les solutions...?!*, cahier de l'animateur, Hull, le samedi 30 novembre 1991.

Commission des universités sur les programmes. *Pour une vision concertée de la formation universitaire : diversité et complémentarité*, rapport final, volume I, mai 2000.

Commission des services universitaires de l'Ouest québécois. *Plan de développement, document de travail, version préliminaire*, le 11 octobre 1972.

Communauté urbaine de l'Outaouais. *Schéma d'aménagement révisé adopté en octobre 1999.*

Conseil des collèges. *L'enseignement collégial : des priorités. Pour un renouveau de la formation*, Québec, 1992.

Conseil des collèges. *Création d'un collège d'enseignement général et professionnel à Hull*, Québec, janvier 1988.

Conseil régional de développement de l'Outaouais. *Le choix des régions : position du CRDO*, février 1984.

Conseil régional de développement de l'Outaouais. *Rapport annuel 1981-1982.*

Conseil régional de développement de l'Outaouais. *Rapport annuel 1983-1984.*

Conseil régional de développement de l'Outaouais. *Rapport annuel 1984-1985.*

Conseil régional de développement de l'Outaouais. *Rapport annuel 1985-1986.*

Conseil régional de développement de l'Outaouais. *Recommandations régionales sur la carte des options professionnelles et techniques, secteur collégial et secondaire Outaouais*, déposé auprès de la Table régionale éducation Outaouais, le 30 octobre 1997.

Conseil régional de développement de l'Outaouais. *Entente spécifique sur la politique active du marché du travail dans la région de l'Outaouais*, 1997.

Conseil régional de développement de l'Outaouais. *Entente cadre de développement de la région de l'Outaouais, 1994-1999.*

Conseil régional de développement de l'Outaouais. *Entente cadre de développement de la région de l'Outaouais, 2000-2005.*

Conseil des universités. *Avis au Ministre de l'Éducation sur le développement des activités de l'Université du Québec dans la Vallée de l'Outaouais*, Québec, le 17 juin 1971.

Conseil des universités. *Avis au Ministre de l'Éducation sur le projet d'émission de lettres patentes en faveur du centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois*, Québec, le 12 septembre 1975.

Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. *Les études de musique*, 1997.

Corporation de développement économique, Ville de Gatineau et Université du Québec en Outaouais. *Projet d'un centre de recherche en technologies langagières en Outaouais. Sommaire exécutif*, 26 septembre 2002.

Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités. Université du Québec en Outaouais, *Profil économique de la région de l'Outaouais*, août 2002.

Cooper, J. C. et Associés Inc. *Discussion Paper Regarding a Mission Statement for Heritage College*, August 23<sup>rd</sup>, 1989.

Développement des ressources humaines Canada. *Revue du marché du travail. Une analyse du marché du travail de la région d'Ottawa d'avril à juin 2002*.

Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois. *Plan triennal*, mai 1974.

Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois. *Plan triennal 1979-1982*.

Emploi-Québec. *Planification stratégique régionale 2003-2007. Rapport de consultation/validation. Commentaires et éléments significatifs soulevés par les différents partenaires consultés*, le 3 décembre 2002.

Emploi-Québec. *Plan d'action régional 2000-2003, révisé en 2002*, adopté par le Conseil régional des partenaires du marché du travail, le 15 janvier 2002.

Emploi-Québec. *Proposition. Planification stratégique régionale 2003-2007*, (document de consultation/validation), adopté par le Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Outaouais à Gatineau, le 17 septembre 2002.

Fédération des Cégeps. *Le Cégep, une force d'avenir pour le Québec, plan de développement du réseau collégial public*, Montréal, 2003.

Fédération des Cégeps. *Avis de la Fédération des Cégeps sur le document de consultation du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie, «Pour une politique scientifique au Québec»*, août 2000.

Ferreti, Lucia. *L'Université en réseau, les 25 ans de l'Université du Québec*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 1994.

Gaffield, Chad (sous la direction). *Histoire de l'Outaouais*, Institut québécois de recherche sur la culture, collection : Les régions du Québec, 1994.

Gendron, François. *Le choix des régions, document de consultation sur le développement des régions*, Québec, 1983.

Gouvernement du Québec. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, Rapport n°1, Québec, 1963.

Gouvernement du Québec. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, Rapport n°2, Québec, 1964.

Gouvernement du Québec. *Horizon 2005. Un Québec fort de ses régions*, Plan d'action Québec-Régions : synthèse des engagements, 2002.

Gouvernement du Québec. *Le Rendez-vous national des régions. Horizon 2005. Un Québec fort de ses régions*, Plan d'action Québec-Régions, Synthèse des engagements, novembre 2002.

Gouvernement du Québec. *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, Chapitre 1, alinéa 6.0.1, Loi à jour au 29 avril 2002.

Heritage College. *Development Plan for Programs of Studies, 1997-1998 to 1999-2000*, Septembre 1997.

Lafortune, Louis. «Une manne de 680 M \$ dans l'Outaouais», *Le Droit*, jeudi 16 janvier 2003.

Larose, Christine. «Jalons de l'histoire de l'éducation des adultes au Québec», *Cité éducative*, janvier 1991 et janvier 1992.

Lemieux, Lyne. «Le CRDO établit une liste de cinq priorités», *Le Droit*, le 12 mai 1983.

«L'Outaouais a 29 000 postes à combler d'ici 2006», *Les affaires*, Cahier Gatineau, le 12 octobre 2002.

Ministère de l'Éducation. *Les plans de réussite pour les cégeps : conditions, contenu et liens avec le financement*, Québec, 17 avril 2000.

Ministère de l'Éducation. *Plan stratégique 2000-2003*, Québec, mars 2000.

Ministère de l'Éducation et Fédération des Cégeps. *Baisse de l'effectif scolaire dans le réseau collégial public, état de situation et voies de solutions*, Québec, avril 2002.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. *Investir dans la compétence. Orientations et actions ministérielles en formation professionnelle et technique*, Québec, octobre 1993.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. *L'enseignement collégial québécois : orientations d'avenir et mesures de renouveau. Des collèges pour le Québec du XXI<sup>e</sup> siècle*, Québec, avril 1993.

Ministère de l'Industrie et du Commerce. *Rencontre régionale Outaouais, données d'arrière-plan*, Gouvernement du Québec, Gatineau, septembre 2002.

Ministère des Régions. *Profil économique de la région de l'Outaouais. Section 1 : Faits saillants : démographie*, 2002.

Ministère des Régions. *L'Outaouais en un clin d'œil*, 2002.

Ministère des Régions. *Outaouais. Évolution des principaux indicateurs socio-économiques : observations régionales*, 2002.

MultiCollège de l'Ouest du Québec. *Bref historique de sa création, sa mission, quelques faits*, Hull, 2002.

Office de planification et de développement du Québec. *Bilan socio-économique. Région de l'Outaouais*, 1986.

Régimbald, A. Robitaille, M. *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais : état de la situation, enjeux et priorités*, collection Table Éducation Outaouais, Hull, mai 2000.

Regroupement de collèges privés de l'Outaouais. *Document de présentation*, décembre 1997, Hull.

Roy, Roland, c.o. *La Mission orientante des cégeps. État de la question d'hier à aujourd'hui et perspectives*, Association des C.O. du collégial, Carrefour de l'orientation, décembre 2001.

Secrétariat régional de la concertation de l'Outaouais. *Conférence biennale de l'Outaouais*, synthèse des engagements du Sommet socio-économique de l'Outaouais, 11 février 1989.

Sommet socio-économique de l'Outaouais. *Cahier des axes*, Mont Ste-Marie, 9-10 mai 1986.

Statistique Canada. *Recensement 2001 sur le marché du travail*, 2003.

Table Éducation Outaouais. *Le développement de la formation en foresterie dans l'Outaouais. Un projet concerté et innovant dans une perspective mobilisatrice*, mai 2002.

Théroux, Pierre. «Un nouveau modèle de développement régional : Le gouvernement libéral veut éliminer des structures et miser sur la décentralisation», Dossier Développement économique du Québec, *Les Affaires*, le 17 mai 2003.

Université du Québec à Hull. *Plan triennal 1988-1991*.

Université du Québec à Hull. *Plan triennal 1982-1985*.

Université du Québec à Hull. *Rapport du groupe de réflexion sur l'orientation du futur campus*, novembre 1987.

Université du Québec à Hull. *Contrat de performance. Entente de réinvestissement intervenue entre le ministère de l'Éducation et l'Université du Québec à Hull*, signé le 29 mars 2001.

Université du Québec à Hull. *Énoncés d'orientations 1996-2002*, adoptés par le Conseil d'administration de l'UQAH, le 19 décembre 1995.

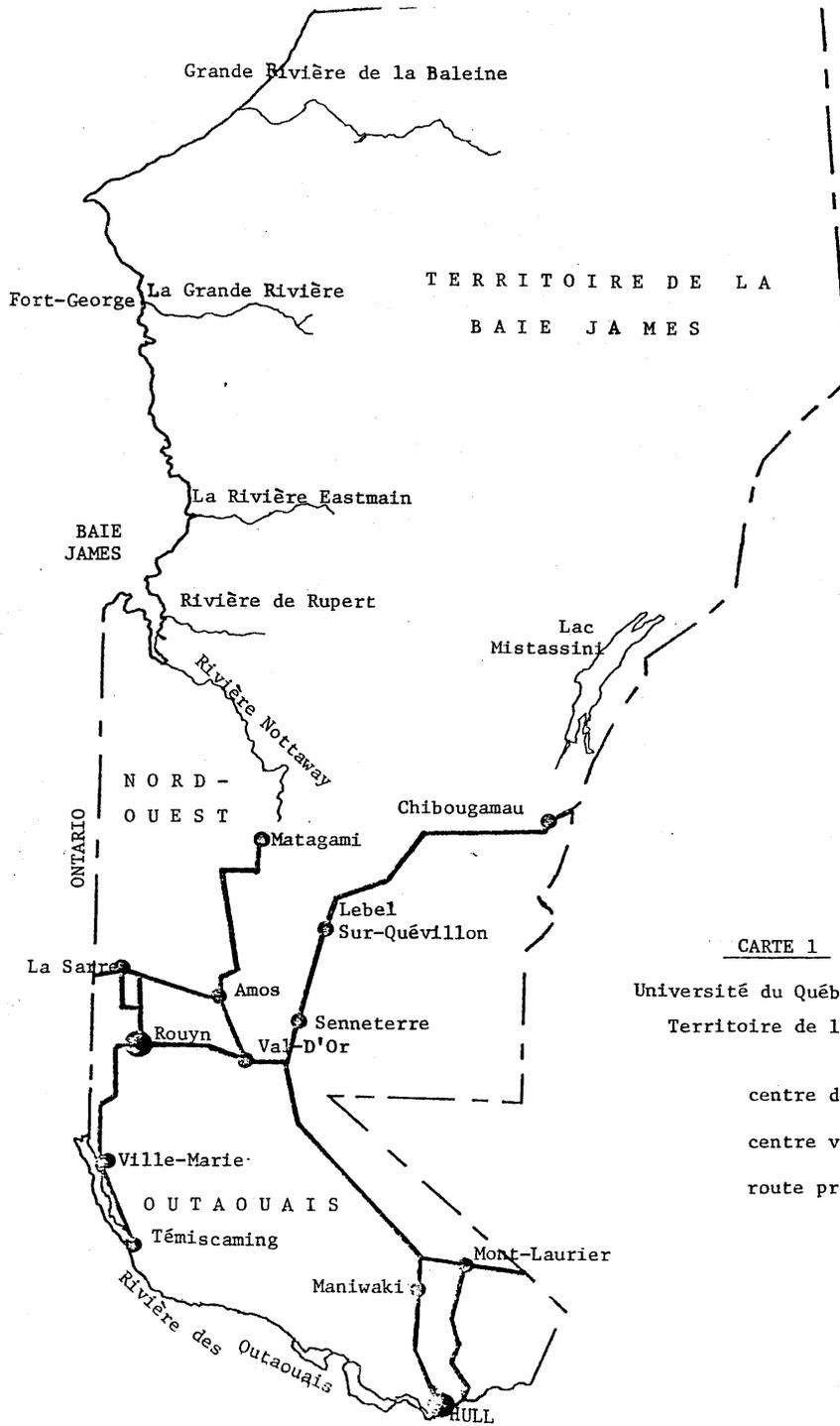
Université du Québec en Outaouais. *Financement de la recherche, subventions externes, 1980-1981-2002-2003*, Décanat de la recherche.

Ville de Gatineau. *Pistes de réflexion, Élaboration du plan stratégique de la Ville de Gatineau*, Commission des choix stratégiques, Gatineau, 2002.

Ville de Gatineau. *Planification stratégique, Étape 1 – Exposé de problématique*, Fiche d'analyse 1.8, 2002.

Ville d'Ottawa. *À propos d'Ottawa*, site web : [www.ottawa.ca](http://www.ottawa.ca), 2002.

# **ANNEXE**

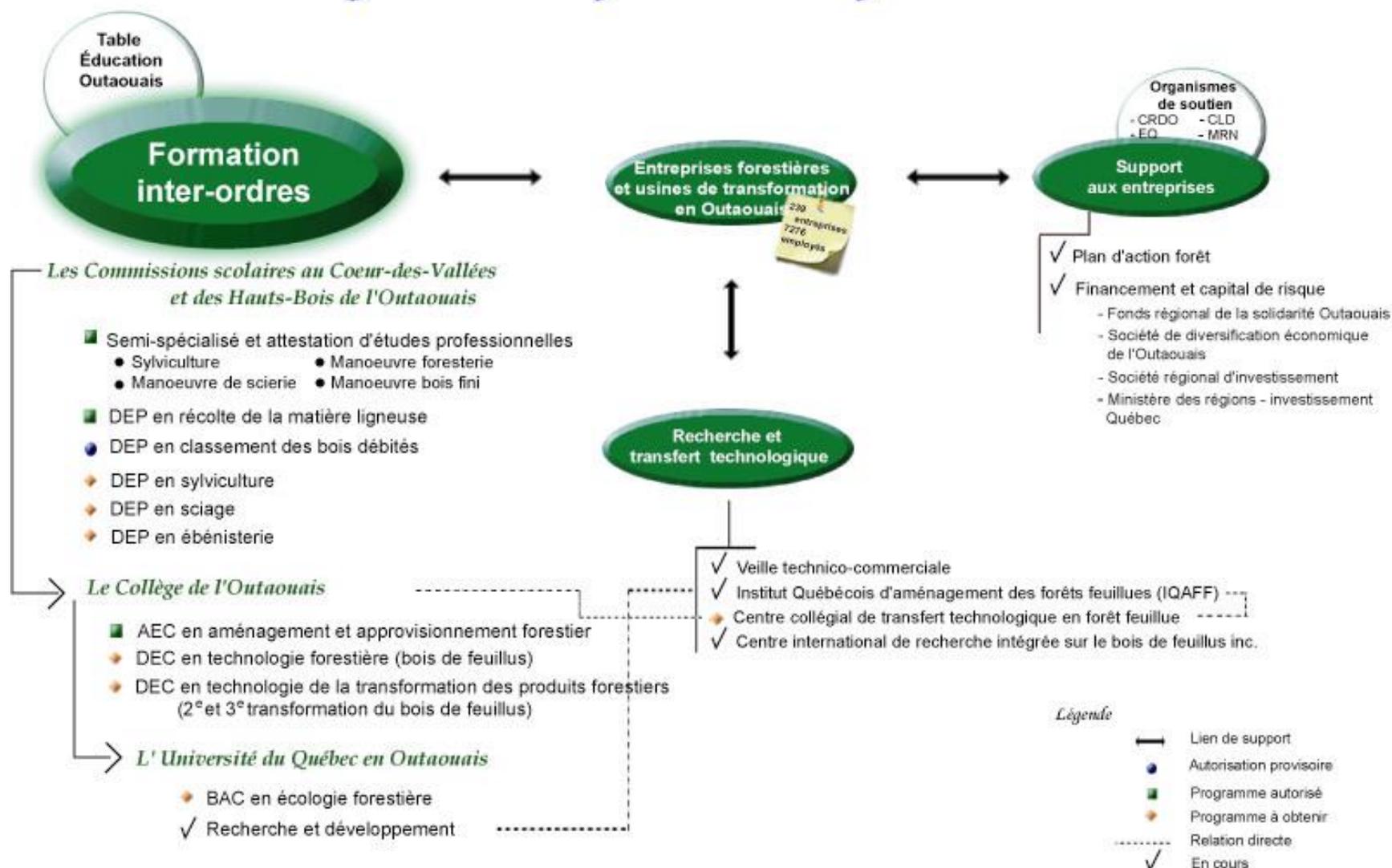


CARTE 1

Université du Québec  
Territoire de la D.E.U.O.Q.

- centre de la DEUOQ
- centre ville important
- route principale

# Plan intégrateur de la formation en foresterie en Outaouais



F:\DOCUMENT D'ANALYSE FES 4.doc